A P Γ O N A Y T E Σ

RECHERCHE ET CONSEIL EN SCIENCES HUMAINES

MODES ET ETAPES DE LA REINSERTION SOCIALE DES SANS-ABRI : L'ANTHROPOLOGIE DE LA CONSOMMATION COMME ANALYSEUR DES TRAJECTOIRES DE VIE DES « SDF ».

PROGRAMME PUCA
« LES SDF, REPRESENTATIONS, TRAJECTOIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES ».
CONTRAT PUCA / LA POSTE
OCTOBRE 2000

RESULTATS D'ENQUETE

Direction scientifique :
Dominique DESJEUX, Professeur d'Anthropologie sociale et culturelle
à l'Université ParisV-Sorbonne, Directeur scientifique d'Argonautes

Etude réalisée par :
Isabelle GARABUAU-MOUSSAOUI, Docteur en Anthropologie,
Chercheur à Argonautes, Chercheur associé au Cerlis (CNRS/ Paris V-Sorbonne)
Cécile PAVAGEAU, Chargée d'études à Argonautes
Isabelle RAS, Sociologue, Chercheur à Argonautes, Chercheur associé au Cerlis
Esther SOKOLOWSKI, Sociologue, Chercheur à Argonautes, Chercheur associé au Cerlis
Nina TESTUT, Sociologue, Chercheur à Argonautes, Chercheur associé au Cerlis

49, rue Marcadet 75018 Paris – France – Site : www.argonautes.fr
Tél : 33 – (0)1 42 62 01 50 – Fax : 33 – (0)1 42 62 10 02 – Email : argonautes@argonautes.fr
Siège social : 145, rue du Haut Pressoir 49000 Angers - France. SARL au capital de 150 000 F – siret 378 663 975 00035 – ape 732 Z

Sommaire

INTRODUCTION **2**

LA DEFINITION DE NOTRE POPULATION : SANS-ABRI, SDF ? – LES ENJEUX NOTIONNELS 5

LES OBJECTIFS DE L'ETUDE 7

METHODOLOGIE **8**

I. LES TRAJECTOIRES DE VIE DES SANS-ABRI **11**

A. DE L'ENFANCE A LA CHUTE : LES TYPOLOGIES QUALITATIVES DE L'ARRIVEE DANS LA GALERE 11

1. Après une socialisation « normale », des événements qui provoquent la chute 12

a. Ce type de parcours rassemble des personnes qui ont eu un début de vie active « normal » avec une formation, un travail, un mariage, voire des enfants. *12*

b. L'événement déclencheur de la «chute» peut se caractériser par des ruptures successives (entre quelques jours ou en quelques années) qui déstabilisent au niveau économique, psychologique et social *12*

c. L'événement déclencheur de la galère prend un tour tout particulier pour les cinquantenaires. *15*

d. Le recours à la famille et aux amis au moment de la chute *17*

e. L'alcoolisme en toile de fond *18*

2. Une enfance ou un début de vie active à l'étranger, d'où perte de repères et de lien social en arrivant en France 19

a. Les raisons du départ et de l'arrivée en France façonnent en grande partie les différents types de galère *19*

b. La perte de repères et de lien social à l'arrivée en France se cumule souvent à des handicaps sociaux *20*

c. L'arrivée en France a été bouleversante principalement du point de vue matériel et administratif, et ce d'autant plus que les personnes interrogées ont eu du mal à avoir recours aux organismes d'aide sociale, qu'ils soient publics ou associatifs. *21*

d. À ces difficultés s'ajoute la perte d'un lien social fondamental et référent : la famille *23*

e. L'arrivée en France peut se doubler d'un événement exceptionnellement rude à vivre *25*

3. Une rupture « volontaire » vers 18/20 ans qui est le début d'une galère 26

a. Une rupture pour se « sauvegarder » d'un milieu familial chaotique *26*

b. Rejet par les parents suite à une déception (délinquance, désertion, par exemple) *28*

c. L'analyse que les personnes interrogées font aujourd'hui avec le recul sur ce départ *29*

d. Où vont les personnes interrogées après le départ de leur cellule familiale ? *29*

e. La galère se mêle avec la délinquance, la drogue, car elles sont des recours à une survie sans formation *31*

f. Une fragilité à tous niveaux : culturelle, économique, affective, administrative qui engendre une précarité intrinsèque au parcours professionnel *34*

g. La suite de la trajectoire montre une « reproduction » des mauvaises relations familiales de l'enfance *37*

h. Quel est déclic, le moment qui fait que l'on décide de sortir de la galère ? *38*

4. Les routards : un changement de vie, un nomadisme 39

a. Un départ volontaire, pour une nouvelle vie *39*

b. Cette envie de bouger est d'abord vécue comme une liberté, un choix de vie *40*

c. Le choix revendiqué du nomadisme *40*

d. La possession de ressource par le travail ou par d'autres moyens est fondamentale pour assurer ce choix de vie *40*

e. Le choix de vie devient un calvaire par l'épuisement progressif des ressources ou le manque de travail *41*

B. LA VIE QUOTIDIENNE PENDANT LA GALERE 43

1. Les stratégies de mobilisation des ressources financières 43

a. Les différents types de ressources *43*

b. Les raisons qui sous-tendent certaines de ces activités *69*

c. Une évolution des ressources *72*

2. La gestion de l'argent 73

a. Un passé personnel parfois lourd en termes de gestion de l'argent *73*

b. L'arrivée à La Poste *74*

c. Les services dont les personnes interrogées disposent *75*
d. La gestion des ressources sur le mois *76*
3. Les lieux pour vivre et pour dormir 78
a. Le choc que représentent les lieux d'accueil d'urgence *78*
b. Les alternatives à la vie en dortoir *81*
c. Trouver un endroit où se réfugier le jour peut s'avérer plus problématique encore que de trouver un endroit pour dormir .....
4. La consommation et modes d'acquisition des objets, l'alimentation et les dépendances *92*
a. Les objets, les vêtements *92*
b. L'alimentation *94*
Les dépendances *96*
5. La culture matérielle : les objets, vêtements et affaires 97
a. Les affaires personnelles et objets sentimentaux *97*
b. Comment gérer la vie itinérante ? *98*
c. Le matériel adéquat pour dormir dans la rue *99*
d. La culture matérielle du squat *101*
e. Les moyens de se déplacer *101*
6. La santé et l'hygiène 102
a. Assurer son hygiène et sa bonne présentation au quotidien *102*
b. Comment continuer de prendre charge des traitements quotidiens, parfois assez lourds ? 104
c. Les symptômes physiques de la galère : une « pathologie » *104*
d. Suivi médical de l'alcoolisme et de la toxicomanie *105*
e. La santé morale *106*
7. Les réseaux relationnels et leur gestion 106
8. Les moyens de communication 108
9. Les papiers 109
10. La domiciliation 111
11. Loisirs et activités culturelles 113
12. La hiérarchisation des besoins 114
13. Les représentations des sans-abri liées à la période de galère 116
C. LA « REMONTEE » 117
1. Un déclic nécessaire, mais pas toujours volontaire 118
a. Entre volonté individuelle et prise en charge institutionnelle : les modèles déclencheurs de la remontée sociale *118*
b. La remontée sociale : une solution alternative parmi d'autres *122*
c. Le déclic : une séparation primordiale avec la vie de la galère *124*
d. Un changement de vision du monde et de la conception de ce qu'est un sans-abri *127*
2. La perception et le vécu d'étapes successives, de changements graduels 128
a. Perception des étapes et du temps nécessaire à la réinsertion sociale *128*
b. Le logement : un « point d'ancrage » fondamental dans la construction des étapes *134*
c. Quand manque l'étincelle… *135*
3. Les indicateurs de la remontée : les voies d'une intégration sociale, construite de manière personnelle 137
a. Des revenus au travail : quelles sont les opportunités pour des personnes qui ont été exclues du marché du travail ? *138*
b. De la rue à l'hébergement, de l'hébergement au logement : vers la propriété et la sécurité 157
c. De l'abandon de soi aux soins corporels *177*
d. De l'argent au jour le jour à la gestion financière et la responsabilité fiscale *181*
e. La communication : des points d'ancrage dans une mobilité volontaire *192*
f. Les activités et les loisirs *197*
g. Des relations utilitaires aux relations affectives, mais une reconnaissance du besoin d'aide 201
h. De la réception au don *218*
i. Du doute à la foi *220*
j. De la vie sans lendemain aux projets et à la réflexion sur l'avenir *222*
4. Les services de la galère et de la réinsertion 228
a. L'argent et les moyens de paiement *229*
b. Le stockage des objets *229*

c. La domiciliation *231*
d. Les communications téléphoniques *232*
e. La vie intime *233*
f. Les loisirs *234*
g. L'accompagnement, les conseils et l'accueil *235*
h. Avantages et inconvénients d'un service « tout en un » *235*

II. LE SYSTEME D'ACTION DE L'AIDE SOCIALE ET DE LA REINSERTION 237

A. LES PROFESSIONS DE L'AIDE ET DE LA REINSERTION 237

1. La vision des populations concernées par ces dispositifs 238
a. Les catégories de sans-abri : causes et modes de vie dans la rue *238*
b. Les interactions possibles avec les institutions : l'injonction paradoxale de l'autonomie/dépendance *244*
c. Conditions et modes de réinsertion : la personne, le travail et le logement *252*
2. Les prestations proposées par les différentes structures : la « filière » de la réinsertion 259
a. Un cadre législatif au niveau central *259*
b. Les associations : relais locaux et créativité des services complémentaires *261*
c. Le passage du milieu associatif à la vie « anonymée » : l'exemple de la recherche de logement définitif *272*

B. LE RAPPORT DES (EX) SANS-ABRI AUX INSTITUTIONS 276

1. Les types d'utilisation des structures et dispositifs de réinsertion par les personnes en réinsertion 276
2. Les opinions sur les instances rencontrées par les personnes en réinsertion 279
3. Les représentations de la réinsertion 281

ANNEXES 288

TABLEAUX SIGNALETIQUES 289

ITINERAIRE PHOTOGRAPHIQUE 295

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Les trajectoires qui suivent le « sans-abrisme » semblent moins connues que la période de la « galère » à proprement parler. Pour comprendre ces itinéraires de « sortie », les évolutions de comportements et de représentations des SDF, nous nous proposons d'utiliser le champ de l'anthropologie de la consommation.

L'objectif final de cette étude, tel qu'il a été présenté par ses mandataires, est de réfléchir sur les moyens d'accès aux services des populations SDF qui se trouvent en trajectoire ascendante socialement. **Le premier problème est posé par la définition de la population étudiée.**

LA DEFINITION DE NOTRE POPULATION : SANS-ABRI, SDF ? – LES ENJEUX NOTIONNELS

La question des sans-domicile a d'abord été construite comme un problème social, avant de devenir une question scientifique légitime dans le champ de recherche français, amorcée par les sociologues et ethnologues.

Les SDF sont désormais largement médiatisés (travaux de journalistes, mémoires de SDF ou de travailleurs sociaux, colloques étatiques, etc.). Apparaissent alors deux figures. La première, celle du clochard, va dans le prolongement de l'image traditionnelle du vagabond ou de l'errant, en le circonscrivant toutefois à un contexte plus urbain, et spécifique par une forte désaffiliation des différentes structures sociales. La seconde image est celle de l'individu plus « comme vous et moi », qui n'a pas eu de chance, à la trajectoire duquel tout un chacun peut plus ou moins spontanément s'identifier – une trajectoire qui a par exemple été « vulgarisée » par le film *Une Époque formidable* de Gérard Jugnot qui date de 1996. Cette figure a également été traitée par Agnès Varda dans *Sans toit ni loi*, et ce dès 1983.

Une question réside dans **la définition de cette population**. Celle-ci est en effet un enjeu politique. De la définition dépendent les chiffres évaluant la population décrite, et donc les moyens à mettre en œuvre pour ces personnes. Il faut noter que la définition des « sans-abri » varie selon les pays, mais aussi à l'intérieur d'un même pays, selon les types de structures concernés. En France, suite à la multiplication des études sur les différents aspects de la question des SDF, la définition s'est relativement étendue jusqu'à devenir extrêmement large. Elle inclue en effet les clochards, mais aussi certaines personnes sortant de prison, les jeunes en centre d'hébergement, les personnes résidant dans des cités de transit, etc. On assiste à un éclatement de la catégorie, qui regroupe à présent des réalités sociologiques très variées.

Il n'existe donc pas de définition unique des personnes « sans domicile », mais bien des situations précaires diverses par rapport au logement. « Sans domicile » au sens restreint

désigne une personne dormant dans un centre d'hébergement pour sans domicile, un abri précaire ou un lieu non prévu pour l'habitation comme un parc ou une gare. Il n'existe pas toutefois de distinction claire entre ce sens restreint et d'autres acceptions plus larges qui englobent les personnes habitant dans des lieux alternatifs comme des squats, des foyers SONACOTRA, ou encore des foyers de jeunes travailleurs. Si ces dernières personnes ne sont pas à proprement parler « à la rue », leur situation n'en demeure pas moins précaire en terme d'emploi, de ressources, ou de réseaux.

Nous avons quant à nous choisi d'utiliser au cours de cette étude indifféremment les termes de sans-abri et de SDF. Ces deux termes ont en effet été indifféremment utilisés lors des entretiens. Pour autant, il nous faut décrire ce que nous entendons par les termes « sans-abri » ou SDF. L'ensemble des personnes rencontrées présente en effet une diversité de trajectoires et de situations qui ne sauraient être résumées par une définition trop restrictive. Depuis les personnes qui ont effectivement connu « la rue » à celles qui l'ont évitée en accédant aux différents types de foyers existants, en passant par des personnes en situation de sans domicile fixe mais qui ne se considèrent pas pour autant dans la même « galère », il apparaît que les termes de sans-abri ou SDF recouvrent des situations très variées. Nous prenons le parti d'utiliser ces termes, sachant qu'ils englobent cette diversité de situation. La signalétique des personnes interviewées précisera à chaque fois de façon plus précise la situation effective de l'interlocuteur.

Cette étude se centre donc sur une population qui a connu une situation précaire, quelle qu'elle soit, par rapport au logement, et qui est **en phase de remontée sociale**.

Nous avons choisi de faire entrer dans le groupe étudié toute personne qui **a connu une situation de logement très précarisée**, et qui est en phase de remontée, c'est-à-dire d'insertion ou de réinsertion. Le fait d'être en phase de remontée est soit présent dans les discours des personnes interrogées, soit qualifié de façon « objective » en tant que tel par les travailleurs sociaux. Ce sont en fait les modalités de trajectoire ascendante qui sont ici étudiées.

Parmi ces trajectoires ascendantes nous distinguerons deux parcours majeurs en fonction de l'âge des personnes interrogées. On peut en en effet distinguer un premier groupe, celui des « vieux » qui ont déjà connu une forme d'insertion avant de vivre « la galère » à proprement parler. Ils cherchent donc à réaliser leur réinsertion. Au contraire, les « jeunes » n'ont souvent connu que la précarité et leur galère est en fait une aggravation de conditions de vie qui ont toujours été marquées par l'instabilité. Ils cherchent à réaliser leur insertion, à la différence d'une réinsertion, car ils n'ont jamais été véritablement inclus au sein de structures sociales.

LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette étude a précisément pour objectif d'**utiliser la consommation comme analyseur de la réinsertion sociale et professionnelle, ainsi que de la resocialisation**. Nous verrons que la consommation est un indicateur de la mobilité sociale et une partie intégrante de la socialisation et de la sociabilité.

Cette étude se centre sur la culture matérielle et les modes de consommation comme indicateurs des trajectoires ascendantes. Le premier domaine d'analyse est celui de la « culture matérielle », il s'attache à l'analyse du rapport aux objets et aux espaces. Le deuxième domaine est celui de l'analyse de la consommation comme système social en termes d'intégration sociale et de mode de vie à la suite d'Halbwachs (1970, 1ère éd. 1913) ou de distinction sociale à la suite de Veblen (1979, 1ère éd. 1899). Pour comprendre les itinéraires de sortie nous nous sommes attachés aux indicateurs matériels de la resocialisation. Ces indicateurs (mode de consommation, objets transportés, objets achetés, objets indispensables, objets conservés précieusement, objets entreposés, etc.) mettent en effet à jour les processus, la dynamique et les trajectoires sociales des SDF. Les théories de la consommation fondées sur les systèmes et les échelles de consommation ont en effet été très peu appliquées à la population étudiée, alors qu'elles sont très révélatrices des étapes indispensables à toute remontée sociale. Les histoires de vie retracent l'histoire des souvenirs personnels, centrée sur une pratique ou un objet qui permette ici de retracer les trajectoires ascendantes des SDF à partir des analyseurs cités (objets, services, espaces, acteurs sociaux).

METHODOLOGIE

♦ Le recueil des données

Dans le cadre d'une approche compréhensive, nous avons choisi plusieurs méthodologies qualitatives de recueil des données, complémentaires les unes aux autres.

L'entretien semi-directif : cette technique permet de recueillir, grâce à une trame souple de questions ouvertes, les pratiques déclarées des interviewés, ainsi que leurs perceptions et leurs opinions. Cette technique a été utilisée auprès de quinze SDF, mais aussi auprès des acteurs institutionnels et autres acteurs sociaux que peuvent croiser les SDF dans leurs trajectoires de réinsertion sociale : administrations, associations et entreprises de réinsertion. Ces derniers acteurs ont été rencontrés sur le lieu de leur activité. Les entretiens avec les SDF, qu'il n'était pas possible de rencontrer à leur domicile, se sont eux déroulés généralement dans des cafés, c'est-à-dire dans un lieu relativement neutre, qui ne remet pas l'interviewé en situation d'entretien avec les travailleurs sociaux – dans un bureau par exemple –, et qui évite à la personne de dévoiler son lieu d'habitation, soit qu'il ne le « contrôle » pas (chambres fermées la journée en foyer, squat...), soit qu'il ne désire pas le montrer, et qu'il considère rarement comme étant chez lui. Quelques rares personnes ont été rencontrées dans leur lieu de vie (logement HLM et foyer).

L'histoire de vie centrée : cette interview longue (trois heures) a pour objet de reconstruire l'histoire de l'interviewé, au travers de ses souvenirs personnels, centrés sur une pratique ou sur un objet. Elle permet de retracer la trajectoire descendante puis ascendante de la personne sans abri à partir de différents analyseurs, en l'occurrence le système d'objets, les services, les espaces et les acteurs sociaux. Nous avons ainsi rencontré huit personnes qui nous ont raconté leur parcours, et dont nous avons pu reconstituer les cycles de vie, les moments de ruptures et de déclics vers la réinsertion.

L'observation participante aménagée : nous avons réalisé trois observations d'une demi-journée dans différentes associations et entreprises d'insertion. L'objectif est d'observer les acteurs – travailleurs sociaux et SDF – sur le lieu de leurs pratiques, en l'occurrence une « maraude » de nuit dans un centre d'urgence, un centre de distribution de journal de rue et un lieu d'accueil pour la journée. La présence de différentes personnes sur le lieu et l'inscription dans un système d'objets matériels révèlent des interactions et des pratiques qui peuvent échapper au discours de l'interviewé.

La réunion de groupe : cette méthode consiste à réunir une dizaine de personnes concernées par l'objet d'étude pendant trois à quatre heures. Elle conjugue des techniques associatives, rationnelles et projectives. Si la norme de groupe pèse plus fortement que dans l'entretien, et ne favorise pas le recueil d'opinions trop impliquantes, la dynamique du groupe permet en revanche une stimulation des capacités d'imagination des individus. Cette méthode est généralement employée pour sonder les représentations et les univers d'objets ou de

services. Elle a, pour ce sujet d'étude, été couplée avec des exercices de créativité : il s'agissait de faire parler un groupe de personnes ayant connu la galère sur le thème de la réinsertion, pour essayer de dégager des idées de services pertinents.

La photographie : l'utilisation de la photographie dans l'enquête ethnologique peut avoir trois fonctions.

- en illustration : les photos permettent d'illustrer les analyses, et les catégorisations établies par exemple, et ainsi de rendre plus concrets les résultats ;
- en support d'analyse sémiologique : l'analyse détaillée des photos permet de mettre à jour des informations qui ont pu échapper à l'observation in situ ;
- en support d'élucidation : la présentation des clichés aux interviewés permet de les faire commenter les documents, d'élucider leurs propres pratiques, de stimuler l'imaginaire, de travailler sur les représentations et les catégorisations de chacun.

Un exercice possible était de faire prendre des photographies par les SDF eux-mêmes, pour leur faire commenter ensuite. L'idée était de permettre éventuellement une expression de l'imaginaire ou du souvenir, expression qui peut être rendue compliquée par la situation d'interview. Cet exercice n'a finalement pas été exploité : une personne a accepté le « jeu », mais dont nous n'avons pas récupéré les clichés.

Nous avons finalement utilisé la photographie en support d'élucidation, dans le cadre de l'animation de groupe. Différentes photographies ont été prises, d'objets, de lieux, de services, pour faire réagir les participants. Un exercice était par exemple de faire classer les photos dans un ordre à faire expliciter. Un résultat intéressant a été la reconstruction de l'itinéraire de réinsertion (cf. annexe).

♦ Les personnes rencontrées

Nous avons rencontré différents types d'acteurs du système d'action de la réinsertion, afin de pouvoir reconstruire au maximum les ressources, les contraintes et les incertitudes à la fois des SDF, mais aussi des acteurs institutionnels. La reconstruction de ces différents éléments et la mise en regard des discours permet notamment de comprendre les stratégies développées par les différents acteurs en jeu.

Les sans-abri: nous avons rencontré **au final trente personnes sans abri ou ayant été sans-abri** (huit pour des histoires de vie centrées, quinze en entretiens semi-directifs et sept en animation de groupe). Les modalités d'accès à cette population étaient compliquées. Nous sommes dans un premier temps passés par l'intermédiaire des associations ou des entreprises d'insertion qui ont accepté d'informer les personnes sur notre enquête. Dans un second temps, nous avons pu rencontrer d'autres SDF par un effet de réseau, qui nous ont contactés de la part de personnes que nous avions déjà rencontrées.

Les administrations : nous avons rencontré deux personnes de la Préfecture de Paris, aux services solidarité insertion et bureau des attributions et de l'action sociale dans le logement.

Nous avons également rencontré un assistant social de la DASS chargé du logement temporaire. Nous n'avons pas eu l'autorisation de la ville de Paris pour rencontrer les travailleurs sociaux des CASVP.

Les associations : c'est dans ce type de structure que les contacts ont été les plus faciles et que nous avons trouvé des intermédiaires pour entrer en contact avec notre population. Nous avons rencontré des personnes représentant dix associations, consacrées à l'aide aux sans-abri en général, ou spécialisées dans le service d'urgence, l'hébergement temporaire et l'aide à l'emploi.

Les entreprises d'insertion : nous avons rencontré des représentants d'entreprise ou d'associations intermédiaires, telles qu'un journal de rue, une société de démolition et de nettoyage, et une entreprise d'intérim. La spécificité de ces entreprises est de salarier ou de faire travailler un public inscrit dans la précarité. Nous avons par leur intermédiaire rencontré plusieurs personnes dans une trajectoire ascendante de réinsertion.

I. LES TRAJECTOIRES DE VIE DES SANS-ABRI

A. DE L'ENFANCE A LA CHUTE : LES TYPOLOGIES QUALITATIVES DE L'ARRIVEE DANS LA GALERE

Avant d'analyser la « galère » et ses modalités nous allons essayer de **comprendre les raisons de la «chute»**. À partir de cette donnée, nous allons retracer les différentes évolutions personnelles en les classifiant au sein d'une typologie composée de quatre éléments. Nous avons en effet vu se détacher **quatre types de parcours** parmi les personnes interrogées. On peut en premier lieu distinguer celles qui **après une socialisation que l'on pourrait qualifier de « normale » se sont retrouvées dans la rue suite à un événement ponctuel qui a provoqué leur chute**. On peut mettre en exergue un second groupe qui **après avoir passé une enfance ou un début de vie active à l'étranger s'est retrouvé sans repères et sans lien social une fois arrivé en France**. Le troisième groupe rassemble **ceux dont la galère a eu pour événement déclencheur une rupture volontaire d'avec leur famille vers 18 ou 20 ans**. Enfin la dernière catégorie de cette typologie regroupe les routards c'est-à-dire **ceux pour qui tout a commencé par un changement de vie, un nomadisme choisi qui s'est avéré avec le temps de plus en plus difficile à assumer.**

Le but de cette partie est ainsi de comprendre les déclencheurs de la galère en déterminant certains types de trajectoires, pour ensuite, si possible, les relier avec les trajectoires de remontée (dans la partie C). Sachant que certaines personnes peuvent se trouver dans deux catégories en même temps (vie à l'étranger, puis rupture familiale, rupture familiale, puis routard, par exemple). Dans tous les cas nous allons analyser les recours auxquels les personnes interrogées ont fait appel au début de la période de galère : les amis ou la famille, que l'on ose ou non aller voir, mais nous allons d'autre part analyser comment les institutions peuvent aider en jouant soit un rôle de sanction (prison, foyers, etc.), soit de recours positif (assistante sociale, associations, etc.).

1. Après une socialisation « normale », des événements qui provoquent la chute

a. Ce type de parcours rassemble des personnes qui ont eu un début de vie active « normal » avec une formation, un travail, un mariage, voire des enfants.

♦ **Les personnes interrogées ont ainsi entamé une vie active tout à fait normale.**

> *« Je suis entré dans la vie active avec un BEP d'agent de transport, en 1976. J'ai été employé de bureau ou sur les quais. J'ai eu la chance de trouver le travail de commercial, fin 79/80. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

♦ **Elles possèdent cependant peu de ressources en terme de capital social, culturel, matériel ou symbolique**

En dépit de tout événement déclencheur on se rend compte que ces personnes ont eu des enfances difficiles faites de pauvreté, d'instabilité, et de problèmes familiaux :

> *« J'ai perdu mes parents à douze ans, c'est pour ça qu'avec ma frangine on est très proches, elle a quatre ans de plus que moi. De 12 à 18 ans, jusqu'au bac j'ai vécu l'horreur, j'étais élevé par une tante. On en a chié grave, très grave. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Les difficultés matérielles et familiales de leur enfance ont fait que les personnes interrogées n'ont pu trouver que peu de ressources pour résoudre leurs problèmes au moment où ils se sont posés. C'est donc **un certain capital social, culturel ou matériel qui a fait défaut**. Les personnes interrogées ont en effet peu de diplômes à mettre en exergue, ayant effectué une large part de leur vie professionnelle en autodidacte. Une fois les difficultés venues, il a donc été d'autant plus difficile de prôner certaines compétences sans en avoir les diplômes. Fragiles à certains égards, les personnes interrogées ont donc été d'autant plus sensibles à des changements fondamentaux dans leur vie, que ces changements aient pu s'effectuer en quelques jours ou sur quelques années.

b. L'événement déclencheur de la «chute» peut se caractériser par des ruptures successives (entre quelques jours ou en quelques années) qui déstabilisent au niveau économique, psychologique et social

L'événement déclencheur peut être d'une nature diverse. On peut principalement distinguer trois types de déclencheur, au niveau économique (un chômage de longue durée par exemple), au niveau psychologique (une dépendance à l'alcool qui complique toute forme d'interaction sociale), ou enfin au niveau social (deux conjoints se séparent, l'un laissant l'autre dans une situation un peu précaire et sans domicile fixe par exemple).

- **Au niveau économique un chômage de longue durée qui enlise la situation**

Une période de chômage de longue durée si elle doit être affrontée seul enlise progressivement les personnes interrogées dans des difficultés qui deviennent très vite insurmontables.

> *« J'ai été licencié en 1981. À l'époque j'avais les ASSEDIC et puis Barre est venu et il n'y avait plus de fin de droits, à l'époque il n'y avait pas la loi Quillet. Le propriétaire m'a mis en garde, parce que je ne payais plus mon loyer. J'ai vécu pendant des mois avec 350 francs par mois parce que j'étais en fin de droits. Alors je ne payais plus l'électricité, le téléphone, le loyer. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

La chute arrive donc progressivement pour des difficultés économiques auxquelles la personne interrogée ne peut plus faire face. Cet événement déclencheur est le plus évident à concevoir mais il existe d'autres types d'événements déclencheurs qui relèvent plus de difficultés psychologiques comme la dépendance à l'alcool par exemple.

- **Au niveau psychologique une dépendance à l'alcool qui complique toute forme d'interaction sociale**

La chute peut être provoquée ou accélérée par une consommation d'alcool abusive qui rend nécessairement ingérable toute forme d'interaction sociale. Ainsi la décision de quitter son emploi peut relever d'un « choix personnel » :

> *« J'étais cadre commercial dans le transport routier, chez des gros transporteurs. Suite à un problème lié à une alcoolisation très forte, échelonnée sur une dizaine d'années, il y a eu une superposition de couches, de sous-couches, et ça a éclaté en 1991. Ça a été la perte de mon emploi. J'ai démissionné. Je n'avais plus les capacités intellectuelles et morales, la force, pour négocier un départ, un protocole. Je me suis laissé aller, je n'ai pas maîtrisé la situation. J'ai donc démissionné, et c'était presque un abandon de poste. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

La perte d'emploi due à l'alcoolisme peut au contraire échapper à tout contrôle :

> *« Je travaillais de nuit. J'ai été reconduit à mon domicile, car j'ai été repéré comme étant dans un état incompatible avec le travail. Même si je ne faisais que de la manutention, que j'étais caché aux yeux de tous, ça ne m'a pas empêché d'être viré. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Si l'alcoolisme n'est pas une raison en tant que telle de la perte d'emploi, il contribue néanmoins largement à provoquer la chute.

♦ **D'autres difficultés psychologiques, suite à un décès par exemple, peuvent servir d'événements déclencheurs**

Certaines difficultés psychologiques suite au décès d'un être fondamental dans l'équilibre familial peuvent s'avérer essentielles pour expliquer le début de la galère :

> *« Ma mère est tombée malade d'un cancer en 94, et là ça a été une énorme angoisse : c'était une personnalité féminine assez dominante, avec ma sœur et ma grand-mère c'était une famille sous le signe du matriarcat. Ma mère en était la figure principale, alors quand la maladie a été fatale, c'était comme la fin du monde. Elle est morte le 23 juin 1994, je suis arrivé trois jours avant. À partir de là, je dois avouer que ça été un grand choc, et que j'ai connu un certain affaissement, au point de vue nerveux, psychologique, ça été dur de remonter la pente, j'avais besoin d'une guérison interne. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

♦ **Du point de vue social les conjonctures qui favorisent un isolement sont multiples**

Les séparations de conjoints

Les rapports entre conjoints sont fondamentaux pour expliquer le début de la galère. Ce sont souvent deux événements qui se combinent, la perte d'emploi se double au bout d'un temps de l'abandon du conjoint. C'est à partir de ce moment que la chute devient inéluctable :

> *« Je vivais maritalement. Jusque fin 1995, j'ai vécu grâce à la femme avec laquelle j'étais, qui me soutenait. Et puis, début 1996, la femme avec qui je vivais m'a demandé de partir. À juste titre. Je n'ai pas de ressentiment. On habitait dans le 93. Je me suis retrouvé sur Paris. Je n'avais que les ressources de mon amie. C'était maigre, parce qu'elle était au chômage. D'où mes petits boulots non déclarés. J'étais fainéant, il faut dire. Je ne me suis pas usé au travail pendant cette période. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Ce processus de rupture peut être le fruit d'une évolution ou au contraire aussi brutal que la perte d'emploi :

> *« J'étais avec ma copine, elle m'a laissé tomber le jour où je n'avais plus de boulot, en 1976. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Dans d'autres cas la rupture n'est pas engendrée par une perte d'emploi. Les deux conjoints se séparent l'un laissant l'autre dans une situation un peu précaire et sans domicile fixe. C'est une séparation mal gérée qui est alors à l'origine de la galère.

> *« Puis j'ai été en couple dans le 77, je faisais toujours mon DEUG de psychologie, puis j'ai fait une licence de science de l'éducation. Puis j'ai rompu avec mon ami, et là je me suis retrouvée sans logement, à 25 ans. J'étais hébergée à gauche à droite, et je*

préparais le concours d'institutrice par correspondance, mais j'ai tout laissé tomber et je suis partie à la dérive. » (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Le manque de soutien de la famille

Tout comme la séparation d'un conjoint, le manque de soutien de la famille peut avoir des effets très importants sur les vies des personnes interrogées. Et ce particulièrement lorsque ces membres de la famille jouent des rôles qui ont des implications matérielles fortes, quand ils se sont portés caution pour un appartement par exemple :

« Une partie de ma famille espérait que mon cursus conduirait à l'ordination. Moi je ne voulais pas être prêtre, donc il y a eu une crispation dans ma famille. Le coup fatal a été le décès de maman. Comme c'était la figure principale, après ça a été la déliquescence de la famille. Moi je voulais rester en bon terme avec mon oncle. Il s'était porté garant pour mon appartement à Avignon, mais il n'a pas accepté que je vive en couple, alors il m'a laissé tomber. » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

C'est ainsi le manque de soutien délibéré d'un membre de la famille qui a entamé un processus qui conduira la personne interrogée vers la galère.

Une situation impromptue mal anticipée comme un retour forcé, non préparé sans chômage, sans économies, sans liens sociaux ou un licenciement par exemple

Un événement déclencheur peut être complètement impromptu ou mal anticipé et avoir dès lors des conséquences mal maîtrisées :

« En 1993, la France m'a fait revenir à cause des événements. Je suis allé au Consulat, ils m'ont dit que ma carte consulaire n'était plus valable. Je suis revenu, j'avais 51 ans quand je suis arrivé, à cause des événements en Algérie. Et là, ça fait quatre ans que je suis dans la merde. »(Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Par ailleurs un licenciement inattendu peut être le point de départ de la galère :

« Je suis au chômage depuis 1996, j'étais éboueur à la Ville de Paris. J'ai été victime d'un licenciement abusif à cause d'une fracture de la jambe. Je suis au tribunal administratif pour ça. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

c. L'événement déclencheur de la galère prend un tour tout particulier pour les cinquantenaires.

- **Les difficultés de retrouver un emploi s'accroissent particulièrement avec l'âge.**

Ce type de personnes rencontre alors des difficultés qui leurs sont propres :

« J'avais cinquante ans, il y en avait des plus jeunes qui cherchaient, alors au bout d'un an j'ai arrêté de chercher. J'en veux à personne. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

La galère devient un moment véritablement imprévu de leur parcours qui a achevé prématurément leur vie active. La seule perspective devient dès lors d'attendre le plus dignement possible la retraite :

« Je n'avais pas droit au chômage, parce que les coopérants n'y ont pas droit, la seule chose qu'on m'a proposé, c'est le RMI. On ne me bassine qu'avec ça. Mais en fait, ils n'ont pas de contrat d'insertion. Jusqu'à la retraite, je n'aurai rien. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

- **Un recours plus aisé aux structures d'aides**

Ce sont ce type de personnes en difficulté qui ont le plus facilement et le plus rapidement recours aux assistantes sociales ou aux différentes associations et ce dès le début de leurs difficultés. Ils sont les plus fidèles et les plus critiques face aux différentes structures d'aides :

« Je suis resté au Secours Catholique pendant sept ans. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

« Je suis allé voir l'assistante sociale. C'est elle qui m'a proposé les CES. Les CES, j'en ai fait pendant deux ans en tout. À l'époque, je suis allé rue des Bourdonnais, chez Emmaüs. J'ai voulu être responsable Emmaüs en Alsace, mais ça ne m'a pas plu, la manière dont ils traitent les gens. Donner 400 francs par jour pour des gens qui travaillent 8 heures par jour, ça ne me plaît pas. C'est un peu de l'exploitation. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Fort d'une certaine expérience professionnelle, ces personnes en difficulté sont plus aptes à requérir de l'aide tout en restant critique par rapport à celle-ci. En tout cas ils anticipent leurs besoins en s'adressant directement aux structures d'aides. Au contraire, les personnes interrogées plus jeunes ne font appel aux associations que lorsqu'elles sont véritablement au pied du mur :

« Quand j'ai plus eu d'argent, je me suis retrouvé dans l'embarras. J'ai trouvé un journal de rue, je me suis battu parce qu'il fallait que je fasse quelque chose. J'avais trente-cinq ans. J'ai vu le Réverbère, ça me permettait de faire l'hôtel. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

d. Le recours à la famille et aux amis au moment de la chute

Il est intéressant de voir les recours dont ont pu disposer les personnes interrogées au début de cette période. Se fait alors jour deux cas de figures : ceux qui refusent d'en parler à leur famille et à leurs amis, par honte ou par crainte de « perdre la face » (alors que les personnes qui partent volontairement de chez elles peuvent paradoxalement appeler à l'aide leur famille qui connaît la situation), et ceux qui ont recours à leurs proches pour les sortir de l'embarras.

- **Ceux qui choisissent de vivre leur galère seuls**

La première phase de la galère se caractérise alors par une volonté délibérée de ne pas avoir de contact direct avec les gens de son entourage :

> *« Quand la galère est arrivée, j'ai coupé. Je n'ai pas été rejeté, c'est moi qui ai coupé. C'était ma galère et ni ma famille, ni mes amis ne devaient être mis dedans. Quelquefois j'allais bien manger le dimanche chez des amis, mais c'est tout. J'ai même vu une fois une nénette du Crédit Lyonnais qui s'occupait de mon compte qui m'a dit qu'elle ne me voyait plus à l'agence. Je lui ai dit que j'avais changé de banque. La famille je ne leur ai rien dit. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

> *« J'ai coupé les ponts avec ma frangine, ma fille a fait faire une recherche par la police, ils m'ont retrouvé, ils sont très forts. Pendant un an c'était la mort lente, l'autruche, l'alcool, le suicide. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cette volonté de couper délibérément les contacts avec son entourage est souvent née de réaction de rejet de leurs proches face à leurs difficultés :

> *« C'est moi qui ai coupé, je me suis rapproché de ceux que j'avais aidés, ils avaient toujours des excuses, ils venaient de changer de voiture, ils ne pouvaient jamais m'aider. J'ai beaucoup aidé mais quand j'en ai eu besoin, je n'ai pas trouvé.»* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

C'est seulement une fois sur le chemin de la réinsertion que les personnes interrogées ont alors renoué des contacts avec leurs proches :

> *« Quand ils ont su ce qui m'était arrivé, je me suis fait engueuler. Sur le coup je ne leur ai pas dit. Mon ex-femme, mes enfants sont à Manosque. On a renoué maintenant, ça va. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

> *« Quand j'ai attaqué la manche et que j'ai commencé à revivre un peu normalement, j'ai repris contact avec ma frangine et ma fille. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

C'est donc une fois sortis des plus grandes difficultés, que ce type de personnes interrogées ont décidé de renouer avec leur entourage.

- **Ceux qui font appel à leurs proches pour pallier les difficultés de leur situation**

Au contraire du précédent groupe, certains se retournent vers leur entourage proche dès que leur situation n'est plus tenable au point de vue matériel, et ce malgré les difficultés relationnelles que cela peut leur poser :

> *« J'ai frappé à la porte de ma mère. Il faut dire que j'ai eu une vie affective dissolue : j'ai vécu quatre fois maritalement. J'ai une fille de 17 ans, qui va bien. Elle est chez sa maman. Je n'ai pas rompu les liens avec sa mère et ma fille. Je suis allé chercher du secours vers le sein maternel. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« Après deux ans j'étais en fin de droit, je n'avais plus de logement, alors je suis allé chez ma mère. C'était une grande claque, parce qu'à 40 ans ! »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Mais c'est lorsque les proches ne peuvent plus aider que précisément les plus grandes difficultés commencent. Ce rejet est source de la véritable galère :

> *« Ma propre mère n'a pas pu comprendre. Elle m'a mis à la rue en 1997. Ce n'était plus tenable pour elle et pour moi. Perdre mon emploi, ma femme, ne plus avoir de revenus, être débiteur de la banque. Quand j'étais chez ma mère, c'est elle qui a pris le relais. Je n'avais pas de ressources. Elle a pris le relais jusqu'au moment où elle a arrêté, parce qu'elle se sentait elle-même menacée. Elle avait juste sa pension de retraite. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

La réinsertion devient dès lors plus difficile encore car il n'y a plus de recours ultime ou de proche avec qui renouer. La sortie de la galère en devient une épreuve très solitaire.

e. L'alcoolisme en toile de fond

Chez la plupart des personnes rencontrées l'alcoolisme a joué un rôle très important soit comme facteur déclenchant, soit comme une tentative de réponse aux problèmes.

Mais l'alcool a été le facteur qui a fait que la situation n'était plus gérable.

> *« En 1995 j'avais encore les ASSEDIC d'intermittent, matériellement c'était encore jouable, mais à cause de l'alcool ça ne l'était pas. Je me suis laissé tomber. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« Puis des événements extra-professionnels ont fait que je me suis retrouvé très isolé. Il y a eu la séparation de ma compagne et de mes enfants, et je suis parti dans la spirale un peu classique de l'alcoolisme. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

> *« C'est l'alcool, vraiment, qui m'a mis à la rue. Ça a tout déclenché : les problèmes financiers, familiaux, juridiques. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Beaucoup ont en effet souffert d'une dépendance forte :

> *« L'alcoolisme a démarré avec le divorce. J'ai fait des cures, ça n'a jamais fonctionné. L'alcoolisme s'accompagne aussi de tentatives de suicide, j'en ai fait sept, quand je vivais avec cette nana.»* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

À laquelle il fallait nécessairement répondre par une volonté de briser la dépendance :

> *« J'ai réagi vite, à temps, j'ai fait une cure avant d'être détruit, une cure sévère, plus pour la question de la santé que pour le reste d'ailleurs. J'ai pris le problème en main très tôt. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

2. Une enfance ou un début de vie active à l'étranger, d'où perte de repères et de lien social en arrivant en France

Parmi les personnes interrogées, on peut distinguer celles dont la galère peut être imputée à une arrivée en France après une enfance ou un début de vie active à l'étranger. Il existe différentes raisons pour expliquer ce départ. Souvent comme dans la première catégorie, ce départ est doublé par certains handicaps sociaux. Mais la rupture principale demeure l'arrivée en France.

a. Les raisons du départ et de l'arrivée en France façonnent en grande partie les différents types de galère

Qu'elles soient dues à une arrivée en France suite à l'immigration des parents, à un retour en France après un début de vie active à l'étranger ou une fuite du pays d'origine pour des raisons de force majeure, les raisons du départ façonnent en grande partie les modalités dont se déroule la galère en tant que telle.

- **L'arrivée jeune**

Parmi les personnes interrogées, certaines sont arrivées en France au cours de leur adolescence suite à l'immigration de leurs parents. L'arrivée en France se double alors d'une situation familiale difficile :

> *« Je suis arrivée en France en 1968 et j'ai tout de suite été placée à la DASS avec mon plus jeune frère. Je suis restée à la DASS de 1968 à 1973. J'étais à Paris à Denfert-Rochereau au début et après dans le Cher et Loire et dans la Nièvre. Ma mère était chez des amis à Paris. J'ai toujours été avec mon petit frère. Entre temps ma mère a fait ses papiers pour avoir un logement et elle a fait venir les autres. Nous, on ne les a pas vus avant 1973. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Il s'agit donc là d'une situation d'immigration tardive et difficile qui a eu son incidence sur la période de galère.

- **Le retour en France après un long séjour à l'étranger**

Il existe un autre type de retour en France, celui qui fait suite à une longue période d'activité à l'étranger :

> *« Je suis parti 15/20 ans en Afrique, je suis revenue il y a dix ans. Au Gabon il y a 1 million d'habitants, 30 000 à Libreville, on plafonne très vite professionnellement parlant, puis politiquement ça devenait chaud, donc je suis rentré. »* (Femme, 48 ans, célibataire, bac+2)

Le retour est alors synonyme de perte de repères et de liens sociaux, ce qui se double d'une absence de droits au chômage par exemple. C'est donc à partir de celui-ci que commence matériellement la galère.

- **Le départ du pays d'origine pour des raisons de force majeure**

Le départ du pays d'origine peut être dû à des raisons de force majeure, comme celle d'une pression politique insoutenable qui force une arrivée précipitée en France.

> *« Je suis né en Kabylie. J'étais déjà venu en touriste à Paris, et depuis 1993 je vis ici. Je vivais chez mes parents en Kabylie, j'étais dans la production audiovisuelle, mais c'était interdit par les intégristes, j'étais menacé donc je suis parti à 22 ans. J'avais une situation, un travail, je ne payais pas de loyer car j'étais chez moi, je n'avais pas tous ces problèmes. J'étais bien, mais j'étais menacé car mon travail était interdit par les intégristes. Kabyles et Arabes on ne s'entend pas du tout, on n'est pas fait les uns pour les autres. Ils ont kidnappé mon frère, donc j'ai préféré m'en aller. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, bac+2)

Le problème devient alors un problème de statut, celui d'obtenir des papiers, condition indispensable à la stabilisation de la situation matérielle.

b. La perte de repères et de lien social à l'arrivée en France se cumule souvent à des handicaps sociaux

Le départ et son pendant, l'arrivée en France, sont certes dans une large mesure les raisons du début de la galère. Mais surtout ils se doublent de handicaps sociaux, qu'ils soient liés à des problèmes familiaux ou à un manque de formation.

- **Les problèmes familiaux pendant l'enfance,**

Les personnes interrogées ont en effet souvent évoqué des problèmes familiaux antérieurs à leur arrivée ou leur retour en France :

« On habitait dans le nord du Maroc, on était ni avec notre père, ni avec notre mère. On dormait un peu chez les voisins, un peu dans la rue. C'était sans arrêt dans l'urgence, c'était pénible, c'est sûr. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Cette instabilité familiale a été un facteur aggravant de la galère une fois en France.

- **Un manque de formation**

Outre des difficultés familiales, les personnes interrogées disposent d'une formation initiale certes existante mais insuffisante pour pouvoir faire face réellement aux aléas du marché du travail. Elles possèdent en effet des CAP ou des BTS obtenus au sein d'institutions privées et donc peu reconnus.

Ce manque de formation est d'autant plus à souligner que le départ a pu être la source des difficultés scolaires :

« En 1973 je suis retournée à l'école. Ça c'est très mal passé. Je venais d'un petit village et je me suis retrouvée dans une école où il y avait plein de problèmes de discipline, c'était juste à côté d'une cité. Je n'y allais pas souvent, je n'arrivais pas à m'adapter. Imaginez un petit village et la région parisienne. Je suis sortie du collège pour aller dans un lycée technique où j'ai fait un cap de comptable. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Fragilisées par des difficultés familiales ou par un manque de formation, les personnes interrogées ont eu d'autant plus de mal à faire face aux difficultés une fois arrivées en France.

c. L'arrivée en France a été bouleversante principalement du point de vue matériel et administratif, et ce d'autant plus que les personnes interrogées ont eu du mal à avoir recours aux organismes d'aide sociale, qu'ils soient publics ou associatifs.

- **Des problèmes matériels et administratifs particuliers**

Les personnes interrogées qui appartiennent à cette catégorie ont eu à faire face à des problèmes matériels et administratifs particuliers. Les difficultés sont en effet de nature diverse. On peut tout d'abord évoquer la difficulté de se mettre en règle du point de vue de la carte de séjour :

« J'avais des problèmes, je n'avais pas de carte de séjour. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, bac+2)

À cette difficulté particulière s'ajoute celle de trouver un emploi lorsque que l'on ne peut mettre en exergue de formation conséquente ou que l'on dispose d'une longue expérience à l'étranger difficile à mettre en valeur sur le marché du travail. De plus pour ceux qui ont eu une longue expérience professionnelle à l'étranger, il est difficile de faire reconnaître des

droits sociaux de base comme l'allocation chômage. Toutes ces difficultés se traduisent par une absence de logement fixe, une absence qui engendre en elle-même un cycle auto-entretenu d'exclusion.

Quelles que soient les raisons du retour ou de l'arrivée en France, dans tous les cas ceci signifie se réinstaller matériellement et retrouver des repères qui font parfois cruellement défaut.

♦ **Une fois arrivées en France, les personnes interrogées sont alors particulièrement désemparées dans la recherche d'une aide**

Les personnes dans cette situation rencontrent beaucoup de difficultés dans la recherche de l'aide. Et ce principalement parce qu'elles manquent d'informations. Ce déficit d'information a souvent prolongé ou rendu plus difficile « la galère ».

L'appel aux associations semble difficile

C'est souvent par manque d'information que les personnes concernées n'ont pas fait appel aux associations qui pouvaient leur fournir une aide adaptée à leur situation :

> *« Je n'ai jamais été sans endroit pour dormir. Deux ou trois fois j'étais dehors, je marchais beaucoup, j'avais peur de déranger, je n'avais pas peur qu'on me dise non. Je n'ai jamais fait appel à une association, c'est dommage, je ne savais pas. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Peu au fait des structures associatives capables de les aider, les personnes interrogées ont donc tenté de gérer seules le passage difficile de la galère.

L'appel aux services sociaux ne vient pas de l'initiative des personnes en difficultés

Les personnes concernées peuvent en effet rester souvent pendant une assez longue période sans aucune aide publique, simplement par manque d'information :

> *« Je n'étais pas au courant des aides qu'on pouvait avoir. Pendant un an je suis restée sans aucun revenu, je ne savais pas qu'il y avait le RMI je faisais des ménages, beaucoup de ménages. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Ayant séjourné longtemps à l'étranger, les personnes interrogées n'ont que très peu conscience de l'existence de certaines aides sociales.

Il faut alors que les organismes sociaux expliquent leur propre fonctionnement pour que les personnes interrogées puissent y faire appel

L'assistante sociale est à l'origine de l'entrée des personnes interrogées dans le système de l'aide sociale :

> *« J'ai été convoquée par une assistante sociale en 1994 parce que j'étais en fin de droits. Elle m'a dit, "vous avez plein de droits", elle m'a fait le R.M.I., l'aide médicale.*

J'ai fait des stages de réinsertion, elle m'a donné des adresses, elle s'est intéressée à moi. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

« J'ai contacté l'assistante sociale le jour où j'ai mis ma carte bleue dans le distributeur et qu'il l'a gardée. Parce que quand on n'a plus un franc, on est très mal. Ce jour là, je suis allée à la mairie, ils donnent un livre d'urgence, j'ai vu le centre de la rue Joinville dans le XIXe, pour les gens qui ont des problèmes, les SDF, c'est là que j'ai rencontré l'assistante sociale. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Il semble donc que **l'assistante sociale soit une figure-clef de l'entrée dans le système d'aide** offert par la puissance publique. Surtout elle donne l'information, qui est en l'occurrence essentielle, et entreprend les démarches administratives indispensables.

La connaissance des aides devient alors de plus en plus précise

Une fois les premières démarches entreprises, la connaissance des aides disponibles devient de plus en plus précises. Surtout, les personnes interrogées découvrent alors le panel d'aides offertes par le monde associatif. C'est le cas d'une personne qui a profité des prêts à taux bonifiés offerts par l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique :

« En 1998 j'ai créé mon propre travail. J'ai ouvert une petite boutique pour vendre des accessoires, des bijoux. Le pas de porte je l'ai payé vingt mille francs, c'est l'ADI, un organisme de prêt pour les chômeurs que j'avais connu pendant une formation qui m'a prêté l'argent. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Cette initiative est le fruit d'un long parcours qui a commencé par une ignorance totale des aides disponibles.

d. À ces difficultés s'ajoute la perte d'un lien social fondamental et référent : la famille

Au-delà des difficultés matérielles, l'arrivée en France est surtout le signe d'une instabilité familiale or on a vu dans la partie A précédente le rôle essentiel que joue l'aide familiale pour prévenir la chute.

- **Il existe des difficultés d'ordre relationnel**

L'éloignement ou une absence prolongée peut poser des problèmes familiaux d'ordre relationnel. À moins que ce ne soient ceux-ci qui aient été à l'origine du départ.

« Je suis en procès avec mes parents aujourd'hui, j'ai de très mauvais rapports familiaux. À l'époque je ne me suis rendu comte de rien, mais avec le recul c'est devenu de pire en pire. En 10 ans je ne les ai vu qu'une fois, en compagnie d'un avocat. Ça se passe très mal. Si je n'avais pas eu une situation familiale aussi déplorable, je n'aurais jamais craqué comme ça. Quant je suis rentrée, je revoyais des gens, plus ou moins ma famille, mais on était très étrangers. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

« Un frère m'a aidé au départ, il me donnait de l'argent de poche mais pas plus. Quand je me suis retrouvé avec la mère de mon enfant, j'ai coupé les ponts avec lui, je pensais faire ma stabilité avec un enfant, mais ce n'est pas le cas. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Ainsi l'arrivée en France peut poser des problèmes relationnels familiaux, source d'une instabilité accrue.

♦ **Un problème de langue au sein d'une même famille : les uns et les autres ne maîtrisent pas la même langue, ce qui provoque un manque de soutien, de stabilité et de solidarité au sein d'une même famille**

L'arrivée en France crée une situation où les membres d'une même famille ont été élevés dans des pays distincts et maîtrisent donc des environnements culturels et linguistiques différents :

« Ma maman nous parlait arabe, les autres frères devaient traduire pour qu'on comprenne. Nous, on ne savait plus parler, on comprenait quelques mots. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

De telles différences linguistiques et culturelles au sein d'une même famille émoussent les solidarités et les affinités familiales. La famille proche devient donc un recours de plus en plus impossible en cas de difficultés.

♦ **Une famille séparée entre deux ou même plusieurs pays rend la solidarité familiale matériellement difficile voir impossible**

Le départ crée une situation où les membres de la famille la plus proche sont géographiquement éloignés, et donc peu conscients des difficultés que peuvent vivre les personnes interrogées.

« Je n'ai pas revu mes parents depuis 7 ans ½, ils sont restés là-bas. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

D'autre part, certains membres de la famille ont également migré, ce qui distend encore géographiquement les solidarités familiales.

« Le plus grand de mes frères est retourné au Maroc en 78, en 79 il a passé des diplômes pour travailler dans une banque et maintenant il est en Hollande. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Les personnes interrogées sont géographiquement éloignées de leur famille la plus proche qui est par conséquent très peu consciente des difficultés qu'ils endurent. Cet éloignement rend tout aide matériellement difficile.

- **L'importance relative du réseau amical**

Le contexte de départ et d'instabilité géographique familiale fait que les personnes dans cette situation verbalisent même dans les entretiens, l'idée qu'elles ne peuvent pas compter sur leur famille et préfèrent compter sur le réseau amical qu'elles ont pu se forger au cours du temps pour leur venir en aide.

> *« Pendant que j'étais à la clinique, Yacine, mon fils, était chez une amie. J'ai toujours fait beaucoup plus confiance aux amis qu'à la famille pour les enfants. J'avais deux très bonnes amies à cette époque, c'était deux sœurs. Leur famille s'est occupée de moi quand je suis revenue de la DASS, ils sont un peu devenus mes parrains, ils m'ont beaucoup aidée pendant mon adolescence. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

> *« En arrivant ici j'ai galéré, de 93 à 96, j'étais tout seul, je me démerdais une semaine par-ci par-là, uniquement chez des amis. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Les personnes interrogées ont donc tenté d'utiliser leurs ressources en terme de réseaux amicaux pour pallier leurs difficultés familiales.

e. L'arrivée en France peut se doubler d'un événement exceptionnellement rude à vivre

Si l'arrivée en France à été dure à gérer pour les personnes concernées, c'est principalement parce qu'elle a pu se doubler d'événements exceptionnellement rudes à vivre comme un accident ou une rupture.

- **Un accident**

Un accident peut remettre en cause un équilibre fragile dans la vie des personnes interrogées.

> *« J'ai eu un accident grave de la circulation, je suis restée longtemps hospitalisée , c'est toujours long de s'en sortir. J'ai été hospitalisée pendant un an, j'ai mis deux ans à m'en remettre. On ne sort jamais indemne d'un mois de coma. La chirurgie fait des choses très bien, mais soi, on met un temps fou à s'en remettre. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Ce type d'événements imprévus sont en fait les déclencheurs de la chute, alors que la personne en question était déjà dans une situation fragilisée.

- **Une séparation**

De la même façon, une séparation provoque ou accroît la précarité.

> *« Au départ c'était prévu qu'on reste tous les trois, avec elle et le petit. Puis on s'est séparés, un jour j'arrive pour voir le petit, j'ai frappé à sa porte, et la gardienne m'a*

dit qu'ils étaient partis depuis samedi matin. En 97, le jour de la séparation, ça a commencé la galère, encore plus qu'avant. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

En somme l'arrivée en France des personnes interrogées a mis en exergue dans leur vie une zone de précarité qui s'est développée à la première difficulté conséquente.

3. Une rupture « volontaire » vers 18/20 ans qui est le début d'une galère

Le parcours du troisième type de personnes interrogées se caractérise par un départ prématuré de leur cellule familiale. Commence dès lors une instabilité qui ne fera que s'aggraver avec le temps, que ce départ ait été voulu ou provoqué par leur famille.

a. Une rupture pour se « sauvegarder » d'un milieu familial chaotique

La rupture, le départ voulu, sont dus à plusieurs types de raisons. Dans tous les cas, il s'agit de se sauvegarder d'un environnement familial difficile.

- **Fuir la polygamie**

Une des raisons invoquée est de fuir une polygamie qui a été imposée par le milieu familial :

« J'ai quitté l'Algérie car j'ai été mariée à 14 ans, avec un homme de 34, qui avait déjà trois femmes là-bas, et je ne voulais plus partager mon assiette avec quelqu'un d'autre. » (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

La fuite est dans ce cas la seule voie d'issue, même si elle implique une précarité inévitable.

- **Fuir un foyer, substitut du milieu familial**

Parmi les personnes interrogées, certaines ont été retirées de leur famille et placées dans un foyer. C'est cette arrivée en foyer qui leur est insupportable.

« Le juge des enfants m'a mis dans un foyer des enfants. Ma mère avait du mal à me garder. J'avais du mal à apprendre à l'école. C'est à cause de ça que je suis parti sans donner aucune nouvelle. J'avais 17 ans. Je ne voulais pas y aller.» (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Après la fuite du foyer, n'ayant plus aucun recours familial, la galère commence.

- **Fuir la violence familiale**

C'est le cas des enfants battus : ils préfèrent fuir que d'avoir encore à affronter la violence familiale :

« Ma mère me tapait dessus. Moi, je ne voulais pas la taper. Quand j'étais seul avec ma mère, à partir de la sixième, ça a commencé. J'avais 13 ans, là, elle a commencé à me taper dessus, me sortir les pires insultes. "Tu ferais mieux de mourir comme ton père", "J'aurais mieux fait de me casser une patte le jour où je t'ai mis au monde", "J'en ai marre que tu bouffes au crochet de la société", c'est subtil, pour un gosse de 13 ans ! Ce n'était plus possible alors je suis parti de chez moi. À 16 ans, j'ai eu un coude cassé et un épanchement de synovie, un annulaire pété. Ma mère m'a poussé dans le ventre avec une batte de base-ball. Je suis parti à partir du jour où j'ai eu le temps d'esquiver un coup de couteau, de la part de ma maman, un putain de couteau ! » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Face à une violence familiale récurrente, le départ apparaît comme la solution la plus évidente pour se sauvegarder.

- **Mésentente familiale**

Au cours de l'adolescence, les mésententes familiales peuvent s'avérer si importantes que la fugue devient la première solution :

« Le jour de mes 18 ans, j'ai pris ma valise et je suis parti car mon père ramenait toujours des femmes à la maison. Il s'est remarié vite après la mort de maman. Trois mois après sa mort, il avait ramené quelqu'un à la maison. C'était dur pour moi. Ma petite sœur habitait encore à la maison. On est tous partis à 18 ans. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

« Vers 16/17 ans, j'ai commencé à faire des fugues. Il y avait une mésentente très forte avec mes parents. C'était une incompréhension mutuelle. C'est pénible de reparler de tout ça. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Acquérir le plus vite possible sa liberté par tous les moyens est vu comme l'issue de ces situations difficiles.

- **Fuir une famille trop nombreuse et en difficulté matérielle**

Lorsque les personnes interrogées sont issues de familles en réelles difficultés matérielles, et qui plus est trop nombreuses, partir devient la seule façon de se réaliser soi :

« Ma mère est analphabète. Elle a pris la pilule seulement vers la fin. Elle n'a pas assimilé certaines choses. Je suis venue toute seule à Paris, je n'ai pas de famille ici, les autres sont restés dans le Nord. Je suis née à Lille, j'ai 40 ans. J'y ai vécu jusqu'à 21 ans et je suis venue à Paris. J'ai quitté le Nord pour fuir le chômage, le racisme, et ma famille difficile. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Le départ est alors la seule façon de se sauvegarder et de se réaliser soi en dehors de la sphère familiale.

b. Rejet par les parents suite à une déception (délinquance, désertion, par exemple)

Si le départ peut être voulu afin de se sauvegarder de conditions familiales difficiles, il peut au contraire être dû à un rejet par les parents suite à une déception. Ce peut être le cas après une première arrestation pour délinquance ou une désertion par exemple.

- **Le cas de la désertion**

Le service militaire représente à de multiples égards un passage fondamental dans l'âge adulte pour les garçons. Les parents sont donc désemparés face à la désertion de leur fils et finissent par le rejeter :

> *« À 19 ans, je suis parti faire mon service militaire obligatoire. J'étais dans l'armée de terre, en Allemagne. Si ça avait été dans l'armée de l'air je me serais engagé et je n'aurais pas été dans la situation comme je suis. Ça ne me plaisait pas l'armée, les classes. J'ai eu quinze jours de permission et je suis devenu déserteur. La police m'a chopé un soir, trois jours après ils m'ont rechopé et ils ont vu que j'étais déserteur et alors ils m'ont emmené en forteresse. Je ne sais plus combien de temps, quatre, cinq mois, j'entendais souvent dire que c'est différent de la prison civile. Je suis retourné chez mes parents, mon père voulait plus que je sois là, j'étais passé au tribunal militaire, il ne comprenait pas pourquoi j'avais déserté. Je m'entendais plus avec lui. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

La désertion est d'autant plus difficile à vivre pour la famille qu'elle fait basculer le jeune homme dans le champ de la répression pénale, il est jugé et emprisonné comme un délinquant. Après une telle sanction la famille rejette le jeune homme en question.

- **La délinquance est également un motif de rejet par la famille**

Les premières expériences délinquantes sont un motif d'incompréhension et de rejet de la part la famille :

> *« Mon père m'a mis à la porte après la prison, la première fois, à 19 ans. On avait un problème de communication, ça n'allait plus. Mon grand-père est flic. Donc ça a dû jouer sur le caractère de mon père. Mon père ne m'avait pas envoyé d'argent sur place. Il pensait que la prison allait se charger de mon éducation. Et l'armée, ensuite. Il ne voulait plus me voir. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Ce rejet est souvent définitif et irrémédiable. Il a de grandes implications sur la précarité à venir des personnes interrogées.

c. L'analyse que les personnes interrogées font aujourd'hui avec le recul sur ce départ

Après plusieurs années de galère, il intéressant de noter l'analyse que font a posteriori les personnes interrogées sur leur départ prématuré de la cellule familiale, que celui-ci ait été voulu ou non.

- **Dans le cas du départ volontaire**

Il est en effet pertinent de voir quelle analyse les personnes interrogées font sur leur départ volontaire de la cellule familiale. La plupart d'entre eux regrettent un départ si précoce et peu préparé.

> *« J'ai quitté ma famille un peu top tôt. Ça c'est sûr.»* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Au vu des conséquences de ce départ sur leur vie tout entière, les personnes qui sont parties volontairement regrettent l'avoir fait. Ils étaient en effet à ce moment inconscients des implications en terme de précarité.

- **Dans le cas du départ forcé**

Lorsque les personnes interrogées ont subi un rejet de la part de leur famille, elles sont aujourd'hui assez amères en analysant les conséquences de ce rejet et le parcours qu'elles ont dû effectuer depuis :

> *« Cette première fois, quand je suis sorti de prison et que mon père n'a plus voulu me revoir, je pense que j'étais réinsérable, à l'époque. Il me manquait juste une assistante sociale comme celle que j'ai maintenant. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Conscient du chemin parcouru et des rouages qui les ont menés à leurs difficultés présentes, les personnes interrogées regrettent pour la plupart d'entre elles de ne pas avoir pu disposer d'une aide au moment précis où elles en avaient eu besoin.

d. Où vont les personnes interrogées après le départ de leur cellule familiale ?

- **Ceux qui viennent à Paris parce qu'ils se représentent cette ville en terme d'opportunités**

Au moment du départ, certains se réfugient à Paris car cette ville est d'une part facile d'accès. D'autre part en tant que capitale, elle est vue comme regorgeant d'opportunités :

> *« Je suis venu à Paris car c'était la capitale. Je pensais que j'aurais plus d'opportunités pour mon travail et que c'était une ville cosmopolite.»* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

« Je suis venu à Paris. J'étais dans la rue. Je ne connaissais personne. Je suis parti sur un coup de tête. Je suis venu parce que c'est la capitale, c'est grand, ce n'est pas loin de chez nous. Je voulais travailler, m'en sortir.» (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Le départ peut être ainsi vécu comme une occasion de « s'en sortir ». Les personnes interrogées se dirigent vers Paris car cette ville bénéficie de son aura de capitale.

- **Ceux qui se réfugient auprès des membres de leur famille proche ou de leurs amis**

Certaines personnes interrogées se sont réfugiées après leur départ auprès de leur famille la plus proche

Ainsi le recours à la famille la plus proche semble la solution la plus évidente.

« À 18 ans, je suis allé dans la ville de ma sœur dans la Somme. Je suis resté 5 mois chez elle. J'ai trouvé une petite chambre meublée dans cette ville, j'y suis restée 7 ou 8 ans. J'étais libre, je me débrouillais seul. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

À cet égard la grand-mère joue un rôle important au sein de la famille, on se réfugie en effet souvent indifféremment soit chez sa grand-mère paternelle, soit chez sa grand-mère maternelle. Il semble que la grand-mère incarne au sein de la famille une figure alternative au rejet parental.

« Je suis allé chez ma grand-mère maternelle. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

« Quand j'ai fait une fugue, je suis allé chez ma grand-mère paternelle direct. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Lors d'un départ, les figures familiales auxquelles on fait le plus appel sont les frères et sœurs ainsi que les grands-mères.

D'autres ont préféré avoir recours à leurs amis

Cependant l'autre possibilité après une rupture familiale est de faire appel à son réseau amical :

« Je suis parti voir des potes de ma classe, il devait être six heures du soir à Bagnolet, Radjouanï, Steve, le « Négrot », Luis, mon « calaï », ça veut dire enfoiré en portugais. Et surtout Alain, qui me faisait venir chez lui. C'était pas mirobolant. Il habitait avec sa maman. Je dormais dans la Cité de la Poste, à Bagnolet. Je dormais dans une cage d'escalier, dans un cagibi. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Si les amis ne peuvent pas matériellement offrir un refuge, l'essentiel est de ne pas se sentir isolé. Souvent cette vie, dans la rue, accompagné d'une bande, est vue comme une libération :

« C'était une libération, pour moi la rue à l'époque. Ce n'est plus comme ça, maintenant, mais à l'époque c'était une vraie libération. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

L'autre possibilité est de tenter son va-tout en tentant de chercher hors de la sphère familiale les voies d'une stabilisation. La petite amie devient dès lors un recours pour partir de chez ses parents :

« À 18 ans, je rencontre une jeune fille en boîte, un soir. Je tombe amoureux d'elle. À 18 ans et demi, je fais mon sac et je vais habiter avec elle chez sa mère. Je ne suis pas très bien accueilli par la mère. Mais je m'installe chez elles» (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Avoir recours à la sphère amicale est donc une autre possibilité pour ceux qui ont entamé une coupure radicale d'avec leur cellule familiale.

- **Et enfin ceux qui sans changer de ville, changent complètement de vie**

Parmi les personnes interrogées, certaines décident de demeurer dans la ville dont ils sont originaires mais de changer complètement de vie au sein de celle-ci. Ils coupent les ponts avec leur milieu familial et leur réseau amical :

« Je suis resté dans la ville de mes parents, j'ai trouvé un boulot. J'étais agent de surveillance dans des immeubles, on était deux avec un maître-chien. J'avais trouvé un local dans les immeubles qu'on surveillait, comme on avait la clé, je dormais là-bas le jour. J'ai acheté un sac de couchage à l'armée. Ça a duré deux ans. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

C'est ainsi que commence pour eux la précarité.

e. La galère se mêle avec la délinquance, la drogue, car elles sont des recours à une survie sans formation

Les personnes interrogées sont effet partis de leur famille vers l'âge de 18 ans, et possèdent au maximum le bac. Dans ce contexte la drogue et la délinquance sont des recours à une survie sans formation.

- **La drogue devient une source de revenu indispensable**

Face à la difficulté de s'assumer financièrement, le trafic de drogue devient un moyen indispensable de se procurer des ressources financières :

« J'ai continué à traîner encore trois mois. J'ai enchaîné avec le deal de shit pour le compte d'un autre, pour gagner de la thune. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Le trafic de haschisch permet en effet de fournir des ressources quotidiennes :

> *« J'ai repris le shit. Je me faisais 400 ou 500 francs par jour, tous les jours. On était une bande de jeunes dans une résidence. Je voulais tenir jusqu'à ce que l'appart soit vendu. C'était mon moyen de survivre. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Les premiers trafics sont effectués pour le compte d'un autre et pour satisfaire ses besoins personnels, mais très vite les personnes interrogées se sont rendues dans les pays producteurs afin de réaliser des profits de plus grande envergure :

> *« Mais ensuite, je suis revenu et j'ai déconné, j'avais besoin d'argent. Je suis allé au Maroc chercher du shit, je me suis fait renifler par les chiens, à la frontière entre l'Espagne et la France. Je suis tombé en prison 4 mois à Bayonne. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Dès lors les personnes interrogées sont la cible d'inquisitions policières :

> *« Le logement qu'on avait avec les deux copains, au bout d'un an, on ne pouvait plus payer de loyer, on est parti. On a été viré au bout de dix mois. Il y avait les flics en civil qui étaient venus. Ça tournait bien, chez nous, on était repéré, c'est dire si ça tournait bien. »* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Le trafic de drogue est alors à l'origine d'une précarité qui recommence, doublée de délinquance et d'arrestation puis d'emprisonnement.

♦ **La délinquance et les trafics en tout genre permettent également d'assurer sa survie dans la rue**

La délinquance apparaît tout d'abord comme un mode de vie qui se caractérise par certains cercles de fréquentations :

> *« En France, quand j'étais délinquant, j'ai fréquenté beaucoup de gens, des joueurs de cartes, des arnaqueurs. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Puis ce mode de vie se double de la réalisation de trafics en tout genre afin de ménager sa survie :

> *« Et j'ai continué mon business de bagnoles habituel. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Ces trafics en tout genre peuvent être complémentaires du trafic de drogue :

> *« Après, j'ai fait du business, je faisais des vols, de viande, de saumon, dans des grandes surfaces, que je revendais. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

♦ **Ce mode de vie fondé sur la drogue et la délinquance se solde souvent par la prison**

Souvent inculpées au moment le plus inattendu, les personnes interrogées se sont alors retrouvées emprisonnées :

> *« Ils m'ont donné 18 mois fermes à Fleury-Mérogis. Je me suis réveillé deux jours après, en prison, j'étais en pleine hibernation. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Ce passage en prison a alors deux incidences fondamentales sur la vie des personnes interrogées. D'une part ce séjour carcéral accroît leur précarité. D'autre part l'emprisonnement est en lui-même criminogène.

La prison, un bouleversement des vies qui accroît la précarité

L'emprisonnement engendre des situations extrêmement difficiles à gérer :

> *« Mon mari est incarcéré, il a fréquenté des gens malhonnêtes, il est allé en prison et c'est moi qui ai payé les pots cassés. Deux ans après c'est moi, et là ma vie devient très compliquée, je suis séparée de mon mari et des enfants pendant 22 mois, les filles étaient en pouponnière. »* (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

D'autre part, il met à bas tous les efforts de stabilisation précédemment entrepris :

> *« À ma sortie de prison on m'a convoquée pour me dire "qu'allez vous faire ?", moi je savais que je n'aurais plus mon appartement après 22 mois, donc je préférais qu'ils gardent encore mes enfants, jusqu'à que mon équilibre soit normal. »* (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

Ainsi l'occupation durement acquise d'un appartement est complètement remise en cause par un séjour en prison, ce qui plonge les personnes interrogées dans une précarité encore plus grande.

Un séjour en prison criminogène

Le séjour en prison est par ailleurs criminogène. Il entretient les fréquentations douteuses et rend difficile toute réinsertion sociale :

> *« Quand je suis sortie de prison, pendant 48 heures, j'avais la haine à l'état pur. À la sortie de prison j'ai déconné. Ce n'était pas bon du tout. J'ai repris le shit. J'ai fait de la came. J'avais 19, 20 ans. Ensuite, je suis tombé pour vol avec violence. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Ainsi ce mode vie fondé sur la délinquance et le trafic de drogue s'auto-entretient par l'intermédiaire de la prison. Il se double d'une fragilité à tous niveaux : culturelle,

économique, affective, administrative qui engendre une précarité intrinsèque au parcours professionnel.

f. Une fragilité à tous niveaux : culturelle, économique, affective, administrative qui engendre une précarité intrinsèque au parcours professionnel

Les personnes interrogées ont en effet souffert durant toute leur vie des fragilités induites par le départ précoce de leur cellule familiale. Cette fragilité peut se lire à de multiples niveaux.

- **Sur le plan administratif**

Certaines personnes interrogées sont mises dans la précarité par des difficultés administratives liées à l'obtention de la carte de séjour ou de la nationalité française :

> *« À 18 ans, j'ai demandé la nationalité française. Je suis allée me faire faire une carte d'identité. On m'a dit qu'il fallait une autorisation parentale. Je n'ai pas voulu affronter mon père. J'ai opté pour une carte de résident privilégié. J'ai 10 ans de permis automatiquement renouvelable. Ça m'a pénalisée de ne pas avoir la nationalité française. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Des difficultés administratives ont en effet grandement influé sur le parcours professionnel ainsi que sur une potentielle stabilisation professionnelle :

> *« J'ai été engagée comme assistante du directeur qui avait un projet de création d'un réseau européen de cinémas. Il fallait quelqu'un qui aille dans toutes les salles des capitales européennes pour faire acheter les films que l'entreprise distribuait. Je n'ai pas pu le faire parce que j'avais un passeport vert et qu'il me fallait des visas payant à chaque déplacement à l'étranger. J'ai encore été pénalisée. Je suis partie de cette entreprise parce que le directeur n'avait plus les moyens de me garder. Depuis cette époque 94-95, je fais soit de l'intérim, soit des CDD. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

L'absence de papiers a en effet voué les personnes interrogées à l'absence de reconnaissance ainsi qu'à un parcours professionnel chahuté.

> *« Je n'ai personne ici, je n'ai pas de famille. Je suis née en Algérie, je suis arrivée ici à l'âge de 22 ans. J'en ai 40 aujourd'hui. Je n'avais pas de papiers jusqu'à il y a deux semaines. Je n'ai jamais eu un franc de l'Etat de ma vie, pas de chômage, de RMI, CAF, rien. Je n'avais pas de papiers, je n'ai jamais été inscrite nulle part. À Joinville on me donnait un papier d'aide médicale d'un mois. Je travaillais au noir, toujours dans la cuisine. »* (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

- **Sur le plan culturel, un manque de formation**

Ce manque de formation peut être précisément dû au départ prématuré de chez les parents ou de la situation familiale difficile :

> *« Je suis allé à l'école jusqu'à 16 ans. J'ai eu mon certificat d'études. Jamais j'aurais pensé que je l'aurais. L'instituteur m'a fait travailler et j'ai eu 8/10. Je n'ai pas continué les études. À cette époque là, je n'allais pas beaucoup à l'école à cause de ma mère. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Les personnes interrogées ont pu tenter de combler ce manque par la suite, en prison par exemple :

> *« J'ai passé mon CAP en prison. »* (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

Quoiqu'il en soit, ce manque de formation explique en grande partie la fragilité et l'aspect chaotique de leur parcours professionnel :

> *« J'ai arrêté l'école en cinquième et j'ai décidé de travailler dans la charcuterie et la boucherie mais ça ne me plaisait pas de toucher la viande. J'avais seize, dix-sept ans et j'ai fait ça pendant trois ou quatre ans. Après j'ai travaillé dans la restauration comme serveur, je faisais le service de salle et le contact clientèle dans un restaurant au parc floral de la Source à Orléans. On travaillait surtout à midi, j'ai appris sur place à part que je sais pas parler de langue alors qu'on demande souvent de parler l'anglais, l'allemand. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

Le manque de diplôme est en effet à l'origine de la précarité de l'emploi :

> *« Ma grande sœur travaillait à l'hôpital avec les handicapés. Moi je n'avais pas de diplôme spécialisé. Je lui ai demandé si elle pouvait me faire entrer. J'ai eu un contrat renouvelable tous les 3 mois. Je suis resté 5 ans. J'ai été licencié quand le nouveau directeur est arrivé. On était 15 à partir. On n'a même pas eu de prime. J'habitais toujours dans mon appartement de 3 pièces. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

C'est principalement avec l'âge que le manque de formation se fait cruellement sentir :

> *« Puis ça a commencé à devenir dur. J'avais une trentaine d'années. Le travail était de plus en plus dur à trouver. J'ai fait beaucoup de petits boulots au noir, dans la peinture, le jardinage. J'ai eu un peu d'ASSEDIC à ce moment là. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

En somme la fragilité de la formation est à l'origine de la précarité des parcours professionnels.

- **Sur le plan affectif**

Les personnes interrogées ont été énormément fragilisées sur le plan affectif.

Une fragilité affective qui peut se manifester par la toxicomanie

Au cours des entretiens, on peut en effet se rendre compte que les personnes interrogées ont réfléchi sur leurs faiblesses psychologiques :

> *« Mais à cette époque, j'étais dépressif, je n'avais pas le moral. Je n'étais pas motivé pour aller bosser à 40 francs de l'heure. J'ai suivi une double psychothérapie. Avec un psychologue et un psychiatre. Ils m'ont bourré le crâne. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Ils en sont par la même occasion arrivés à réfléchir sur la toxicomanie induite par leur fragilité :

> *« Au bout de trois ans, fumer des joints toute la journée, ça déconnait un peu. Je me reprenais des claques de désespoir. La dépression était bien passée avec le haschich, puis c'est revenu. J'ai rencontré des amis qui prenaient de l'héroïne et je suis tombée dedans. »* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM).

La toxicomanie fait en effet partie de tout un contexte de fragilité affective :

> *« Je me suis droguée par haine, pas par plaisir.»* (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

Elle engendre de plus par elle-même l'exclusion :

> *« Je ne pouvais plus travailler. Avec l'héroïne, on ne peut plus. »* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Reflet d'une fragilité affective, la toxicomanie engendre à son tour la précarité.

Une séparation d'avec un conjoint au bout d'une courte période de vie commune

Un autre élément reflétant la fragilité affective est la courte durée de vie commune avec le conjoint parent de son enfant :

> *« Au bout de trois mois, on décide d'avoir un enfant. Une petite fille naît, Emilie. Elle a 15 ans aujourd'hui. Au bout de trois ans de vie commune, ça ne marche pas, on se sépare. Je vais alors habiter avec des amis, dans une maison. »* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Après la rupture, l'enfant qui aurait pu être un élément stabilisateur s'avère au contraire une difficulté de plus avec laquelle il faut composer.

Le peu de soutien de la famille

La fragilité affective est également provoquée par le manque de soutien de la famille dans les moments les plus critiques :

> *« Je me suis retrouvé défoncé sans m'en rendre compte. Arrivé là-bas, j'ai commencé à boire. Ma grand-mère a eu peur, elle a appelé ma mère. Je n'avais pas de nouvelles d'elle. Elle m'avait envoyé une lettre en prison. Quand elle est arrivée, elles ont eu peur, elles m'ont dit de partir. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

L'éloignement volontaire de la famille influe grandement sur une certaine fragilité affective.

g. La suite de la trajectoire montre une « reproduction » des mauvaises relations familiales de l'enfance

Il y en effet une grande part de reproduction dans le comportement adulte des personnes interrogées dans cette catégories. La violence, l'adultère, ou la séparation par exemple appartiennent à des trajectoires familiales déjà marquées.

- **La violence appartient à une histoire familiale**

La violence est parmi les personnes interrogées une forme de reproduction de leurs lourds parcours familiaux.

La violence conjugale

La violence des parents est déterminante dans la violence conjugale. Cette violence est déterminante dans la mesure où elle engendre souvent une séparation lourde de précarité. Par exemple de mère violente, cette personne interrogée en est venue à battre sa femme :

> *« Elle s'est prise une baffe. Par un mauvais geste, elle se l'est prise dans le nez. Donc elle a pissé le sang. Ma fille a vu du sang. Je me suis senti mal. Ça m'a fait peur, ce que j'ai fait. Elle est partie direct à l'hôpital, qui est à cinq minutes de la maison. Elle est allée aux urgences. J'ai eu droit à 72 heures de garde à vue au commissariat de Montreuil. J'ai été déféré au tribunal de Bobigny, à la correctionnelle. J'ai été accusé de « coups et blessures ».* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

La violence engendre arrestation et emprisonnement, et donc une précarité encore accrue.

La violence dans les relations sociales

De la même façon la violence dans les relations sociales remet complètement en cause la réinsertion lorsqu'elle a été enclenchée. On peut prendre l'exemple de cette personne interrogée qui en pleine phase de réinsertion se bat et interrompt ainsi un stage de formation :

> *« J'ai arrêté le stage d'informatique au milieu, je me suis battu avec un stagiaire. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Les personnes dans cette catégorie sont par de multiples égards pris dans un cycle infernal de reproduction de comportements socialement destructeurs.

- **Les tentatives de suicide**

Cette autodestruction s'exprime également dans le suicide :

> *« J'ai eu un manque d'épanouissement que je ressens encore aujourd'hui. C'est avoir l'impression d'avoir 4 ou 5 métros de retard. J'ai peur de la solitude. J'ai peur de mourir. La preuve, pour ma pomme, deux tentatives de suicide. Aux cachetons et au couteau. J'ai des cicatrices sur les bras. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

La tentative de suicide peut être le résultat d'un acte violent :

> *« Je suis remonté dans la cité. Sidonie n'était plus à la maison, je suis allée chez des amis. J'ai frappé, mais ils ne voulaient pas ouvrir. Sidonie était là. Je ne savais plus quoi faire. Alors je me suis coupé les veines 13 fois devant leur palier. Je suis redescendu et je me suis étalé par terre. Ce sont les pompiers qui sont venus. Je me suis réveillé à l'hôpital. Avec des fils. »*(Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

La tentative de suicide peut également se faire plus lentement suite à une addiction aux antidépresseurs jusqu'à l'overdose :

> *« J'ai pris des cachets jusqu'en 98, et un jour je me suis rendu compte pourquoi je fais tout ça, j'ai quitté l'appartement, j'étais chez des amis, j'étais mal physiquement et moralement. J'ai voulu me suicider, je n'avais plus d'enfants, plus de mari, plus de maison, tout ce que j'avais construit était parti en l'air, alors j'ai pris plein de cachets et je me suis réveillée en réanimation 5 jours après. »* (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

h. Quel est déclic, le moment qui fait que l'on décide de sortir de la galère ?

Au vu des parcours difficiles des personnes interrogées rentrant dans cette catégorie, il semble que la galère ne soit pas un moment ponctuel de leur vie mais au contraire la continuation d'une situation qui était difficile dès le départ. L'événement déclencheur qui pousse à sortir de la galère n'en est donc que plus important. Pour la plupart d'entre eux il s'agit du moment où ils sont arrivés à un point de non-retour, où il n'est plus possible de vivre de la délinquance ou de la drogue par exemple. Pour l'exemple qui suit, la police a joué un rôle déclencheur :

> *« Et puis, il y a eu Vigipirate. Ça a tout arrêté net. J'étais en sevrage dans un hôtel à Pigalle. Il y avait deux flics, qui ne m'ont pas lâché. J'étais sous surveillance, ils me suivaient. Ils devaient croire que j'étais toxicomane. Ça attire les dealers. Pendant deux*

mois, à cause d'eux, je n'ai pu rien faire, pas de business, pas de vol. Après, je me suis décidé à faire un bilan professionnel. Je suis allé au CPCV, le centre protestant communauté et vie. J'ai eu leur nom par le service de justice, qui ressemble au comité de probation, le SRAIOSP, le service régional d'assistance, d'information, d'orientation des sortants de prison. Je n'avais plus de ressources. Ils m'ont monté le dossier RMI en trois semaines. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

C'est uniquement une situation de non-retour qui engendre la volonté de sortir d'une précarité de plus en plus douloureuse.

4. Les routards : un changement de vie, un nomadisme

La dernière catégorie de personnes rencontrées peut être qualifiée par le terme générique de « routards ». Elles ont en effet effectué le choix volontaire de changer de vie à un moment donné de leur parcours. Le nomadisme est un choix de départ. Cependant ce mode de vie est devenu au fil du temps de plus en plus contraignant. Il s'est transformé peu à peu en une véritable galère. Les ressources financières ou sociales se sont progressivement amenuisées. L'élément qui unit ces différents parcours est un départ volontaire pour une nouvelle vie.

a. Un départ volontaire, pour une nouvelle vie

♦ **Ce départ peut être facilité par un contexte familial particulier**

La décision de partir pour une nouvelle vie peut être favorisée par un contexte familial particulier :

« J'ai choisi la rue volontairement. Mes parents sont décédés, ils ont travaillé pas mal d'années. Mon père est mort en 1972 et cinq ans après mon neveu qui avait cinq ans de moins que moi est mort, ma mère est décédée trois mois après. J'ai continué à travailler un petit peu, je me demandais pourquoi je travaillais, j'étais tout seul chez moi, il n'y avait plus personne. J'ai pris tout mon argent et je suis venu à Paris, c'était le premier mai 1978. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Le contexte peut accélérer une décision qui mûrissait déjà.

♦ **Mais la décision de partir n'est pas forcément liée à une rupture formelle de la famille :**

La décision de partir peut en effet se faire d'elle-même par désir de voyage et d'évasion, pour adopter un mode de vie alternatif :

« J'ai commencé à bouger quand j'avais dix-huit ans, à cause du climat. Il y a deux cent quatre-vingts jours de pluie par an en Belgique ou alors c'est du crachin. Je suis parti pour sillonner l'Europe. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Il n'est alors pas question d'exclusion, mais plutôt d'un choix de vie.

b. Cette envie de bouger est d'abord vécue comme une liberté, un choix de vie

Le voyage est en effet très présent dans les raisons qui ont poussé les personnes interrogées à adopter une vie nomade :

> *« Je suis parti vivre en Espagne pendant un an, aux Pays-Bas pendant six mois, aux Canaries pendant six mois et puis à Barcelone, à Londres pendant un an. Et j'ai passé un an en Allemagne pour faire mon service militaire. J'avais un peu la bougeotte. Ça a duré de dix-huit à vingt-deux ans. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Le voyage est véritablement conçu comme un mode de vie au cours duquel on peut travailler ou trouver par d'autres moyens les ressources permettant de vivre :

> *« J'ai appris à parler anglais. J'ai voyagé. J'ai fait le business sur le shit, pour le fun et par bravade. Je suis allé à Amsterdam et en Espagne. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Les personnes interrogées ne se conçoivent alors pas du tout comme étant en situation de précarité ou d'exclusion.

c. Le choix revendiqué du nomadisme

Par ailleurs, ce choix du nomadisme est complètement revendiqué :

> *« J'allais beaucoup dans les auberges de jeunesse à Paris. J'aimais bien l'ambiance. C'est mieux que les hôtels. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

En ne fréquentant pas les hôtels mais les auberges de jeunesse, ce type de personnes interrogées se posent dans la posture du voyageur et non de l'exclu.

d. La possession de ressource par le travail ou par d'autres moyens est fondamentale pour assurer ce choix de vie

- **La première source de revenu est le travail**

Les métiers pratiqués par ce type de personnes interrogées sont extrêmement divers.

> *« J'ai fait de tout pour vivre, j'ai été barman, j'ai débarrassé des parasols sur les plages. Le premier truc à faire qui permettait de gagner de l'argent, je sautais dessus. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Il semble cependant que le métier de barman soit particulièrement prisé car particulièrement adapté à ce choix de vie.

« Je connaissais Paris par le travail, j'étais dessinateur industriel de 1971 à 1973. Après, j'étais guichetier à la gare de Lyon de 1974 à 1976, j'ai arrêté la SNCF. J'ai fait barman, c'est ce qui me convenait le mieux. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Il semble donc que trouver un emploi n'a pas posé particulièrement de problèmes du moins dans les premiers temps. Il semble que l'objectif des personnes interrogées était principalement de trouver un emploi avec le minimum de contraintes possibles.

♦ **La source de revenus peut être autre que celle du travail.**

Une grosse arrivée d'argent par un héritage par exemple peut tout à fait offrir les moyens de mener une vie nomade pendant quelques années :

« On a vendu l'appartement 400 000 francs. On était pressé de vendre, quitte à baisser le prix. On a fait moitié, moitié, avec ma sœur. J'ai mis deux ans pour tout dépenser. J'avais de l'argent. Je faisais le beau. J'étais royal. J'invitais les gens à aller au restaurant. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

En somme c'est la possession de ressources, que ce soit par le travail ou d'une autre façon, qui maintient les personnes interrogées dans leur choix de vie.

e. Le choix de vie devient un calvaire par l'épuisement progressif des ressources ou le manque de travail

Par l'amenuisement des ressources on assiste à un passage du nomadisme à l'errance. D'un choix, les personnes interrogées se confrontent par la suite à la contrainte d'une nouvelle vie.

♦ **Le manque de ressources peut pousser au trafic de drogue**

Poussé par la contrainte de trouver des ressources, les personnes interrogées peuvent se tourner vers le trafic de drogue :

« Quand l'argent a baissé, j'ai refait le business entre l'Espagne et la France. Je voulais plutôt faire de l'importation et je ne voulais plus faire de la vente dans la rue, ça ne me plaisait plus. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Le choix de vie devient dès lors de plus en plus contraignant.

♦ **Le manque de ressources fixes peut pousser en effet à faire la manche, et l'option de vie devient de moins en moins choisie :**

« Quand je travaillais à la gare de Lyon j'en avais vu quelques-uns faire la manche à la gare. Faire la manche j'y ai bien pensé mais je n'ai pas osé. Le peu d'argent que j'avais a vite été mangé et je m'y suis mis. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Une fois le cap de la manche passé, il est difficile de se targuer d'un choix de vie.

- **De routard on devient SDF à proprement parler**

Une fois fragilisé par l'absence de ressources, le cercle de la précarité commence.

> *« À partir de là c'était fini. Je suis resté SDF pendant dix-huit ans Je n'ai pas été tous les jours à la rue. Des jours j'étais un peu abrité. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

La vie nomade choisie laisse place à la galère.

B. LA VIE QUOTIDIENNE PENDANT LA GALERE

Après avoir étudié les différents types de trajectoires des personnes devenues sans-abri, ainsi que les différents processus de « descente », nous analysons **à présent ce qu'est, au quotidien, la vie de ces personnes**. La question des ressources financières est au centre de leur mode de vie. Quelles sont ces ressources et comment les personnes rencontrées les gèrent-elles ? Comment les personnes assurent-elles la satisfaction de leurs besoins vitaux, qui ne sont pas nécessairement les besoins premiers, lorsque cette satisfaction constitue un coût en argent ?

Financière, corporelle, matérielle, relationnelle ou administrative : la vie quotidienne est multidimensionnelle.

1. Les stratégies de mobilisation des ressources financières

Nous étudions ici un des principaux paramètres de la vie des SDF, dans la mesure où les ressources financières conditionnent pour beaucoup la situation des personnes rencontrées. C'est bien, le plus souvent, le manque de moyens financiers qui conduit les personnes à devenir sans-abri, ce qui détermine leurs modes de consommations.

a. Les différents types de ressources

Il apparaît que les personnes sans abri peuvent recourir à différents types de ressources, des plus légales aux plus illicites, par le biais des démarches les plus « aidées » aux plus « autonomes ». Il faut noter également que ces différentes ressources peuvent être mobilisées à des étapes différentes de la trajectoire des individus, de même qu'elles peuvent être cumulées.

- **Les aides administratives**

Un premier type de ressource mobilisable, et majoritairement mobilisé, par les individus en situation de précarité relève des prestations mises en place par l'état, dans le cadre d'une politique traditionnellement tournée vers un système de protection social fort depuis la seconde guerre mondiale, et, consécutivement à la crise économique du milieu des années 70 et aux transformations du travail, dans le cadre de la lutte contre la précarité.

Ces prestations sont alors plus ou moins spécifiques à notre population. Il s'agit souvent du Revenu Minimum d'Insertion, mais les interviewés peuvent également bénéficier d'allocations plus transversales à l'ensemble des individus, comme les droits de chômage ou la retraite, ou encore des allocations spécifiques à d'autres populations, comme l'allocation aux handicapés.

Le RMI

Le RMI créé par la loi de 1988 a pour triple objectif de garantir un revenu mensuel minimum, de permettre l'accès à l'aide médicale gratuite grâce à la Carte Paris Santé (aujourd'hui CMU) et de permettre ainsi une inscription à la Sécurité Sociale ; enfin de donner accès à certains dispositifs d'aide à l'insertion. Ce sont l'État et la ville (en l'occurrence la mairie de Paris) qui financent ce dispositif.

Le RMI est sous-tendu par le principe que tout individu a droit à un seuil minimal de ressources pour vivre. Le dispositif renvoie aux principes de la constitution de 1948, selon lesquels tout citoyen qui se trouve hors d'état de subvenir à ses besoins doit recevoir de la collectivité des moyens convenables d'existence. Le bénéficiaire souscrit également à des devoirs : s'engager dans un projet d'insertion. Sont alors compris comme indicateurs d'insertion la formation, l'accès à l'emploi, le logement, la santé ou la vie sociale. Tout bénéficiaire doit remplir tous les trois mois une déclaration trimestrielle de ressources afin de justifier le prolongement du versement de l'allocation.

L'attribution du RMI est fonction de la situation personnelle, professionnelle, de l'âge et du niveau de ressource des individus[1]. Nous noterons ici que pour bénéficier de l'allocation, il faut être âgé d'au moins 25 ans, à moins d'une responsabilité familiale, et que le montant de l'allocation est augmenté pour les personnes sans domicile fixe. Le RMI dont dispose la population étudiée ici s'élève à 2 502,30F par mois.

Le RMI comme ressource du sans-abri est caractéristique pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, c'est une prestation dont bénéficie une grande majorité des sans-abri, et elle constitue souvent le plus petit dénominateur commun de cette population par ailleurs multiforme. Pour autant, toutes les personnes en galère n'y ont pas accès, en tout cas pas selon les mêmes modalités. Une partie de la population n'ayant pas accès au RMI est constituée par les étrangers vivant en France, clandestins ou avec carte de séjour, mais qui ne justifient pas de la nationalité française. Nous avons rencontré plusieurs personnes dans cette situation, hommes et femmes, ressortissants algériens ou marocains, clandestins ou non, qui n'ont pas accès à cette ressource, et ce sans avoir nécessairement d'alternative. Nous reviendrons sur ce point.

Une seconde caractéristique de la ressource RMI est qu'elle peut être mobilisée par le sans-abri à différentes étapes de sa trajectoire. Il apparaît ainsi que des individus dont la trajectoire est depuis longtemps marquée par la précarité, peuvent ne recourir au RMI que de façon tardive, au regard des années de galère. Un exemple de trajectoire est celui de cet homme,

[1] R.Castel et J.-F. Laé (1992), rappellent les résultats d'une analyse statistique réalisée par la Délégation interministérielle au RMI (*décembre 1989, Le RMI, un an après*), de laquelle se dégage un profil assez net du bénéficiaire du RMI : « non qualifié, la trentaine, célibataire (dont les femmes sont une fois sur deux en charge d'enfant), inactif. Il s'agit bien massivement, de cette frange de la population qui cumule tous les handicaps – sociaux, culturels, économiques – et qui se retrouve à la fois hors travail et isolée socialement. » P.17

routard depuis 1978, dormant dehors et allant de ville en ville pour finalement s'établir à Paris au début des années 90. Il fait des démarches pour obtenir le RMI en 1995, soit quinze ans après le début de son errance, et 7 ans après l'instauration du dispositif. La mobilité de cet homme explique le décalage entre la possibilité de percevoir le RMI et le moment où il y recourt effectivement. Un autre homme interviewé, sans-abri depuis 1995, n'obtient le RMI qu'en 1999. Il avait effectué une première demande en 1998, c'est-à-dire deux ans après le début de sa galère. Mais celle-ci avait été refusée car ses ressources issues de la manche étaient considérées comme un revenu.

À l'inverse, d'autres personnes sans abri semblent recourir de façon plus immédiate au dispositif, généralement dans les semaines ou les mois qui suivent la « chute ». Une femme, qui n'a pas connu la rue mais qui s'est retrouvée un jour sans aucune ressource financière, a rencontré une assistante sociale dans la semaine suivant ses premières difficultés. Celle-ci lui a établit tout de suite son dossier de demande de RMI.

À cet égard, les différents moments du recours au dispositif dépendent pour beaucoup du niveau d'information des individus sur ledit dispositif. En effet, outre des facteurs tels que la mobilité, ou les ressources parallèles, **le manque d'information explique que des personnes sans abri n'accèdent que tardivement au RMI**. **Tous les individus ne disposent pas du même niveau de connaissance et d'information sur les prestations sociales.**

Une première catégorie de personnes sans abri se caractérise par un certain degré d'autonomie, ou en tout cas de prise en charge, face aux démarches auprès des administrations :

> *« Je n'ai que le RMI. Je l'ai eu en 1998, je crois. J'ai fait des démarches. Il fallait remplir des papiers. Et il faut attendre environ trois mois avant d'être payé. J'étais chez mes parents à cette époque. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Cette autonomie se traduit par une connaissance des démarches à effectuer, en même temps qu'une connaissance de ses droits. Une personne informée sur ses droits et sur les règles est alors en mesure de réclamer ou de négocier ses prestations. Ceci la place d'emblée dans une posture de prise en charge et non de dépendance, même si elle reste évidemment tributaire du fonctionnement de l'administration. La nuance n'est pas tant en terme de résultats qu'en terme de jeu d'acteur :

> *« Je suis allé à la CAF. J'y suis allé souvent. J'ai demandé : "J'ai des factures d'hôtels, est-ce que vous pouvez m'augmenter le RMI ?". J'avais 2 200 francs de RMI, ce n'est pas normal, je devrais avoir 2 800 francs, quand on est sans-abri. C'est au guichet de la CAF qu'ils m'ont dit ça, ils ne savaient pas pourquoi. »* (Homme, 31 ans, séparé 1 fille, bac)

Cette capacité des acteurs est liée à la durée pendant laquelle ils ont fréquenté ces administrations ainsi qu'à la routinisation des démarches qui en découle.

Le moment de la demande de RMI prend place dans un contexte plus ou moins de crise selon les trajectoires personnelles. Pour certains, la demande de RMI correspond au moment fort de la chute, du creux de la trajectoire, et constitue alors un premier secours en même temps que la confirmation d'une situation précaire. D'autres personnes font par contre la démarche de demander le RMI en amont, c'est-à-dire avant un état de dégradation trop grave de la situation, pour prévenir, ou pour profiter du droit que leur confère leur situation.

Un critère distinctif de ces deux types de situations pourrait être le **circuit qui conduit à la constitution du dossier** de demande de RMI. Nous faisons l'hypothèse que la prise en charge directe de la demande par un travailleur social est caractéristique d'une situation de crise :

> *« Je me suis retrouvé sans droits, je n'avais plus rien. J'ai sombré, carrément. On m'a dit d'aller voir une assistante sociale dans le XXe arrondissement, il y a un an et demi. Elle m'a fait une demande de RMI. Je ne savais pas que j'y avais droit. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Une autre voie d'accès au RMI peut être celle de l'information par réseau personnel, et de prise en charge autonome pour la constitution du dossier. C'est-à-dire que la personne accède à la connaissance du RMI par des pairs, et ne passe pas nécessairement par l'intermédiaire du travailleur social, puisque ayant les données en main, il s'adresse directement à l'administration concernée :

> *« Je n'avais pas le RMI au début, je ne sais pas comment on a fait pour l'avoir. Une personne m'a dit d'aller m'inscrire, je n'avais pas d'espoir mais on me l'a donné au bout d'un mois. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

Une autre **source d'information** peut être des organismes tels que les ASSEDIC, qui, connaissant la situation de ses bénéficiaires, peuvent leur rappeler leurs possibilités :

> *« J'ai le RMI depuis mon inscription en BTS, en novembre 1997. Ce sont des amis qui m'ont dit que j'y avais droit, et j'ai reçu une lettre des ASSEDIC pour me dire aussi d'aller chercher mon RMI. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Dans l'accès au RMI il y a un degré variable de prise en charge, entre assistance et autonomie. L'écart est en effet large entre les différents individus, en terme de connaissance de la loi et des droits qui en découlent. Les marges de manœuvre diffèrent en conséquence. Certains sont alors plus aptes à appréhender et articuler les différents paramètres de l'enjeu. Aussi certains chercheront-ils à « jouer » avec les travailleurs sociaux pour profiter du

maximum de revenus, alors même que d'autres ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier du dispositif :

> *« Ma femme a le RMI depuis trois, quatre ans, peut-être cinq. C'était avant que je sois salarié à Macadam. J'ai touché un an au black, on a eu le RMI couple pendant un an et demi. La somme n'est pas égale à deux RMI, pour un couple avec un enfant, c'est trois mille sept cents francs. L'assistante sociale nous a considérés comme couple parce qu'on vivait dans le même endroit. Si une femme est seule avec un enfant à charge, c'est deux mille neuf cents francs et moi je pouvais toucher deux mille deux cents francs. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Outre le degré de connaissance des démarches à suivre et des droits, un autre paramètre de l'accès au RMI est celui de l'éventuelle complexité administrative, indépendante des rouages mobilisables par l'individu. À cet égard, plusieurs témoignages vont dans le sens d'une surprise positive concernant le délai d'accès au RMI, celui-ci variant entre un et six mois, alors que les demandeurs s'attendaient d'emblée à des délais et des démarches beaucoup plus longues.

La part du RMI dans les ressources globales des personnes sans abri ou en situation précaire est variable. Le RMI constitue pour certaines personnes l'unique ressource financière, à l'exclusion d'autres types d'allocations ou de ressources légales ou non :

> *« À part la CAF, je n'ai pas d'autres aides, je ne suis allé nulle part ailleurs. »* (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

> *« J'ai eu le RMI en 1994. J'ai été licencié de mon travail de chauffeur en 1990. J'ai été au chômage pendant un an et demi. J'ai retrouvé du boulot pendant six mois. J'ai été à nouveau au chômage. Et après, plus rien. Donc j'ai eu le RMI. En fait, depuis 1990, je ne travaille plus. J'ai eu 10 ans d'incapacité à travailler. »* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Pour d'autres personnes, le RMI peut se conjuguer ou bien s'intercaler avec d'autres types de ressources.

Les allocations chômage

Un second type de ressource d'origine « administrative » sont les allocations chômage, qui ne concernent toutefois pas exactement la population des personnes sans abri. En effet, le moment des allocations chômage signifie que la période de travail n'est encore pas trop lointaine, et que l'individu n'est pas nécessairement à la rue, et qu'il ne s'est pas encore désaffilié. Nous avons vu en effet dans les trajectoires de descente que la fin de droits pour les individus constituait souvent un moment clé de la chute dans la mesure où les allocations chômage ont constitué pour l'individu la seule ressource financière, permettant encore de maintenir un logement stable. Mais il apparaît également que, dans des situations d'emploi

précaire, des personnes connaissent des périodes où ils « touchent les ASSEDIC », en alternance avec des périodes de RMI. Les individus jonglent entre travail et chômage, et ce processus entraîne à la longue une précarisation bien installée.

Pour une personne rencontrée, dans une situation de galère mais pas sans domicile, les allocations chômage, cumulées sur plusieurs mois pendant qu'elle travaillait à l'étranger, ont pu constituer une aide pour repartir :

> *« Je suis partie au Canada, plus ou moins dans l'illégalité puisque j'avais mes droits ouverts aux ASSEDIC, et là-bas je travaillais au black alors que je devais chercher du travail ici. On m'avait indiqué une région où aller pour trouver du travail facilement. J'y suis restée cinq mois, et suis revenue en décembre. Quand je suis rentrée, j'avais cinq mois de droits. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

La retraite

Parmi les différentes sources de revenus possibles pour les personnes sans abri, l'allocation retraite peut constituer une ressource qui est attendue par nombre d'entre eux ayant connu une période d'emploi avant de se retrouver au chômage, et qui aujourd'hui sont proches de l'âge de la retraite. Plusieurs personnes rencontrées, âgées de 50 à 60 ans, comptent percevoir bientôt la retraite, qui constituera alors leur source de revenus, si modeste soit-elle. À un âge intermédiaire au regard de la trajectoire professionnelle, il leur est devenu presque impossible, en tout cas improbable, de retrouver du travail :

> *« J'aurai 57 ans dans trois mois. Dans trois ans, j'aurai ma retraite. Je ne peux pas retrouver un boulot, à mon âge. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Les autres allocations

Pour faire le lien avec le moment de la retraite, des allocations connexes peuvent être allouées. Il ne s'agit alors pas nécessairement de prestations spécifiques à la situation de sans-abri. Cela peut être par exemple l'allocation pour handicapés (COTOREP), ou la pension d'invalidité. Ainsi, le médecin d'une personne rencontrée a effectué une demande de pension d'invalidité, qui certes correspond à un réel handicap, mais qui avait surtout pour finalité d'aider financièrement la personne en attendant la retraite. Il est intéressant de noter ici que les sans-abri peuvent être assistés par d'autres interlocuteurs « publics » que les administrations ou les associations :

> *« Mon médecin vient de demander l'invalidité pour moi. Sinon, si ça ne marche pas, dans trois ans j'aurais ma retraite. Je ne peux pas retrouver de boulot à mon âge. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Le jeu des cumuls

Nous avons listé les différentes sources de revenus existantes, qui sont plus ou moins facilement mobilisées par les personnes sans abri. Ces ressources ne s'excluent pas et peuvent parfois être attribuées conjointement. Nous pouvons alors repérer des stratégies développées par les bénéficiaires qui ont pour but de cumuler le maximum de prestations possibles :

> *« La retraite ça fait 18 mois que je cours après 1 300 francs par mois, ça va être mis en place au premier trimestre 2 000. On vous demande cinquante-six fois les mêmes papiers. Je vais toucher un petit morceau de RMI, j'ai reçu un papier qui dit que c'est pas cumulable. Je vais écrire à la Ville de Paris parce qu'à partir de 60 ans, si on a vécu dans le même arrondissement, on peut toucher l'allocation de la Ville de Paris. Si je demande l'allocation de Paris, j'aurai 4100 francs.»* (Homme, 77 ans, divorcée 2 enfants, niveau seconde)

Il faut noter que ces stratégies de cumul des prestations sont facilitées par une bonne connaissance des ressources disponibles et des droits de chacun, pour être en mesure de demander ou réclamer un « dû ». Apparaît ici l'importance des sources d'informations, sur lesquelles nous reviendrons plus bas.

Dans le cadre de ce jeu de cumul des prestations, il est intéressant de noter les perceptions des différents dispositifs par leur bénéficiaire. Un interviewé fait ainsi la différence entre la retraite et le RMI, c'est-à-dire ce pour quoi on a cotisé, et qui est un dû, de ce qui est un droit :

> *« Le RMI je l'ai depuis 1990-1991, vous touchez 2 500 francs. Dès que vous êtes logé vous avez trois cents francs en moins, je ne sais pas pourquoi. Après vous avez l'APL. Quand vous touchez cinq cents francs pour la retraite, c'est ça en moins sur le RMI. Vous avez toujours 2300 francs même si vous avez cotisé, alors que c'est pas de l'argent qu'on vous donne, c'est de l'argent que vous avez cotisé. Ça devrait être fait autrement, moi je suis toujours au même niveau de ressources. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

- **Les dons des organisations**

Un autre type de ressources, externe, et cette fois plus directement lié à la situation de précarité, est d'origine administrative ou associative. Ce sont des dons ponctuels d'un montant variable (ils n'excèdent généralement pas 400 francs d'un coup) qui ont une fonction d'aide d'urgence. Ces dons sont « réglementés » par la structure qui les délivre (en terme de montant fixé ou de régularité), contrairement aux dons personnels que nous verrons plus tard.

Entre autres fonctions, les centres d'action sociale (en l'occurrence ceux de la Ville de Paris) peuvent donner, ponctuellement, de l'argent en espèces à des personnes considérées en situation d'urgence, c'est-à-dire qui n'ont pas intégré par exemple de foyer pour une durée stable. Il s'agit souvent de montants de 400 Francs, par ailleurs couplés avec des bons d'alimentation ou des titres de transports :

« L'assistante sociale m'a envoyé au foyer de Baudricourt. Elle m'a donné une carte pour manger le midi et le soir. Elle m'a donné aussi un peu d'argent. Elle m'a remonté le moral. Elle comprenait bien les gens. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Les associations et les œuvres caritatives peuvent aussi délivrer ce type d'aide directe. Il est apparu toutefois que ce type de structure ne pratiquait pas fréquemment le don en argent :

« Parmi mes ressources, il n'y a pas que les magouilles avec les mairies. Et il y a aussi les œuvres caritatives. Ils donnent de l'argent, des espèces. Par exemple, un monsieur va me donner 200 francs, ce soir, à une permanence sociale. » (Homme, 57 ans, divorce 2 enfants, bac+2)

Nous verrons par la suite comment sont mobilisés tour à tour, régulièrement ou occasionnellement ce type de ressource par don, d'origine administrative ou caritative.

- **Des ressources issues du travail, déclaré ou non**

Un troisième type de ressources est lié à tout ce qui relève du travail, que celui-ci soit déclaré ou non. Nous entendons donc toute activité travaillée pour le compte d'un tiers et rémunérée en conséquence, mais pas nécessairement salariée.

Le travail déclaré

Au sein des activités rémunérées et déclarées, nous allons distinguer différents statuts. Mais, s'il existe une progression depuis le stage jusqu'au CDD (dans des entreprises privées ou par le biais d'agences d'intérim, d'entreprises d'insertion ou d'associations intermédiaires) en passant par le CES, tous ces statuts relèvent globalement de la sphère précarisée du monde du travail.

- Les CDD

Dans le cas d'une situation de « galère légère », d'une femme RMiste mais qui n'a jamais été à la rue et qui a cumulé petits boulots et études, des vacations peuvent constituer une ressource suffisante pour vivre « normalement » et supporter un loyer, en complémentarité de la CAF :

« L'amie qui m'hébergeait il y a quatre ans travaillait dans les enquêtes, donc j'ai fait ça comme vacataire, c'était pour les lessives, etc. J'ai craqué au bout de deux ans. » (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Même dans des situations plus précaires, comme lorsque les personnes résident dans des centres sociaux, elles peuvent avoir accès plus ou moins facilement en fonction de leur capital socioculturel et du temps passé sans logement à des CDD. Une femme d'une cinquantaine d'année, justifiant d'un BTS d'action commerciale, a ainsi trouvé un travail dans une entreprise de télémarketing qui embauche avec des contrats à la journée par le biais de CDD cumulés :

« Au début j'ai eu le RMI, pas très longtemps car j'ai retravaillé, un truc facile c'est le télémarketing, c'est un peu saoulant, mais j'ai fait trois heures par jour pendant trois semaines le soir. Puis j'ai trouvé une autre boite de télémarketing qui m'a plus plu, de télévente, mais maintenant j'en ai soupé aussi. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

La femme en question justifie d'une adresse, d'un « bagage », et d'une apparence « normale », c'est-à-dire que la galère ne l'a pas encore marquée physiquement (du point de vu corporel ou vestimentaire). Dès lors, elle entre dans le jeu de compétition sur le marché du travail classique, en l'occurrence par l'intermédiaire d'une petite annonce. Sa situation n'est pas connue sur son lieu de travail.

Outre les petites annonces, les personnes en difficulté peuvent trouver un travail par le biais de connaissances, issues de leur réseau initial, lorsque celui-ci n'est pas encore complètement anéanti, ou bien du réseau relationnel qu'ils ont constitué pendant leur période de galère :

« J'ai eu une chance. Je connaissais les gens du café tabac. La dame du café m'a parlé d'un client qui tenait un hôtel dans le IIIe arrondissement et qui cherchait quelqu'un pour faire le ménage. J'ai travaillé pendant 1 mois à l'essai et j'ai été embauché en CDD, renouvelable tous les 3 mois. C'était un hôtel 2 étoiles. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Ce mode d'accès au travail par bouche à oreille est similaire au mode d'accès au travail sur le marché du travail classique, où le réseau constitue une modalité importante dans l'obtention d'emploi.

- Les missions d'intérim

Une autre voie d'accès au travail est celle des agences d'intérim, qui ont l'avantage de proposer rapidement des missions, même si elles sont le plus souvent de courte durée. Ces missions ne requièrent pas nécessairement un niveau de diplôme élevé. Outre la qualification, le recrutement se fait essentiellement sur la compétence et la disponibilité des postulants. Beaucoup de tâches manuelles sont ainsi proposées. Pour autant, parmi les personnes rencontrées, il semble que ce soient les individus possédant un niveau de qualification relativement élevé qui recourent à ce mode d'accès au travail. On peut citer l'exemple d'une femme d'une quarantaine d'année possédant un diplôme de niveau Bac +2 en communication et qui a été gérante de son entreprise avant de faire faillite. Ou bien celui d'un homme algérien de 34 ans qui a suivi des études secondaires dans son pays, où il avait exercé la profession de producteur audiovisuel.

Postuler pour des missions d'intérim nécessite tout de même de pouvoir présenter un curriculum vitae, ce qui suppose que la personne sans abri ait les moyens socioculturels

mais aussi matériels de pouvoir le fournir. Il faut d'une part les moyens informatiques de le créer, d'autre part les moyens « matériels » de justifier une domiciliation par exemple. L'accès à l'emploi par les agences d'intérim suppose donc un croisement entre un niveau de qualification ou en tout cas de compétences sociales minimales, et une étape de la trajectoire où l'individu a les moyens de se constituer matériellement un CV, c'est-à-dire qu'il est en contact avec des associations d'aide à l'emploi, ou bien inscrit à l'ANPE, ou bien qu'il peut jouir de réseaux personnels. En somme, la personne sans abri qui postule dans les agences d'intérim n'est pas encore, ou n'est plus, complètement désaffiliée :

> *« Dans la journée, j'allais dans les boîtes d'intérim. Je passais mes journées dehors pour aller dans ces boîtes. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Pour autant, la médiation par l'intérim ne garantie pas l'accès au travail. Si plusieurs personnes ont trouvé des missions plus ou moins longues – une femme travaille dans le télémarketing depuis plus de six mois à présent – d'autres témoignent de la difficulté à trouver du travail. Le rapport à l'intérim s'inverse alors, et cela devient plus un coût pour la personne, en termes de temps mais aussi d'argent, qu'une ressource financière :

> *« Ça marche pas de trouver du travail par une maison d'intérim. Au printemps j'irais aux fruits et légumes. Si vous envoyez cent CV, vous avez deux réponses. Quand vous n'avez pas le RMI, ça coûte trois cents francs pour avoir beaucoup de réponses défavorables. Dans le temps j'en ai envoyé cent réponses. On vous répond plus tard ou la place est prise. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

- Les statuts plus précaires : CES, stage

Il faut noter que les statuts exacts ne sont pas toujours bien repérés par les acteurs. Des termes comme CDD ou stage ne semblent pas avoir pour eux d'implications en termes de statut mais plus en terme de salaires perçus. Il peut s'agir par exemple de CES :

> *« Après je suis allé à Avignon, pour repartir à zéro, faire du nouveau, j'étais bénévole au Secours Populaire jusqu'en 96. J'ai demandé à être embauché à l'hôpital psychiatrique, mais ce n'était qu'un CES d'un an. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Nous sommes dans cette partie de l'étude à un niveau descriptif des différentes réalités observées, en l'occurrence en terme de ressources financières des personnes sans abri. Nous ne retraçons donc pas ici directement les trajectoires individuelles, et perdons, pour un temps, l'aspect diachronique des entretiens. Toutefois, il faut rappeler que le travail tel qu'il est exprimé par les individus peut avoir été vécu comme étant déjà la galère. **Il est intéressant de noter que le travail est déjà sous une forme précarisée, et ceci constitue un élément**

supplémentaire expliquant le processus de descente ou en tout cas de persistance de la situation d'exclusion :

> *« Et je suis rentré comme jardinier à la mairie de Beaumont-sur-Oise, dans le 95. J'ai trouvé ça par l'ANPE. Je n'avais pas de formation de jardinier. J'avais juste fait la troisième technologique, je faisais tournage-repoussage. À la mairie, ils m'ont formé pour être jardinier. J'étais payé 4 600 francs par mois, c'était un CDD de 12 mois. Je ne suis resté que six mois.»* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, formation CNAM)

Des formes de travail déclaré peuvent aussi émerger dans une situation de vie « de rue » :

> *« Je faisais la manche, la femme du préfet m'a trouvé un stage, elle a aussi réussi à m'avoir une carte d'identité. Elle avait demandé à son mari. J'avais l'adresse d'un copain chez qui je dormais des fois. Pendant cinq mois j'ai été nourri logé. À l'époque je recevais 3 990F. Je faisais l'entretien dans une colonie de vacances que possédait la ville de Bagneux. Tout l'été je l'ai passé là-bas, il y avait des classes de mer. J'étais pas à temps fixe, l'été il y avait plus de travail. »* (Homme, 46 ans, célibataire, seconde)

Nous verrons comment peuvent se succéder différentes formes de travail précaire, et ce qui découle de cette succession plus ou moins linéaire. **Le travail précarisé engendre-t-il un retour à la case départ ou conduit-il à une insertion progressive ?**

Les différents types de contrats que sont le CDD, la convention de stage, le CES, ne sont a priori pas destinés à un public spécifique et caractérisé. Les stages constituent en général une étape entre la formation et l'exercice d'une profession, et les CES sont occupés par des personnes qui ont des difficultés à trouver un emploi, mais qui ne sont pas pour autant sans logement ou dans une situation d'exclusion. Ce sont par contre des contrats peu valorisés, voire disqualifiants, qui semblent constituer un « bas de l'échelle » pour une grande partie de la société que l'on pourrait qualifier d'intégrée, et peut-être le « haut de l'échelle », ou en tout cas le début de l'insertion, pour les groupes exclus.

Dans le circuit d'accès au travail, il existe par contre des structures spécifiquement destinées à une population en difficulté.

- Les missions en associations intermédiaires

Distinctes des agences d'intérim, les associations intermédiaires ont la même fonction : celle de mettre en relation demandeurs d'emploi et employeurs, en général pour des missions courtes, et le plus souvent manuelles. Contrairement aux agences d'intérim qui sont destinées à un large public, ces associations offrent la possibilité de trouver un emploi à des personnes en difficulté, souvent bénéficiaires du RMI. Les associations intermédiaires fonctionnent en vendant leurs services ou leurs produits à différentes structures, que ce soient des collectivités locales, des organismes publics, des entreprises privées ou des particuliers. Elles reçoivent également des subventions de fonctionnement ou d'équipement. Les personnes qui y

travaillent perçoivent un salaire à la fin du mois. Les bénéficiaires du RMI peuvent cumuler ces deux types de ressources et éviter ainsi la traditionnelle « trappe à pauvreté »

Plus de vingt-cinq associations de ce type sont recensées sur Paris intra-muros, chacune se spécialisant dans un domaine que ce soit les emplois familiaux, la manutention, le bâtiment, le transport, le secrétariat, la maintenance, le nettoyage, l'imprimerie, la restauration, le débarras, ou encore la récupération d'objets usagers pour la création d'œuvres artistiques.

Il semble que le contact entre les personnes en difficulté et les associations intermédiaires (du fait même de leur vocation) soit plus stable que la relation qui peut exister avec les agences d'intérim. Parmi les personnes que nous avons rencontrées, plusieurs ont trouvé du travail par le biais de ces associations et, pour certaines, de façon durable. Ainsi, un homme a connu une association intermédiaire pour laquelle il a fait plusieurs missions par son précédent employeur qui lui avait fourni un petit travail au noir :

> *« Quand je n'ai plus eu de boulot, je suis allé les voir. Puis j'ai connu Mme B. C'est une boîte d'intérim pour des gens qui ont des difficultés à trouver un emploi. J'ai fait plongeur dans un restaurant du Crous. J'ai fait aussi aide-cuisinier. Je suis resté un mois. J'ai fait déménageur. J'ai été agent de sécurité pour les SDF chez Emmaüs. Ce n'est jamais pour des périodes longues. En général c'est pour une journée. Le maximum que j'ai fait avec eux, c'est un mois. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

- Les missions en entreprises d'insertion.

Un autre type de structure par laquelle peuvent passer les personnes en difficulté pour trouver du travail est l'entreprise d'insertion. **À mi-chemin entre le circuit du travail classique et les prestations destinées à un public défavorisé, l'entreprise d'insertion bénéficie de subventions pour créer des emplois destinés aux personnes en difficulté, et vend ensuite ses produits ou ses services.** De même que les associations intermédiaires, les entreprises d'insertion recouvrent des domaines très divers, mais interviennent surtout dans les tâches manuelles. Enfin, elles assurent un encadrement technique et un accompagnement social des bénéficiaires. Ce type de structure est donc bien spécifique au type de population que nous étudions, mais tend à se rapprocher du circuit classique du travail, ce qui peut être un premier pas, ou un pas efficient, dans la réinsertion des bénéficiaires. Nous reviendrons sur les fonctions du travail dans la réinsertion, mais la spécificité de l'entreprise d'insertion est de structurer l'environnement de travail au même type qu'une entreprise classique. Le bénéficiaire est un salarié, et peut s'identifier comme participant d'un même groupe. Les vecteurs de socialisation potentiellement portés par le travail peuvent dans ce contexte faire sens.

- La vente de journaux

La vente de journaux dits de rue est cette fois une ressource très caractéristique de la population SDF. En effet, la création des journaux de rue, dont le premier crée fut Macadam, est une initiative basée sur l'émergence d'une population en situation d'exclusion, pour laquelle il faut trouver des solutions. Les journaux de rue constituent alors une double ressource pour les sans-abri, une ressource identitaire, puisque les journaux se veulent les porte-parole des individus concernés, mais surtout mettent en lumière une face de l'exclusion, et sont un rappel de son existence. Mais ils sont surtout une ressource financière pour les personnes sans abri qui gagnent en moyenne 6 francs par journal, à quoi s'ajoutent les pourboires. Aujourd'hui, plusieurs journaux coexistent, d'autres ont disparu. Nous avons pour notre part rencontré des personnes, responsables et vendeurs.

La vente des journaux de rue est plus ou moins « légale » selon les titres. En effet, c'est un travail déclaré chez certains journaux, mais pas tous, et tous les titres ne bénéficient pas d'une autorisation officielle, même s'ils restent tolérés.

Pour ce qui concerne le journal Macadam, sa vente est autorisée par la RATP qui renouvelle chaque année l'autorisation de vente dans le métro. Macadam, en tant que premier journal de rue, bénéficie d'une dérogation délivrée à l'époque par François Mitterrand. Le principe de fonctionnement est que les vendeurs se rendent dans les locaux du journal le matin pour prendre un nombre de journaux, sur la vente desquels ils perçoivent une partie. Les revenus issus de ce travail sont cumulables avec le RMI. Le journal emploie en tout douze salariées, et six cents vendeurs dans toute la France, qui ont le statut de travailleurs indépendants, sachant que les personnes peuvent choisir d'être déclarées ou non.

Les revenus issus de la vente des journaux sont variables selon les titres. Mais il semble que lorsque **la pratique est régulière**, les revenus soient stables, en tout cas une partie de l'année :

> *« Un gars qui a de la technique et qui fait ses heures, il arrive à faire ses trente ou quarante journaux. Ce qu'il faut savoir, c'est que la vente de cinquante journaux ça ne rapporte pas 300 francs, ça rapporte beaucoup plus, parce qu'il y a les pourboires. Il y a les bons mois, c'est octobre, novembre, décembre, janvier et février, les bons vendeurs arrivent à se faire huit à dix mille francs. Et puis il y a les mois creux, de mars à septembre. »* (Association généraliste)

La vente de presse de rue semble donc être une ressource de revenus, dont l'ampleur varie selon les individus – au regard des heures passées, ou des prédispositions pour cette pratique de vente – mais qui peut atteindre des niveaux parfois comparables au salaire moyen en France, voire plus, selon le responsable du journal :

> *« Il y a peu de gens qui bossent plus de huit d'heures d'affilée, mais ceux qui bossent bien, ils se font plus d'argent qu'un salarié. »* (Association généraliste)

De leur côté, les vendeurs explicitent cette pratique comme constituant un vrai travail, un « métier », contrairement à d'autres pratiques spécifiques des sans-abri pour subvenir à leurs besoins, comme la manche :

> *« Avec la mendicité, on ne gagne pas beaucoup d'argent. Les journaux c'est pas pareil, c'est un métier. Moi je le considère comme ça. Aujourd'hui je n'ai rien vendu, normalement je commence vers huit ou neuf heures et je travaille jusqu'à une heure et demie, deux heures. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

Des vendeurs expriment ainsi une certaine fierté à bien faire leur travail, ou à bien exercer leur métier, et l'activité une façon pour la personne sans abri de retrouver des formes de reconnaissance et de fierté de soi :

> *« Le journal je le vends à 7h30. C'est pour ne pas perdre l'habitude, si un jour je retrouve quelque chose, je ne veux pas perdre l'habitude. »* (Homme, 42 ans, célibataire, BTS)

L'idée de métier est d'une part liée à la forme de l'activité, contrainte par des « heures de travail », une certaine régularité, mais elle est également, et surtout, liée au caractère plus officiel de l'activité, puisque les vendeurs du journal ont un badge, une feuille de salaire, un statut de travailleur indépendant. C'est principalement cette dimension qui confère à la vente des journaux la valeur de *métier*, et on observe ici un jugement « moral » de valeur, puisque les personnes qui font la manche parlent de cette activité comme d'un *travail*, avec des horaires, des régularités.

L'idée de métier peut être encore renforcée par la dimension transversale de l'activité, qui ne se cantonne pas à Paris, mais qui peut être pratiquée ailleurs en France, du fait de la multiplication des dépôts du journal. Ainsi, un vendeur rencontré a vendu Macadam depuis *« un peu tous les dépôts, du nord au sud »*. Le sans-abri peut ainsi avoir le sentiment de continuité dans ses pérégrinations, un peu comme les Compagnons pendant leur tour de France, toutes réserves gardées par ailleurs.

Comme toute personne exerçant une activité routinisée, les vendeurs de journaux développent des connaissances, des trucs, et des stratégies, pour optimiser la vente. Ceci passe par le choix de lieux privilégiés ou de discours déjà rodés :

> *« C'est dans le métro qu'on vend le mieux les journaux. Je suis sur la ligne huit. Je vends, c'est là que ça marche le mieux, j'ai fait chez des commerçants, dans les gares, dehors. Le mieux c'est le métro, il y a plus de monde dans les rames. C'est le matin qu'on vend le mieux. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

L'existence de « tours de main » et de transmission des connaissances renvoie encore à la notion de travail, voire de métier.

Les vendeurs semblent pouvoir bénéficier d'une certaine marge de manœuvre, d'une certaine liberté dans le choix du titre qu'ils vont vendre. Les différents journaux sont en effet en concurrence sur Paris. Dans le cas d'un interviewé, qui a travaillé pour différents titres, les critères de sélection portent sur l'éthique et l'ambiance du journal :

> *« Depuis 1996 je fais Macadam j'avais vendu un peu avant, le Réverbère. Mais c'est un journal facho alors j'ai arrêté et j'ai été à Macadam. Ils faisaient des articles antisémites, des trucs contre les francs-maçons. J'ai jamais travaillé à l'Itinérant parce qu'il finance le FN. Je vends Macadam parce que l'ambiance est sympa »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Il est bien sûr probable que cette liberté de choix n'est pas ressentie par toutes les personnes qui souhaitent vendre des journaux de rue, certains n'ayant peut-être accès à aucun titre, ou d'autres ne cherchant pas à quitter leur travail actuel. **Mais l'existence du choix fait apparaître la vente de journaux comme un secteur à part entière sur le « marché du travail ».**

Si la source de revenus peut être estimée conséquente, la pratique de vente de presse de rue reste une activité fortement sous contrainte, contraintes de saisonnalité et de légalité :

> *« J'attends l'hiver à Paris et puis je descends voir mes parents tous les six mois parce qu'en été il y a les flics. Quand vous vendez le journal en été, les flics de la RATP vous embêtent. Mais en hiver, comme il fait froid, ça fait mauvaise publicité d'embêter un vendeur. Donc en hiver on a le droit de vivre et de travailler dans le métro. En été notre chiffre d'affaires chute de 30 %. »* (Homme, 42 ans, célibataire, BTS)

Il apparaît que l'été est la saison la plus difficile pour les sans-abri qui vendent des journaux. En effet, les conditions climatiques rendent la perception du problème des sans-abri moins cruciale, plus lointaine, et les gens achètent moins facilement les journaux. Il faut également prendre en considération le fait que les Parisiens sont en vacances, les acheteurs potentiels sont donc moins nombreux. Parallèlement, le service de répression de la RATP peut sévir plus facilement du fait des conditions de vie extérieures plus clémentes et de la moindre importance accordée au problème. Dès la rentrée par contre, et notamment aux moments forts de l'hiver, les ventes reprennent, en même temps que la reprise de conscience de l'exclusion, prise de conscience accrûe par la sévérité des conditions de vie en extérieur, par les décès réguliers des SDF, puis par les périodes de fêtes de fin d'année. Noël est à la fois une fête religieuse qui symbolise la réunion et le partage, et la situation des sans-abri peut être ressentie plus douloureusement par les passants, parce qu'encore plus injuste à cette époque. C'est parallèlement une période où la consommation bat son plein avec les achats de cadeaux et les préparatifs pour les fêtes. Acheter la presse de rue est alors aussi une façon de se

dédouaner des paquets qui encombrent le passage des vendeurs dans les rames de métro et de faire acte de bonne conscience.

La vente de journaux de rue est donc une source de revenus qui peut être importante. L'activité est soumise à des contraintes de saisonnalité et de légalité, mais elle constitue, pour une partie des vendeurs, un métier, c'est-à-dire potentiellement un lieu de sociabilité, d'intégration de connaissances, de développement de savoir-faire, de reconnaissance des compétences, et de valorisation de l'identité. Nous n'avons pas les chiffres exacts du nombre de vendeurs de presse de rue à Paris. Parmi les personnes que nous avons rencontrées, deux vendent ou ont vendu des journaux.

Le travail au noir

Nous avons listé jusqu'à présent les différents types de travail déclarés qui peuvent constituer une ressource financière pour les personnes sans abri. Mais à la marge du circuit officiel du travail, il existe bien sûr tout un pan de l'activité économique issue du travail au noir. Ce type de travail, en terme de statut et non d'activité, semble être caractéristique d'une population souvent en plus ou moins grande difficulté. En effet, le travail au noir permet à l'individu de percevoir plus que ce que pourrait lui rapporter un travail classique de niveau égal. L'argent perçu est généralement en liquide, ce qui là encore peut être préféré par une personne en difficulté, car ceci lui permet de gérer son argent en dehors du système bancaire, soit qu'il n'y ait pas accès, soit qu'il ne le maîtrise pas totalement. Enfin, l'employeur qui prend des personnes pour travailler au noir est normalement moins regardant sur l'état civil de la personne. Celle-ci n'a alors pas à fournir de CV, ni de justificatif d'adresse, ni même de numéro d'assuré social. Le travail au noir est donc une opportunité pour la personne en difficulté de gagner de l'argent de façon « autonome », hors des contraintes administratives qui sont généralement compliquées par la situation de sans-abri.

Plusieurs personnes que nous avons rencontrées ont exercé une activité au noir, sur des durées plus ou moins longues, et de façon plus ou moins heureuse :

> *« Une fois, j'ai fait du ménage chez une dame très aisée. Elle était très contente. Un mois après, j'ai reçu un coup de fil d'une de ses amis qui voulait refaire faire son parquet. J'ai été payé au noir. Je ne demandais pas cher. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Si le travail au noir offre certains avantages, il présente aussi des inconvénients en terme d'insécurité pour le travailleur : ce dernier travaille d'une part dans l'illégalité, d'autre part ne bénéficie pas d'assurances sociales (sécurité sociale, retraite), et ne peut enfin justifier d'aucun droit par rapport au code du travail. Il ne peut pas par exemple ne serait-ce que faire valoir son droit à être payé :

« Je suis allé voir le fleuriste du coin, avec qui j'avais sympathisé. On parle ensemble, je lui fais comprendre que j'ai besoin de taff. Il me dit : "Repasse me voir demain." Le lendemain, je retourne voir le fleuriste, il me dit "OK, mais ce n'est pas déclaré, pour le moment. Tu auras un contrat d'apprentissage, après." J'ai travaillé 12 heures par jour, 7 jours sur 7. C'est ça, d'être fleuriste. J'ai taffé, taffé. Mais la femme du fleuriste, le diable en personne, il y a eu une galère entre moi et lui, à cause d'elle. Il allait tout m'offrir, tout me donner ! Mais je n'ai rien eu. Il me devait 27 000 francs, si on compte le travail au S.M.I.C. horaire, passés sous le nez ! Il ne m'avait presque rien payé tout ce temps. J'étais une sorte de gérant junior. Mais je n'avais rien pour le prouver. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Si la situation de sans-abri peut quelquefois laisser penser que tout est « bon à prendre », il apparaît que des SDF peuvent se fixer des priorités et ne pas tout accepter sous prétexte de gagner de l'argent. Ainsi, une personne que nous avons rencontrée travaille régulièrement dans la vente de journaux de rue, et n'accepte pas le travail au noir :

« J'ai travaillé comme plongeur de novembre 98 à février 99, on m'a accusé de vol dans le restaurant et on m'a mis à la porte. J'ai repris Macadam. Pendant les vacances, en juin 1999 j'ai trouvé une annonce dans France Soir, ils cherchaient un barman. J'ai essayé, je faisais le soir. Pendant deux mois mais je n'étais pas déclaré alors je suis parti, il m'a payé au noir. Mais les journaux ça ne peut pas durer éternellement, ça peut s'arrêter. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

D'une façon générale, les personnes interviewées parlent de petits boulots, souvent cumulés, avec des intervalles plus ou moins longs. Ces boulots peuvent jalonner les trajectoires géographiques des sans-abri routards. Ils peuvent aussi être cumulés dans un même quartier, à différents endroits, lorsque le sans-abri est « fixé » quelque part. C'est le cas de cette personne rencontrée, qui a vécu un moment dans le quartier de République à Paris :

« J'allais rue R., il y a un marchand des "quatre-saisons", je donnais un coup de main le matin surtout pour les fleurs. À la brasserie, je faisais un peu de ménage. Je n'avais pas le RMI. Rue du T. il y a un fleuriste pour qui je faisais quelques livraisons alors je ramassais les pourboires. Je gardais le stand, et puis je faisais les bouquets de roses. Après j'ai arrêté les "quatre-saisons" parce que le fleuriste voulait que je reste plus avec lui. Noël 95 je faisais les sapins, je gagnais cent francs par jour. On s'était rendu compte que les personnes qui achetaient un sapin n'arrivaient pas toujours à le ramener chez elles alors moi je proposais aux femmes de les aider. Elles me donnaient un pourboire, je leur disais que c'était "ce que votre cœur vous dit", parce que je ne pouvais pas me mettre à leur place. J'ai aussi fait la plonge dans un resto rue R. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

- **La manche**

La « manche » est une ressource financière classiquement associée à l'idéal type du clochard. Le terme de manche est le plus fréquemment employé par les SDF, contrairement à la quête par exemple. Ce dernier terme ne désigne en effet pas seulement l'activité du mendiant qui « quête » quelques francs auprès de la population, mais d'une façon plus générale tout acte de demande de don ou bien de recherche spirituelle. La quête est aussi la quête à l'église ou la quête du Graal.

Plusieurs personnes rencontrées ont pratiqué, à un moment de leur parcours, la manche, dans l'objectif de pouvoir s'acheter à manger ou à boire, lorsqu'elles sont dépendantes de l'alcool :

> *« Je faisais la manche à Strasbourg-St Denis et dans le métro. Dans plusieurs lignes. J'allais dans les rames, je demandais : "Je voudrais de l'argent pour manger, est-ce que vous pouvez me dépanner, avec des pièces ou des tickets restaurants ?" Je ne me souviens plus exactement de la phrase. Quand je faisais la manche et que j'avais des tickets-restaurants, je ne les vendais pas, je mangeais avec. J'achetais des sandwichs en boulangerie. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

L'activité de « faire la manche », qui semble avoir existé depuis que les errants, mendiants ou vagabonds existent, c'est-à-dire depuis toujours, semble cependant avoir évoluée dans sa forme. Cette activité s'est fortement généralisée dans les milieux urbains en même temps que l'apparition des « SDF ». Certains lieux sont dès lors investis par les personnes qui font la manche, comme les sorties de certains commerces, ou le métro à Paris. Ceci s'explique par la nature même de l'activité. Pour que la manche soit « lucrative », ou optimale, la personne qui l'exerce doit pouvoir être en contact avec le maximum de personnes afin de multiplier les chances de recevoir des dons. Bien qu'interdite, l'activité de la manche dans le métro s'est fortement généralisée, au point d'être aujourd'hui banale. Faire la manche peut prendre la forme d'une posture silencieuse avec un récipient pour les dons, et souvent un écriteau de « demande », ou bien sous forme de discours, aux tonalités variées, ou encore de musique, il est alors possible de parler de la manche en terme de stratégies.

Ces stratégies portent sur différents paramètres de la pratique : le lieu et le moment :

> *« Pour faire la manche il faut trouver un système adéquat, on sait qu'il y a toujours une poste. Au moins il y a du va et vient. Et le dimanche il y a les églises. Tout dépend de la grandeur de la poste. On peut s'arranger pour avoir chacun des heures. »* (Homme, 42 ans, célibataire, BTS)

Les stratégies peuvent également porter sur le registre du discours que les sans-abri vont moduler dans son contenu ou dans son ton, selon qu'ils sentent ce à quoi va être sensible le public (la misère, le courage, l'honnêteté, etc.) :

« Quand je faisais la manche je disais la vérité, une fois j'ai fait la manche avec deux bouteilles vides. Il y a des personnes qui préfèrent qu'on leur dise la vérité. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Des objets peuvent être associés à la manche, objets « à vendre », comme des poèmes par exemple :

« Un moment, j'écrivais des poèmes. J'en avais trois ou quatre. Avec une chemise, qui sert de support, je m'adressais aux femmes, et de préférence plutôt jeunes, pour faire appel à leur corde sensible : "Je suis RMiste, pour arrondir mes fins de mois, j'écris des poèmes, si vous voulez bien en prendre connaissance". Mes années de commercial revenaient. J'avais un papier avec un petit panda, avec des feuilles de différentes couleurs, et toujours un petit panda en haut, j'avais trouvé ce bloc dans un supermarché, je l'ai acheté. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Il apparaît que la manche est pensée jusque dans ses moindres détails, le « panda » figurant sur le papier étant choisi pour solliciter la tendresse du public.

Une autre stratégie peut porter sur la nature même de la manche, qui vaut mieux que le vol par exemple :

« Je l'ai fait même en Auvergne, je n'avais pas honte de faire ça. À l'église je demandais toujours au curé, j'avais mon chantage : "Vous préférez que je fasse la manche dehors ou que j'attaque une petite vieille ?" » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Enfin, des personnes témoignent de mal s'y prendre, de ne pas savoir, ce qui suppose que faire la manche requiert des techniques et des « trucs » :

« Je me mettais à Tolbiac pour faire la manche. Une fois j'ai été ramassé par la BAPSA, j'ai rencontré des gars qui avaient vu que j'étais perdu. J'ai essayé de faire la manche mais je m'y prenais mal. » (Homme, 46 ans, célibataire, seconde)

L'idée de « bien s'y prendre », de se mettre à tel ou tel endroit précis, voire d'y rester pour « fidéliser » les donneurs, de jouer l'honnêteté, en reconnaissant implicitement que le don sera dépensé en alcool, en jouant au contraire sur le registre de « l'honnête homme », ou bien encore en s'appropriant l'activité même de la manche comme un moyen de chantage car plus légitime que le vol. Tout ceci contribue à renforcer l'idée que faire la manche est une activité à part entière, pour laquelle les individus développent des stratégies et des routines comme pour n'importe quelle autre activité. Des études ethnographiques sur les clochards, dont celle menée par Patrick Gaboriau dans *Clochard*, ont bien montré que la manche est considérée par ses acteurs comme un véritable « boulot ». Faire la manche est une activité qui demande des efforts, de la présence, de la régularité, et souvent du discours. Les dons qui en sont issus qui

permettent à la personne de subvenir à quelques uns de ses besoins. Nous avons déjà noté que certaines personnes préféraient recourir à la manche plutôt qu'aux services sociaux, y voyant la condition de leur autonomie et, au-delà de leur réinsertion.

Considérer la manche comme un « travail » est aussi un moyen pour la personne en question de légitimer en quelque sorte son activité, en tout cas à ses yeux. Car faire la manche, comme activité caractéristique de l'errance, de la pauvreté et de l'exclusion, est une pratique qui divise la population des SDF. Si l'on exclut de cette population les « clochards » dans leur forme traditionnelle, il apparaît que les SDF se divisent entre ceux qui pratiquent ou ont pratiqué la manche, et ceux qui s'y refusent absolument. Les raisons de ce refus résident dans la définition de soi et dans le double mouvement qui va de l'honneur et la fierté à la honte et au mépris :

> *« Je n'ai jamais fait la manche, par fierté. Même pour une cigarette, je préfère ramasser un mégot par terre. Je n'ai pas été habitué à faire la manche. Dans la rue, personne ne m'a jamais rien donné. Mais je ne tends pas la main. Ce sont les gens qui me demandent une cigarette, un franc, des jeunes. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Cette idée de honte dépasse la manche (être exposé aux yeux de tous comme un clochard) et demeure présente dans la position même de demande :

> *« Quand je téléphone à quelqu'un du CASP (Centre d'action sociale protestant), je demande aussi de l'argent, mais ça ne se sait pas autour. Il n'y a pas les gens qui regardent. Certains vivent bien en faisant la manche, je le sais, mais je ne peux pas. Je ne fais pas la manche dans le métro. Je préfèrerais magouiller, braquer une banque, et aller en prison, plutôt que de faire la manche. C'est ma personnalité. Je suis trop fier. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Cet accent mis sur l'honneur peut également s'expliquer par l'influence de la culture sociale et des réseaux dans lesquels est pris l'individu. Ainsi, un sans-abri tchadien, originaire d'une famille influente au Tchad, n'a pu se résoudre à faire la manche, ni même à avouer son licenciement et sa situation à sa famille, pour ne pas perdre la face. Ayant des connaissances à Paris, il a même dû cacher sa situation à ses compatriotes :

> *« Je ne faisais pas la manche, sinon ça se sait en Afrique, alors je faisais des efforts. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

Outre les freins liés à l'image de soi, il faut rappeler que la manche n'est pas une pratique donnée, et qu'elle existe dans un jeu social propre, en relation avec la société, mais fortement régi par le « monde de la galère ». Certains considèrent la manche comme un travail. Ils

placent alors cette activité dans un marché concurrentiel, et se livrent à une lutte pour les meilleures places :

> *« À une église, j'ai vu le cas à Paris, un gars m'a dit "mets-toi là" à la première messe entre neuf et dix heures et lui voulait l'autre messe. J'avais rien eu à la première messe mais je vois qu'il y avait du monde à sa messe. Je lui ai dit qu'à la messe de neuf heures il n'y avait personne et que c'était pas la peine qu'il y en ait que pour lui surtout qu'il était à la Poterne [centre d'hébergement et de réinsertion]. Il n'est jamais revenu. J'estime qu'une entrée d'église on fait trois cents francs entre l'entrée et la sortie. Si un autre gars s'y met, on aura que cent cinquante. J'estime que le gars il a le droit de manger, je suis de la vieille école. »* (Homme, 46 ans, célibataire, seconde)

- **Le vol**

Le vol est un autre type de ressources financières. À l'intérieur de ce type, on peut distinguer plusieurs niveaux de pratique, depuis le vol sporadique jusqu'au vol « professionnel ».

Le vol peut en effet n'être qu'une pratique très occasionnelle et complémentaire d'autres ressources plus établies :

> *« Les changements, c'est dans la tête. On pense bien, on pense mal. Un jour, j'ai dit "je vais voler". J'ai volé des copains. Je ne voulais pas. Il faut dire qu'ils faisaient tout pour être volés. Je leur ai volé de l'argent. C'était des gens qui étaient à la rue aussi. Je suis parti très vite. Je les ai revus après, mais on ne se parle plus. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Nous pouvons noter deux principaux freins qui rendent la pratique du vol difficile. Le premier frein est moral, puisque le vol est condamné dans la plupart des religions et des sociétés :

> *« Le gars qui est dehors qui me dit qu'il n'a jamais volé j'ai du mal à le croire. Ou alors c'est un mec qui se terre dans son coin. On vole parce qu'on a bu un coup, sans ça c'est difficile. Et puis qu'est-ce que c'est voler un peu à manger ? Quand c'est un grand magasin, c'est comme si on volait un riche. Les gars qui font la chasse aux petits vieux pour leur piquer leur RMI, autant voler un grand magasin. J'ai un copain qui touche une pension invalidité, combien de fois il s'est fait voler ! »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Un second frein au vol est que c'est une pratique difficile, parce qu'elle représente des dangers, celui de se faire prendre, et éventuellement d'avoir à faire avec la justice, ou celui de « rater son coup » en terme de gain :

« J'ai volé de la bouffe, c'était exceptionnel, c'était parce qu'il y avait eu un défaut ce jour là. C'est pas parce que voler c'est mal que je ne le faisais pas, c'est parce que ça fait beaucoup de conséquences pour peu de bénéfices. J'ai toujours calculé d'abord avec ma tête, après avec mes tripes. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Le vol est également une pratique qui peut s'instaurer progressivement, « par la force des choses », quand les ressources espérées par l'individu ne parviennent pas à subvenir à ses besoins. Voler une bouteille de whisky pour la revendre à moitié prix devient alors une *« combine pour survivre »*. Ainsi, un sans-abri s'est mis au vol parce que la manche ne lui rapportait rien. Outre la dimension matérielle du besoin, il faut voir là aussi la dimension plus psychologique de la « rage » ou de « la haine », et le vol peut alors être compris comme une vengeance, comme la réparation d'une injustice :

« J'ai fait la manche, je demandais un franc, on ne me donnait pas. Pendant deux, trois mois j'étais vraiment paumé. J'ai demandé une gauloise à un type il m'a dit non, et alors je me suis dit, puisqu'on ne me donne pas, je prends. Et à partir de ce moment tout ce que je trouvais c'était à moi. J'ai essayé de faire la manche mais j'ai pas réussi. C'est peut-être parce que j'ai commencé à zoner en costume. C'est devenu vous me donnez pas, je prends. Un jour j'ai vu un porte-monnaie sur une cabine, je l'ai pris, il y avait 240 francs. Je me suis dit, c'est ce que je vais faire pour subsister. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Enfin, un troisième niveau de vol est celui qui s'apparente à la pratique professionnelle, c'est-à-dire faite de routines, de réseaux, de techniques. Il peut s'agir du vol de matériel hi-fi, de vêtements, de drogues, de voitures, qui se revendent sur un marché parallèle. À ce niveau là de pratique, le vol peut être une ressource très lucrative, avec bien sûr une hiérarchisation des revenus en fonction des produits revendus. Mais quelle que soit la nature dont ils proviennent, les gains dépassent rapidement le salaire mensuel moyen français :

« Je me lance dans les CD. Pendant 14 mois, je circule entre Bordeaux et Paris. Je vole dans les cinq FNAC et le Virgin de Paris, et un magasin de chaque à Bordeaux. Après Bordeaux, je reviens sur Paris. Je fréquente un peu la rue Saint-Denis, le « Bonto », les joueurs de cartes. Je rencontre une napolitaine, qui est toxico. Elle me forme au vol à l'étalage pour les fringues. Je gagne mieux ma vie à partir de ce moment-là. C'est moins risqué. Au début, je faisais les grands magasins. Mais ils ont des consignes plus strictes, au niveau des vigiles. Je me fais 2 000 francs par jour facile, et jusqu'à 4 000 francs. Alors que je ne me faisais que 1 500 francs par jour avec les CD. Mais c'est une limite nerveuse, qui fait que je ne gagne pas plus. Il faut être très calme à l'extérieur et très agressif, très rapide à l'intérieur. Ma copine napolitaine fait de la came aussi, elle gagne huit plaques [80 000 francs] par mois. Pendant quatre ou cinq ans, on gagne

bien, on vit bien. On dort dans des hôtels trois étoiles. On est sapé comme des princes. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

« Ça durait entre six heures du soir et deux heures du matin. Notre spécialité, c'était le vol à la roulotte. On prenait des ensembles sono, des appareils Nikon, des synthé Yamaha, même la monnaie et les restes de cigarettes. On les prenait pour faire nos joints. On volait aussi des voitures, le matériel à l'intérieur. On allait en métro dans des bleds, dans le 78 ou le 92, c'est des gens qui ont de la tune. On ne vivait que de ça. On allait au business, des plus grands que nous, des anciens qu'on connaissait. Ils avaient des plans pour revendre plus cher, nous on ne cherchait pas. Je gagnais 300/400 francs par jour. Je me faisais deux ou trois postes par jour. J'étais devenu un voleur professionnel. J'étais pas chien, je revendais pas cher. Des fois, je me faisais 3 000 francs nets quand j'avais un ensemble sono (ampli, autoradio, enceintes) et surtout avec les cordons. Pour revendre, rien que ça, ça vaut 1 000 francs. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Pour autant, le « business » ne constitue pas toujours une ressource notable, et très souvent, les individus se contentent de voler suffisamment pour vivre et assumer leurs dépendances, sans chercher à faire fortune. Le business se transforme alors plus en « magouille » :

« J'ai cambriolé des appartements ces derniers temps. J'ai volé un VTT dans la rue à un gars : je l'ai frappé. Je n'en suis pas fier. Je revends les trucs à des gars que je connais, ou alors je vais à Cash Converters. Mais ils demandent la carte d'identité, tu es filmé pendant que tu es là-bas. Cash Converters, je peux y aller quand j'échange des appareils. Par exemple, tu voles un clavier d'ordinateur, ça a un numéro de série. Tu vas dans un bureau, tu échanges ton clavier avec le numéro de série volé avec un autre, normal. Personne ne s'en rend compte. Et tu peux revendre le clavier à Cash Converters, puisque le numéro n'est pas donné comme volé. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Arrêter de voler engendre alors une baisse considérable du niveau de vie. Les personnes se retrouvent généralement sans autres ressources. Ayant organisé le vol en un véritable mode de vie, les personnes n'ont en effet jamais eu recours aux aides sociales ou au travail salarié :

« Avant, avec le business, j'assurais mon quotidien, je vivais à l'hôtel. Après, plus rien, plus d'argent. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

- **La « bricole »**

Vivre la galère contraint nécessairement les sans-abri à développer des stratégies de survie. L'objectif est de gagner de l'argent – ou de pouvoir bénéficier d'un service sans le payer –

d'une quelconque façon, lorsque le mode de rémunération par le travail n'est pas accessible ou pas souhaité.

Ces tactiques semblent être nombreuses, souvent connues dans « le milieu », c'est-à-dire que les trucs s'échangent de galérien en galérien, ce qui peut par ailleurs contribuer à l'expérimentation du sentiment d'appartenance à un même groupe. Plusieurs personnes ont ainsi évoqué la combine qui permet de débloquer le téléphone de l'ANPE en composant un code d'accès qui permet toutes les communications. Une autre combine peut concerner les transports en commun, l'astuce étant de récupérer des tickets de train à la gare St Lazare dont le compostage est encore mécanique. On peut penser qu'à chaque service est associé une ou plusieurs combines.

Revendre des tickets de métro, truquer les cabines téléphoniques pour récupérer les pièces sont par exemple des combines de base, exercées plus ou moins sporadiquement, pour constituer un appoint financier. D'autres pratiques, qui ne sont pas toujours des combines, semblent être exercées de façon plus systématique.

Nous incluons **la vente de fleurs à la sauvette** dans cette catégorie des ressources financières. La nature de l'activité peut s'apparenter à des activités similaires sur le marché du travail classique– acheter ses fournitures pour les revendre – mais il s'agit ici d'une pratique illégale, même si elle peut être tolérée. Les individus achètent des fleurs en gros à Rungis qu'ils revendent ensuite en bouquet dans les rues de Paris. Pour certains, la marge réalisée sur un bouquet peut atteindre vingt francs. Pour s'approvisionner, les sans-abri peuvent utiliser les recettes issues de la vente des fleurs ou bien de la manche. Mais cela suppose un « capital » de départ dont ne disposent pas souvent les sans-abri. Plusieurs personnes rencontrées ont évoqué cette activité comme relevant des ressources possibles dans leur situation, mais tous ne l'ont pas pratiquée :

> *« J'avais pensé faire vendre des fleurs. Mais c'est saisonnier. Ça aurait été pour les coins touristiques. Le problème, c'est d'avoir la possibilité d'en acheter à Rungis. Il y a un problème de quantité, mais en se groupant, on aurait pu le faire. Mais le problème, c'est que je ne pensais pas comme ça à l'époque. »* (Homme, 42 ans, célibataire, BTS)

D'une façon générale, **la revente** semble être une pratique courante et constituer une source de revenus relativement facile d'accès pour les personnes sans abri. Le principe est d'acquérir un produit dont la revente générera des bénéfices. L'acquisition passe par le vol ou la mobilisation d'un capital minime, rapidement remboursé par la vente. C'est par exemple la revente d'objets trouvés dans les poubelles et revendus sur les marchés aux puces. La « combine » peut ici s'apparenter au travail au même titre que la manche, puisqu'il s'agit pour la personne d'une activité régulière et systématique :

« J'avais un système, tous les matins je faisais les poubelles et j'allais revendre aux puces. J'allais à Bicêtre, entre Ivry et Bicêtre à côté du cimetière parisien. Et le samedi, dimanche et lundi j'allais à Clignancourt. » (Homme, 46 ans, célibataire, seconde)

Il peut s'agir également de la revente de bouquins ou d'habits achetés très peu cher :

« Un jour en étant chez Emmaüs, je me rends compte qu'ils vendaient des lots de bouquins et je savais que certains titres de poches se vendaient plus cher. On pouvait donc faire quelque chose. On a fait ça pendant deux ans. Je vendais aux bouquinistes que des trucs côtés. Sur un lot qui comptait une centaine de bouquins, il y en avait trente de côtés et tous les autres je les vendais à un ou deux francs. Tous ceux qui n'étaient pas côtés je les vendais à un bouquiniste qui s'en foutait ou chez Gibert. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Ces combines comportent évidemment des risques, dont celui d'avoir à affronter la police :

« J'ai continué les fleurs. La dernière fois que je l'ai fait, les flics m'ont embarqué les fleurs. C'était il y a trois ou quatre ans. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Certains SDF développent des combines directement liées aux failles pouvant exister dans le dispositif d'insertion :

« Je vis avec le RMI. J'ai la carte Paris Santé. Je me paie de temps en temps l'hôtel. Je bricole. Je fais aussi un truc immoral. Voilà le système : je fais le tour de la région parisienne, je demande des rendez-vous avec des élus. Je fais des faux : une photocopie de contrat de travail, comme quoi je vais bientôt être embauché, une quittance de loyer. Je demande au type une carte orange. Je vais l'acheter dans une gare SNCF par exemple. Ensuite, je vais dans une autre gare SNCF, je dis que je vais me faire hospitaliser, que je n'ai pas utilisé ma carte, ils me la remboursent. Avec la RATP, c'est plus difficile, mais la SNCF rembourse facilement. J'achète un carnet de quittances de loyer dans une papeterie, je les fais moi-même, c'est facile. Et je photocopie un contrat de travail, sur lequel je marque à la main la date d'embauche. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, bac+2)

« Cette combine date d'un moment, déjà. Quand je suis revenu d'Algérie, j'habitais dans un certain arrondissement, et le maire m'a aidé, financièrement. Je me suis dit, en fait, rien ne prouve que j'habite dans cet arrondissement, donc j'ai généralisé dans la région parisienne. Ça marche aussi avec les assistantes sociales. Elles sont débordées. Elles ne font pas d'enquête. Il faut profiter de la faiblesse du système, ce n'est pas avec le RMI qu'on peut vivre. Maintenant, je fais l'histoire des mairies. J'ai un contrat de travail, que je photocopie. Je serais une assistante sociale, je ne le croirais pas. Ce sont

des femmes, je les charme un peu. Des fois, ça bloque, aussi. Sur le contrat de travail, je n'ai plus qu'à marquer la date, au stylo. » (Homme, 42 ans, célibataire, BTS)

Dès lors, ces personnes, connaissant l'envers du décor, exprime, paradoxalement, la nécessité d'une plus grande méfiance de la part des travailleurs sociaux :

« Moi, je serais dur, si j'étais dans un service social, parce qu'il y a trop de profiteurs. Mon médecin m'a raconté qu'elle connaît une famille où ils ont la carte Paris Santé, alors qu'ils sont dans un 4 pièces, ils ont une BMW, les enfants ont des jeux vidéo. Il faut avoir 3 600 francs par mois de revenus, normalement, pour la carte Paris Santé, eux, c'est sûr qu'ils ont plus. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Pour autant, ces combines ne sont pas exclusives des sans-abri. La fraude dans les transports en commun est par exemple une pratique que l'on peut retrouver dans une population bien plus large. C'est leur généralisation systématique comme moyen d'accès à la consommation qui semble par contre être spécifique au milieu des sans-abri.

- **Les dons, ce que l'on trouve**

On peut en effet évoquer d'autres sources de revenus que sont les dons par des amis, de la famille, ou des personnes que l'on rencontre régulièrement comme un médecin par exemple. Ces dons se font soit sous forme d'argent, soit sous forme de cadeaux matériels :

« J'ai un médecin qui me donne de l'argent quand je suis dans la merde. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

« Mon frère m'envoie parfois un chèque de cinq cents francs pour mon anniversaire, ma femme m'envoie un petit cadeau. J'ai assisté à son soixantième anniversaire. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Pour pouvoir bénéficier de l'aide de ses proches, encore faut-il que la personne interrogée n'ait pas coupé les liens avec son entourage le plus proche au cours de sa période de galère, ce qui représente une minorité de cas.

Par ailleurs on peut évoquer les objets que l'on trouve par un effet d'aubaine dans le cadre urbain :

« Pour manger je me débrouillais toujours, quelqu'un perd un billet de cinquante balles ou bien un ticket de train. On se faisait rembourser le ticket et on pouvait manger. Les flics ils disaient que c'est du vol par rétention, c'est-à-dire que j'aurais dû rendre ce que je trouvais mais moi non, je le gardais pour moi. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Ainsi être attentif à son milieu immédiat peut également procurer des revenus. La ville devient une source de biens matériels divers, cet effet est accentué par le statut de capitale

qu'a Paris. C'est en partie pour cette raison que beaucoup de personnes rencontrées ont choisi délibérément d'y venir pour vivre leur galère :

> *« Il n'y a qu'à Paris qu'on arrive à survivre. Il y a toujours une œuvre, un billet à récupérer quelque part. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

L'environnement urbain est en effet plus propice à la survie d'une personne sans domicile fixe.

- **Le cumul des ressources**

Il existe deux modalités de cumul des ressources, la première est légale. Il s'agit en effet pour les personnes interrogées d'accumuler un maximum de ressources provenant de l'aide sociale qu'elle soit municipale, départementale ou qu'elle provienne de l'Etat :

> *« Le RMI je l'ai depuis 1990-1991, vous touchez deux mille cinq cents francs, dès que vous êtes logé vous avez trois cents francs en moins, je ne sais pas pourquoi. Après vous avez l'APL. Quand vous touchez cinq cents francs pour la retraite, c'est ça en moins sur le RMI. Vous avez toujours 2 300 francs même si vous avez cotisé, alors que c'est pas de l'argent qu'on vous donne, c'est de l'argent que vous avez cotisé. Ça devrait être fait autrement, moi je suis toujours au même niveau de ressources. Si je demande l'allocation de Paris, j'aurai 4 100 francs.»* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Une deuxième modalité de cumul consiste à ne pas déclarer toutes ses ressources :

> *« J'ai gardé le RMI pendant les CES, mais il ne faut pas le dire. Je ne l'ai pas déclaré au RMI, c'est tout. Mais malgré tout ça je n'ai pas pu garder le studio. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Afin de maintenir une situation qui devenait de plus en plus précaire, certaines personnes interrogées ont effectué de fausses déclarations.

b. Les raisons qui sous-tendent certaines de ces activités

La survie dans l'urgence, la volonté d'échapper aux associations, ou les satisfactions de certaines dépendances ont pu être les motifs qui ont justifié certaines des activités précédemment citées.

- **La survie**

Les personnes se représente la galère comme une situation où tout effort doit être orienté vers la survie :

> *« Il y a un instinct de survie. L'installation dans la démerde devient une deuxième maison. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Très vite les personnes sans domicile fixe se représentent la galère comme une période d'urgence dont il faut se sortir rapidement si l'on ne veut pas y sombrer :

> *« Ça va vite, un mec il faut le récupérer très vite. Avant un an, après il s'accroche à ce qu'il a, même si c'est qu'une entrée d'immeuble et trois conneries. Ça c'est plus de la moitié des gens que je connais, c'est des gens qui refusent l'aide sociale. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cette situation d'urgence conditionne en grande partie les comportements des personnes interrogées.

- **Satisfaire ses dépendances : alcool, drogue**

Les conditions de vie des personnes interrogées sont telles qu'elles engendrent certaines dépendances :

> *« J'ai dormi dans des escaliers différents, je me suis caillé. T'as les pieds gelés, les yeux pleins de cernes. Tu n'arrives pas à dormir, alors tu prends un joint c'est normal. Si j'étais bien, je fumerais moins. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Ou du moins certaines dépendances sont perçues comme un moyen de tenir des conditions de vie si difficiles :

> *« Je ne suis pas déprimé sauf quand je n'ai pas de cigarettes. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

Or on rencontre une des principales difficultés des personnes interrogées : le fait qu'elles ne puissent pas obtenir ce type de produits auprès des associations qui leur viennent en aide :

> *« Les associations, elles ne donnent pas de tabac ni d'alcool ! »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Ainsi la recherche de ressources financières peut pour certaines personnes interrogées être entièrement motivées par le désir de satisfaire leurs dépendances, et en premier celle qu'est l'alcoolisme :

> *« Le problème numéro un, c'est trouver de l'alcool. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Lorsque la dépendance n'est pas le principal moteur de la recherche d'argent, elle handicape pourtant les tentatives de sorties de la galère car elle monopolise des ressources qui pourraient être allouées de façon plus constructive :

> *« J'ai fait 1300 journaux le mois dernier mais je n'arrive pas à faire des économies. Je bois, je n'arrive pas à faire des économies, vous verrez, les trois-quarts des vendeurs sont alcooliques. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« Le peu de RMI que j'avais était engouffré dans l'alcool. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

La dépendance, et notamment l'alcoolisme, est un gouffre qui monopolise l'essentiel des efforts financiers. Et ce d'autant plus que l'alcoolisme peut pousser au vol :

« J'ai volé des bouteilles, un casier de vin. Un jour je passais devant un café, le matin à sept heures, le tabac de la rue X. Je vois la livraison et hop ! j'ai carrément pris un casier qui était devant. Et puis au magasin de Beaubourg, le magasin derrière, en sous-sol, j'achetais une bouteille et j'en cachais une seconde dans le manteau. On la buvait et on recommençait. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Cette dépendance peut engendrer des difficultés encore plus grande que celle d'être juste sans domicile fixe. Les cures successives de désintoxication rendent difficile toute réinsertion. Nous traiterons ce problème dans le chapitre intitulé santé et hygiène.

- **Gagner de l'argent pour éviter les associations**

Au cours de l'enquête nous nous sommes rendu compte qu'échapper aux associations peut être une motivation fondamentale pour gagner de l'argent :

« La deuxième stratégie si tu veux éviter les associations, c'est de faire du fric. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Avoir recours aux associations est en effet très stigmatisant pour les personnes interrogées qui y voient la véritable exclusion. S'ils vivent de combines ils se définissent eux-mêmes comme des « démerdards », alors que c'est précisément le recours aux associations qui dans leur perception fait d'eux des exclus.

- **Différents degrés d'urgence selon les conditions de vie**

Certaines aides matérielles procurées de façon exceptionnelle par la chance ou les réseaux offrent des périodes de sursis où les personnes interrogées ont à fournir moins d'efforts pour survivre :

« Une personne m'a prêté un appartement rue Saint-Gilles, son frère partait pour six mois alors il m'a prêté son appartement. Le problème c'est que je vendais moins de journaux parce que je savais que je n'avais pas besoin de me presser parce que ça coûte moins que l'hôtel. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Une aide qui n'est que ponctuelle ne peut aider à sortir proprement de la galère. On voit là l'importance d'aides de fond qui soit réellement structurelles.

c. Une évolution des ressources

Au cours des entretiens nous avons pu noter que les types de ressource ont évolué avec le temps. D'une part le type de « combines » et d'activités pratiquées changent en fonction de leur rentabilité. D'autre part l'arrivée du RMI a fondamentalement changé les repères.

- **Evolution des pratiques en fonction des rentabilités**

Les pratiques de recherche d'argent évoluent grandement en fonction de leur rentabilité. Les personnes qui ont été sans domicile fixe pendant une assez longue période de temps, possèdent toute une histoire de l'évolution de leurs pratiques. Certaines ont disparu, remplacées par d'autres plus rentables :

> *« Ce ne serait plus viable maintenant, les affaires sur les quais ont périclité, les gars peuvent passer deux heures sans voir un client. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

À cet égard la vente de journaux est une activité qui a pris un grand essor au cours des années 90 :

> *« J'ai alors rencontré des gens dans la rue qui vendaient Macadam, ça marchait du feu de dieu, en sept, huit heures, on faisait cent cinquante journaux. C'était sans courir après les gens, aujourd'hui en insistant on fait à peine cinquante journaux. À l'époque on se mettait tranquillement avec les journaux et les gens venaient. C'était en août 1993, j'ai arrêté les quais et j'ai fait Macadam. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Si la période faste de la vente de journaux de rue semble un peu passée, il n'en demeure pas moins que beaucoup de personnes interrogées ont abandonné leurs « combines » pour vendre des journaux de rue aux cours des années 90. Cette activité a été perçue en son temps comme profitable, même si aujourd'hui elle paraît moins rentable.

- **De la « démerde » au RMI**

Les personnes interrogées qui ont vécu sans domicile fixe avant que le RMI ne soit instauré note une différence entre un avant et un après :

> *« Avant le RMI on était obligé de voler, maintenant c'est plus la peine. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

On voit là l'efficacité d'une politique publique centrée sur sa cible. L'instauration du RMI est en effet une évolution essentielle. Avant le RMI, les SDF interviewés étaient dans une précarité qui les contraignait à la manche ou au vol :

> *« En 1986 il n'y avait pas le RMI, je faisais la manche et puis tout ce qui se présentait on le prenait. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Si le RMI ne permet pas des conditions de vie matériellement satisfaisantes, il offre au moins un contact régulier avec certaines institutions dont celles qui sont chargées de réinsertion. Et c'est dans ce contact régulier avec la poste ou les assistantes sociales par exemple que la réinsertion fait son chemin :

> *« Pour le RMI, tous les trois mois, il faut remplir une fiche. Est-ce qu'on travaille, est-ce qu'on a des revenus, en fait est-ce que la situation a changé ? On renvoie la fiche, sinon, on n'est pas payé. Si on reçoit la fiche en retard, à la poste, si on n'envoie pas dans les 10 jours, ils coupent le RMI. Ils peuvent le redonner après, mais c'est long. Tout ça, ça pousse à pas complètement faire n'importe quoi, il faut se structurer un minimum. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

L'action la plus importante du RMI n'est donc pas tant dans les ressources matérielles qu'il procure que dans le contact régulier avec les institutions qu'il instaure. Car ce contact régulier est salvateur en ce qu'il incite à se prendre en main et à entamer la remontée.

2. La gestion de l'argent

a. Un passé personnel parfois lourd en termes de gestion de l'argent

Les personnes interrogées ont pour la plupart le point commun d'être interdit bancaire. Elles ont eu dans leur ensemble précédemment à la galère des difficultés à gérer leur argent. Ce sont parfois ces difficultés qui les ont projetés dans la galère :

> *« J'ai été interdit bancaire. J'avais fait des chèques sans provision. Je n'avais pas vu que je n'avais plus d'argent sur mon compte. »* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

La plupart des personnes interrogées ont relaté leurs difficultés de gestion :

> *« Je n'avais pas de compte parce que je n'avais pas d'argent. J'ai eu un compte mais je l'ai arrêté parce que je commençais à faire des conneries. Pendant dix ans j'ai fait exprès de ne rien avoir comme ça dix ans après c'est effacé. Même quand on est dehors, on est au courant de certaines lois. J'ai réouvert un compte au Crédit Agricole des Pyrénées, j'ai pas eu de problème, ils avaient fait un carnet de chèques, j'ai jamais été le chercher pour ne pas céder à la tentation. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

b. L'arrivée à La Poste

♦ **L'arrivée à La Poste relève presque du symbole, en tout cas d'un marqueur de difficultés**

Les personnes interrogées ont en effet toutes eu dans leur passé des comptes au sein d'établissement bancaires privés. Mais une fois les difficultés matérielles arrivées, elles se sont fait exclure du système bancaire classique. La seule solution pour posséder un compte en banque indispensable était alors de s'adresser à La Poste :

> *« J'ai toujours été à La Poste, depuis que je suis rentré d'Italie et que je suis en difficulté. Avant j'étais à la Banco di Napoli, et à la banque du Vatican, il doit me rester 500F là bas, mais vu mes difficultés je ne peux pas m'adresser à une vraie banque. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

C'est alors La Poste qui prend le relais :

> *«Je peux retirer de l'argent au distributeur. Ils sont obligés, pour les petits revenus, de donner un compte, 90% des gens qui ont le RMI sont à La Poste. Les banques n'acceptent pas. Mais la poste est obligée, c'est le service public. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

La mission de service public de La Poste est donc clairement formulée. Elle est dans beaucoup de cas la seule alternative pour obtenir un compte en banque. Les personnes interrogées perçoivent l'ouverture de leur compte à La Poste comme le début de leurs difficultés :

> *« J'avais un compte à la BNP mais il était périmé, on me l'a fermé quand je n'ai plus eu d'argent, je leur dois encore des sous. Après le RMI, j'ai ouvert un compte à La Poste dans le XIVe. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

L'ouverture d'un compte à La Poste peut apparaître comme la seule échappatoire, la seule solution pour posséder un compte bancaire.

♦ **Certaines personnes interrogées refusent au contraire catégoriquement d'ouvrir un compte à La Poste**

Certaines personnes interrogées ont en effet délibérément choisi de ne pas avoir de compte à La Poste :

> *« On n'a pas fait de compte à La Poste à cause du délai d'encaissement des chèques, c'est quinze jours. C'est de la magouille. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Il s'agit alors d'un choix motivé.

c. Les services dont les personnes interrogées disposent

♦ Les personnes interrogées ne disposent que d'une carte de retrait

Suite à des interdits bancaires, les personnes interrogées ne disposent que d'une carte de retrait dont la carte Réalys est un exemple :

> *« J'ai une carte Réalys de La Poste, on ne paye qu'avec ce qu'on a, donc je peux payer et retirer de l'argent dans la mesure où j'ai quelque chose sur mon compte. Je suis interdit bancaire depuis plus d'un an, mais ça ne m'empêche pas de retirer de l'argent. Je devrais régulariser la situation pour avoir un chéquier pour les chèques indispensables. Mais en même temps je ne suis pas enfoncé dans l'endettement ou les crédits. J'ai des pénalités libératoires et le montant des chèques impayés, ça doit tourner autour de 3 000F. Ça me permettrait d'avoir un chéquier. Mais que pour des occasions exceptionnelles comme les chèques de caution. Sinon j'évite absolument, car c'est vraiment dangereux, on peut perdre facilement le contrôle de ses finances, si on peut appeler ça des finances. Je ne veux pas être dépendant des banques. Je veux avoir mes finances en main. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

La Poste n'est pas perçue comme un établissement qui offre de réels services bancaires, mais comme un service beaucoup moins souple :

> *« L'interdiction c'était suite à un chèque impayé, il suffit d'un chèque de 200F rejeté. À La Poste ils sont pénibles pour ça. Ce compte me convient, mais ce serait mieux si je pouvais avoir une autorisation de découvert de 500F ou 1 000F, pas plus, parce qu'après on ne s'en sort pas. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Les autorisations de chéquiers sont extrêmement rares, c'est pourquoi les personnes interrogées ont recours à un tiers lorsqu'elles en ont besoin :

> *« Les vendeurs de journaux s'ils n'ont pas de compte, utilisent mon compte. L'autre jour, un gars devait recevoir de l'argent d'une association, il leur a demandé de faire le chèque à mon nom. Ou alors on pourrait faire un chèque au nom du journal s'il préfère. »* (Journal de rue)

♦ Les attentes envers La Poste

Le choix de la poste à laquelle on s'adresse est conditionné par la proximité géographique :

> *« Depuis quelque temps, je vais plus à la poste qui est à côté de chez mon médecin. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Le choix de la poste à laquelle on s'adresse est ainsi déterminé par l'ensemble des activités quotidiennes. Par ailleurs parmi les clients de La Poste, il existe certains motifs de satisfaction :

> *« Je trouve que c'est bien, le nouveau système de file d'attente. Ça évite que les gens écoutent ce que disent les autres. Avant, je n'avais pas la carte, quand le RMI n'était pas arrivé, il y avait toujours quelqu'un derrière moi, qui écoute. C'est énervant. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Les attentes des personnes interrogées en termes de confidentialité semblent être fondamentales. Les attentes en terme de souplesse de la gestion des comptes le sont encore plus :

> *« J'ai été pénalisée par le délai de l'attribution de l'allocation chômage car j'ai des prélèvements et des chèques rejetés. J'ai payé ce qui s'accumulait et payé des pénalités. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

De plus certains retards peuvent s'avérer extrêmement difficiles à gérer par cette population en extrême précarité :

> *« Je sais qu'au début de l'année, il va y avoir du retard dans le paiement du RMI. Moi, je touche 2 200 francs mais à La Poste, tous les ans, il y a du retard. Et c'est ça qu'il faut que je prévoie. J'ai une carte Poste Epargne. C'est comme le livret. Tous les débuts d'année, ça bloque les ordinateurs. C'est parce que les intérêts sont calculés par année, donc au début de l'année, ils calculent tout en même temps. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

C'est ce genre de difficultés qui façonnent une partie des a priori que peuvent avoir les personnes interrogées sur La Poste.

d. La gestion des ressources sur le mois

♦ La gestion minutieuse

La première catégorie des personnes interrogées opèrent une gestion minutieuse de leur compte. Soit qu'elles effectuent le minimum de retraits possible :

> *« Quand j'étais à la rue, j'allais à La Poste et je tirais le minimum sur mon compte : 100 francs tous les 2-3 jours pour acheter des sandwichs, des habits. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Soit qu'elles se servent réellement de leur compte en banque en y déposant le surplus d'argent dont elles n'ont pas besoin dans leur vie quotidienne :

« Je gagne, ça dépend, je peux réussir à vendre cinquante ou cent journaux par jour. J'ai un compte à La Poste, je l'ai depuis dix-neuf ans. Je n'ai jamais d'argent sur moi. J'ai le minimum pour les cigarettes, pour le quotidien. Tous les deux jours je mets des sous à La Poste. Avec le reste je paie l'hôtel et les cigarettes, en avance ou au jour le jour, ça dépend. C'est en attendant une chambre au mois. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

Les personnes interrogées à pratiquer ce type de gestion sont les moins nombreuses, la majorité d'entre elles effectuent en effet un gros retrait par mois et se déplacent donc avec de grosses sommes d'argent sur elles.

- **Une gestion par gros retraits et ses conséquences**

La majorité des personnes rencontrées effectuent un gros retrait par mois. La mobilité géographique implique en effet une pratique bancaire particulière : celle de retirer d'un coup tout le montant du RMI sans espacer les retraits au cours du mois :

« Ma femme avait un compte à la Caisse d'épargne, chaque fois qu'elle touchait le RMI, on allait jusqu'à Fontainebleau le six du mois pour tout retirer d'un coup. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Il semble que la gestion du RMI ne se fasse pas alors de façon planifiée sur tout le mois. La plupart des personnes interrogées retirent en effet la totalité du RMI le jour de son allocation :

« Avant, j'avais mon RMI, 2 000 francs par mois, dessus. Ça restait une journée, je tirais tout de suite les 2 000 francs. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Les personnes interrogées évitent ainsi les contacts fréquents avec les établissements bancaires, mêmes si elles prennent par là même le risque de se faire voler :

« J'avais un compte à La Poste mais je gardais tout sur moi. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Prendre la décision de garder la totalité de son argent avec soi implique dans le contexte particulier qu'est la galère une nécessaire prévention du vol :

« Je ne me suis pas fait voler. Je place mon argent toujours bien, dans mes chaussettes. C'est rare de se faire agresser. Maintenant je mets mon argent à l'hôtel. Quand je dormais dehors, je le donnais à quelqu'un de confiance, à une personne que je connaissais, dans un bar, un restaurant. Quand je dormais dans la rue, je ne me suis jamais fait voler, je ne dors que d'un œil. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Cette pratique bancaire particulière s'explique par le fait que les personnes rencontrées veulent dans leur ensemble avoir le moins de contacts possible avec tout établissement bancaire.

3. Les lieux pour vivre et pour dormir

a. Le choc que représentent les lieux d'accueil d'urgence

♦ **L'arrivée en centre d'accueil d'urgence**

L'arrivée pour la première fois dans un centre d'hébergement d'urgence est toujours un choc fondateur dans l'entrée dans la galère. Le symbole est en effet très puissant. De plus, les personnes interrogées se confrontent alors à une grande violence ainsi qu'à une promiscuité difficile à supporter :

> *« J'y suis allé pour la première fois pour l'ouverture, à 19h30, un peu à reculons. Et quand on arrive on voit qu'on touche le fond. C'est très hard, il y a des clochards. Sur 50 personnes il y en a trois ou quatre comme moi, les autres ce sont tous des habitués, avec leurs sacs et leurs affaires hétéroclites. Il y a une violence sous-jacente énorme, l'alcoolisme, on fait la queue, on vérifie. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Le centre d'accueil d'urgence est en effet l'étape qui marque le statut de SDF. Il est le lieu qui caractérise la situation des personnes interrogées :

> *« On a un drap et une taie en papier. On est dans des chambres de 8. Là, tout de suite, il ne faut pas perdre ses affaires des yeux, jusqu'aux chaussures. On ne dort pas, on gamberge à fond, là c'est vraiment le point le plus bas. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Cette situation est d'autant plus mal vécue quant les personnes interrogées n'ont pas eu le choix de leur hébergement. Il arrive en effet qu'elles soient emmenées directement par certains services sociaux, sans qu'elles en aient émis le souhait :

> *« Une autre fois j'attendais l'ouverture des quais et ils m'ont obligé à monter dans leur fourgonnette, ils faisaient une tournée et ils n'ont rien voulu entendre, j'ai été obligé d'aller jusqu'à Nanterre. J'ai passé toute l'après-midi dans le fourgon avec la lie de l'humanité. Il y avait une vielle soûlarde qui n'a pas eu honte de se baisser au milieu du fourgon pour pisser, un autre qui dégueulait partout. C'était l'enfer. »* (Journal de rue)

Les personnes interrogées refusent d'être assimilées aux SDF qu'elles ont pu côtoyer dans les centres d'hébergement d'urgence :

« Quand on rentre dans ce milieu – le centre d'urgence – j'ai vraiment eu peur, physiquement et moralement. Les conditions d'hygiène sont très limites. Les sanitaires sont impraticables, et ce n'est pas à cause de la vétusté ou du manque d'entretien, c'est à cause des gens qui s'en servent. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Il apparaît alors que les personnes interrogées évitent tout contact une fois arrivées dans ces centres :

« Puis ce sont des dortoirs de cent lits, puis là-bas je tiens ma langue, je fais profil bas, je fais celui dans la lune car il y a un danger d'agressivité. Il y a des gens de toutes sortes, mais on évite de se parler, pour qu'il n'y ait pas de difficultés. » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Les personnes interrogées évitent donc au maximum d'avoir recourt à ce type de centre d'accueil d'urgence :

« Quand je n'avais plus d'argent, j'allais au Samu Social, mais là j'évite. Je suis allé plusieurs fois au centre Montrouge, une fois à Porte de la Chapelle, mais l'accueil était presque brutal, comme une prison, on me demandait mon nom, j'ai mal compris, on m'a dit "t'es sourd ou quoi ?" » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Il existe par contre d'autre type de centre d'accueil d'urgence, les foyers dits de seconde urgence :

« Il existe des foyers de seconde urgence qui sont très bien. Il y a par exemple un foyer dans le XIIIe. C'était très joli, des chambres à trois lits, avec des papiers peints de couleurs gaies, c'était vraiment bien fait. Le problème c'est qu'il y a peu de lits, c'était pour cent vingt personnes alors c'est pas beaucoup. » (Journal de rue)

Un autre type de lieu d'accueil d'urgence offre quant à lui une aide uniquement aux personnes qui peuvent fournir un contrat de travail, il s'agit de l'hôtel d'urgence :

« Il y a un petit hôtel de tourisme à Belleville qui a été transformé pour être un hôtel d'urgence, pour les personnes qui ont un contrat de travail, car ils sont sûrs d'être payés. Moi j'avais mon contrat dans le télémarketing. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

En somme l'arrivée pour la première fois dans un centre d'accueil d'urgence est une expérience traumatisante qui pousse les personnes interrogées à surtout vouloir y échapper.

- **Promiscuité et violence**

La promiscuité est l'aspect des foyers qui est le plus difficile à supporter par les personnes interrogées :

« Je suis allé à Emmaüs, en hébergement d'urgence pendant 15 jours, puis au foyer de la Poterne, puis dans un autre, j'ai fait tous les arrondissements de Paris, le I^e^, le XIIIe, le Ve, j'ai fait au moins huit foyers. Je ne pouvais pas rester longtemps à chaque fois. On était 4 ou 5 par chambre, il y en a qui ronflent, un qui fait des cauchemars, alors à chaque fois je reprenais mon sac. Je restais une semaine, dix jours. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

« Il y a quarante types qui attendent et ça ronfle, ça pète, ça rote, il faut supporter, c'est l'horreur, il faut aimer. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Cette promiscuité engendre souvent conflits et rapports de force :

« À la poterne des Peupliers, j'ai mis trois mois à m'adapter, ça pue, les mecs sont jaloux, il y a de l'autodestruction, ils ne se lavent pas, c'est infect, en plus ça coûte 1 000 francs, c'est cher. Les mecs niquent mes bouquins parce qu'ils sont analphabètes. En plus, le type qui est avec moi dans la chambre est infect, il était pourri de l'intérieur. Je n'arrivais pas à dormir. J'ai mis cinq mois pour péter les plombs. Je l'ai tabassé. Il mettait son réveil tous les jours à cinq heures du matin pour faire chier le monde. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Ce à quoi s'ajoutent les vols entre SDF :

« Je me souviens vaguement d'un foyer de nuit près de la Gare de Lyon, dans ce genre d'endroit où on est obligé de mettre son sac à dos sous sa tête, comme oreiller, pour dormir un peu, sans qu'on nous vole nos affaires. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Ces différents aspects font des foyers des endroits à éviter pour les personnes interrogées. Ils représentent en effet une régression insupportable à laquelle il faut échapper à tout prix.

- **Échapper à la régression que représente la vie en foyer ou en dortoir**

Le foyer demeure le dernier recours, lorsque l'on ne dispose plus des moyens nécessaires pour dormir à l'hôtel :

« Là je suis un peu en difficulté, j'ai dépensé pas mal d'argent dans l'hôtel, donc j'ai dormi en foyer, puis à l'hôpital. J'attends le versement de mon CES. » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Mais il reste une solution de dernière urgence et échapper au foyer peut en effet devenir une motivation fondamentale :

« Pendant toute cette période là, ma seule motivation c'était de ne pas aller dans des foyers. » (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

Certaines personnes interrogées sont parvenues à toujours éviter les foyers :

« Je leur ai demandé un hôtel. Je ne vais pas dans les foyers. Les centres, je ne supporte pas d'être avec les autres. On est à quatre, il y a un type alcoolisé, d'autres qui auraient besoin de prendre une douche, et certains sont mythomanes, ils racontent n'importe quoi. Je n'ai jamais voulu dormir dans un foyer. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Trouver un endroit à soi pour vivre signifie essentiellement échapper aux lieux et aux espaces communs. Habiter en dortoir ne peut être que provisoire car ceci revoie à un statut d'enfant ou d'adolescent. Cette régression est socialement insupportable :

« À 16 ans, je me disais, il faut que j'arrête de voler. Aujourd'hui ma priorité, c'est d'avoir de l'argent et un hébergement seul. Pas en dortoir, je ne suis pas un gamin, ça me fait trop chier. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Échapper à la vie en commun avec d'autres personnes sans domicile fixe est une motivation fondamentale principalement parce que cela signifie échapper à son statut de SDF. Les foyers imposent une promiscuité difficilement supportable. Ils imposent également des horaires et contraintes infantilisantes. Les personnes interrogées ont donc eu pour principale motivation d'échapper à ces règles afin de retrouver leur « liberté ».

b. Les alternatives à la vie en dortoir

Il existe plusieurs alternatives à la vie en commun des foyers. On peut essentiellement distinguer la rue, le squat, l'hôtel ou l'auberge de jeunesse et enfin les logements de passage souvent prêtés par le réseau amical.

♦ La rue

Il existe une première scission fondamentale entre ceux qui acceptent de dormir dans la rue et ceux qui s'y refusent catégoriquement. Ces derniers parviennent à échapper à tout prix à la rue :

« Je ne me sens pas à la rue, dans le sens qu'on peut penser. Je sais que j'y arrive toujours. Je trouve toujours une solution. Je ne dors jamais sous une porte cochère. Au pire, je vais à l'hosto. Je fais un cinéma pour qu'ils me gardent une nuit. C'est quand mon copain qui me prête la voiture n'est pas là. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Refuser ou non de dormir dans la rue est un clivage fondamental au sein de la population rencontrée.

La rue seul ou ensemble

Parmi les personnes rencontrées qui ont choisi de dormir dans la rue, certaines ont préféré affronter cette épreuve seules :

« Je disais pas que je dormais dans la rue, et j'étais tout seul, personne ne le savait à part un copain. C'était une question de dignité. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Au contraire, d'autres ont choisi d'être accompagnés au cours de leur période dans la rue, soit qu'ils l'aient été par des amis, soit qu'ils aient traversé cette épreuve en couple :

« J'avais des copains. Et j'avais un ami et une amie, un couple en fait. Un ami, je dors avec, pas dans le même lit ! Mais on dort au même endroit. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

« Avant j'ai squatté dehors avec des Polonais. On était trois. Ça rassure d'être plusieurs dans la rue et ça rassure pas à cause de l'alcool. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« En tout on a passé une trentaine de jours dans la rue, et peut-être six dehors, c'était pas mortel. Avec ma femme, heureusement qu'on était deux. » (Homme, 42 ans, séparé, Bac+2)

Être plusieurs pour supporter la rue semble être fondamental, et ce particulièrement dans la mesure où il s'agit d'une épreuve particulièrement pénible moralement et physiquement.

La fatigue morale et physique

La rue est une épreuve particulièrement épuisante car elle exige d'être toujours sur le qui-vive. Les personnes dans la rue ne dorment jamais vraiment car si elles le font, elles risquent le vol ou l'agression :

« Une fois j'ai été agressé, c'était pendant les deux-trois heures que je dormais, je ne sais pas ce qui s'est passé. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

De plus les personnes dans la rue sont contraintes de s'adapter au rythme de la ville et ne peuvent s'endormir que lorsque la vie nocturne s'est quelque peu apaisée, c'est-à-dire vers deux ou trois heures du matin. Les personnes interrogées se plaignent alors d'une accumulation de fatigue terrible, qui engendre dépression et fatigue morale :

« Dans la rue on vit 24h sur 24, on ne dort pas, une fatigue nerveuse s'accumule. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« Avec le logement on a la tranquillité, quand j'ai envie de me coucher à dix-neuf heures, c'est pas un problème. Dans la rue on ne peut pas se coucher s'il y a encore des gens qui sont dehors » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

La fatigue s'accumulant, elle laisse la place à la dépression et donc à des difficultés toujours accrues :

« Les premiers jours, on ne se rend pas compte qu'on est dans la rue. On se dit qu'on va trouver quelque chose. Et après des semaines, on fait une dépression. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Le choix de l'endroit

Le choix de l'endroit peut en effet d'avérer extrêmement important. Il doit regrouper si possible plusieurs qualités. Il doit être chauffé, le plus chauffé possible :

« On dormait dans des cages d'escalier chauffées, ceux qui dorment à même le trottoir, je ne sais pas comment ils font. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Mais c'est surtout la sécurité qui est recherchée par les personnes interrogées :

« Dans cet endroit, je me sentais en sécurité. Je dormais près d'une porte où de l'autre côté il y avait les gardiens. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

L'aspect sécuritaire est recherché y compris dans le choix des quartiers :

« Je prenais les quartiers moins difficiles pour ne pas être agressé. Avec mon boulot à la Ville de Paris, je connaissais les quartiers, je savais qu'il fallait fréquenter les quartiers les moins risqués comme le IIIe. » (Homme, 42 ans, célibataire, BTS)

C'est donc la sécurité qui est le souci principal des personnes contraintes à dormir dans la rue :

« Je passe la nuit dans la rue, comme d'habitude. J'ai dormi dans le jardin du Luxembourg, je suis allé m'acheter un truc à emporter chez Mc Donald's et je me suis caché dans le parc. C'est de la bombe, le parc, pour soi tout seul ! En toute confiance. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Manger, se changer, les gestes du quotidien lorsque l'on est dans la rue

Se nourrir est ce qui pose le moins de problème pour les personnes qui dorment dans la rue :

« On fait des repas tout à fait corrects, ce n'est pas la soupe populaire des films noirs. Ce sont des petits plateaux genre self. On a un petit déjeuner complet, c'est très important dans notre situation, on a au mois un repas et demi. Il faut savoir que ces endroits existent, où on peut manger. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

La Ville de Paris offre en effet de nombreuses structures qui fournissent des repas chauds et ce tous les jours de la semaine. Mais cette assurance de pouvoir disposer d'un repas chaud n'atténue en rien le caractère itinérant du mode de vie :

« Le problème des affaires c'est qu'on peut pas avoir toujours un sac à dos qu'on se traîne avec soi. Pour me changer j'allais tous les quatre, cinq jours à la laverie. J'avais des affaires propres, je les mettais dans la cave. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Les saisons dans la rue

Résister au froid ou ne pas passer l'hiver dans la rue relève du choix. Certaines personnes interrogées ont fait le choix de passer l'hiver dans la rue :

« Chaque fois je trouvais un abri adéquat. L'hiver 1985-1986 en Auvergne j'y étais entre décembre et janvier, je dormais dehors même quand il faisait moins dix-neuf degrés. J'avais un bon duvet, je prenais pas mal d'alcool. Le soir ça allait très bien, le matin pour se rhabiller c'était dur. Il aurait fallu dormir tout le temps avec ses vêtements mais c'est impossible, c'est comme le gars qui dort dehors et qui n'enlève pas ses chaussures, au minimum. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Au contraire d'autres s'organisent pour ne pas passer l'hiver dehors et prévoient un budget pour l'hôtel :

« Le plus difficile c'est le froid et de savoir qu'on va dormir dehors si on ne va pas à l'hôtel. L'hôtel c'est que pendant l'hiver. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« Avant d'aller à l'hôtel de La Courneuve, en avril mai et juin, je suis resté dehors. Peut-être que si ça avait été l'hiver, je serais allé dans un foyer et pas dans la rue. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

♦ Investissement d'un lieu public

Une autre solution pour échapper aux foyers consiste à investir un lieu public en s'y installant. Le type de lieux investis est extrêmement divers. Du distributeur automatique aux églises en passant par les gares, leur point commun est d'être abrités et d'assurer une relative discrétion au cours de la nuit. La solution la plus classique est le métro :

« J'ai dormi dehors, dans le métro. Jamais dans des immeubles. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Mais le métro ne permet pas de vie organisée et routinisée autour d'un lieu précis au contraire des gares :

« J'ai dormi à la gare du Nord. J'avais choisi un petit coin bien caché. Des agents de la gare m'avaient vu. Ils m'ont laissé dormir là. Ils ont vu que je n'étais pas bourré. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Les distributeurs automatiques qui sont disposés à l'intérieur d'une salle permettent également de trouver refuge au cours de la nuit :

> *« J'ai dormi à l'angle de la rue Rambuteau et de la rue du Temple au Crédit Lyonnais. Avant il y avait une grande pièce dans laquelle on trouvait les distributeurs. On était à l'abri pour dormir. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Les églises peuvent également jouer ce rôle avec l'accord des prêtres qui en ont la charge :

> *« Je dormais dehors, dans une église mais seulement avec l'autorisation. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

L'investissement de certains lieux peut poser des problèmes et difficultés avec le personnel de surveillance qui en a la charge :

> *« J'ai continué à dormir sur le palier, je savais où étaient les vigiles et à quelle heure ils montaient. Il suffit de bien observer pour ça. Un matin en descendant je suis tombé sur le vigile, je lui ai expliqué que je dormais sur le palier parce qu'il fallait bien être quelque part. Il m'a dit d'essayer de moins venir. Et là je me suis dit qu'il fallait que j'aille ailleurs. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Mais si les relations avec le personnel de surveillance se passent bien, une simili sédentarisation s'avère possible. Aussi toute une vie quotidienne s'organise-t-elle autour de ces lieux publics :

> *« Je sortais de la gare pour les commissions. Et puis je pouvais me payer un week-end en dehors de la gare. Mon domicile c'était la gare. Il y a aussi le restaurant des PTT, ils savent qui tu es mais du moment que tu as payé, que tu es propre, tu peux manger. Ils te faisaient même le prix PTT et pas le prix invité pour entrer. Tu peux vivre dans une gare sans problème. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

L'investissement d'un lieu public permet une interaction avec les personnes qui y évoluent quotidiennement, c'est principalement le cas des gares où les personnes interrogées développent une certaine sociabilité avec tous ceux qui y travaillent ou qui y passent :

> *« J'ai passé douze ans à Montparnasse. Une gare quand on la connaît bien, c'est une ville dans la ville. Je savais pour dormir qu'il y avait dans un parking entre deux étages un petit sas avec un interrupteur de lumière. Les flics savaient que j'étais là, ils le toléraient parce que je ne faisais pas le con, je ne me saoulais pas. Il y a même une fois un flic qui m'a donné un ticket restaurant, oui, il ne faut pas croire que tous les flics sont des salauds. Il y en a qui sont sympas. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

C'est également le cas des distributeurs abrités qui culpabilisent nécessairement les gens qui y passent lorsqu'ils sont occupés par des SDF :

> *« Je dormais au distributeur. Il m'est arrivé d'avoir des billets des personnes qui venaient chercher de l'argent. Moi je parlais aux personnes qui entraient, je leur disais qu'il ne fallait pas avoir peur de moi, que je pouvais sortir si elles le voulaient, qu'elles ne risquaient rien. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

- **Le squat**

Le squat peut également offrir un abri gratuit. Il est une solution moins précaire que la rue pour assurer son logement. Les raisons pour lesquelles on se réfugie dans un squat sont diverses. Elles sont toujours de l'ordre de l'effet d'aubaine :

> *«Je me suis débrouillé quelque temps et j'ai trouvé un squat qui m'a permis de me poser. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

> *« Je n'avais plus intérêt à payer l'hôtel puisque le môme n'était plus avec nous. On est allés dans un squat à Epinay sur Orge, de 1992 à 1994. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Il existe principalement deux façons de s'installer dans un squat : soit en prendre possession, soit s'agréger à un groupe qui en a déjà pris possession. Après un repérage préalable, certaines personnes interrogées ont tout simplement pris possession d'un lieu inhabité :

> *« On habitait dans un Formule 1 à cent trente francs. Tous les jours on passait devant le pavillon, on voyait qu'il était vide. On s'est dit pourquoi pas l'ouvrir nous aussi. J'ai décidé de l'ouvrir, une nuit je suis sorti du Formule 1 à deux heures du matin avec une massette de charpentier. Il était fermé avec des parpaings que j'ai défoncés à coup de pied. Le lendemain on est revenus s'installer. Il y en a plein en banlieue des pavillons inhabités. À l'époque on hésitait entre trois. J'ai connu des gars qui ont gardé un squat très longtemps. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Rester dans un squat implique nécessairement d'avoir à effectuer des tractations ou des accords tacites avec les autorités, les propriétaires :

> *« Peu de temps après les gendarmes sont venus, on a expliqué notre histoire et ils nous ont pris rendez-vous avec l'adjointe au maire, c'est comme ça que s'est passé le deal. Le gendarme c'est un humain, quand on lui colle une histoire poignante, on aurait dit que la poisse nous poursuivait, il a été sympa. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

C’est souvent avec l’accord tacite des propriétaires ou des mairies que certains squats se prolongent. Cette forme d’habitat semble en effet de plus en plus tolérée, comme une façon de gérer l’habitat précaire.

> *« C’était tout un immeuble, il n’y avait pas que moi qui y étais. En fait, la propriétaire m’a proposé de prendre le studio, elle m’a dit "la mairie m’a indemnisée, j’ai vendu le studio à la mairie. Ça va être démoli, mais peut-être que ça va être long avant que ça se fasse, donc vous pouvez le prendre". C’est à Porte de Montreuil. Ils l’ont démoli au bout de quatre ans. Je n’avais pas de bail, donc je n’ai pas été relogé. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

> *« Juste avant d’être embauché chez Macadam j’avais passé un accord tacite avec l’adjointe au Maire d’Epinay qui nous laissait tranquilles dans le squat tant qu’elle n’entendait pas parler de nous. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

C’est souvent à l’initiative même des propriétaires que les bâtiments sont en effet « squattés » :

> *« J’étais dans un squat, c’était un couple de personnes âgées, ils avaient 45 ans, à peu près, qui m’ont donné un squat. Je donnais 200 francs par mois, eux ne me demandaient rien, mais j’avais envie de leur donner. Il y avait l’eau chaude, l’électricité. Je pouvais regarder la télé. Ils ne voulaient pas prendre mon argent, parfois, je le laissais sur la table. C’était un squat à eux. Ils l’avaient ouvert, ils ont enlevé les chaînes, les barreaux. Ils ont tout branché. Il n’y avait que moi avec eux, et ma copine aussi de temps en temps le week-end. Il n’y avait qu’une pièce, en dehors d’eux. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Mais au bout d’un certain laps de temps le départ devient irrémédiable :

> *« On avait pendant un an un squat, on était quatre, il y avait de l’eau et on s’est branché sur l’électricité. L’ancien propriétaire a vendu et un soir on est rentré et devant l’immeuble il y avait des vigiles qui nous ont empêchés d’entrer. On est allé voir les flics qui sont venus avec nous, le commissaire il a demandé aux vigiles s’ils savaient depuis quand on était là et il a dit qu’il fallait nous donner trente jours pour qu’on s’en aille. C’était incroyable parce que les locataires ont fait une pétition pour qu’on nous garde. Mais il a fallu partir, on avait dit trente jours. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Bien que souvent, l’habitat dans un squat se fasse sans problème majeur, il existe cependant une insécurité latente au squat :

« Quand tu habites dans un squat tu te méfies de tout et de tout le monde. On avait peur, il n'y avait qu'une serrure bidon, un verrou sur la porte d'une grille en fer forgé. Deux ou trois fois j'ai eu à repousser des assauts. Mais je m'étais fabriqué un outil de pointe, c'était une bombe de laque avec un zippo sous la valve et quand j'appuyais dessus ça faisait une flamme de trois mètres de long. Même si les mecs sont dix, avec ça ils refoulent. Un jour dix sont arrivés, ils ont fait le mur, je suis allé à leur rencontre avec mon arme, ils sont repartis tout de suite. Je ne pouvais pas me permettre de les laisser entrer, ça se serait terminé en viol, en massacre, avec ma femme dedans. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Malgré cette insécurité, la vie matérielle s'organise alors autour de logements inhabités :

« Ils nous connaissaient, quand le pavillon a été racheté par le département, les six derniers mois ils ont voulu nous brancher officiellement l'électricité. On se chauffait au squat avec une plaque chauffante mise droite, et j'avais dégoté deux briques pour poser le truc. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Si les conditions de vie peuvent s'avérer matériellement précaires, le squat n'en demeure pas moins un lieu de vie à part entière, où se greffent des habitudes. De plus les conditions matérielles de vie dans un squat sont extrêmement variables en fonction des cas. Certains disposent en effet de l'eau courante et de l'électricité, que ce soit de façon légale ou non :

« Dans le squat, j'avais un WC et une douche. J'avais l'eau chaude. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

« J'avais rebranché l'EDF moi-même, tranquille, on avait tout l'étage du haut qui était habitable. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Au contraire d'autres doivent subir des conditions de vie plus difficiles, en ne pouvant bénéficier de l'eau courante par exemple :

« L'eau c'est un de nos voisins qui est steward à Air France qui venait nous apporter trois jerricans de trente litres trois fois par semaine. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Au point qu'ils éprouvent le besoin d'échapper au squat régulièrement :

« Quand on était au squat, une fois par semaine on se prenait l'hôtel pour se doucher. Il y avait un Campanile pas loin, c'était carrément la baignoire, Canal+, c'était le luxe crapuleux mais ça coûtait quand même deux cent cinquante balles alors on le faisait une semaine sur deux. Ça nous permettait de nous re civiliser. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

- **L'hôtel, l'auberge de jeunesse**

L'autre solution peut être l'hôtel. Mais les contraintes financières sont alors très dures, car il faut pouvoir assumer financièrement cette charge au jour le jour. Si certaines personnes interrogées prenaient des hôtels au mois, il semble que la pratique la plus répandue soit de prendre des chambres à la journée :

> *« Je payais l'hôtel au jour le jour. »* (Homme, 32 ans, célibataire, bac+2)

Mais le fait d'établir son budget au jour le jour n'implique pas nécessairement un mode de vie itinérant d'hôtel en hôtel car la plupart des personnes interrogées se fixent dans un établissement. Entre alors en question les critères du choix de l'hôtel. Le critère financier semble prioritaire. Les hôtels en proche banlieue sont donc choisis à condition de pouvoir s'y rendre à peu de frais :

> *« On habitait avec Daniel dans un Formule 1, on partageait les frais. Mais on m'a volé ma mobylette. Alors on est revenu à Paris et depuis deux ou trois mois on est dans un hôtel dans le XIe. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

La part de budget consacré à l'hôtel est très importante, elle est un gouffre financier. Ce mode de vie n'est donc pas possible sur le long terme :

> *« Les hôtels, ça m'a ruiné. Le moins cher où j'allais, c'était un Formule 1, c'est 129 francs par jour. Mais des fois, je devais aller dans des hôtels à 320 francs. Par exemple, parce qu'il y avait des salons, que c'était complet. Dans ces cas-là, je leur disais, "voilà, je suis SDF, c'est complet partout, est-ce que vous pouvez me faire un prix ?". Chez certains, ça marchait. Ils me faisaient un tarif normal. »* (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

> *« Je suis resté un peu à l'hôtel, mais j'y ai passé tout mon argent, c'est quand même 130F la nuit, alors ça part très vite. »*(Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

> *« Après deux nuits, j'ai arrêté. Ce n'est pas possible, c'est trop cher, il fallait manger et moi, je prenais beaucoup de liquide c'est cher. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

L'hôtel peut ainsi être une solution de repli en cas de nécessité pour pallier des difficultés immédiates :

> *« Quand ma mère m'a mis à la porte, je suis allé à l'hôtel. J'avais un peu d'argent sur moi. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Mais on ne peut assumer ce mode vie pendant une très longue période :

> *« La vie en hôtel, c'est la précarité. Je les choisissais au coup par coup. Je passais un jour par-ci, un jour par-là. Le soir, en rentrant du travail, il fallait prospecter pour*

trouver une chambre qui n'était pas moche et pas chère. Je changeais parce que les hôtels ne pouvaient pas me garder longtemps et je cherchais quelque chose de correct. Je cherchais en marchant dans le quartier. Je cherchais dans le XVIIIe parce que c'est là qu'on trouve les hôtels les moins chers. Je payais entre 150 francs et 200 francs par nuit, plus les petits déjeuners et les autres repas. Ça coûte cher de vivre comme ça. Tout le monde vous le dira. Dans certains hôtels pas trop chers, il fallait en plus payer la douche. C'était l'été, c'était plus facile de vivre à l'hôtel. On est plus facilement dehors. Je changeais d'hôtel tous les deux jours parce que je cherchais un équilibre entre mon budget et la qualité de l'hôtel. Je suis restée dans le XVIIIe parce que j'habitais avant dans le quartier et puis c'est là qu'il y a les hôtels les plus propres et les moins chers. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Les personnes interrogées qui entrent dans la catégorie des « routards » ne perçoivent pas cette vie en hôtel comme une contrainte mais comme un mode de vie :

« Je suis sorti avec une suédoise, je payais l'hôtel. Après j'allais en auberge de jeunesse. » (Homme, 32 ans, célibataire, BTS)

C'est en cela qu'ils préfèrent les auberges de jeunesse aux hôtels à proprement parler. Les hôtels de luxe font également partie de tout un processus de gestion de sa propre image :

« En ce moment, je vais à l'hôtel, un hôtel de luxe ! Je ne supporte pas les hôtels merdiques. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

- **Le logement de passage**

D'autres personnes interrogées parviennent à trouver des logements de passage au gré des rencontres et des possibilités. La première solution est d'habiter dans des endroits temporairement inhabités :

« Il m'a hébergé dans un studio, au-dessus du fleuriste. C'était un bail commercial, il me prenait la tête pour pas que je ne fasse pas de bruit, parce que je n'avais pas le droit d'habiter là. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

La deuxième solution est d'être hébergé par des amis de passage :

« Je fréquente aujourd'hui le milieu homosexuel, je suis hébergé. Quand j'étais voleur, j'ai toujours mangé à ma faim et j'ai toujours été hébergé par des gens. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

On voit là l'importance de réseaux structurés. Le logement de passage est une solution qui est souvent impromptue et fourni par un réseau relationnel existant ou en formation. Le réseau est en effet fondamental pour obtenir un logement de passage :

« J'ai des amis qui m'avaient proposé de m'héberger quand j'étais dans la rue. Je ne voulais pas dire que j'en avais besoin. C'est eux qui me proposaient. Un ami m'a dit "si tu veux dormir une nuit ou deux". Un ami m'a présenté un ami à lui qui est aveugle. Il m'a dit "tu peux rester un mois, deux mois." Je suis resté un mois, après, je suis parti, je lui ai dit "je vais bouger, je vais te laisser tranquille". » (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

Le type de logement de passage est très variable. Il peut être extrêmement précaire, voire insalubre, et se rapprocher ainsi du squat :

« J'ai logé chez un copain dans le XVIIIe. Je ne payais pas. Son logement était insalubre. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Au contraire ce logement peut être très confortable et libre pour quelques temps au hasard des allés et venus de son propriétaire :

« Entre janvier et mai, j'ai eu une chance incroyable. J'ai rencontré une vieille dame sur un marché, qui vit chez son fils handicapé la plupart du temps, dans le XIIe. Elle m'a invité à dîner, j'ai rencontré son fils qui était passé par là aussi, et elle m'a prêté son appartement dans le XXe, un grand 2 pièces de 40m. Je vivais dans l'illusion plus que dans la réalité, j'avais un 2 pièces, c'était formidable. Puis la famille de cette personne a récupéré l'appartement il y a 15 jours, donc j'ai dû disparaître. Quand je suis parti tout était clean, rangé, elle était contente. Quand on a un grand espace, on a envie de l'embellir. Le studio, c'est plus dur de ranger, ça donne pas envie. Mais là c'était un miracle, c'était génial. » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Les personnes interrogées peuvent également trouver une aide ponctuelle pour une nuit ou deux grâce à des personnes de leur entourage :

« J'ai ma toubib, aussi, qui me propose de dormir dans son cabinet, si je n'ai rien. Pour le moment, je n'ai pas encore accepté. Peut-être que j'accepterai de prendre une douche, un jour, si j'ai besoin, mais je n'ose pas trop, elle est déjà très sympa. L'autre jour, elle m'a proposé de dormir dans son cabinet, je n'ai pas voulu, elle m'a dit "je te paie l'hôtel", c'était la nuit où il a fait très froid. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

« Quand je n'ai pas d'hôtel, j'ai des potes qui m'hébergent, un copain me prête sa voiture pour dormir dedans. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

C'est ce refus de dormir dans la rue et cette volonté de continuer à entretenir des relations sociales qui est salvateur dans la mesure où c'est précisément cet élément qui favorise la réinsertion.

Si trouver un hébergement la nuit est une difficulté, le jour pose également problème. Il faut en effet parvenir à se cacher, à être le plus discret possible pour ne pas éveiller les soupçons de l'entourage immédiat :

> *« Je faisais des chantiers. Mais je ne pouvais pas assumer. Je commençais à 7 heures, le soir, je finis à 5 heures. Il fait jour. Qu'est-ce que je peux faire ? Rester dans la voiture, ce n'est pas possible, les gens vont me voir. »* (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

L'essentiel est de passer inaperçu, de ne pas jurer dans le fonctionnement routinier de la ville :

> *« À Paris pendant une petite période j'étais seul. La nuit je venais à Paris pour dormir, la journée je la passais au bois de Vincennes pour que personne ne me remarque. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

C'est masquer son inactivité pendant la journée qui semble en somme le plus dur :

> *« Seul dans la rue, j'essayais de me fondre, j'avais un sac de voyage, mais je n'étais pas sale, comme quelqu'un qui irait prendre un train. J'ai toujours évité de m'asseoir sur un banc. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

D'où la symbolique de la clef :

> *« Le plus dur de tout, c'était de dormir, puis se réveiller le matin, et ça recommence, puis il faut partir tôt. Le plus important c'est d'avoir une clef, un endroit. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

4. La consommation et modes d'acquisition des objets, l'alimentation et les dépendances

a. Les objets, les vêtements

Les objets et vêtements possédés ont été acquis soit grâce au don soit par l'achat. Les personnes interrogées ont en effet une pratique de la consommation qui leur est propre. Elles ne se contentent pas du don pour satisfaire leurs besoins.

Nous allons commencer par analyser le don qui est de nature multiple. Il peut tout d'abord être effectué de façon spontanée par des personnes en dehors de toute association :

> *« Un jour il y en a quelqu'un qui est venu me demander si je voulais une veste, je lui ai dit que si elle me va, je la prends. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

> *« Ça c'est une veste RATP qu'un monsieur m'a offert. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Le don peut également être effectué par la famille :

> *« J'ai pas mal d'affaires, ma mère me tricote un pull tous les ans. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

La troisième sorte de don est effectuée par les associations. Ce don des associations se fait souvent sur rendez-vous :

> *« Je vais me prendre un rendez-vous au Secours Populaire, un rendez-vous au vestiaire. Je fais du 46 comme pointure. Il y a des choses que j'ai qui viennent du vestiaire, des vestes, des tricots, ça remonte à deux ans. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Si les personnes interrogées acceptent les dons de vêtements sans trop de difficulté, un tabou demeure sur les sous-vêtements. Et nombreuses sont les personnes interrogées qui refusent le don de sous-vêtements :

> *« J'ai récupéré les draps au vestiaire [lieu des associations où l'on donne des vêtements, du linge], comme les fringues. Pour tous mes vêtements, je fais comme ça. Sauf les sous-vêtements. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Aussi le don ne se substitut-il pas entièrement à l'achat :

> *« Le blouson il vient du Secours Catholique. Mes vêtements ils ne sont pas trop chers et ils ne sont pas abîmés. J'ai souvent des affaires d'occasion, il arrive qu'on nous donne des vêtements. Moi j'achète plutôt. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

Les personnes interrogées achètent ce dont elles ont besoin aux puces ou dans des magasins spécifiques à prix sacrifiés :

> *« Je vais aussi le samedi aux puces. On trouve des pantalons à 10 francs, mon imper, je l'ai trouvé à 30 francs. Pour les fringues, c'est les puces ou Edisol. Ce n'est pas grave si ce n'est pas de la bonne qualité. On le met un hiver et puis on jette après. J'achète les chaussures. Des boots, c'est 250 francs aux puces, ce n'est pas très cher. Les sous-vêtements, aussi, je les achète. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, bac+2)

Une véritable pratique alternative de l'achat qui se combine avec une certaine fierté du « savoir acheter »se met en place :

> *« Pour mes dépenses je vais dans les petits magasins. Par exemple vous combien vous payez pour une chemise d'homme. Et bien moi cette chemise je l'ai payée vingt-cinq francs. C'est de la bonne qualité, je l'ai achetée dans un magasin arabe dans le Xe. Il y en a plein là-bas. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

En dehors de ces achats effectués dans certains magasins particuliers bien particuliers, il existe également une pratique d'achat dite « normale ». Les personnes interrogées font en effet des économies afin d'acheter des voyages ou des cadeaux par exemple :

> *« J'arrive à économiser, oui quand même sinon je ne pourrais pas prendre le train pour aller chez ma mère. Ou acheter des cadeaux de Noël. Je ne sais plus combien j'ai dépensé. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

Les personnes interrogées organisent même l'achat d'objets bien précis destinés à « faciliter » la galère comme un sac à dos par exemple :

> *« Là, je viens de m'acheter un sac à dos avec la prime de fin d'année de RMI. Avant, dans la rue, j'avais un sac à dos en plastique que j'avais piqué à ma fille. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Au-delà du don, il existe donc bel et bien une pratique de consommation des personnes interrogées.

b. L'alimentation

Autant il existe de fait une pratique de consommation en matière d'objets et de vêtements, autant cette pratique est beaucoup moins évidente en ce qui concerne l'alimentation. Il semble que la plupart des personnes interrogées se contentent largement des dons alimentaires de toute nature pour se nourrir. L'alimentation ne pose pas de problème à Paris lorsque les personnes interrogées connaissent et acceptent de fréquenter les associations qui offrent une aide alimentaire aux plus démunis. Il existe au demeurant une consommation alimentaire des plus démunis qui se fait par le biais de tickets-service :

> *« J'ai des tickets-service. On peut aller manger dans un self ou aller dans les grandes surfaces. On peut acheter tout ce qui est produits d'hygiène et alimentation. Il y a un Mélodine, près du Centre Pompidou, ils les acceptent. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Les personnes rencontrées achètent une nourriture particulière peu chère, il s'agit là d'un bien de consommation adapté au manque de ressources, à cet « univers du manque » :

> *« Pour 5 francs, on peut avoir un kilo de riz, on peut faire nombreux repas avec ça. J'étais un adepte. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Les personnes rencontrées ont par ailleurs pour la plupart d'entre eux une pratique régulière du restaurant pas cher :

> *« À midi je bouffe au resto, pour pas trop cher. Je connais un resto ou pour cinquante francs tu as un plat, une entrée, une boisson et fromage ou dessert, ou alors je mange*

chez Gilbert, en face de Macadam, il nous fait crédit. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

La pratique la plus répandue est cependant d'avoir recours à des modes de consommation alternatif pour acquérir de la nourriture. La première possibilité est de donner des coup de main en échange d'une aide en nature :

« Et puis si on rend service à la cafétéria, après je pouvais manger un steak-frites et le garçon il comptait comme une omelette. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

On peut aussi voler ou récupérer :

« J'ai volé un sac de pommes de terres, un sac de dix kilos dans un magasin. C'est parce que la veille j'ai trouvé des gésiers, avant, les volaillers ils foutaient ça en l'air, alors nous on les avait. Pour nos gésiers on avait des pommes de terres, c'était le gueuleton. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

« Pour manger je partais sur l'île Saint-Louis, dans les poubelles de certains restos que je connaissais, à voir ce qu'ils mettaient dans les poubelles, ils savaient qu'il y avait des gars qui venaient. Je trouvais des beaux morceaux de viande. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Ce rapport avec des restaurants peut être anonyme, comme il peut être personnalisée avec une personne-clef qui offre les surplus :

« Ensuite je suis allé rue C., ça s'appelait le Relais. J'avais rencontré un gars qui y était et qui me filait tout ce qu'il fallait. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Il y a également les repas chauds servis à table par les associations :

« Quand j'étais à la rue, j'avais une carte avec les coordonnées de la place Gambetta, avec indiqués les jours, midi et soir, avec des cases où on peut poinçonner. On va dans des centres, ils poinçonnent la carte et on peut manger un repas complet. Cette carte, on va la demander à la permanence. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Une autre forme de don est pratiquée par les associations, celle du don de nourriture. Mais ce type de don n'est pas particulièrement bien adapté à la population des sans domiciles fixes. Ils n'ont en effet pas les moyens matériels de cuisiner :

« Je ne prends pas les dons de nourriture. Je n'ai pas envie de me faire à manger. Je préfère aller au self. C'est pour ça aussi que je ne vais pas beaucoup dans les grandes surfaces, parce qu'il faut préparer. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, bac+2)

On comprend dès lors pourquoi la consommation de nourriture à proprement parler est limitée. Les personnes interrogées ne possèdent pas les moyens matériels de transformer leurs aliments, de réaliser des repas chauds. Même les tickets-service qui permettent d'acheter de la nourriture en supermarché ne sont pas très prisés car avoir à préparer un repas dans ce contexte est extrêmement contraignant. Pour les personnes interrogées qui jouissent encore d'un solide réseau social, la stratégie consiste à se faire inviter à manger chez des amis en n'arrivant pas les mains vide, c'est-à-dire en apportant de la nourriture ou des boissons souvent achetés grâce à des tickets-service :

> *« Les associations donnent à manger. Avec les tickets-service. Mais c'est compliqué sinon je mange chez un pote en arrivant avec de la bouffe. J'arrive à me débrouiller. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

La consommation des personnes interrogées demeure donc essentiellement alternative. Mais surtout la consommation de nourriture n'est pas aisée car elles ne disposent pas des moyens matériels pour la transformer. C'est pourquoi, pour la plupart, elles préfèrent les repas chaud servis à table par les associations plutôt que les dons en nature dont il est très difficile de s'accommoder lorsque l'on mène une vie itinérante.

Les dépendances

Les trois dépendances les plus fréquemment répandues parmi les personnes interrogées sont le café, les cigarettes et l'alcool.

> *« J'ai vite compris qu'il me fallait absolument cinq francs en me couchant pour payer mon café le matin. Parce qu'on commence une journée par boire un café et que mes cigarettes soient payées. Je bois en mangeant alors j'avais pas besoin d'argent pour ça. Je devais savoir en me couchant que j'ai mon café et mes cigarettes payées. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Les associations ne donnent pas ce genre de produits, c'est pourquoi les personnes interrogées doivent se les procurer par d'autres moyens comme l'achat :

> *« J'avais le RMI. J'en buvais une partie. Mais je m'alimentais aussi, quand même. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« Je fume beaucoup. Je ne peux pas m'en passer. Je ne demande pas de cigarettes dans la rue. Des fois, je fais semblant de faire tomber un papier et je ramasse des cigarettes par terre. Sinon, je les achète. Les associations, elles ne donnent pas de tabac ni d'alcool ! ».* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, bac+2)

Mais également le vol :

« J'ai volé des bouteilles, un casier de vin. Un jour je passais devant un café, le matin à sept heures, le tabac de la rue X. Je vois la livraison et hop! j'ai carrément pris un casier qui était devant, j'ai dit à mon copain "tu vas voir" et après on a couru vite. Et puis au magasin de Beaubourg, le magasin derrière, en sous-sol. J'achetais une bouteille et j'en cachais une seconde dans le manteau. On la buvait et on recommençait. Un jour on l'a fait cinq fois. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Les dépendances majeures sont de deux ordres, soit médicamenteuses soit liées à l'alcoolisme :

« Moi, mon problème, c'est que je suis accroché à la codéine. Depuis longtemps. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

« J'ai fait des trucs illicites pour me procurer de la drogue mais rapidement, je n'ai plus eu la force. Et j'ai pris des cachets. Ça marchait très bien pour moi. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

« Quand j'avais un emploi stable je ne buvais pas. La rue c'est un milieu spécial, je bois depuis deux ans. Avant j'avais un emploi stable, là on a les horaires comme on veut, et puis quand on se retrouve seul entre quatre murs, on boit. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Les dépendances médicamenteuses posent un problème majeur : celui d'obtenir des prescriptions. Leur obtention se fait sous la forme de trafic au contraire de l'alcool qui pose lui d'autres problèmes.

5. La culture matérielle : les objets, vêtements et affaires

a. Les affaires personnelles et objets sentimentaux

Les objets sentimentaux occupent une place toute particulière dans le mode de vie itinérant de personnes que nous avons pu rencontrer. Même celles qui dans leur discours prétendent ne pas posséder d'objets personnels ou sentimentaux, finissent au cours de l'entretien par en évoquer :

« J'ai pas d'objet, j'en ai jamais eu, ça ne m'intéressait pas. J'ai pas de photos, ah si Charlie Chaplin à la gare du Nord, elle est dédicacée, je l'ai gardée à l'hôtel. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Certaines personnes interrogées gardent leurs objets personnels dans un seul endroit :

« J'avais des photos, je les ai toutes laissées dans les Pyrénées, un jour je me suis dit "mince" parce qu'une photo me rappelait une certaine personne qui m'avait aidé en Vendée. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Les personnes interrogées peuvent également se servir des consignes pour garder en un seul lieu leurs souvenirs les plus précieux :

« Avant j'avais une valise à la consigne, c'était tous les souvenirs que j'ai gardés depuis mon arrivée en France, des photos, c'est tout ce que j'avais gardé quand j'ai quitté mon logement. Un jour je n'ai plus eu d'argent pour payer la consigne, alors je l'ai perdue. C'était les choses les plus chères pour moi, les photos de mon arrivée en France, à Estienne. Je ne pouvais pas la laisser à mes compatriotes qui veulent tout savoir sur mon déclin, donc j'ai tout fait pour qu'ils ne le sachent pas. Il ne me reste rien. J'avais une photo avec l'ancien président du Tchad, j'ai toujours gardé sa photo, mais je l'ai perdue chez un ami, c'est tout ce qui me restait. J'ai perdu des montres, des stylos, j'ai tout vendu, mais je ne m'attache pas à ces choses là. » (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

Au contraire, d'autres personnes font le choix de garder sur elles les objets auxquels elles attachent une grande valeur :

« J'ai des objets sentimentaux, des objets qui ne me quittent pas, comme des cartes, des petites bricoles, une montre automatique. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

« Je suis parti des souvenirs dans la tête. J'ai pris des photos, aussi, je pense à une photo où on voit ma fille à cheval, elle est championne de France d'équitation. Je l'ai toujours sur moi » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

b. Comment gérer la vie itinérante ?

Au moment du départ, il faut opérer un choix, hiérarchiser les besoins :

« Pour le studio, j'ai dit "À la fin du mois, je m'en vais". J'ai pris quelques affaires, mais j'ai laissé la télé. Je ne suis pas très matérialiste. Je suis parti avec un sac, pour des affaires personnelles. Des chemises, mes papiers. La télé, j'en ai fait cadeau. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Souvent les personnes interrogées choisissent de laisser leurs affaires dans un lieu précis, tout en emportant avec elles les objets de première nécessité que sont les vêtements, leurs papiers et nécessaires de toilette. Les personnes interrogées procèdent alors à une externalisation des services et des objets. Elles laissent leurs affaires dans un endroit fixe, ce

qui leur permet d'être plus libre pour mener leur mode de vie itinérant. Où laisse-t-on ses affaires, quelle base se choisit-on ?

Certaines personnes interrogées ont pu choisir une cave d'immeuble :

> *« J'ai pu mettre toutes mes affaires dans la cave de l'immeuble de la dame dans le XXe. C'est un problème énorme quand on n'a pas de logement stable, c'est qu'on n'a pas de moyen de transport, moi je n'ai que deux mains et je n'ai pas de véhicule. Alors on perd des affaires au fur et à mesure, j'essaie de faire attention mais on laisse toujours des affaires au fur et à mesure. J'ai dû laisser plein de bouquins à Rome. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

On peut laisser ses affaires chez un ami qui dispose de la place suffisante pour les entreposer. On peut aussi disposer ses affaires en plusieurs lieux :

> *« Mes autres affaires, je les laisse chez mon ami kabyle. Il a un café. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Un autre solution consiste à se servir des consignes pour établir un semblant de fixité dans la période de galère :

> *« Il n'y avait pas de consignes électroniques, que des consignes mécaniques. C'était plus humain, plus c'est moderne moins ça l'est. Le type des consignes savait que c'était ta consigne. La clé ronde on la mettait dans le trou et clac, on poussait avec le briquet. Le matin j'allais l'ouvrir pour prendre mes affaires et hop ! encore un coup de briquet. Tous les soirs j'allais chercher mon duvet. Mais les trois francs ils tombaient jamais. Dedans j'avais tout ce qu'il faut pour se changer, un rasoir. Et puis tout ce qu'on trouve dans la gare, j'ai eu comme ça un fer à repasser, un chauffe-plat, une savonnette et j'ai aussi trouvé dans une poubelle un paquet de cigarettes et un briquet, c'est quelqu'un qui a du se dire j'arrête de fumer. Quand on me demandait, je vendais ces choses. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

D'autres personnes interrogées n'ont pas à assurer la gestion de leurs affaires car elles leur ont été confisquées :

> *« Mes affaires ont été emmenées quand on m'a délogé, ils sont dans un entrepôt, je ne sais même pas si je peux les récupérer. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

Le problème se pose alors dans des termes complètement différents.

c. Le matériel adéquat pour dormir dans la rue

Cartons, couverture, matelas, il y a toute une culture matérielle de la rue qui s'acquiert au fur et à mesure :

« Pour dormir, j'avais trouvé des cartons et j'avais une couverture que j'avais d'avant. Je me mettais sur les cartons dans un coin sombre. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

« Je me souviens avoir dormi sous la rotonde, à la Villette, j'avais trouvé un matelas, je me suis endormi dessus. Je me suis fait réveiller par des coups de pied : un type qui me tapait dessus, parce que je lui avais piqué sa place, c'était son matelas et je n'avais pas eu la délicatesse de retirer mes chaussures. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« Pareil, il y a quatre jours, j'avais un duvet, je l'avais caché, dans la cage d'escalier où je dors. Mais on me l'a pris. Je suis descendu à la poubelle, rien. Souvent, les gens jettent à la poubelle, mais là, non. Donc c'est sûrement un locataire qui l'a pris chez lui pour faire chier. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Dormir dans la rue peut donner lieu à l'acquisition d'un matériel adapté et à toute une organisation qui se rode de plus en plus avec le temps :

« J'étais à la rue, je dormais dans une tente. Je plantais ma tente au Parc du Luxembourg. Je grimpais les grilles vers minuit et je plantais ma tente. Je l'avais achetée 300 francs, et j'avais aussi deux duvets. La journée, je la mettais chez quelqu'un. C'était un gars qui dormait dans une cave. Il me laissait la mettre dans sa cave, la journée. Par contre, quand je vais en province, je l'emmène avec moi toute la journée. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Si les animaux peuvent dans la rue représenter une contrainte, ils sont surtout une compagnie pour leur propriétaire :

« Je n'ai rien de spécial comme affaires. Le seul truc, j'ai eu deux petits chiens. À l'époque je ne faisais pas tellement la manche. Quand on est dehors, on veut bien avoir un animal, ça fait de la compagnie mais on a déjà suffisamment de mal. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Dans la rue, le risque fondamental demeure le vol :

« Les papiers importants sont sur moi [montre la poche intérieure de son imper]. J'ai ma carte d'identité. Je me suis fait faucher mon sac, une fois, pendant que je téléphonais. Je l'avais laissé à côté et on me l'a volé. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

La culture matérielle est itinérante. Les objets possédés sont réduits à leur plus simple expression. Un mode de vie itinérant impose en effet de toujours se déplacer avec le minimum vital, c'est-à-dire vêtements, et surtout des vêtements chauds, papiers, ainsi que de quoi assurer un minimum de santé et d'hygiène :

« J'ai toujours un sac. J'y mets mes piqûres, une chemise, quand je vais chez mes potes, pour me changer, une paire de chaussettes. Mon dossier médical. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

« Quand j'étais dans la rue, j'avais des vêtements et mes papiers. J'avais des sacs, je les planquais dans les arbres, dehors, avec une bâche. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

« Dans la rue, j'avais un sac à dos, avec une trousse de toilettes, de quoi se changer pour deux jours, un sac de couchage. J'avais aussi une veste imperméable, en grosse toile, qui coupe bien le vent. J'avais des papiers, aussi, mais j'en ai perdu. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Un élément demeure essentiel : la montre. Les personnes interrogées sont en effet soumises à des contraintes de temps, pour être à l'heure aux repas, respecter leurs engagements et notamment leurs rendez-vous avec des assistantes sociales ou d'autres personnes charger de les aider dans leur réinsertion :

« J'ai toujours ma montre. Celle-là, je l'ai depuis deux ou trois mois. L'autre était tombée en panne. Je ne peux pas me passer de montre. Elle ne m'a pas coûté cher, 100 francs. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

d. La culture matérielle du squat

La différence entre le mode de vie dans la rue et le mode de vie dans un squat est que la vie en squat n'est pas itinérante. Vivre en squat offre le luxe de pouvoir se poser quelque peu. On peut ainsi procéder à quelques achats de matériel destiné à un endroit pour le rendre plus vivable : réchaud, télévision, table, lit, chaise, plaque électrique, armoire, etc. :

« Pour le squat, j'ai acheté un réchaud. J'ai aussi acheté une télé. J'avais une table, un lit, deux chaises. Une petite plaque électrique que j'ai achetée, et une armoire. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

e. Les moyens de se déplacer

Parmi les personnes interrogées certaines ont investi dans des moyens de déplacement. Ces investissements, que ce soit l'achat d'une mobylette ou d'une voiture, sont destinés à remplir des fonctions bien précises. L'achat de la voiture par exemple a été motivé par le fait de trouver un travail plus facilement, ainsi que d'assurer un abri pour la nuit.

« La voiture, je l'ai achetée pour trouver du travail plus facilement. Et je pensais aussi que je pourrais dormir dedans au lieu de dehors. » (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

Certaines personnes interrogées ont ainsi procédé à un investissement qu'ils ont pu rentabiliser tout au long de leur galère. Une mobylette par exemple permet de se rendre à moindres frais en banlieue où on peut trouver des hôtels beaucoup moins chers qu'au centre de Paris :

> *« Et puis j'ai acheté une mobylette alors que j'avais plus d'argent pour payer le loyer. On m'a mis à la porte. La mobylette c'était pour trouver du travail de coursier, pour me déplacer, mais surtout pour trouver des hôtels moins cher en banlieue. Le formule 1 c'était en banlieue et un jour on a eu une panne d'essence à Créteil alors on a laissé la mobylette à la gare et on a pris le train. Et puis quand je suis revenu le soir avec un bidon d'essence, je me suis dit : "tiens, on me l'a volée". Je l'avais achetée dans un garage, environ mille francs, mais malheureusement on me l'avait volée. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

Si ces achats représentent des sommes relativement importantes au regard du budget dont dispose les personnes interrogées, c'est qu'il ne faut pas en oublier la valeur d'investissement. Une voiture ou une mobylette sont en l'occurrence plus que de simples moyens de déplacement. Elles offrent qui un abri, qui un moyen de se loger à moindre coût.

6. La santé et l'hygiène

a. Assurer son hygiène et sa bonne présentation au quotidien

Lorsque l'on est dans la rue, assurer des besoins inévitables n'est pas évident. Cela requiert une certaine appropriation de l'espace public :

> *« Les WC, c'était pas très légal, je trouvais des toilettes dans les anciennes cours d'immeuble. Il y a les trucs à Decaux, c'est deux francs. J'évitais les cafés, y aller rien que comme ça sans consommer, quand je buvais j'y allais. Je trouve ça gênant. Il y a beaucoup de cafés où c'est payant. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

> *« Pour aller aux toilettes dans la journée, j'allais au Mac Do. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

De la même façon l'hygiène personnelle requiert certains efforts dans une vie itinérante. Il semble que ce soit dans les centres d'hébergement d'urgence qu'elle est le plus difficile à maintenir :

> *« Par contre dans les centres, dans les douches il y a des poux, c'est pour ça qu'il faut éviter ça à tout prix. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« Au Samu t'as des douches. À l'époque j'avais une hygiène limite. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Se laver dans la rue implique une nécessaire appropriation de l'espace public :

> *« Il y avait les madames pipi, elles avaient souvent une course à faire et comme toi tu es là toute la journée et que tu n'as rien d'autre à faire, tu leur rends service. Et puis quand tu veux te doucher, c'est gratuit. Et puis sur le quai numéro 1, c'était le quai du tri postal, il y avait des douches »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

> *« Aujourd'hui, je vais me nettoyer dans un parking souterrain, pour me laver, tous les matins. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Lorsque les personnes interrogées n'ont pas le choix, elles ont recours aux bains douches publics :

> *« Quelquefois je m'arrêtais dans les douches publiques, c'est 7F les 20 minutes, j'en profitais pour laver ma chemise et j'attendais qu'elle sèche. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

Pour assurer leur hygiène personnelle dans les squats, les personnes interrogées ont les même recours que les personnes qui vivent dans la rue :

> *« Quand je squattais, j'allais dans les douches municipales »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

C'est à l'hôtel qu'évidemment assurer son hygiène personnelle et quotidienne est le moins problématique :

> *« À l'hôtel il y a une douche. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Si l'hygiène personnelle et quotidienne est importante, la « bonne présentation de soi » l'est également. L'entretien de ses vêtements, bien que compliqué lorsque l'on vit dans la rue, est une priorité pour certaines personnes rencontrées :

> *« Dans la rue, j'ai toujours tenu à rester propre. J'allais à Denfert-Rochereau, je lavais et repassais mon linge. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Soigner son apparence permet de ne pas sombrer complètement. Cet élément permet de faciliter la remontée, la sortie de la galère :

> *« Une fois, je me suis fait engueuler par un type qui demandait de l'argent. Je lui ai dit que j'étais comme lui. Il ne m'a pas cru, il m'a engueulé. C'est vrai, vous ne trouvez pas, on ne dirait pas que je suis SDF hein ? »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Le « souci de soi » est donc fondamental dans la façon dont se définissent les personnes interrogées. Il semble que cela soit l'élément déterminant entre ceux qui ont sombré et ceux dont la remontée est proche ou en tout cas possible.

b. Comment continuer de prendre charge des traitements quotidiens, parfois assez lourds ?

Il semble que dans ce genre de cas le suivi médical des personnes interrogées soit satisfaisant. Parmi elles, nous avons rencontré deux personnes qui avaient besoin d'un suivi médical particulier et régulier. L'un souffrait du diabète, l'autre d'embolies pulmonaires. L'une ou l'autre parvenait à assurer leurs traitements quotidiens :

> *« Dans ma serviette j'ai toujours ma piqûre miracle, que je dois faire une fois par jour. »* (Homme, 57 ans, divorce 2 enfants, Bac+2)

La personne qui souffrait d'embolies pulmonaires parvenait tout à fait à maintenir son suivi médical :

> *« Si j'ai de la barbe, c'est parce que j'ai des médicaments, ce sont des anticoagulants. Je fais des embolies pulmonaires. Ce sont des caillots aux poumons. Mais je suis bien suivi. Je suis tout le traitement comme il faut. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

c. Les symptômes physiques de la galère : une « pathologie »

Les conditions difficiles de vie sont extrêmement difficile et les personnes interrogées qui vivent dans la rue verbalisent le sentiment qu'elles ont de « s'user » plus rapidement :

> *« Dehors on vieillit beaucoup. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Certaines personnes interrogées parviennent à nommer et qualifier les maux dont elles souffrent. Elles les voient comme les conséquences de leurs difficultés de vie ainsi que de leur pauvreté :

> *« C'est intéressant de passer de la survie à la vie. Pour la survie je suis assez doué, mais ça fatigue psychologiquement, d'où des problèmes digestifs, j'ai le colon irrité donc je suis gonflé. Beaucoup de gens sont en survie, avec les mêmes symptômes, la dépression, la quasi-obésité, les problèmes dentaires. Il y a toute une pathologie liée à la pauvreté. Mais les problèmes digestifs c'est le stress surtout. J'ai eu des problèmes de spasmophilie, j'ai été aphone pendant plusieurs mois. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Certaines personnes interrogées ont noté l'apparition de symptômes propres à leur période de vie dans la rue :

> *« En 1995, il y avait eu un précédent, j'avais fait une crise d'épilepsie. Théoriquement je dois prendre du Gardénal à vie. Mais les crises d'épilepsie, c'est essentiellement quand j'étais à la rue. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

L'hygiène dans cette situation c'est aussi de se protéger contre la galère :

« Une fois j'ai été à Nanterre, ça remonte à longtemps. J'ai dormi dans un lit et le lendemain j'avais des boutons de la tête aux pieds. Je n'y suis jamais retourné. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

d. Suivi médical de l'alcoolisme et de la toxicomanie

L'essentiel des traitements médicaux dont bénéficient les personnes interrogées consiste à soigner l'alcoolisme. Un grand nombre d'entre elles ont accumulé parfois sans succès des hospitalisations ainsi que des cure de sevrage :

« Quand je suis chez mes parents je ne bois pas. Je ne veux pas qu'ils voient. J'ai raté trois fois la cure c'est que ça doit être grave ma situation. J'en ai marre de cette société, j'en ai marre d'aller dans le métro, c'est pas évident. Je suis obligé de boire pour vendre. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« J'ai été hospitalisé à la Salpetrière, un mois, pour alcoolisation. En trois ans, j'ai dû être hospitalisé cinq fois. Souvent, c'était des séjours de trois semaines-un mois. J'avais fait des delirium tremens, j'ai un traitement de longue haleine depuis fin 1998 suite à l'arrêt de l'alcool. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Il en est de même pour les toxicomanies dures :

« Je suis allé en hôpital psychiatrique, pendant une semaine, mais ça n'a pas marché. Il fallait que je trouve quelque chose pour décrocher. C'était trop pénible de supporter la vie. Un toxico qui arrête est à fleur de peau. La moindre chose est une montagne : un regard, une bousculade. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

« J'ai eu recours aux médecins, qui donnaient des cachets. On discute un peu, mais ils n'insistent pas trop, c'est la médecine européenne. Ce sont des médecins qui connaissent la toxicomanie. J'ai eu les noms par mes connaissances toxicomanes. C'est très bien, ça soulage. Ça évite de faire des conneries. Ça apporte de la paix dans la vie. On est des gens très difficiles les toxicomanes. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

e. La santé morale

Aux difficultés d'ordre physique s'ajoutent les problèmes de santé morale. La dépression, la « fatigue d'être soi » prend le dessus et c'est là que réside le véritable traumatisme de l'exclusion :

> *« Dans la rue, on est paumé. J'ai fait une dépression. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Certaines personnes ont bénéficié d'un suivi médicamenteux pour supporter cette épreuve :

> *« Dans la rue, je me sentais clodo. Je suis allé voir un médecin pour prendre des cachets pour la dépression. Je me sentais perdu. Je ne pourrais pas le refaire. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

D'autres ont opté pour des thérapies de la parole et sont allé chercher une aide psychologique auprès de psychologues ou de psychiatres :

> *« Pendant un moment, je suis allé voir une psychiatre, on me l'avait conseillée. C'était une femme, je n'aime pas raconter ma vie à des hommes. C'était pour qu'elle me suive. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Certaines personnes interrogées, accablées par un contexte social qui les a fait sombrer, mélangent certains médicaments à de l'alcool :

> *« Je suis un peu dépressif. Je prends un peu de Lexomil. Je prends des cuites de temps en temps. J'ai un pote kabyle dans le XXe, qui tient un café. Il m'offre de la bière par dizaines. Il y a des jours où j'en ai ras le bol. Mais je suis toujours déprimé. Tout ce que je fais, en ayant bossé 33 ans, avec un "bac plus deux", c'est de me retrouver dans cette situation, c'est déprimant. Il y a des gens qui me disent, d'autres sont pires, ils sont à la rue à 20 ans. Ça ne me console pas qu'il y ait des gens de 20 ans dans la merde. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, bac+2)

7. Les réseaux relationnels et leur gestion

Le réseau relationnel est la source d'information essentielle sur les services et aides dont peuvent bénéficier les personnes sans domicile fixe :

> *« J'ai su qu'il y avait des foyers par des connaissances, des gens de la rue qui m'ont demandé pourquoi je n'allais pas dans un foyer. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

> *« J'étais allée la voir car j'avais entendu parler des tickets d'alimentation, par bouche-à-oreille. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

« L'hôtel on a eu de tout. On les trouvait en se baladant, par le bouche-à-oreille. J'ai eu quelques adresses d'où aller par des gens dans la rue. Il y a une certaine solidarité entre les gens dans la rue, quand quelqu'un a une adresse, il la donne. Cet ami je l'ai connu dans un foyer d'urgence et il m'a dit d'aller voir Emmaüs » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Le contact relationnel entre SDF est donc essentiel. C'est ce qui permet de se repérer entre les différentes aides offertes par le monde associatif. Certaines personnes en difficulté font même le choix de vivre la galère à deux pour pouvoir s'entraider :

« J'ai deux copains qui ont pris une chambre d'hôtel, ensemble. Ils sont juste copains, mais ils se débrouillent mieux à deux. Ils partagent le prix de la chambre, c'est intéressant. Ils sont tous les deux au RMI. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Le contact relationnel peut même être une source d'aide en nature :

« J'ai toujours eu des choses par des personnes avec qui je discutais, je donnais un coup de main et j'avais des choses en échange. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Se replier sur soi est même perçu comme un danger :

« Beaucoup de gens quand ils se retrouvent dans la rue, ils se retirent sur eux-mêmes, de la société. Même quand je faisais la manche je racontais pas toujours la vérité mais j'aimais bien discuter. Sinon on devient un ermite. J'en vois beaucoup ne pas parler du tout, il y en a au Café du Secours à Montparnasse qui se mettent toujours à part. C'est sur des personnes comme ça qu'il faut faire quelque chose, si un gars se referme sur lui. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Le repli sur soi est donc assimilé à un danger même si la promiscuité et les rapports de forces sont tels que la violence peut devenir un mode nécessaire d'affirmation de soi :

« Le pire c'est la soupe populaire du soir, celle qui passe avec une camionnette vers sept-huit heures. Au bout de quinze jours ils avaient supprimé cinq ou six étapes sur dix parce que les gars s'entretuaient à coup de couteau. Quand j'y allais, systématiquement je me frittais avec les mecs à cause de ma femme. Quand on vit dans ce milieu, on peut pas se permettre de se faire écraser. J'ai essayé de me conduire de manière civilisée mais les mecs imaginent que t'es un faible alors t'es racketté. Quand on vit dans la rue, on est obligé de se conduire comme une brute. Ça correspond pas à mon éthique. Les vendeurs ils savent ce que j'ai traversé, des trucs comme eux, j'ai du répondant. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Le but est de se faire respecter en maintenant les autres à une certaine distance :

« Je ne les connaissais pas les autres SDF. Dans une gare on regarde, on voit plein de choses. Moi je ne le gênais pas dans son travail, c'est pas pour ça qu'on fraternise. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Certaines personnes interrogées ne se fixent pas dans un lieu précis et organisent leurs déplacements de façon saisonnière. Passant l'hiver à Paris et la saison estivale en province :

« Je reviens en hiver et puis je retourne en province. J'ai des copains en province. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

On peut donc dire qu'il se forge au fur et à mesure des années un réseau de la galère, où entraide et bouche-à-oreille sont fondamentaux pour assurer sa survie. Mais il s'agit là d'un réseau relationnel qui a été forgé au cours de la galère. Pour ce qui est du réseau de connaissances préexistant à ces difficultés, nous avons rencontré différentes attitudes parmi les personnes interrogées. Certaines cherchaient à maintenir leur réseau amical et social tout en cachant leur situation :

« J'avais des camarades qui ne connaissaient pas ma vie, on allait parfois au Mac Do, j'essayais d'être sobre, c'était un plus, mais. » (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

D'autres, pour ne pas avoir à expliquer leur situation et y perdre la face, préféraient couper court à tout contact avec les personnes qu'elles avaient pu connaître auparavant, y compris les gens constituant leur entourage le plus proche.

8. Les moyens de communication

Avant que le téléphone portable ne se soit répandu et offre des services à la carte sans qu'il soit nécessaire de souscrire un abonnement, les SDF avaient certaines difficultés à pouvoir appeler ou se faire appeler par téléphone. Très souvent les hôtels fréquentés refusent de prendre des messages pour leurs clients. Ils ne peuvent dès lors qu'utiliser les cabines téléphoniques ou les téléphones mis à leur disposition par les associations :

« Avant d'avoir des téléphones portables je téléphonais en achetant des cartes mais c'est pas évident parce que les cabines elles sont remplies. Alors pour chercher du travail quand ils disent de laisser un numéro, on peut pas le faire à l'hôtel parce qu'ils ne prennent pas les messages ou les commissions. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

« Aujourd'hui j'ai utilisé une cabine pour les prévenir là que je viendrai pour l'entretien. Avant j'utilisais le téléphone à l'association. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Depuis récemment, les SDF se sont dans leur ensemble équipés de téléphones portables, mais sans souscrire d'abonnement. Ils achètent en général une recharge pour le mois, de façon à pouvoir être appelé. Lorsque les unités commencent à décliner, ils ont recours aux cabines téléphoniques pour appeler afin de garder le minimum d'unités nécessaires pour pouvoir être appelé :

> *« J'ai un téléphone portable à carte, pour être appelé ou pour consulter ma messagerie, mais rarement pour appeler, parce que les recharges coûtent cher, une demi-heure c'est 230F je crois. J'en achète une tous les mois. Disons que je peux appeler dessus les huit premiers jours, après j'ai une carte pour cabine. Puis j'essaie de me faire rappeler au maximum, si possible dans une cabine aussi parce que ça coûte cher à tout le monde. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

La popularisation du téléphone portable, et surtout l'introduction sur le marché de possibilités d'avoir une ligne sans avoir à souscrire un abonnement, a radicalement changé la donne en matière de communication pour les personnes sans domicile fixe.

9. Les papiers

Les problème des papiers a deux dimensions. D'une part les personnes interrogées peuvent être en situation illégale au regard des lois sur l'immigration. Ce fait accroît leur précarité et les rend d'autant plus vulnérables. D'autre part parmi les personnes interrogées, certaines se sont retrouvées sans papiers à la suite d'une perte ou d'un vol, et cette situation a perduré parce que précisément ils étaient dans la galère. Ne plus avoir de papier apparaît des lors comme le symbole de leurs difficultés :

> *« Quand j'ai perdu mon boulot j'avais un chéquier, je me suis pris un an d'interdiction sur la tronche. Quand j'en ai refait un c'était dix ans plus tard. J'ai refait mes papiers huit ans après. Ne plus avoir ses papiers, c'est complètement castrateur. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Cette négligence, ou plutôt la difficulté à régler le problème est révélatrice d'une réelle exclusion. Faire refaire ses papiers ne va en effet pas de soi, et on a souvent besoin d'aide et d'assistance pour procéder aux démarches :

> *« Je n'avais pas mes points de repère. J'ai été voir une association, rue de Charonne, ils m'ont donné trois semaines d'hébergement en hôtel. J'ai pu refaire ma carte d'identité, ma carte de sécu, une carte à La Poste. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Le contexte de la perte des papiers correspond en effet souvent au début de la période de galère :

« Quand j'avais squatté un logement, les locataires avaient jeté tous mes papiers. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

L'absence de papiers complique irrémédiablement la vie des personnes sans domicile fixe :

« L'inscription au RMI on l'a faite en banlieue. J'avais perdu mes papiers, quand on n'a plus ses papiers, si tu as besoin d'aide tu te fais aider nulle part. La bouffe et les vestiaires, certains demandent les papiers. Si t'as plus rien du tout, tu peux pas. Si Macadam m'avait pas fait confiance j'aurais jamais pu me les refaire, pendant dix ans je suis resté sans papiers. J'ai dû les perdre vers 1987, 1988, jusqu'en 1997 je n'avais pas de papiers. C'est handicapant, sans papiers tu ne peux pas ouvrir de compte en banque, tu ne peux pas encaisser un chèque. La première année chez Macadam, j'étais payé sur le compte de ma femme. Je n'ai pas fait refaire les papiers parce que je ne pouvais pas, je n'avais pas d'adresse fixe. On n'existe pas sans papiers. Le jour où je les ai eus dans les mains après huit ans, j'étais vraiment heureux. J'ai refait une demande de carte de séjour, j'ai pu ouvrir un compte en banque. J'étais citoyen à part entière. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Il s'agit là de la gestion des papiers qui sont exigés au quotidien :

« Sans papier on ne peut rien faire avec car les agences d'intérim demandent toujours une carte d'identité. J'ai toujours ma carte d'identité sur moi. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Mais il faut également évoquer la gestion des papiers personnels qui ont une incidence sur le long terme comme les bulletins de salaires qui conditionnent le calcul des points retraites par exemple, les contrats de propriété, ou des archives personnelles Certaines personnes interrogées ont mis en règle leur papier avant de partir, avant d'entamer leur vie itinérante, afin de garantir leurs proches d'une certaine sécurité après leur départ :

« Je suis propriétaire de la maison. Mais j'ai mis les papiers au nom de ma femme après mon départ. J'aime ma famille. C'est pour éviter que deux personnes, ma femme et ma fille ne se retrouvent à la rue au lieu de une seule, j'aurais pu retourner dans la maison, mais je ne voulais pas. » (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

Il existe plusieurs pratiques en ce qui concerne les papiers importants. La première consiste à garder ceux-ci dans un lieu fixe :

« Je garde tous mes relevés dans mon sac cartable qui est à l'hôtel. Je l'ai trouvé dans la rue. J'ai les papiers importants, les dossiers, les fiches de paie, les contrats de travail. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

D'autres ont perdu ces papiers au cours de leurs différentes pérégrinations :

« Beaucoup de papiers ont disparu, comme mes fiches de paye. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Enfin certains ont fait le choix de se séparer de certains papiers tout en continuant de mener une gestion précise de leur situation administrative :

« Mes feuilles de paie, je les ai jetées. Ça m'encombrait. Mais ne vous inquiétez pas, je suis allé rue de F., je prends les devants, j'ai reçu mes points, je me suis occupé du calcul de ma retraite. Je suis très à jour de mes papiers administratifs. J'ai déjà reçu la nouvelle carte de sécu, la CMU. J'avais avant la carte Paris Santé, pour les médecins. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

10. La domiciliation

Le courrier et le lieu où on le reçoit de façon sûre sont deux aspects fondamentaux qui maintiennent un semblant de contact avec le monde extérieur. Le type de courrier reçu est en effet double. Il y a d'une part le courrier de type administratif :

« Je reçois le relevé de La Poste, les factures des hôpitaux, les lettres d'huissiers pour les amendes SNCF. De temps en temps, une lettre de ma sœur. Des trucs administratifs. La Sécu, et le laboratoire pour les examens dus à mes problèmes de santé. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Le suivi de ce type de courrier est fondamental pour la remontée des personnes interrogées. Au contraire d'autres personnes reçoivent essentiellement du courrier personnel et maintiennent ainsi un certain contact avec leur entourage :

« La carte de Sécu, le RMI, je n'y ai pas droit, donc je n'ai pas beaucoup de courrier administratif, sinon je reçois le courrier de mes parents. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Pour recevoir leur courrier certaines personnes utilisent leur ancienne adresse avec l'aide de leur voisin par exemple pour relever régulièrement le contenu de la boîte aux lettres :

« J'avais donné mon ancienne adresse et je me suis entendue avec quelqu'un de l'immeuble pour qu'il relève mon courrier avant la propriétaire. Le courrier m'a toujours été adressé à mon ancienne adresse. Il m'a ramené le courrier et l'argent m'attendait à la poste du XIVe, là où je dormais chez mon camarade. » (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

L'autre stratégie consiste à faire adresser son courrier chez de tierces personnes avec leur accord :

« À côté de Pau, j'avais trouvé des personnes qui m'avaient donné le permis d'utiliser leur adresse malgré que j'habitais pas chez eux. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

« Aujourd'hui je suis domiciliée par des gens dans le XIVe, pour avoir mon RMI là-bas. En réalité, ça fait six mois que je vis dans le 78 chez des amis à la campagne. » (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Si aucune de ces solutions n'est possible, les personnes interrogées ont alors recours à la domiciliation administrative :

« Quand un mec est hébergé à droite à gauche, quand il est SDF, on lui fait une domiciliation administrative. Il y a des organismes qui sont habilités, ils envoient les papiers à la Préfecture. Avec ce papier de domiciliation tu as accès à tous les services administratifs et il te sert de boîte postale. Je dépends de la Mairie du XIe, des services administratifs de la Mairie parce que ma domiciliation est dans le XIe . » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Ce sont la plupart du temps des associations d'aides aux personnes en difficulté qui se chargent d'offrir une domiciliation aux sans-abri :

« Je suis domicilié 104 Bd de Clichy, à Solidarité Jean Merlin, depuis trois ans. Mon logement étant tellement instable. Ça saute aussi souvent que les gouvernements en Italie ! » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

« Pour mon courrier, je suis à la Maison du Partage, ça a été inauguré en 1996. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Pour ce type de service offert par les associations, les personnes interrogées ont une exigence : que la domiciliation dans une association soit la plus discrète possible :

« Je suis domicilié à la CASPS. Quand je donne une adresse, pour le courrier, c'est 20 rue Santerre et mon nom. Ce n'est pas marqué CASPS. Je me suis arrangé pour que ça n'apparaisse pas. Pour tout le monde, c'est anonyme. C'est comme si j'étais domicilié 20 rue Santerre. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Un problème majeur se pose lors des changements de domiciliation. La période de latence a effet de lourdes conséquences financières et administratives pour les personnes interrogées. Perdre une adresse fixe signifie également perdre le RMI :

« Je suis domicilié rue Oberkampf, c'est à Saint-Vincent-de-Paul. J'ai été à la permanence Gambetta, je recevais mon courrier mais ils n'ont plus voulu. Et comme je

n'habitais plus rue de Bretagne, ils ont renvoyé le courrier et on m'a coupé le RMI. J'ai du faire les démarches pour le récupérer. Ils me l'ont coupé en octobre et je l'ai récupéré quinze jours après. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

Certaines personnes ont utilisé au cours de leur galère les services de la poste restante. Mais le service de la poste restante ne règle pas le problème de la nécessité de posséder une adresse fixe :

« Sinon, il y a la poste restante. Mais c'est plein de problèmes. Pour les allocations familiales, il faut une adresse fixe. Pour les papiers de La Poste, aussi. La poste restante, ce n'est pas une adresse fixe. Ils gardent le courrier, c'est tout. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Il est courant chez les personnes interrogées de pratiquer une double domiciliation. S'opère alors une distinction entre une adresse spécialisée pour le courrier personnel et une autre pour le courrier plus administratif :

« J'avais une boîte aux lettres, là-bas, au squat avec mon nom. J'avais aussi déjà celle de la rue de Santerre où il y avait ma domiciliation. Je me faisais envoyer du courrier au squat et dans ma domiciliation. Mais si je voulais que quelqu'un m'écrive, je donnais le squat. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

« La Mie de Pain est ma boite aux lettres, même si j'ai aussi une autre domiciliation administrative. La Mie de Pain ça reste des liens d'amitié. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

11. Loisirs et activités culturelles

Un sentiment de perte de son humanité du fait de l'absence de loisir ou d'activité culturelles est exprimé :

« Le problème c'est que quand on est en situation de survie plus que de vie, les loisirs baissent. » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Ce sentiment est compensé par des pratiques culturelles régulières qui se déroulent dans des lieux de gratuité culturelle comme le parc de la Villette par exemple :

« Dans la journée, souvent, le week-end, surtout, je vais à la médiathèque de la Villette. C'est le dimanche. Quand je n'ai rien à faire. La Villette, je n'y vais que le dimanche. Ça ferme à 20 heures. À la Villette, je regarde des vidéos scientifiques, de médecine. J'ai visionné une cassette d'un chirurgien qui a séparé deux siamois. On voit l'opération entièrement ! Ils ont survécu tous les deux. Et il y a des documentaires sur le monde animal, aussi. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Une autre emblème de la culture gratuite et réellement ouverte à tous est le centre Georges Pompidou :

> *« J'attends que Pompidou rouvre pour y aller à nouveau. À Beaubourg, c'est bien, il y a de la musique, de la vidéo. On peut écouter des disques. C'est plus achalandé que la Villette. À Beaubourg, il y a aussi beaucoup d'opéras, je regardais aussi les télés étrangères. Il y avait la RAI, la télé allemande. C'était à côté du laboratoire de langues. Je prends les journaux étrangers, à Beaubourg. Surtout les maghrébins, les journaux arabes en langue française. Algérien, tunisiens, moins le Maroc. J'y allais une fois par semaine. J'y restais toute la journée. Le dimanche la journée, et une ou deux heures le soir dans la semaine. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Les personnes interrogées participent également à certains concerts en plein air :

> *« Il y a des récitals de chanteurs. Moi, j'aime bien Johnny. J'ai regardé son spectacle du Parc des Princes. Pas le récent, le plus ancien. »* (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Il peut arriver qu'elles aient également l'opportunité de fréquenter d'autres lieux culturels comme le théâtre :

> *« Le théâtre ça coûte cher, j'ai eu deux fois deux places gratuites. Je suis allé voir Laurent Gerra dans le théâtre en remontant vers République. Je voulais vendre un journal à une dame et elle m'a dit : si vous voulez je vous offre deux places pour ce soir pour le théâtre qui est juste là, je ne peux pas y aller. C'était très drôle. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

12. La hiérarchisation des besoins

Manger, dormir, se laver, communiquer, les besoins sont nécessairement hiérarchisés. L'argent étant une ressource rare, il est utilisé selon des priorités très précises parmi lesquelles la consigne figure en première ligne quand les personnes interrogées n'ont pas pu trouver de lieu fixe et sûr pour entreposer leurs affaires. **La consigne est en effet un besoin essentiel car elle permet un semblant de fixité, elle offre un moyen de conserver quelques affaires dans un seul et même lieu :**

> *« J'avais gardé un peu de sous pour la consigne, mais au bout d'un moment je n'ai plus rien eu et ils ont ouvert la consigne, et là c'est pénible. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

En dehors de cette priorité, l'argent est alloué à la vie courante, c'est-à-dire le logement à l'hôtel le cas échéant, la nourriture ou les cigarettes :

« Je faisais trois ou quatre cents balles par jour, l'hôtel c'était cent trente francs auquel il fallait ajouter la nourriture et les clopes. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Parmi tous ces besoins, c'est le logement à l'hôtel qui semble être une priorité fondamentale :

« Tout mon argent je l'utilise pour l'hôtel, pour manger et pour boire. Tant que je n'ai pas assez d'argent pour payer l'hôtel, je ne bois pas. Il y a des jours où je ne bois pas. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Si certaines dépendances comme la cigarette semblent être très importantes, l'achat de nourriture est placé en premier lieu :

« La manche, je gagnais à peu près 100, 150 francs par jour. C'était d'abord pour manger, et fumer après. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Suit le besoin d'hygiène, et la bonne présentation de soi :

« Mes besoins vitaux c'est manger, faire des courses, prendre un café, se laver, laver son linge, c'est très important, éventuellement faire repasser les chemises, il faut acheter de la lessive mais aussi de l'adoucissant. Voilà, il faut pouvoir manger, se laver, être propre sur soi, laver son linge. » (Homme, 35 ans, célibataire, bac+2)

Quelle est la place des activités culturelles et de socialisation ? Il semble que sans être véritablement prioritaires, elles soient nécessaires :

« Après, c'est acheter des vêtements, les loisirs, s'acheter un bouquin, aller au cinéma, louer un vélo, et avoir une vie relationnelle, même sans aller au Ritz, même si on va au Mac Do. Mais ça suppose un minimum de 30F ou 60F si on est avec quelqu'un. Sinon chacun paie sa part, ou on s'invite mutuellement. » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

La part du budget consacrée à la socialisation existe donc bel et bien et semble nécessaire pour maintenir les conditions sociales et psychologiques de sortie de la galère :

« Il faut le minimum vital c'est sûr mais on a aussi une exigence culturelle qui dépasse les besoins primaires, parce que nous sommes des animaux rationnels. » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

« Je vais au cinéma quand il me reste de l'argent. S'il me reste 50F, je n'y vais pas, je les garde pour les choses de première nécessité. S'il me reste 500F, là oui. Même s'il me reste 300F, j'irais. » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

13. Les représentations des sans-abri liées à la période de galère

On retrouve chez certaines personnes interrogées une dignité qui consiste à ne pas considérer être dans la rue :

> *« Je ne me suis jamais considérée en grande galère, donc je suis rarement allée voir des organismes d'insertion. Je savais qu'il y avait des moyens de trouver des logements. Pendant six mois j'en ai entendu parler, mais je ne sais pas si c'est par orgueil ou quoi, je ne me suis jamais sentie à la rue non plus. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

D'autres se font une représentation lacunaire de leur période de galère :

> *« Des fois, j'ai des trous de mémoire. Je n'ai pas tellement envie de me rappeler, non plus, je crois. Je sais que je suis allé à Gambetta, quai de la Marne. On se dit que vu mon caractère, c'est mieux d'être isolé. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Il existe un contraste dans les représentations entre le clochard d'autrefois et le SDF d'aujourd'hui :

> *« Autrefois, on avait nos bons vieux clochards. Je me souviens, quand j'étais enfant, tous les matins, pour aller à l'école, je passais devant les abattoirs de Vaugirard. Il y avait des caniveaux sanguinolents. Pour moi, c'était des petits pépères sympas, avec leur litre de rouge. Les abattoirs leur refilaient je ne sais pas quoi, c'est pour ça qu'ils y étaient souvent. Aujourd'hui, on est SDF, même un jeune encore imberbe peut l'être et pas seulement un vieux mal rasé. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Parmi les personnes interrogées qui ont vécu la galère avant que le RMI ne soit instauré, il existe une nostalgie, le mythe d'un temps où il y avait une véritable entraide entre les personnes en difficulté :

> *« Dans les années quatre-vingts, il n'y avait pas le RMI mais il y avait moins de monde dehors et les gars étaient plus soudés. Quand un gars gagnait presque rien aux puces on lui donnait "tiens, t'as rien à manger". Maintenant son copain peut crever à côté, il y a moins d'entente. C'était plus dur, d'une manière il fallait se débrouiller, il fallait beaucoup essayer pour survivre et donc il y avait plus d'entente. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Ce mythe du passé béni évoque un temps où les personnes en question se représentaient comme des « combinards » et n'étaient pas encore stigmatisés en tant que SDF, c'est-à-dire comme véritablement exclus.

C. LA « REMONTEE »

Après avoir détaillé la période de galère, dans ses aspects matériels et sociaux, nous allons décrire ce qu'est la période de réinsertion sociale. Les termes de « réinsertion », de « remontée », sont utilisés ici dans le sens que leur ont donné les acteurs sociaux rencontrés : en effet, après une période de galère, les personnes interviewées ont construit une séparation avec la période de vie actuelle, qui se définit, dans les pratiques et dans les discours (parfois plus dans les discours que dans les pratiques, d'ailleurs), comme différente, comme tranchant avec la vie dans la rue ou la galère.

Nous avons en effet choisi de rencontrer des personnes qui se disaient elles-mêmes en cours de réinsertion (ou que les associations nous ont présentées comme étant en réinsertion), c'est-à-dire qui n'étaient plus en situation d'urgence.

Nous allons voir que certaines pratiques, certaines activités, ne sont pas très différentes de la période de galère. En effet, parfois, plus que la démarche ou l'activité, c'est la manière d'utiliser cette démarche ou cette activité qui montre la volonté de réinsertion et non plus la stabilisation dans la rue ou la galère. De plus, un même fait, des mêmes pratiques, une même activité peuvent être considérés par une personne comme de la galère et par une autre comme de la réinsertion. Il faut donc relier les actes, activités, pratiques, etc., aux perceptions que les anciens SDF se font d'eux-mêmes.

O**n peut dire que beaucoup de personnes rencontrées sont en phase de liminarité, c'est-à-dire entre deux stades de vie.** Ces phases se séparent d'une part par des faits « objectivables », observables, des différences de comportements et d'intégration dans un système social, et également par les représentations, la vision du monde des anciens sans-abri, qui ont conscience ou qui pensent un changement, un déclic, une rupture avec leur vie de sans-abri (quand celle-ci s'est installée, ce qui n'est pas toujours le cas), en même temps qu'ils savent qu'il leur reste des étapes à franchir pour arriver où ils le souhaitent.

Nous allons donc montrer comment s'opèrent les changements, en termes de perception (déclic) et en termes de pratiques (indicateurs de la remontée). Pour cela, nous avons choisi une double approche : thématique et chronologique, pour montrer les phases et leurs indicateurs.

Notons également que le terme de « remontée » ne signifie pas qu'il y ait linéarité d'une réinsertion, avec un seul modèle, mais plutôt une réinscription progressive, par de nombreuses entrées, dans la société. **De plus, dans certains cas, la réinsertion demande un bouleversement des habitudes, qui peut provoquer un état qui semble moins bon que celui d'équilibre construit dans la galère. Une phase de réinsertion peut sembler plus précaire que la galère.**

1. Un déclic nécessaire, mais pas toujours volontaire

Les personnes rencontrées nous ont parlé d'un moment de leur vie, qui peut être considéré comme une « remontée », un processus de sortie de la galère, qui peut s'apparenter aux termes de réinsertion, d'intégration sociale, même si ces concepts peuvent être ambigus, voire rejetés par les anciens sans-abri. Nous avons en effet rencontré des personnes qui se définissaient elles-mêmes comme en période de « réinsertion », en tout cas dans une période de leur vie où elles voyaient la galère derrière elles (ce qui ne veut pas dire que certaines ne craignent pas de « retomber »).

En fait, à partir du discours sur cette évolution biographique, nous avons constaté qu'il existe un *« déclic »*, une *« étincelle »* qui modifie la perception que se font les sans-abri de leur situation. Ensuite, viennent tout un ensemble de changements, qui sont des ruptures radicales ou des évolutions très douces, qui concourent à provoquer une situation meilleure que la situation antérieure, appelée *« galère »*, *« rue »*, etc.

a. Entre volonté individuelle et prise en charge institutionnelle : les modèles déclencheurs de la remontée sociale

Deux modèles extrêmes de déclic peuvent être dégagés, à partir de ce que nous en ont dit les personnes interviewées. **D'une part, une chute vertigineuse, une absence totale de volonté, peuvent provoquer un événement, une prise en charge totale de la personne qui comprend alors qu'elle est arrivée au plus bas et qu'elle doit agir.**

D'autre part, par la volonté, par un bouleversement personnel de la perception de soi, un déclic peut également se produire et entraîner une chaîne de comportements et d'événements qui participent d'un processus de remontée sociale.

Dans les faits et histoires de vie racontées, ces deux modèles se combinent à des degrés divers.

- **La prise en charge**

Ainsi, une prise en charge hospitalière peut être le moment et l'occasion de comprendre que la période de vie qui vient d'être vécue est une « déchéance », qui ne doit pas, aux yeux des sans-abri rencontrés, se pérenniser. Ainsi, pour une des personnes rencontrées, le summum de la chute s'est révélé le début de la remontée :

> *« Et il y a eu un miracle, un acte de providence. J'ai eu ma dernière crise d'épilepsie, c'était le 9 septembre 1998, j'ai perdu connaissance sur la voie publique, en manque d'alcool. Il y a eu les pompiers qui sont venus, les premiers secours. Pendant cinq jours, j'ai été dans un service d'urgences dans un hôpital non spécialisé dans l'alcoolisme. Ensuite, j'ai été admis en médecine interne. On a découvert que j'étais diabétique. Ce n'est pas congénital, c'est consécutif à ma consommation folle d'alcool. J'ai une pancréatite aiguë. En fait, mon pancréas ne sécrète plus d'insuline, je suis*

insulinodépendant. Je fais des tests et des piqûres journalières. Et depuis mai 1999, à chaque repas, je prends un médicament qui s'appelle le Créon. On peut dire que le 9 septembre 1998 [date de cette crise], c'est la date de l'arrêt de cette vie dissolue du temps où je consommais de l'alcool, où j'invitais les clients à déjeuner et où on buvait beaucoup, où j'avais beaucoup de marges de manœuvre pour mon travail. J'ai vécu très égoïstement. Le fait de tomber une dernière fois sur la voie publique, et d'être entre les mains du milieu médical, ça a fait un déclic dans ma tête, quand j'ai repris conscience. Je me suis dit "tu as été trop loin". On m'a parlé de post-cure. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

À partir de cette prise en charge, de la cure et post-cure, les éléments de changement s'enchaînent : il s'inscrit dans une association d'anciens alcooliques, il reprend contact avec sa famille, et il met en œuvre une reconstruction matérielle et symbolique de son identité (il refait ses papiers, il prend une adresse de domiciliation). Ensuite, vient l'intérêt pour sa santé et son corps :

« *J'ai fait la révision complète et le contrôle technique ! [parle de lui]. Je fais un examen complet tous les ans. J'ai des semelles orthopédiques depuis peu. Mon assistant social a demandé un fond de secours pour des lunettes. Je suis contrôlé aussi à cause du diabète, pour voir s'il y a des risques de cécité. Pendant un an, j'ai mis tous mes papiers à jour, le permis, la CAF, la Sécu, l'ANPE, la domiciliation, tout est regroupé dans le XIXe [dans une association]. Et je vais à la permanence Gambetta dans le XXe. C'est mon quartier officiel. Sur mes CV, c'est l'adresse de ma domiciliation qui figure.* » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

De même, une femme rencontrée entre à l'hôpital « *en pulmonaire, à cause de l'asthme* ». L'assistante sociale de l'hôpital, devant son désarroi, l'aide et lui trouve une association qui peut l'héberger :

« *L'assistante sociale de l'hôpital est venue me voir parce que je ne pouvais pas payer, je lui ai dit "vous voulez que j'aille où", je pleurais, elle voulait m'envoyer dans le SAMU social, mais moi je ne voulais pas ça, je voulais quelque chose de stable, pas être encore en galère. Alors elle m'a envoyé à Cœur de Femme, c'est un centre pour la prostitution, la drogue. L' assistante sociale de l'hôpital, elle savait que je n'avais pas de papiers, je ne pouvais pas aller à la caisse pour payer. Elle est venue pour m'arranger les choses. J'étais cassée dans ma tête, comme un robot, je n'entendais rien, je ne voyais rien, je m'entendais mal avec les gens.* » (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

Ainsi, cette jeune femme qui sait seulement ce qu'elle ne veut pas est aidée et orientée par les services sociaux de l'hôpital. La période de maladie, qui force à découvrir les faiblesses et les blessures, peut donc être un moment propice à un déclenchement d'une aide extérieure.

Notons également un autre exemple de prise en charge institutionnelle, celle de la justice. Un jeune homme se retrouve en prison, pour coups et blessures. En sortant, il touche *« 1700 francs, c'est l'allocation de réinsertion, pendant 12 mois. Je suis allé voir l'assistante sociale quand je ne l'avais presque plus. Ça m'inquiétait »*. En fait, la structure où il se rend est *« le comité de probation. Les gens sortant de prison avec une mise à l'épreuve, comme moi, sont suivis par le Comité de probation. Je suis allé voir l'assistante sociale. Je lui ai dit de m'aider. Je pète les plombs »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde).

Ces services sociaux l'aident à se loger, lui donnent des tickets-repas et lui imposent un travail d'intérêt général (TIG). De son côté, le jeune homme s'inscrit à l'ANPE et dans une association, pour une domiciliation. Mais en fait, c'est le TIG imposé qui va lui donner une véritable voie de sortie de galère : l'employeur pour lequel il travaille transforme le TIG en contrat à durée indéterminée. Au moment de l'entretien, le jeune homme termine le travail d'intérêt général et doit commencer la semaine suivante son contrat « normal ».

- **La volonté individuelle**

Cependant, les anciens sans-abri insistent également dans le discours sur la volonté, l'envie, le déclic mental, qui provoque un changement de perception de leur propre situation (et, nous le verrons, une évolution de la perception des autres SDF). Ainsi, il peut exister un moment où la situation de sans-abri est considérée comme insoutenable, et les personnes rencontrées ont alors cherché à faire évoluer leurs conditions de vie :

> *« Quand on a vécu dehors, il arrive un jour on en a ras le bol, tout ça c'est une histoire de volonté. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

> *« Se sortir de la merde, la seule personne qui est capable de le faire, c'est la personne. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« C'est aussi parce que je suis aussi têtu que je me suis sorti de la merde. Pour s'en sortir il n'y a pas que les instances, si la volonté n'est pas derrière. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

> *« Un jour, je me suis dit "j'en ai marre". On a pété les plombs, moi et ma copine. Au niveau des relations, c'était dur. On ne peut pas parler avec un SDF, il demande toujours quelque chose. Je suis parti, j'ai changé de vie, grâce à Dieu. C'était la merde, c'est dur pour s'en sortir. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

- **Le rôle des acteurs institutionnels dans la prise de conscience**

Cependant, entre ces deux extrêmes, prise en charge totale et force de la volonté individuelle, des acteurs intermédiaires peuvent venir jouer le rôle de relais, de catalyseurs de changement, et c'est la conjonction entre un moment propice pour le sans-abri et la proposition d'un acteur de la réinsertion qui permet l'étincelle et surtout, ensuite, le suivi du processus de remontée :

> *« [Problème d'alcoolisme, cures, tentatives de suicide, avant 1995] De 1995 à aujourd'hui, j'ai fait la plus belle psychothérapie du monde, j'ai eu un pot terrible, j'ai rencontré M. au bon moment. Elle m'a attrapé par le colbac [il mime le geste de quelqu'un qui est attiré vers l'arrière] dans le métro. Je l'ai vue cette première fois, on a discuté, elle m'a donné sa carte de visite, je l'ai mise à la poubelle. Je l'ai vue une deuxième fois, cette fois on s'est bien engueulés et j'ai fini par y aller [voir l'assistante sociale]. Elle m'a rapidement fait le RMI [c'était début 1999]. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« J'ai été en galère pendant douze ans, je n'étais jamais rentré dans une structure. La première fois que j'ai été accueilli c'était dans une station de métro. Mais j'essayais le plus possible de dormir dehors. Avec les vigiles à un moment, c'était plus possible. Il y avait l'opération Atlas, à la gare du Nord il y avait une mafia, il fallait payer un coup à boire pour dormir. Je suis allé gare de l'Est, et puis finalement je suis resté à République jusqu'au bout. Un salarié du Secours Catholique m'a demandé si je voulais être bénévole, j'ai dit oui. Quand la gare a fermé, le Secours Catholique m'a proposé d'aller dans une roulotte dans le bois de Boulogne, au camping. J'ai dit oui. Et puis quand il y a eu la décision du préfet de réquisitionner des logements vides, je suis resté trois ans impasse M. Maintenant je suis en HLM, impasse T. Grâce à eux [l'association], je ne crache pas sur la soupe. Ils m'ont aidé à fond. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

De même, un autre homme qui se retrouve à l'hôpital pour crise d'épilepsie en ressort en souhaitant devenir abstinent. Il s'investit alors dans une association caritative qui, en retour, lui procure un emploi de gardien de nuit dans un de ses centres d'hébergement. Ici, prise en charge de l'hôpital puis de l'association se mêlent à une décision personnelle : l'abstinence.

Pour qu'un déclic se produise, il faut donc qu'il y ait conjonction entre une offre et une demande. Certaines tentatives échouent (ainsi de cette travailleuse sociale qui donne sa carte mais que le SDF jette une première fois) quand le moment n'est pas propice au changement, pour les personnes sans abri. **De plus, nous allons voir que la décision de la remontée sociale n'est pas toujours évidente à prendre, car elle induit des ruptures fortes dans un certain équilibre de vie qui avait pu se construire dans la logique de la galère, et qu'elle conduit à une dépense d'énergie qu'il faut accepter et supporter.**

b. La remontée sociale : une solution alternative parmi d'autres

La prise de décision de la « réinsertion », de la remontée sociale, n'est pas toujours évidente et facile à prendre. En effet, il a pu exister, dans la vie des sans-abri, un intérêt à devenir, voire à rester sans-abri ou dans une logique de précarité sociale. De plus, il a pu se construire un équilibre de vie, fait de dépendances, d'habitudes, de routines, qu'il est peut être difficile d'abandonner pour une nouvelle période faite d'inconnu. La remontée, la réinsertion sociale, demandent alors un effort, et provoquent de nouvelles difficultés (financières, de construction identitaire) ainsi qu'une dépense d'énergie importante. Cela explique pourquoi le déclic ne peut se faire si facilement.

Il peut ainsi y avoir une pesée des avantages et des inconvénients de la galère ou de la remontée sociale :

> *« Il y a beaucoup d'astuces dont je peux bénéficier si je dormais dehors. Mon assistant social, je pourrais l'appeler si je dormais dehors, il me trouverait une solution. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« Tout est une histoire de volonté ; surtout les gars, beaucoup de personnes ont des qualifications, ou alors ils se plaisent. Quoiqu'il y a des avantages à toucher le RMI : on ne paie pas d'impôts, des endroits pour dormir, manger il y en a pas mal. C'est pas terrible de manger mais c'est pas sûr que ce soit mieux chez eux. Si tu travailles pas, le RMI c'est deux mille cinq cents francs, si tu as une chambre avec allocation logement tu ne touches plus que deux mille deux cents francs de RMI, ils te prennent trois cents francs pour le loyer. Si tu vas voir la Mairie, tu peux avoir une carte Paris Santé. Si tu travailles, même si tu as un salaire de six mille cinq cents francs, plus les allocations, tu dois payer le loyer de mille six cents francs et à la fin de l'année il faut payer sept mille francs. On a calculé ça avec un ami qui est un gars comme moi, il va travailler au centre d'hébergement. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Ainsi, la réinsertion, si elle peut donner des avantages (que nous développerons plus bas) conduit également à de nouvelles contraintes de budget, d'argent, de dépenses, qu'il faut savoir gérer. De plus, les personnes qui ont eu l'habitude d'avoir des droits liés à leur situation de sans-abri peuvent se retrouver dans une situation encore précaire, mais sans leurs droits précédents. La période de réinsertion peut alors être considérée comme plus difficile car moins soutenue par des institutions spécialisées :

> *« C'est une question complexe, l'assistanat et le CASVP. Tant que j'étais en urgence, je pouvais aller à Mazas. J'ai fait le saut en CHRS, et là ils ne vous considèrent plus comme SDF. Quand ils m'ont demandé, j'ai senti que ça changeait quelque chose alors j'ai dit que j'étais encore en urgence, pour pouvoir demander une fois encore les tickets*

de métro et les 400F. Ça, ce sont les combines qu'on apprend.... » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Ainsi, dans certaines circonstances, et en particulier dans des phases de transition, la personne se trouve confrontée à deux identités : une identité passée, SDF, qui donne certains droits mais qui est également stigmatisante, et une nouvelle identité en construction, mais mal prise en compte dans les institutions, qui ont une logique binaire : exclu/non exclu. **L'acteur social qu'est l'ex-SDF peut donc se voir obligé de jouer avec plusieurs identités sociales, selon les lieux et les moments.**

De plus, la volonté de se réinsérer passe par exemple par le travail, qui peut être considéré comme très éloigné du mode de vie d'une personne qui a été longtemps sans-abri. Alors, le passage par des formes intermédiaires d'activité (comme le bénévolat, le travail dans un cadre prévu pour des personnes sans abri) permet de faire une transition nécessaire à une « réadaptation » sociale :

« La réinsertion c'est dur. Par exemple avec le Secours Catholique, ils me laissent faire ce que je veux parce que c'est du bénévolat. Avoir un patron il me dirait "fais ci, fais ça !" La réinsertion c'est difficile, c'est difficile de reprendre la vie d'une personne normale. Même là, je vais travailler en gardiennage, le responsable fait les plannings, on s'arrangera. Quand on fait douze heures de travail, j'aime qu'il n'y ait pas quelqu'un derrière moi. J'ai besoin qu'on me fasse confiance, on me dit en gros ce qu'il faut que je fasse. C'est pas comme à l'usine ou dans les ateliers où on est toujours derrière toi "fais ci, fais ça !". » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Il existe, dans la conception que se font les sans-abri de la réinsertion, de la remontée sociale, l'idée que cela demande une énergie supplémentaire, ou différente de celle déployée pendant la période de galère. Cette énergie peut être centrée sur des projets d'avenir, par exemple (nous y reviendrons) alors que la période de galère conduisait à dépenser une énergie au jour le jour (voir le I.B.) :

« [C'est quoi, s'en sortir, pour vous ?] C'est trouver du travail, partir de la galère, c'est dur. Mais j'ai encore du plomb dans le cœur [c'est-à-dire ?] C'est de l'énergie. Si on n'a pas d'énergie, on n'arrive à rien. On devient clochard, c'est la honte, on n'a pas d'enfant, rien. Je veux faire comme ma sœur, avoir des enfants, une femme, un appartement. Si Dieu le veut. Les deux choses les plus importantes, c'est le travail et les enfants. Avec ma copine, en en parle, d'avoir des enfants. Mais pas maintenant. Elle est jeune de mentalité. On s'apprend beaucoup de choses l'un l'autre. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

De même, le passage de la recherche de solutions pour s'en sortir au niveau individuel, personnel, vers une recherche de reconstituer une famille, quand un enfant est en jeu, par exemple, peut être un indicateur de ce changement d'orientation énergétique, identitaire, de statut social. La remontée est alors considérée comme une période où il faut *« se battre »* pour atteindre des objectifs à plus ou moins long terme :

> *« Je suis perdu car je suis sans emploi et j'ai une telle envie de voir le petit, mais c'est toujours à sa convenance [de son ex-femme], mais moi je ne veux pas accepter ses caprices. J'ai demandé à ce que le juge fixe les dates du droit de visite, que je ne passe plus par elle. Depuis pas mal de temps je suis sans emploi et sans ressource. Si au moins j'avais une petite aide, le RMI. Je suis obligé de travailler, il le faut absolument si je veux voir le petit. Pour ça je me battrai jusqu'au bout. Mais elle a tout fait à son nom, elle a choisit le prénom. Elle a 100% de l'autorité parentale, et moi je n'ai qu'un droit de visite qu'elle ne respecte pas. J'ai failli tout abandonner. Dans ma famille, personne n'a jamais fait ça, abandonner son fils. J'ai été complètement découragé. Pendant une semaine j'ai perdu tout espoir, j'avais des numéros de téléphone pour le boulot mais je n'avais plus envie de chercher. Puis j'ai repris ma vie :chercher du boulot, voir des associations. Je suis obligé de trouver quelque chose, je ne veux pas demeurer dans cet hôtel. Mon but c'est décrocher un boulot et trouver un studio pour avoir le petit à Paris. Si le juge voit que j'ai un appartement, je pourrais l'avoir. Dès fois je me dis que je vais tout abandonner, je me dis que je vais rentrer définitivement, mais je ne peux pas parce que j'aime trop mon garçon. Je vais me battre. Si j'avais un boulot je pourrais me présenter chez le juge. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Ainsi, la notion de déclic, de rupture (plus ou moins flagrante et de longueur très variable dans le temps) n'est possible que lorsque la personne sans abri accepte une rupture dans ses modes de vie et dans la définition de soi. Cependant, elle est encore amenée à se définir comme SDF, exclu, en galère, pour maintenir certains avantages. Cependant, ce déclic se développe en processus de réinsertion lorsque les personnes sans abri prennent une distance avec leur statut de SDF précédent.

c. Le déclic : une séparation primordiale avec la vie de la galère

Ainsi, le déclic est un événement déclencheur qui est à l'origine d'un changement de comportement général. La résolution de l'alcoolisme, par exemple, peut servir de déclic à une cascade d'autres résolutions de difficultés :

> *« Je me suis débarrassé de l'alcool, c'est un déclic. J'aurais pu faire dix cures pendant dix ans. C'est arrivé à un moment donné. L'alcool est arrivé pour boucher des trous, des manques affectifs. Je suis arrivé au stade où j'ai cru qu'ils étaient bouchés et alors j'ai plus eu besoin. J'ai fait des sevrages très difficiles, celui-là est passé comme une*

lettre à la poste. C'était l'aboutissement d'une psychothérapie inconsciente. Pour moi c'est l'an zéro, je redémarre tout. Tout ce que je vais vivre n'aura rien à voir [avec ce qu'il a vécu par le passé]. Je peux retrouver du boulot facilement, j'ai un CV mais je ne veux pas, c'est une page tournée. Moi je ne recommence pas quelque chose. Je commence autre chose. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

De plus, les personnes rencontrées séparent assez nettement la période de vie passée dans la rue (ou en grande précarité de logement) et la période de remontée, de réinsertion, même si celle-ci peut être considérée également difficile :

« L'alcool, c'est très important, je viens de m'en sortir depuis le mois de juillet [1999], je le considère sous deux angles. C'est la cause pour laquelle on se retrouve à la rue, ça c'est mon cas ou alors c'est une conséquence : c'est parce qu'on se retrouve à la rue qu'on boit. Ça sert d'anesthésiant jusqu'au moment où ça devient une maladie. J'ai arrêté au mois de juillet après six ou sept tentatives, je n'ai plus le goût de l'alcool et je redémarre vraiment. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cependant, la conception, la définition du fait de s'en sortir peut être très variable selon les personnes rencontrées et la manche, par exemple, peut être considérée comme une activité qui donne une indépendance, une autonomie telles, qu'elle participe de la réinsertion sociale (alors que d'autres la considéraient comme un revenu de la rue) :

« Je me suis démerdé rapidement, j'ai fait la manche dans le métro, je fais partie des emmerdeurs du métro. Les mecs qui font la manche dans le métro ce sont des mecs formidables. Un mec qui fait la manche il y a deux types. Il y a la manche passive, je m'assois et je tends la main. Il y a la manche active, c'est-à-dire qu'il faut se retrousser les manches et affronter quarante ou cinquante personnes dans un wagon. Ça, ça veut dire que les mecs ils travaillent, ils ont un boulot. Ils ont une autonomie qui fait qu'ils ne dépendent pas des services sociaux. Ils peuvent se payer une chambre d'hôtel. J'ai un budget qui pèse le double de celui d'un fonctionnaire moyen. Quand je buvais il me fallait un budget dingue. Maintenant je fais moitié moins de métro. Les gens qui font la manche c'est positif, ils se réinsèrent, trouvent du travail, parce que c'est une façon de travailler. […] Ce qui m'a sorti de la merde c'est le métro. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Avec la distance du temps et de la réflexion, les déclencheurs même de la galère peuvent être considérés de manière « bienveillante », et la galère peut être un moment important dans la vie d'un sans-abri, sans que celui-ci le renie totalement. Ainsi, plusieurs personnes nous ont parlé de la rue comme d'une *« psychothérapie »*, comme une étape nécessaire ou utile pour changer, évoluer :

« J'ai jamais vraiment été dans la rue, en fait oui mais dans ma tête non. La première année je dormais dans un square. C'était une forme de suicide lent mais on a des ressorts terribles. Il fallait que je touche le fond, c'est pas un vain mot [il sourit]. J'ai touché le fond, je l'ai touché bien, il faut toucher le fond. J'ai fait deux ou trois tentatives avant 1995 de thérapie, ça a merdé. Là ce que je fais depuis 1995 ça vaut toutes les thérapies du monde. En procédant par les étapes à l'envers, la nana qui m'a foutu dehors en 95 m'a sauvé la vie. Ma femme m'a quitté au bout de quinze ans elle m'a sauvé la vie, je le dis depuis juin. Si j'étais un mec marié aujourd'hui je serais foutu. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Ainsi, il existe, dans le discours des personnes rencontrées, la perception que leur vie évolue, et qu'elles sont dans une période charnière de leur trajectoire :

« Je suis à un tournant de ma vie. Je suis ouverte à tout. À moi de faire le bon choix. Maintenant, je suis sortie de l'urgence. J'ai toujours eu ces projets en tête. Ça fait longtemps que je me dis que je dois faire un bilan de compétences et une formation. Je vais pouvoir les exploiter. Il est temps pour moi de prendre des risques et d'exploiter les pistes possibles comme faire un bilan de compétences, faire une formation qualifiante. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

De même, la galère peut être un danger, une menace, qui ne se concrétise pas complètement, mais qui permet de chercher des solutions alternatives et de voir leurs avantages. Ainsi, certaines personnes ne connaissent pas la vie à la rue au sens strict, mais une réelle précarité d'existence, qui les conduit à accepter une vie en foyer ou en résidence, et qui conçoivent cela comme un tremplin pour une nouvelle période de vie :

« J'ai connu une période très déprimante, maintenant ça va beaucoup mieux, mais il faut vraiment aller au fond pour pouvoir aller mieux. Le fond, c'était quand on m'a bouffé ma carte bleue, je ne pouvais plus payer mon loyer, et je ne connaissais pas toutes ces possibilités, je ne voyais pas comment survivre, je me voyais à la rue, et ça je n'aurais pas pu. J'aurais été sous *le métro, mais pas* dans *le métro. C'est important de tomber aux bons endroits. Emmaüs c'est bien, c'est propre, mais ils n'ont pas la volonté de nous faire évoluer. Nos dossiers ne sont pas suivis. À la résidence c'est vraiment bien, ils nous suivent. Il y a des contreparties, c'est l'absence de vie privée, je n'inviterais jamais personne ici. On nous a donné plein de casseroles pour si on invite, mais on n'invitera jamais personne ici ! Puis il y a des gens qui connaissent des choses horribles, dans des centres d'urgence où les lits grouillent de puces, moi je ne connais pas le pire. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Alors, le suivi, l'entrée dans une résidence, peuvent être considérés comme des étapes charnières de la réinsertion :

« Les Restos du Cœur, voilà une bonne organisation. La résidence est bien, on est bien, ils font des tas de choses comme ça, c'est un esprit que j'aime bien. Dès qu'on entre dans la résidence, on entre dans un processus d'intégration, tout est possible, il y a un magnétoscope, des CD... L'esprit, c'est soyez le mieux possible en voulant partir le plus vite. On a tous un ou deux bénévoles qui nous aident, ils sont un bon contact. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Il existe donc une perception, dans les discours des personnes rencontrées, de changements, d'évolutions, de rupture avec la vie de galère. La réinsertion peut être considérée comme une période difficile également (en particulier parce qu'elle suppose un changement de statut social, de l'assistanat, de la dépendance, ou au contraire d'une recherche de séparation d'avec la société, vers une plus forte indépendance face au système de réinsertion, qui peut avoir un coût en droits, en énergie, etc.), mais elle est considérée comme plus positive, parce qu'elle correspond à une volonté d'évolution. Il existe donc une définition très différente de la galère, qui est une période de précarité sociale, de dépendances, de baisses d'initiatives ou surtout de baisse de réflexion sur le futur, et de la période de remontée sociale, qui peut pourtant représenter des aspects très négatifs et difficiles à surmonter (nous y reviendrons également dans les paragraphes 2 et 3), mais qui est considérée comme une phase transitoire, et qui permettra un mieux être.

d. Un changement de vision du monde et de la conception de ce qu'est un sans-abri

L'évolution de la perception de soi et des périodes de vie en cours provoque également une distanciation par rapport au statut de sans-abri, au terme de SDF (même si, nous l'avons vu, dans les faits, les frontières ne sont pas encore claires).

Ainsi, le fait d'avoir été SDF ne signifie pas une compréhension maintenue de leur statut et de leur type de vie. Ainsi, les personnes qui s'en sortent peuvent considérer que les personnes encore sans abri pourraient également y parvenir :

« Certains ne s'en sortent pas mais ils n'ont rien fait pour, je ne les plains pas même si on dit que je n'ai pas de cœur. Le but du foyer c'est un palier, si la personne veut vraiment s'en sortir, on peut vraiment l'aider. On me reproche de penser que à ceux qui veulent s'en sortir. On peut me dire que je suis trop dur avec les gars qui sont dehors, je dirais pourquoi je suis comme ça. Quand j'étais là au téléphone [à l'accueil de jour la Voûte] il n'y avait pas beaucoup de monde qui venait à l'accueil pour les vêtements. J'étais sec avec les critères. Peut-être parce que j'étais passé par-là. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

De plus (nous y reviendrons également plus bas), les anciens SDF peuvent chercher à changer de vie dans le sens aussi d'une distanciation par rapport à leurs anciennes connaissances de personnes sans abri :

> *« [Comment vous regardez les personnes sans abri aujourd'hui ?] C'est une colle, la question est intéressante. D'un côté je connais ça, j'en ai fait partie mais j'en fais plus partie. J'évite beaucoup tous les milieux, je ne fréquente pas la Mie de Pain. En fait, ça me dérange. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Il existe, d'après ce que nous ont dit les personnes en réinsertion sociale, un moment plus ou moins identifié qui correspond à une rupture ou tout au moins une transition entre la période de galère et une phase de vie de remontée sociale. Ce moment correspond à un déclic, volontaire ou non, qui provoque une série de changements, une phase de vie qui peut être à nouveau analysée en terme de processus dynamique (alors que la période de galère pouvait être analysée comme un état).

2. La perception et le vécu d'étapes successives, de changements graduels

Après le déclic, le processus de remontée sociale se caractérise par une succession d'étapes, de démarches, d'évolutions dans les comportements et les représentations des anciens sans-abri. Chaque parcours est personnel et unique, mais en même temps, le fait même de la perception de « gravir » des étapes, d'accumuler des atouts qui permettent eux-mêmes d'avancer vers une autre étape est commune aux personnes rencontrées. **Le choix ou les opportunités de la priorité des étapes peuvent être également variables, mais il semble que l'hébergement (qui n'est pas le logement) soit central pour plusieurs raisons.** Nous verrons ce que cela permet. Enfin, nous verrons des exemples de parcours et où les personnes pensent se trouver sur une trajectoire.

a. Perception des étapes et du temps nécessaire à la réinsertion sociale

Nous avons vu qu'existait l'idée de déclic, de déclencheur d'une nouvelle manière de concevoir sa biographie. Ce déclic permet l'enclenchement d'un processus, *« de repartir sur de nouvelles bases »* ((TABLE RONDE)). Le processus de remontée sociale, de réinsertion, peut être considéré comme l'occasion de changer le cours de sa vie, pas uniquement depuis la galère, mais de trouver une « troisième voie » entre la vie avant la galère et la galère elle-même. Ainsi, en réunion de groupe, les évocations positives de la galère étaient centrées sur le fait que les personnes présentes pensaient aujourd'hui comme un nouveau départ : *« si je suis en voie de réinsertion, ce sera dans un cadre tout à fait différent de celui que je connaissais »*, malgré les réels aspects négatifs de la galère, certains pensent que *« c'est pas forcément désagréable non plus, de tout recommencer, de tout recomposer »*. Par contre, ils ont conscience que ce processus de reconstruction personnel et social est *« un parcours du*

combattant ». Cela peut remettre en cause la vision « normée » de la société, avec la recherche d'un travail, d'un logement et d'une famille, tout au moins dans la conception « classe moyenne » que cela suppose. Une partie des personnes rencontrées pensent en effet avoir du recul par rapport à la routine de la vie en société, parce qu'elles en ont été exclues et qu'elles ont pu l'observer avec un œil neuf :

> *« - Quand on voit passer pendant toute une journée les gens, on découvre chez eux plein d'hypocrisie, plein de comportements très surfaits qu'on ne voyait pas avant parce qu'on n'était pas spectateur et tout d'un coup on se dit "j'étais peut-être comme ça, je passais peut-être tout fier de ma cravate et mon attaché-case". Et après, on les regarde et on se dit qu'ils ont peut-être de l'argent mais qu'ils ont l'air aussi bêtes les uns que les autres.*
> *- On a quelque chose de plus que les autres.*
> *- Pour autant je ne le conseillerais pas à tout le monde.*
>
> *- On apprécie plus certaines choses. » (TABLE RONDE)*

Cela renvoie également à la perception d'un travail sur soi réalisé pendant, ou qui a permis le déclic de la réinsertion, et qui est considéré comme une thérapie :

> *« Moi, 5 ans de galère, c'est 100% positif pour moi, parce que ça vaut vingt ans de psychothérapie. » (TABLE RONDE)*
>
> *« Ça m'a permis de me débarrasser d'un stock de problèmes personnels dont je ne me serais pas débarrassé si je n'étais pas passé par-là. » (TABLE RONDE)*
>
> *« Faut s'habituer à la vie dure et pour certains même très dure parce qu'on se découvre des forces. » (TABLE RONDE)*
>
> *« Ça apprend à relativiser, à être plus sensible aux problèmes des gens, je suis devenue moi-même bénévole pour les Restos du Cœur. Je me sens mieux aussi d'avoir vécu ça, c'est aussi une forme de psychothérapie… » (TABLE RONDE)*

Notons cependant que pour certains, il n'y a *« rien de positif [dans la galère] dans un pays qui est le cinquième pays le plus riche du monde »* (TABLE RONDE).

À partir de la galère peuvent donc découler des éléments positifs dans la vie, en particulier le fait de commencer à « s'en sortir ». Ainsi, à la demande de ce que sont les moments de la réinsertion, les personnes présentes en réunion de groupe ont très bien exprimé le fait que la réinsertion était constituée d'étapes successives, qui permettaient d'avancer. Cela se retrouve également dans certains entretiens, où les personnes font un bilan de leurs avancées et de ce qu'il leur reste à parcourir :

« [Les moments de la réinsertion] Tous les changements de phase. La réinsertion en fait, pour mon cas personnel, il y a plusieurs tranches et dans chaque tranche, on a besoin de quelque chose, confidentialité puis confort, on a des besoins différents et puis tout à coup on a besoin d'un appartement, d'un travail. Moi par exemple en décembre, j'ai eu besoin d'avoir chaud et de manger, puis j'ai eu besoin d'être propre, d'être habillé convenablement, et maintenant j'ai besoin d'aller non pas dans un truc d'assistance mais à l'ANPE pour demander normalement un travail comme tout le monde.

- C'est par cette modification des besoins qu'on ressent que tout à coup on ressent qu'on a les mêmes besoins que tout le monde et on peut se dire que là ça y est.

- La base, c'est la reprise de confiance en soi et ça ne peut pas venir si vous vous avez des interlocuteurs qui vous donnent une impression d'inquisition. Mais après c'est vrai que dans le processus où on a récupéré un pantalon, un ou deux repas par jour, on se dit ben pourquoi pas un boulot.

- Ce sont des priorités vitales, c'est la vie qui est en jeu parce qu'il faut se réveiller le lendemain matin.

- C'est bien de parler de priorités. Il y a de nouvelles priorités qui remplacent les anciennes. Il y a peut-être les structures qui correspondraient à tous ces stades mais est-ce qu'on saura exprimer si on est devant la bonne structure le fait... il faut une adéquation entre ce que l'on est et ce qu'ils proposent.

- Il y a une notion de temps, c'est long. » (TABLE RONDE)

Ainsi, les personnes rencontrées peuvent faire un point sur leur parcours au moment de l'entretien. Certaines ont une vision réellement chronologique et successive de leurs démarches et de leur réinsertion :

« Mon objectif, c'est d'avoir un travail le plus rapidement possible et d'être capable de payer un appartement. Ce qui n'est pas réalisé encore, ce sont les liens familiaux. Ils sont détruits. Sur le plan juridique, ça s'arrange. Sur le plan bancaire, je suis en règle. Pour les impôts, je suis en règle, j'ai mes deux avis de non-imposition, pour 1997 et 1998. L'an dernier, en février, je voyais que tout le monde, à l'association où je suis domicilié, avaient sa feuille d'impôts. À la Maison du Partage. Je m'étonnais. En fait, j'étais inconnu pour les impôts. Je suis allé me livrer à la Trésorerie du XIXe. Sur le plan familial, c'est plus compliqué. Avec ma mère, ce n'est pas gagné. Mais ça se normalise. Je l'ai invité le 27 septembre dans mon association d'anciens buveurs, pour ma première bougie d'abstinence ! J'avais invité mon oncle et ma tante, et deux amis d'enfance. Ils sont tous venus. J'avais invité aussi la mère de ma fille et ma fille. Mais elles n'ont pas eu le courage de répondre positivement. C'était trop dur pour elles. »

(Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Ces étapes peuvent alors être considérées comme des fondations, qui permettent de progresser :

> *« J'ai 46 ans, j'étais pressé à 20 ans, à 46 ans on a le temps, je fais les choses une par une, je ne cours pas. En ce moment je pose des pierres, pas une ne doit être bancale sinon tout l'édifice peut tomber. Je me suis occupé de l'alcool, je suis dans la phase santé, je vais m'occuper des lunettes après on verra la piaule et les impôts. Je peux très bien faire la fac et la manche en même temps. Je fais doucement, Xavier m'encourage, je fais doucement mais je suis en marche. J'ai la sensation de fonctionner très lentement, lui dit que je grimpe à la verticale. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Ainsi, chacun a ses propres priorités, mais les axes principaux semblent être le logement ou en tout cas un hébergement plus ou moins régulier, l'emploi ou des ressources stables, ainsi que la régularisation administrative (papiers d'identité, impôts, etc.) :

> *« La prochaine étape, c'est l'appartement. Avant, je dois gérer les impôts. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« Ma priorité est de trouver un emploi. Je suis allé dans d'autres entreprises d'intérim. Tout le monde dit "en ce moment, c'est calme". Ceux qui téléphonent, ce sont surtout des gens qui cherchent du boulot. Je suis prêt à accepter n'importe quoi. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

En particulier, le binôme travail/logement est considéré comme très important, fondamental dans la stabilisation vers une réinsertion (et les démarches administratives se font en parallèle). Cependant, selon les personnes, l'un ou l'autre peut être prioritaire et permettre à l'autre axe de se réaliser dans un deuxième temps :

> *« [Comment vous souhaiteriez que ça évolue ?] C'est le logement, c'est tout. Après, c'est à moi d'en vouloir, pour gagner de l'argent [et trouver du travail]. Si j'ai un logement, je saurai où je peux dormir. Je n'aurai pas le souci de me demander où aller dormir. Et savoir si les hôtels sont complets, et devoir aller dormir dans la voiture, et de se dire que je n'ai même pas assez d'argent pour aller au café prendre un café pour aller au travail comme ça. Un toit, c'est sûr. Un chez soi. Je pourrais faire des économies. Avoir une télé. Des choses pour moi. Les choses nécessaires, c'est un canapé pour dormir dessus. Ou même un matelas. Jusqu'à ce que je me meuble. »* (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

> *« Le plus dur est de trouver un emploi stable. C'est la priorité pour avoir un appartement. Quand on a un emploi d'une journée, on ne peut pas faire de projet. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

La situation actuelle des personnes rencontrées, si elle est meilleure que la situation de galère, laisse encore des doutes sur le sens de la trajectoire future. **Certains craignent en effet que leur situation ne soit pas suffisamment stabilisée pour être ascendante et craignent donc une « rechute » :**

> *« Mme B., la directrice, connaît mon histoire, sa secrétaire aussi. Mais ils ne peuvent pas me faire travailler. J'espère que le plus dur est passé. J'espère que je ne retournerai pas dans la rue. J'espère que je m'en sortirai un jour. Je crois que la cause de tout ça, c'est que je n'ai jamais eu de travail stable. Maintenant, je demande un travail sûr pour reprendre un appartement pour avoir une vie normale. Actuellement, je ne sais pas ce que je vais devenir demain. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

> *« [Si vous comparez aujourd'hui et la période où vous étiez à la rue, quelles différences vous voyez ?] Je me dis que je suis dans la même galère. J'ai travaillé. Je me suis dit c'est bien. C'est le travail qui m'a remonté un peu le moral. [Etre hébergé, qu'est-ce que ça fait ?] C'est un lit, un toit, c'est sûr, mais bon. Je trouve que ça ne va pas assez vite. Aujourd'hui, je me dis : "Rebelote, je vais me retrouver dehors ou à l'hôtel". »* (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

Entre les avancées objectives des démarches diversifiées et les objectifs à atteindre, en termes de stabilisation, les personnes rencontrées se sentent donc en période charnière, dans une progression, mais une instabilité, une précarité, différentes de celles de la galère, mais qui est d'autant plus inquiétante qu'elle donne de l'espoir :

> *« En ce moment, c'est un peu moins pire qu'avant. J'ai un toit même si je me prive sur certains trucs. Le soir, je ne suis pas dehors, mes affaires sont à l'abri. Je vais tout faire pour trouver une petite chambre à Paris. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

> *« J'ai l'impression d'être sur une ligne de départ en vue d'une phase de décollage, mais je ne sais pas pourquoi je ne décolle pas. Je ne me sens pas en situation d'échec, ça j'en suis sûr, mais ce sont des causes conjoncturelles, psychologiques... Mais je sais que j'ai une valeur propre. Des expériences m'ont enrichi, mais en même temps il faut que des choses puissent se réaliser d'une façon plus concrète professionnellement. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Dans l'imaginaire également, il existe des étapes de réinsertion, et les services ou indicateurs matériels peuvent être des marqueurs de passage entre les différentes étapes. Ainsi, pendant la réunion de groupe, nous avons montré des photographies de différents lieux de service aux personnes présentes et avons demandé à l'une d'entre elles de classer les photographies selon ses propres choix. Nous faisions l'hypothèse qu'il y aurait un classement par thèmes, par type d'utilité, voire entre services accessibles et services non accessibles. Mais en fait, la personne qui a classé les photographies l'a fait dans un ordre chronologique,

non pas en regroupant les espaces et services par « paquets » thématiques, mais en créant un itinéraire (avec des photographies qui se suivent), mi-réel, mi-imaginaire, c'est-à-dire se rapportant à la fois à des éléments de sa biographie et à ses projets futurs. Ainsi, voici le classement tel qu'il l'a réalisé :

> *Police – Canal – Jardin public – Métro Pharmacie – Cabine téléphonique – Foyer jeunes travailleuses – Piscine sauna – Pressing – Poissonnerie – Franprix / sens interdit – Bar-tabac – Enseigne La Poste – ANPE – Manpower – Immeuble en travaux – Immeuble vétuste – Crédit Lyonnais – Guichet externe La Poste - Epicerie – Sandwicherie – Vidéo club – Eglise – Mac Donald's – Agence immobilière – Tati Robe de mariée.*

Voici maintenant les explications qu'il en donne :

> *« La police, c'est les problèmes avec la justice. Je sors dans la rue, j'ai les moyens de prendre le métro, d'avoir une carte de téléphone, j'appelle le SAMU social, je cherche un hébergement pour me laver et manger (foyer, douches et pressing), je cherche un supermarché pas cher, et de quoi payer mes clopes, quelques timbres, du papier, des enveloppes pour pouvoir communiquer, ouvrir un compte, l'ANPE c'est pour le boulot, Manpower pour monter en grade. Ensuite j'ai un logement quitte à ce que ce soit un HLM, je vais au Crédit Lyonnais, je ne fais plus toutes mes courses dans un même magasin, voire à payer plus cher chez les épiciers. J'ai les moyens de payer plus cher, je peux avoir le ciné, des petits restos, je peux voir les films chez moi. Ensuite je peux acheter une petite maison à ma femme et je me marie. »* (Table ronde)

Nous lui demandons alors quelles sont les photographies qui vont ensemble, s'il devait les regrouper :

> *« Un premier bloc, c'est la bouffe, l'hygiène, le logement : Franprix sens interdit – ANPE – Epicerie – Jardin public – Foyer jeunes travailleuses – Poissonnerie – Guichet externe La Poste – Police – Pressing. Un deuxième bloc, c'est la robe de mariée, l'agence immobilière et l'église, parce que le logement et le mariage, c'est le but ultime, peut-être les quais de Seine avant la femme : c'est romantique. Un troisième bloc, c'est la consommation qui va avec le travail : Poissonnerie – Guichet externe La Poste – Police – Pressing – Enseigne La Poste – Piscine sauna – Métro pharmacie – Canal – Immeuble vétuste – Mac Do : si j'ai l'argent, je peux consommer. »* (Table ronde)

Ainsi, le premier bloc représente les besoins « primaires » de la personne, ceux qu'elle cherche à acquérir dans un premier temps (un lieu où dormir, de quoi manger, de quoi se laver), les deux autres blocs sont deux blocs « idéaux », d'un côté avec l'affectif et l'amour, la

vie relationnelle, en fait la vie privée, de l'autre l'accès, par le travail et l'argent, à la consommation et à la société de consommation, à la mise en scène de soi, dans l'espace public et dans les loisirs.

La logique chronologique rend compte à la fois d'étapes, mais également d'accessibilité de plus en plus grande à certains services et certains objets, qui vont redevenir « courants », après avoir été excluants socialement, par leur impossible accès.

b. Le logement : un « point d'ancrage » fondamental dans la construction des étapes

À partir de ce que nous en ont dit les personnes rencontrées, si l'ordre des étapes n'est pas toujours identique dans les différentes biographies et dans les conceptions, un maillon de la réinsertion, qui sert de base aux autres démarches, est le logement, ou en tout cas l'hébergement. Nous avons vu que certains privilégiaient le travail pour avoir des ressources, pour ensuite trouver un logement stable, mais dans les faits, il s'avère que l'arrivée dans un lieu stable au niveau du temps (hôtel au mois, foyer pour six mois ou deux ans, résidence sociale, hébergement chez un ami, etc.) favorise de manière très forte les autres démarches à réaliser. De plus, lorsque la première « solution logement » est un hébergement dans un cadre institutionnel (associatif ou public), cela permet un suivi, un travail social, un soutien dans les démarches. Nous verrons plus bas (II.) que ces hébergements suivent la notion de déclic dans la conception des travailleurs sociaux et pas seulement dans la conception des personnes sans abri, que la notion de « volonté » est très importante et que l'ancien sans-abri doit montrer qu'il est un membre actif de sa réinsertion.

Nous avons donc choisi d'insister sur le thème de l'hébergement car il semble être, tout au moins pour une partie des personnes rencontrées, la pierre angulaire d'un ensemble de démarches, pour lesquelles l'énergie demandée est telle qu'elles ne pourraient être réalisées sans ce soutien matériel et de relations sociales :

> *« La résidence est bienvenue pour moi. Pas pour m'aider à me réinsérer mais pour éviter que la situation soit plus dramatique. Le fait d'être ici, c'est un souffle. J'ai un loyer modéré (1 600 francs par mois), j'ai des APL . Le fait de ne plus être dans un état d'urgence me permet d'envisager des choses sur le long terme. Ce va me permettre de prendre le temps d'appuyer mes pistes de recherche d'HLM. Je vais peut-être en constituer d'autres et prendre contact avec une assistante sociale de la Mairie. Donc ici, je peux faire les démarches. […] Actuellement, je suis au chômage et en convalescence. Je me repose ici et j'ai le temps de creuser les pistes déjà lancées et d'en trouver d'autres. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Le logement ou l'hébergement favorisent en effet les autres démarches, car ils assurent une économie d'énergie dans un domaine, et donc une utilisation de cette énergie à d'autres champs de recherche :

« Il y a un camarade français qui m'a pris avec lui dans sa maison contre une partie de mon RMI. […] Ça m'a permis de prendre des forces et de rechercher du travail. […] J'ai récupéré pendant deux mois. J'ai eu le RMI, puis une lettre de mon nouvel employeur, et j'ai retrouvé un studio. J'ai cherché un emploi, je venais à l'ANPE pour téléphoner, chercher du travail » (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

Nous verrons (dans le paragraphe 3) que ces hébergements induisent des contraintes (de paiement d'un loyer, de règles collectives, etc.), mais que cela est perçu plutôt positivement par les personnes ayant été sans-abri qui se réhabituent ainsi à des règles sociales de fonctionnement, même si cela ne correspond pas à ce qui pourrait être vécu en logement individuel.

c. Quand manque l'étincelle…

Dans certains cas, les personnes que nous avons rencontrées pensaient stagner, voire reculer dans leurs démarches, dans leur projet, et se sentaient soit menacées, soit inquiètes du fait qu'il ne se soit pas produit « d'étincelle ».

Ainsi, un homme de 42 ans se rend compte de la difficulté de la recherche d'emploi et du fait qu'il n'est pas compétitif aujourd'hui sur le marché du travail, entre autres de par son âge :

« J'espère que ça ira mieux. Je ne peux pas rester comme ça. Je suis dans la misère depuis 2-3 ans. Pour tous les emplois, il faut avoir moins de 30 ans ou 35 ans. Tout juste s'ils ne nous disent pas qu'on est foutu. Je souhaite trouver du boulot stable et remonter la pente. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Il se définit donc comme au démarrage de la remontée sociale. De plus, il exprime le fait que ses moyens de recherche sont limités, de par son lieu d'hébergement (en banlieue) et son manque de coordonnées de personnes-ressource :

« Je veux revenir à Paris. Je vais dans les hôtels. Pendant la journée, je marche pour trouver les boîtes d'intérim. Je ne cherche pas dans le bottin, je vais comme ça dans la rue pour avoir la chance de tomber dessus. Je cherche des hôtels à Belleville, gare du Nord. Quand je serai revenu à paris, j'irai voir une assistante sociale.[…] Je n'ai aucune information sur les associations. Je ne connais pas du tout. Personne ne m'a parlé d'associations. L'assistante sociale voyait que je me débrouillais tout seul. Je ne sais pas où je pourrais trouver des informations sur les associations. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Un autre homme rencontré explique ses projets, mais pense manquer du déclic nécessaire pour progresser, de « l'étincelle » qui devrait lui permettre d'avoir une dynamique (nous

voyons ici qu'il peut y avoir un écart entre discours et pratique, car ses démarches semblent aussi avancées que d'autres personnes rencontrées qui se définissaient plus facilement comme étant en cours de réinsertion) :

> *« J'étudie sur Toulouse la possibilité d'une embauche au CHU, j'ai pris contact, j'ai trouvé un logement si besoin, ça c'est très facile, c'est beaucoup moins cher là-bas. Mais pour maintenir le logement stable, j'ai besoin d'un emploi, pas un CES, puis quelque chose d'intéressant, je voudrais participer à un ensemble, si possible au milieu médical, au service de l'humain. Le sous-chef à l'hôpital ici m'a dit "Je ne veux pas que tu te plantes, donc je te donne un mois de congé annuel pour faire toutes tes démarches". Je sais bien que ce n'est pas le changement de lieu qui va changer ma vie. C'est vrai que Toulouse est très agréable. À Paris, on est plus souvent malade. J'essaie de choisir ce qu'il y a de mieux. De toute façon il faut connaître du monde pour se faire embaucher. Si au CHU de Toulouse on me propose un CES, je pourrais payer le loyer (1600F), j'aurais un logement stable, mais ce n'est pas un but en soi. Je voudrais être embauché, je n'ai pas envie de stagner. Avec le CES je gagne 3100F par mois. Ce sont des sous qui arrivent, OK, mais ça ne permet pas le décollage. C'est ça le sentiment que j'ai, d'avoir tous les éléments pour décoller, mais il n'y a pas l'étincelle. Il y a des causes conjoncturelles, psychologiques aussi, il y a des choses qui viennent de moi, j'en suis conscient. J'attends le bon concours de circonstance. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Mais le moment même de l'entretien semble être une étape décisive dans sa trajectoire de vie :

> *« [L'entretien s'interrompt car une bénévole vient chercher l'interviewé pour qu'ils passent des coups de fil pour trouver un logement. Il ressort 20 minutes après] J'ai des bonnes nouvelles, il y a une résidence qui pourrait me recevoir, j'ai rendez-vous cet après-midi à 15h, porte des Lilas. Ce serait pour au moins six mois. La jeune fille a téléphoné à différentes associations, et elle me les a passées. »* (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

Enfin, un homme rencontré se dit inquiet vis-à-vis de son avenir proche (l'entretien a lieu en mai) car il n'a pas trouvé d'autre hébergement alors que le centre d'hébergement où il est en ce moment ferme fin juin. En fait, il semble qu'il y ait un décalage entre ce que cet homme comprend de l'aide de l'association où il est hébergé et ce sur quoi l'association s'engage vis-à-vis de lui (nous y reviendrons également dans le II) :

> *« [Qu'est-ce qu'on vous a dit sur les conditions d'entrée ?] Ils ne m'ont pas parlé de règlement. Ils m'ont dit que je pouvais rester le temps qu'ils me trouvent quelque chose. D. [la responsable du centre d'hébergement], elle me dit qu'elle peut m'aider pour des*

meubles, c'est bien beau, mais c'est rien. Je veux un appartement d'abord. […] Il faut s'affoler, un peu, ils vont fermer le centre. En plus, je n'ai plus de travail à partir du mois prochain. […] Ils ne me proposent rien. » (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

Cet homme attend manifestement une aide de la part de l'association (qui lui a permis de se loger tout l'hiver, qui lui a proposé un CES qui se termine) que celle-ci n'est pas prête à lui fournir. Notons qu'il a des démarches qui peuvent sembler succinctes par rapport aux autres personnes rencontrées. Ainsi, il craint de ne pas trouver de logement dans le mois qui suit et explique les démarches qu'il effectue pour en trouver un :

« [Vous avez des pistes de logement ?] Non, j'ai le 93 [journal gratuit d'annonces]. Je voulais m'inscrire dans une agence, au Bourget, mais c'est 900 francs tous les mois. » (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

Il semble que la synergie entre les acteurs de la réinsertion (le centre d'hébergement) et le sans-abri ne se soit pas développée et qu'il y ait un malentendu sur le rôle de chacun dans l'initiative de la réinsertion. **Nous reviendrons dans l'analyse du système d'action (II) sur cette relation entre acteurs institutionnels et sans-abri, et comment chacun « utilise » l'autre dans le projet de remontée sociale.**

3. Les indicateurs de la remontée : les voies d'une intégration sociale, construite de manière personnelle

Si la remontée sociale se produit par étapes, celles-ci ne sont pas homogènes ni linéaires. Il existe, nous l'avons vu, des stagnations, des moments de creux, etc. De plus, selon les personnes, les domaines investis peuvent varier, ainsi que leur priorité. **Nous avons cependant vu que le logement et le travail sont les deux principaux indicateurs « idéaux » de la réinsertion sociale. Mais ce sont également les plus longs et les plus difficiles à obtenir.** De plus, pour les atteindre, les personnes sans abri doivent franchir d'autres étapes et faire évoluer d'autres pratiques de la vie quotidienne, car travail et logement dépendent d'acteurs sociaux qui ont des codes, des règles, des normes, qu'il convient de respecter. Ainsi, le soin du corps et des vêtements, la gestion de l'argent, le développement des communications, sont autant de signes que la personne donne à la société pour lui indiquer qu'elle est socialisée, insérée. Ils sont également des matériaux concrets de la remontée sociale, car ils impliquent un ensemble de pratiques concrètes qui inscrit l'individu dans son époque et dans sa société.

Nous avons donc choisi une analyse double, thématique et chronologique, pour rendre compte de ces indicateurs de la réinsertion sociale. Ainsi, pour chaque thème, nous pouvons comprendre quel est le but à atteindre et les moyens d'y parvenir.

a. Des revenus au travail : quelles sont les opportunités pour des personnes qui ont été exclues du marché du travail ?

Les personnes rencontrées sont à divers moments de leur trajectoire professionnelle, ou dans différentes logiques de recherche de ressources financières, du RMI à un travail qualifié en CDI. Cependant, si certains ont des ambitions fortes en terme de qualification et de revenus, d'autres souhaiteraient seulement *« toucher le SMIC »*. Cependant, **un objectif est commun : trouver un emploi stable**, c'est-à-dire qui soit de longue durée, qui leur assure un revenu suffisant pour trouver un appartement. Ces deux facteurs permettront une autonomie vis-à-vis des institutions dans lesquelles ils évoluent encore : associations, ANPE, services sociaux municipaux.

Les personnes sans abri rencontrées ont quatre manières de gérer leur temps et de toucher des revenus : les aides financières (RMI, indemnités chômage, allocations de solidarité, allocations logement, etc.) permettent de procéder aux démarches de recherche d'emploi ou de formation, les formations sont pratiquées pour développer une nouvelle orientation professionnelle, la recherche d'emploi permet de se « frotter » au marché du travail et de connaître ses chances d'« employabilité ». Enfin, il existe tout un éventail des emplois exercés (du travail au noir quelques heures par semaine à l'emploi qualifié, en passant par les missions d'intérim) qui montrent la difficulté à s'intégrer dans le monde du travail de manière durable.

- **L'usage des aides financières : assurer un revenu de survie, pour développer les trois autres logiques**

Les personnes rencontrées ont aujourd'hui ou ont eu (si elles travaillent aujourd'hui) des aides sociales. **Le minimum en termes de revenu est le RMI, et s'il est bien considéré comme un revenu minimum, nous verrons (dans la partie formation) qu'il n'assure pas véritablement son rôle d'insertion.**

De plus, le RMI, de par la faiblesse du revenu qu'il fournit, peut ne pas suffire aux dépenses de nos interlocuteurs, en particulier quand ceux-ci ont une solution logement qui leur demande de payer un loyer (ou une participation à des frais d'hébergement). Nous verrons également que ces solutions de logement peuvent se révéler d'un coût très important (en particulier l'hôtel) par rapport à un loyer en HLM, par exemple. **La situation de réinsertion peut donc entraîner un besoin financier important** (les démarches de recherche d'emploi entraînent des frais de transport, de photocopies, de montage de dossiers, de téléphone, etc. ; le logement peut être de coût élevé ; les repas pris à l'extérieur quand on habite en foyer reviennent cher, etc.), plus ou moins pris en charge par les aides sociales :

> *« Actuellement, je n'ai que le RMI. Les ASSEDIC ne sont pas encore mises en place. L'assistante sociale m'a donné des chèques-courses. Je n'ai plus d'argent de côté. Tout*

ce que j'ai gagné a été consommé au jour le jour, mes économies ont été soufflées pendant l'errance. On dépense beaucoup plus d'argent. C'est comme quand on fraude dans le métro et qu'on a une amende. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

La demande de RMI semble assez connue et utilisée par nos interlocuteurs, et a été faite à des moments différents de leur parcours. Si certains l'ont demandé et obtenu pendant l'errance, d'autres n'ont pas eu le « réflexe » de le faire à ce moment de leur vie, par manque d'informations ou d'énergie pour les démarches administratives :

« La première fois que j'ai eu le RMI, c'est en 1996. J'aurais pu l'avoir dès 1991 si j'avais fait la démarche. En plus, moi et ma femme, on était hébergés chez sa grand-mère, quand elle s'est retrouvée au chômage, donc on aurait pu l'avoir. C'est sous la pression de ma mère que je l'ai demandé. J'aurais pu avoir le droit à l'allocation spécifique de solidarité, même, je crois. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, il existe des moyens pour maintenir ou rétablir cette allocation, qui renvoient aux autres logiques d'action des personnes rencontrées (recherche d'emploi, emploi ou formation) :

« J'ai une attestation de ma formation que j'ai présentée à la CAF. Pour avoir droit au RMI. Je suis Rmiste à temps plein, maintenant. Il est dégressif, le RMI, mais mes nouvelles ressources ont permis de le faire remonter. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Le soutien et l'information par des travailleurs sociaux peuvent permettre de mettre à jour les dossiers administratifs et les personnes interviewées peuvent ainsi voir leurs droits ouverts ou améliorés grâce à ces intermédiaires :

« Tout est miraculeusement en règle, grâce au travail des assistantes sociales qui connaissent leur boulot, elles savent ce qu'il faut faire, évoluer dans les rouages de l'administration, je leur donne tout au fur et à mesure. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, il reste parfois des zones d'ombre et le nombre de prestations possibles entraîne parfois une méconnaissance des conditions d'attribution de ces aides, malgré l'aide des travailleurs sociaux :

« Par la CAF, je n'ai pas d'allocations. Je ne sais pas si je peux en bénéficier à cause de mon travail. Je connais une personne qui part à la retraite anticipée, elle a 6000 francs par mois et elle a la CAF... » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, il existe des cas où les aides ne sont pas attribuées. Ainsi, les personnes de nationalité étrangère ne bénéficient pas toujours des mêmes droits que les personnes de nationalité française :

« J'ai une carte de séjour, renouvelable tous les ans. Je n'ai pas le droit aux ASSEDIC ni au RMI. Mais j'ai le droit de travailler. Je n'ai ni ASSEDIC ni RMI, ça me déstabilise. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Par contre, le fait d'obtenir le RMI peut provoquer l'attribution d'un ensemble d'aides sociales, toujours par l'intermédiaire des services sociaux qui jugent des revenus :

« On a des aides pour les fournitures scolaires, le gamin il a le nom de sa mère, il est sur sa Sécu à elle où il y a le RMI. Quand elle demande une aide, elle l'obtient. On n'a pas besoin de mentir, je gagne le SMIC. Ils se demandent déjà comment on fait… » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Il existe également des stratégies pour conserver ou acquérir des aides, et cela peut être légitimé par les difficultés financières et les conditions de vie dans lesquelles se trouvent les personnes rencontrées :

« Le gamin a son nom [à sa compagne] parce qu'au départ je ne l'ai pas reconnu pour qu'elle touche l'allocation de parent isolé. Ensuite on a beau le reconnaître, il garde le nom de sa mère. L'allocation c'était dans les trois mille neuf cents francs, c'est que les trois premières années. Il y a des contrôles, ils venaient à l'hôtel vérifier. Je me suis retrouvé nez à nez avec un inspecteur, je lui ai dit que je venais voir Madame parce qu'elle était seule avec un enfant, il n'a rien osé dire. Dans la situation dans laquelle on était, la fin justifie les moyens. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

« J'ai toujours le RMI parce que je ne déclare pas ce que je travaille. Je ne sais pas où je vais. Pour le moment, je donne 3000 francs plus l'électricité pour l'hôtel. Et je touche 2700 francs de RMI avec l'allocation logement. La différence, je la trouve en bossant. En novembre, j'ai touché 6 700 francs, c'est ma meilleure paie. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, nous verrons plus bas que la réinsertion passe également par la mise à plat des droits et devoirs envers les services sociaux et les administrations (impôts, etc.), et si ces stratégies sont utilisées à un moment de vie, elles ne sont pas toujours considérées comme un mode de vie durable et souhaitable.

La période de réinsertion est donc un moment où les aides sont utilisées pour participer à la remontée, en assurant un minimum de revenus. Certains ont d'ailleurs des droits ouverts grâce à des périodes d'emploi courtes (plus imposées que choisies) ou parce qu'ils s'assurent le soutien d'acteurs intermédiaires (associatifs ou des services sociaux). Cependant, il peut y avoir déconnexion entre les aides (ASSEDIC et RMI, en particulier) et la perception de leur

fonction d'insertion (les dispositifs de recherche d'emploi et de formation pouvant être considérés comme peu performants, nous le verrons plus bas).

♦ **La logique de formation : changer d'orientation professionnelle, pour un nouveau départ**

Une partie des personnes rencontrées ont choisi de réaliser une formation, dans un domaine qui leur tient à cœur ou dans un nouveau domaine qu'elles pensent porteur. Ainsi, le domaine de l'informatique a été investi par plusieurs hommes rencontrés, qui l'ont découvert tardivement. D'autres domaines comme l'alcoologie sont davantage liés aux expériences de vie et à la volonté de rendre ce qui a pu être donné par d'autres pendant une période difficile (nous verrons également le rôle du bénévolat dans la volonté du contre-don). Enfin, le domaine de la gestion forestière investi par une jeune femme provient à la fois d'une formation initiale dans le domaine biologique (pour l'informatique, une formation initiale en mathématiques également peut participer au fait de se lancer dans ce domaine) et d'expériences de voyages (le Canada).

Ainsi, une logique de formation est de rechercher un domaine inconnu *a priori* par la personne, mais qui peut être considéré comme important dans notre société :

> *« [Pourquoi vous avez choisi une formation en informatique ?] Parce que j'ignorais tout. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

L'informatique et les formations techniques viennent en effet dans les idées de développement de projet, parce que cela permet également la vision de débouchés :

> *« [Comment l'idée de faire de l'informatique vous est venue ?] Par hasard. J'avais des dispositions pour la logique et les mathématiques. Une amie m'a dit que ce serait une idée bien de faire de l'informatique. »* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

> *« Je vais peut-être faire une formation de réparation de téléphonie mobile ou en horlogerie, j'ai reçu un truc de l'AFPA, je leur avais fait une demande, j'avais eu le numéro par l'ANPE. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Les formations peuvent être financées en partie par des structures d'aide à la réinsertion ou à la recherche d'emploi. Ainsi, un jeune homme a pu réaliser une formation au CNAM en informatique par l'intermédiaire du service social d'une mairie. Les structures liées à l'ANPE permettent également de réaliser des formations rémunérées :

> *« Pour les formations, je me dis pourquoi pas dans la manutention ou magasinier, mais il n'y a rien encore pour le moment. C'est l'AFPA qui rémunère, ce n'est pas grand chose mais ça peut me servir un peu, c'est 2200F. Ce sont des stages de 10 mois ou 6 mois. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

La rémunération ne couvre cependant pas un revenu qui permette de vivre sur le long terme :

> *« J'aurais aimé trouver un vrai boulot. Avec 2200F par mois je ne peux pas m'en sortir. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Cependant, la longueur nécessaire aux formations peut ne pas correspondre aux priorités des services d'aide à la réinsertion. Ainsi, une jeune femme ne peut continuer une formation engagée, parce que ses droits au RMI ne suffisent pas à financer ses projets :

> *« Quand je suis rentrée du Canada j'ai cherché une formation avec les AFR (congé formation pour toute personne au chômage qui a travaillé plus de X mois), c'est la meilleure façon, on vous dit oui tout de suite. Donc avec les AFR j'ai eu sept mois de stage payés 4000F, j'avais trouvé ça à la Villette, sur le végétal et la biologie. C'était un stage dans un lycée agricole qui fait de la formation pour adultes. La première formation c'était niveau Bac, c'est un BPTRD, bac professionnel technique recherche et développement. J'ai voulu continuer et apprendre vraiment un métier qui me corresponde. Je suis retournée à la Villette et à l'APCITA pour voir les métiers de l'environnement. J'ai trouvé cette formation en BTS gestion forestière. Je connaissais les AFR la première fois après mon licenciement du trois-quarts temps. J'ai dû apprendre par mon entourage que ça existait. Là ça fait deux fois que j'utilise les AFR, je connaissais déjà le système. En ce moment je clos la formation et je passe les examens ce mois-ci. L'APCITA j'en avais entendu parler quand je faisais mon BTRTD, un conseiller emploi m'en a parlé. La Villette, j'ai dû y aller quand j'étais à la fac, j'y suis retournée pour le centre-emploi car je n'ai rien vu de bien à l'ANPE ou l'AFPA. Quand j'ai fini le BPTRD, je suis repartie à la Villette où j'ai trouvé cette formation. Je suis allée au centre RMI rue D. pour voir une assistante sociale, qui m'a dit d'aller à l'ANPE, où on m'a répondu que je n'avais droit qu'à trois ou quatre mois de formation. Là je me suis fâchée : je ne comprenais pas le mot « réinsertion » du RMI si on n'a droit qu'à quelques mois de formation. L'insertion pour moi, c'est m'aider à me reconvertir professionnellement. On quitte un truc pour rentrer dans un secteur différent, on peut avoir besoin d'aide. Le but c'est quand même d'avoir un métier qui s'insère dans la société et nous avec. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Certains sont par contre « autodidactes », c'est-à-dire qu'ils décident et entreprennent par eux-mêmes une formation, ici dans un objectif universitaire :

> *« Je suis en train de réunir des informations sur l'alcoologie qui est tout sauf une science exacte. J'ai commencé par le* Que sais-je ?*, c'est scientifique, quand j'aurai fini, je vais puiser chez les autres. Je fais un résumé du* Que sais-je ?*, je retraduis, je voudrais qu'il soit abordable. C'est très pointu, impossible à aborder sans dico. Je vais*

pondre un papelard lisible pour tout le monde, à la Mie de Pain ça pourrait servir pour toutes les personnes qui ont des problèmes d'alcool. Les grands profs qui travaillent dessus [l'alcoolisme] ils sont pas d'accord entre eux, je vais piocher dans des associations, je vais faire des études. Le principe chez moi c'est que je ne fais rien un peu, je ne fais pas à 90% mais à 100% comme la chorale. Je serai complètement sorti de la merde quand je serai sorti de la fac. Tant que ce n'est pas fait ce sont que des mots. J'ai décidé d'arrêter de boire en décembre 1998, j'ai reculé le moment jusqu'en juillet [1999]. La fac, c'est une idée géniale, le domaine me passionne. J'aimerais faire du social en tant que travailleur social. L'alcoologie ça permet de pratiquer en vacation : passer une matinée à la Mie de Pain, une autre à Emmaüs. Je ne veux plus bosser à plein temps, j'ai refusé ça toute ma vie, j'ai toujours été hors-cadre, c'est une des raisons pour lesquelles j'ai fait du spectacle. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

La logique de la formation peut donc être contradictoire, dans un premier temps, avec la logique de réinsertion par l'économique. Cependant, elle est considérée comme apportant des atouts supplémentaires dans les compétences professionnelles, voire dans l'augmentation des revenus, à plus long terme.

Tout d'abord, la formation représente un projet d'avenir, une reformulation d'une identité professionnelle et de compétences générales, qui permettent une redéfinition de soi dans le long terme : la formation exprime le fait que la personne a un projet de vie :

« Ma situation aujourd'hui, c'est la galère mais avec une lueur d'espoir. Le plus dur c'était quand je ne savais pas ce que je voulais faire. La forêt, je pense que ça me vient du Canada. Mais j'avais fait un bac bio, donc ça toujours été mon truc. J'ai des amis qui sont plus en galère que moi, des gens qui sont chez leurs parents. C'est pire pour eux parce qu'ils ne sont pas en train d'apprendre quelque chose. Moi depuis que je suis cette formation je sais où je vais. » (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, la formation est un moment qui permet un challenge en termes de compétences, en même temps qu'une possibilité de tester son adéquation au monde professionnel, avant une entrée dans le marché du travail :

« Quand j'étais en formation, j'ai bien respecté les règles : j'ai été assidu, j'ai obtenu mon stage, je l'ai effectué. J'ai eu ma convention de stage signée. Trouver une formation, un stage, c'est comme chercher du travail. C'est la même démarche. Il y a des entretiens préalables. Il y a de la concurrence. On avait un support logistique dans notre centre de formation : on faisait des mailings, et ils nous ont donné quelques pistes pour chercher des stages. Cette formation a été très importante pour moi. J'ai pu entrer en entreprise, après toutes ces années sans travail. Je n'étais plus intégré au monde de l'entreprise. Tout est nouveau pour moi, dans l'entreprise. Ce ne sont plus les mêmes

sociétés de transport, elles ont été absorbées, délocalisées, etc., le comportement des personnes qui travaillent en fixe n'est plus le même. Ils sont contents de bosser. Quand on dit qu'on est en recherche d'emploi, il y a un effet de solidarité. Avant, ils n'avaient pas peur pour leur poste, tandis que maintenant, tout le monde craint d'entrer en précarité. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« [Et les premiers jours, ça a été comment ?] D'abord, avec le CNAM [formation en informatique], je me suis réhabitué doucement, j'avais des cours l'après-midi. Je me suis aperçu que j'étais capable d'être persévérant, que je m'étais engagé dans quelque chose et que je le faisais bien. En plus, j'ai eu de bons résultats, donc ça m'a donné encore plus confiance en moi. Quand j'ai eu mon premier boulot, j'étais content. Je l'ai trouvé par Internet. Il y a des sites où on dépose son CV et on peut aussi contacter les entreprises facilement. Le deuxième travail aussi, c'est par Internet. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

La formation permet également de se retrouver avec des personnes de toute origine, qui ont connu des parcours divers, donc de favoriser une certaine mixité sociale (même si certaines formations regroupent en fait des personnes en exclusion sociale) :

« En formation, j'étais le seul Rmiste. Il y avait des gens au chômage de longue durée, ils étaient âgés de 34 à 54 ans. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Enfin, la formation peut être considérée comme apportant de réels atouts en termes de compétences et donc également de rémunération, en plus d'être un plaisir et quasiment un luxe, dans un univers où les personnes qui ont été sans-abri développent beaucoup de démarches nécessaires, utiles :

« [Pourquoi vous continuez en licence ?] C'est le plaisir d'apprendre. Et de prendre du galon, gagner plus. Je pourrai faire ingénieur système. J'aime bien gagner de l'argent. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

- **La recherche d'emploi : quelle compétitivité dans la conjoncture actuelle ?**

La première démarche entreprise dans la recherche d'emploi est l'inscription à l'ANPE. Même si toutes les personnes rencontrées n'ont pas droit à des indemnités de chômage (parce qu'elles n'ont pas travaillé dans les derniers mois, ou non déclaré), elles peuvent tout de même s'inscrire comme demandeur d'emploi. **La perception de l'ANPE n'est pas toujours très bonne en termes de résultats obtenus (concrètement, les anciens sans-abri rencontrés ne semblent pas trouver d'emploi par cette structure), mais elle est un passage symbolique pour signifier que l'on s'inscrit dans une recherche d'emploi et que cela devient une activité à part entière.**

Ainsi, la démarche de s'inscrire à l'ANPE peut se faire graduellement, et être également un déclic dans la vie d'une personne qui a été sans-abri :

> *« Dans ma démarche auprès de l'ANPE, ça a été long. J'avais un dossier ASSEDIC, je l'ai gardé pendant un mois. Je ne savais pas si je pouvais y aller, je ne voulais pas d'argent, j'ai déjà le RMI, je voulais de l'aide. Il faut avoir au moins une fin de non-recevoir à l'ASSEDIC pour aller à l'ANPE ensuite. Quand je suis allé ensuite à l'ANPE, il y avait une femme charmante à l'accueil. Je lui ai dit : "J'ai une carte ANPE et je suis en recherche d'emploi, et j'aimerais rencontrer un ou une conseillère d'orientation, pour expliquer mon cursus particulier". Là, j'ai eu du bol, en fait, cette femme, c'était un des cadres de l'ANPE, qui a dit : "C'est moi qui m'en occupe et je peux prendre un rendez-vous pour dans quinze jours". J'ai eu droit à un entretien, de trois bons quarts d'heure. La première chose que je lui ai demandé, c'est comment je devais la considérer, comme un recruteur, ou comme un thérapeute à qui on peut tout dire de sa situation ? Elle m'a dit : "C'est la deuxième solution. Vous pouvez parler librement". Donc je lui ai dit que j'étais alcoolique. Elle m'a orientée vers XX [structure d'aide psychologique] qui est un partenaire de l'ANPE. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Ici, la recherche d'emploi s'accompagne d'une demande de soutien beaucoup plus large, de la recherche d'un accompagnement personnalisé. Cet ancien sans-abri en parle dans des termes plutôt positifs et a eu l'impression d'être entendu par ce cadre de l'ANPE.

Cependant, pour d'autres, le système de recherche d'emploi de l'ANPE ne correspond pas à leur demande, car cela n'aboutit à aucun résultat concret :

> *« Au niveau du boulot je cherche partout, mais il y a un blocage. Il y a quinze jours, il y avait une annonce à l'ANPE pour un CES à 3500F, c'est mieux que rien. J'ai déposé mon dossier le jour même de l'annonce, je suis revenu voir la personne car je n'avais pas de réponse, j'avais déjà travaillé dans la manutention, mais on m'a dit que la place était déjà pourvue. J'ai demandé depuis quand, et c'était depuis la veille, alors que j'ai déposé mon dossier le premier jour. Mais je ne me suis pas énervé. Je me suis présenté dans une boite de sécurité, je dépose mon dossier, je rappelle le lendemain à 9h, et on me dit que je ne suis pas retenu car je ne suis pas de nationalité française. Le soir même j'allais tout abandonner, mais comme je me suis battu deux ans pour le petit, je continuerai toujours, même si les résultats sont négatifs. Pourtant j'en fais des efforts. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Si dans ce cas, le fait de ne pas être de nationalité française peut être un handicap supplémentaire (il peut y avoir également délit de faciès au moment des entretiens

d'embauche), les autres personnes rencontrées parlent également de « ratés » dans les démarches d'emploi (nous y reviendrons plus bas).

Par contre, l'ANPE peut jouer un rôle de structuration de la recherche d'emploi. L'agence locale peut servir de lieu « repère » et « repaire » pour certains sans-abri, qui développent une routine de la recherche d'emploi :

> *« Le premier geste, le matin c'est d'aller à l'ANPE. L'ANPE au début j'y allais tous les matins, mais à partir du mercredi il faut savoir qu'il n'y a plus rien au niveau des annonces, ce n'est plus la peine, les offres sont les mêmes. Mais c'est un lieu de calme, si j'ai du courrier à faire, il y a la presse pour les offres d'emploi. Je fais des candidatures spontanées, des recherches sur les entreprises. Le Minitel est bloqué sur le 3615 ANPE, donc pour ça le mieux c'est d'aller à la Cité des Métiers, il y a différents services, des bases de données, le Kompass sur informatique. Moi je cible directement le directeur financier ou comptable, parce qu'on sait que le service des ressources humaines, on tombe vite aux oubliettes. À l'ANPE il y a des journaux, le téléphone gratuit, une photocopieuse, un logiciel pour les CV. On donne un mot de passe et ils conservent le numéro pendant trois mois, ça évite d'en tirer cinquante. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Les infrastructures de l'ANPE permettent donc de développer un certain nombre de démarches complémentaires à la lecture des demandes d'emploi, de se sentir actif dans la recherche d'activité, et de passer du temps, également. Les personnes anciennement sans-abri et qui sont sans emploi peuvent effectivement avoir besoin de développer des activités dans leur journée, pour se sentir actifs et manifester concrètement qu'elles vont de l'avant.

Ainsi, une personne dit qu'elle *« travaille à retrouver un emploi depuis février 1999 »*. Une autre explique :

> *« Actuellement j'ai des problèmes pour trouver du travail. En ce moment, je ne fais que courir et c'est plus dur que de travailler. Le matin, je prends le RER à 6 heures et je marche. J'ai un circuit à Paris. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

La recherche d'emploi est donc considérée comme une activité à part entière, importante dans la vie des personnes sans abri, d'autant plus qu'elles se construisent ainsi des repères temporels (prendre rendez-vous avec soi-même ou avec un conseiller régulièrement à l'agence locale, s'inscrire dans des ateliers de demandeurs d'emploi, « s'obliger » à aller lire les petites annonces toutes les semaines, etc.) et matériels de réinsertion (avoir un CV à jour, faire des lettres de motivation, aller à des entretiens d'embauche, etc.).

En plus de l'ANPE, une partie des personnes rencontrées fréquentent des associations, dont une partie au moins de l'activité est tournée vers la recherche d'emploi. Le suivi semble plus personnel et les conseils plus importants :

> *« [Vous pouvez me parler de l'association d'où vous m'avez appelé ?] C'est un espace-emploi. C'est pour trouver du travail. Il y a des activités. Je participe à l'atelier photo. On fait des CV. J'en ai fait cinq photocopies. Je suis allé hier et ce matin. J'y vais depuis janvier. Je ne vais pas dans d'autres associations. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Une observation dans une association qui propose un atelier emploi a montré que cette structure archive les *curriculum vitae* des personnes sans abri ou qui l'ont été, pendant plusieurs années (sur papier, c'est-à-dire dans des classeurs, par année et par ordre alphabétique), et que les personnes peuvent venir à tout moment en chercher une photocopie. Cela permet à des personnes qui n'ont pas d'espace privé de savoir que dans ce lieu est entreposé un document qui leur « appartient » et qui est disponible pour eux.

Certains cherchent également à développer, par l'intermédiaire d'associations, des recherches d'emploi plus élaborées qu'elles ne pourraient le faire à l'ANPE :

> *« Je suis en contact avec une association à but humanitaire qui vit sur les dons. Ils ont un super micro-ordinateur. C'est du multimédia, avec traitement de texte, le son, l'image, et ils proposent à ceux qui veulent rejoindre cette association des services comme l'hébergement, les colis alimentaires, l'aide à la recherche d'emploi, sans donner d'argent. Et il y a une initiation à l'informatique et à Internet. J'ai vu tous les logiciels. Il y a Outlook Express pour Internet, et il y a un antivirus. J'ai ma disquette où il y a tous mes documents. [Sa disquette est dans une enveloppe, dans sa chemise rouge, où sont réunis tous ses documents papier : attestation de stage, CV, lettres, etc.]. Je voudrais faire des mailings par Internet. Je voudrais surfer un peu, repérer les adresses e-mail des entreprises qui m'intéressent, les entrer dans le carnet d'Outlook, faire un courrier type, une lettre de motivation, et l'envoyer avec mon CV, à toutes ces entreprises, par fichier-attaché. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Ici, le développement des activités informatiques est la structure qui permet de développer une recherche d'emploi originale et motivante. Le matériel fourni par l'association est de meilleure qualité que celui de l'ANPE (où, par exemple, le Minitel est bloqué sur certains serveurs, où il y a une possibilité limitée de sauvegarde du CV, etc.). Mais les conseils prodigués par les associations peuvent être « basiques » et très utiles également :

> *« [Comment ça se passe, sur votre CV, pour vos années "noires" ?] Tel qu'il est fait, il n'y a aucun trou. Il est cohérent. Ça a été une violence pour moi, de le modifier comme ça. Avant, je laissais apparaître trop de choses dedans, comme "diverses missions*

d'intérim". Maintenant, tout est dit autrement, il y a un flou autour des dates. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Le simple fait de « modeler » la réalité d'un *curriculum vitae*, de positiver les expériences et « d'oublier » les années de galère en les cachant, peut être une *« violence »* et s'avérer difficile, pour une personne qui ne peut oublier sa période de galère. Cependant, cela permet également d'aller de l'avant et trouver une nouvelle identité sociale, plus « lisse », plus « normée », qui corresponde davantage à ce que recherche un employeur.

Les moments de formation peuvent être également des moments d'apprentissage de mise en scène de soi, par le CV ou les lettres de motivation :

« Regardez ma lettre. À la formation, ils nous ont appris à l'écrire selon la formule « vous-moi-nous » [premier paragraphe : montre sa connaissance de l'entreprise, dans un deuxième : se présente, avec ses motivations, et dans un troisième : montre l'intérêt du « nous »]. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Toutes ces structures permettent donc des étapes de recherche d'emploi, de la construction du CV, qui peut être un moment charnière et complexe (voir également, dans le II., les propos d'une bénévole de l'atelier emploi d'une association, qui montre très bien les enjeux du CV en termes d'identité sociale), à l'entretien d'embauche, qui met en relation de face à face l'ancien sans-abri et un potentiel employeur :

« J'étais grippé intellectuellement, et on ne peut pas tout remettre en marche d'un coup. Les étapes sont plus ou moins difficiles selon les parcours. Rédiger un CV ça peut prendre deux heures ou trois jours selon les cas. Moi je l'ai amélioré, je l'ai affiné selon les secteurs, j'évolue dans la manière de me présenter. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Ces structures sont également un moment tampon entre le moment où les personnes sans abri ont un déclic qui les conduit à des démarches de réinsertion et le moment où elles se sentiront prêtes à prendre un emploi qui corresponde à leurs qualifications :

« Je me suis beaucoup demandé si j'étais encore capable d'assumer un poste à responsabilités élevées – ma dernière place était chef-comptable – et si je peux encore intéresser une entreprise. [Au cercle de travail de la Villette] On fait des tests, on est filmé, des choses comme ça, et il est apparu que la réponse est oui, sans problème. Donc il s'est révélé que tout allait très bien. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Ces services favorisent donc les étapes de la réassurance, en termes de compétences professionnelles et de mise en scène de soi auprès des employeurs. Cependant, la recherche d'emploi possède également une face plus difficile à accepter et parfois à surmonter : elle suppose des « ratés », des entretiens d'embauche qui n'aboutissent pas, des

remarques qui remettent en cause la construction de l'assurance et de la confiance en soi. Le dépassement de la déception que produisent ces expériences peut d'ailleurs être considéré comme une étape également de la réinsertion, car il faut accepter de n'être pas intégré de manière simple (alors que des associations ou des services sociaux intègrent relativement facilement les sans-abri dans leurs structures).

Ainsi, les formations effectuées, qui sont une manière d'acquérir de la confiance en soi en même temps que des compétences professionnelles, peuvent être remises en cause sur le marché du travail :

> *« La fin de mon stage était en novembre. J'ai eu des entretiens, après, mais je rencontre un obstacle. On me dit "oui, mais c'est une couche de vernis, ce stage", mes trois mois de formation et mon mois et demi de stage… Comble pour un commercial, je crois que je me vends mal. Je suis allé à un entretien d'embauche. J'ai vu quelqu'un qui semblait s'y connaître dans mon domaine. Je lui ai parlé de commercial à commercial. C'était pour vendre des assurances décès, prévoyance, pour des personnes âgées. Ils m'ont dit que je n'avais pas été rassurant, parce que je parlais trop dans le langage commercial. Moi, je croyais que c'était bien, puisqu'on était sur la même longueur d'onde, et en fait, il voulait que je parle comme à des personnes âgées, je suppose… C'est ce qu'ils m'ont dit quand j'ai rappelé, que je n'étais pas rassurant. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Nous pouvons faire l'hypothèse que ce terme de « rassurant » renvoie également à un délit de faciès, car cet ancien sans-abri portait sur son visage le fait qu'il était un ancien alcoolique. Mais même si l'argument est purement professionnel, il n'en est pas moins déstabilisant pour une personne qui a eu des difficultés à « décrocher » une formation et un stage, alors que ceux-ci ont été « vendus » comme une promesse d'embauche par la suite.

Les échecs des entretiens d'embauche peuvent être analysés et utilisés de manière positive pour renforcer les compétences et l'expérience :

> *« C'est arrivé très vite car j'ai appelé le lundi soir, mardi je n'ai pas pu aller à la Cité des Métiers pour préparer l'entretien, parce que d'habitude je vais voir dans le Kompass, pour voir la société. Là je n'ai pas pu le faire, et j'ai senti que je n'ai pas posé les bonnes questions. Parce que je pose des questions avant qu'on m'en pose. Mais je n'ai pas eu un très bon contact avec la personne. C'est très fréquent, les gens ça les emmerde de recruter un comptable, pour eux ce n'est pas important. Moi je me suis toujours battu pour le respect des comptables en entreprise. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Parfois, les raisons de l'insuccès de la recherche d'emploi sont plus floues et renvoient davantage à des explications plus abstraites ou plus lointaines des compétences des personnes elles-mêmes.

Ainsi, certaines personnes pensent que le marché du travail n'est pas propice en général à l'emploi et pas adapté aux personnes qui ne sont pas complètement insérées :

> *« Et aujourd'hui, trouver du travail, comment on fait ? C'est très difficile. Il y a un vrai changement de société. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, le profil peut ne pas correspondre à l'offre :

> *« Hier, j'ai raté une place de plongeur à un quart d'heure près. Au mois de décembre, j'ai travaillé 30 heures avec eux. En ce moment, il n'y a plus rien. Ça va reprendre au mois de février. Vendredi dernier, la SNCF disait qu'ils embauchaient des agents techniques. J'y suis allé mais il fallait avoir entre 18 et 30 ans. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Les échecs dans la recherche d'emploi peuvent remettre en question des pans plus importants de la vie des personnes rencontrées. Ainsi, une personne parle de partir en province si elle ne trouve pas d'emploi à une certaine échéance :

> *« Je me donne un mois pour trouver du travail. Si je n'ai pas de boulot, j'irai en Vendée chez ma petite sœur. Elle connaît des gens. Je leur demanderai de travailler pour une saison. Je ferai ça si ça ne marche pas ici. Je me donne un mois pour trouver du travail. Au mois de mars, j'irai là-bas. Je ferai du camping dans sa cour, elle a une maison. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Est alors ressentie une certaine inadaptation qui déborde le cercle professionnel, car les personnes rencontrées ont conscience que malgré les discours sur la société de loisirs, la société française est toujours fondée sur la valeur et l'activité travail, travail duquel dépendent les revenus qui permettent la consommation et l'intégration dans la société :

> *« Le plus dur, c'est la sensation d'inutilité. Après avoir fait des démarches jusqu'à midi, c'est fini. On peut retravailler des candidatures spontanées. J'ai appris qu'on n'était pas demandeur d'emploi, mais qu'on proposait nos services. Je suis par exemple allé dans une entreprise en disant que je faisais une enquête pour la Cité des Sciences, j'ai tout de suite eu un entretien, et là j'ai demandé pour un entretien d'embauche. Le mec m'a dit "bien joué !". C'est un tuyau qui nous a été donné par le cercle de recherche. Mais après ces démarches on se sent inutile. Je suis plus ou moins sceptique sur la société de loisirs, les 35 heures, parce que le temps libre n'est exploité que si l'on a de l'argent. Il n'y a pas à dire, mais ça reste le nerf de la guerre. On a beau se promener dans les magasins, si on ne peut pas acheter... on n'est pas au musée non plus. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Notons enfin qu'il existe une démarche entre la recherche d'emploi et l'emploi réalisé effectivement, qui est l'inscription dans des associations intermédiaires ou des agences d'intérim. Cela suppose que la personne réalise des missions ponctuelles pour ces structures, mais aussi qu'elle attende et relance ces structures pour que celles-ci cherchent des missions qui correspondent au profil de la personne concernée. Là encore, il existe des moments de « creux », qui peuvent être mal vécus par les personnes qui espèrent acquérir une expérience professionnelle :

> *« Ce matin, je suis allé à l'ANPE à République, j'ai rappelé Intérim Nation, je les ai rappelés deux fois, trois fois, toujours rien. J'essaie par tous les moyens, mais pour l'instant c'est difficile. Mais il y a un blocage, je me suis inscrit dans dix associations intérimaires [sic], et chaque fois que j'appelle, il n'y a rien pour moi. Je ne comprends pas. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Notons également qu'il semble y avoir une hiérarchisation temporelle des lieux d'inscription. Ainsi, si l'ANPE est le premier lieu public d'inscription, il peut être suivi par l'inscription à l'APEC, qui est une structure valorisée car elle induit un statut de cadre :

> *« [A pris du temps avant de s'inscrire à l'ANPE. L'a fait l'année dernière] Maintenant je suis inscrit à l'APEC. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

- **Le travail : des petits boulots au travail fixe**

Les personnes anciennement sans-abri que nous avons rencontrées se situent actuellement dans un large éventail d'activités d'emploi ou de recherche d'emploi. Cependant, il semble que se dessine une logique de trajectoire : les personnes rencontrées ont pour projet ou ont développé une logique pour atteindre un emploi stable, c'est-à-dire un emploi qui assure un revenu (au moins le SMIC), et qui dure dans le temps (si possible un CDI). Ces deux aspects de l'emploi renvoient en fait à une autre perspective : cela leur permettrait d'obtenir un logement stable, lui aussi :

> *« Si j'avais juste un CDD de trois mois, au moins je toucherais un peu le SMIC, pour m'en sortir, avec ça je peux faire pas mal de choses, je peux voir mon petit, pourquoi pas prendre un studio en HLM à 2000F. Si j'ai le SMIC, pas mal de portes pourront s'ouvrir. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

> *« Le SMIC, ça doit me permettre de trouver un logement, ça reste une priorité. Ou trouver une colocation en attendant. Il est fort possible que je doive partir en province sous peu, pour le travail, donc c'est dur de s'engager dans un appartement. Mais j'ai aussi besoin d'avoir mes quatre murs, c'est clair. Ce qui me manque c'est d'être chez moi, et de me lever pour aller travailler dans les bois [veut faire une formation de gestion forestière]. Je ne veux pas rester au RMI, il me faut au moins le double. Ou*

alors faire un stage à mi-temps et des enquêtes à côté, mais je ne sais pas encore bien comment travailler et continuer à avoir le RMI. » (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Ainsi, si, dans un premier temps, le RMI est perçu comme un revenu minimum qui permet de réaliser d'autres activités, il est considéré comme très limité et ne pouvant suffire pour vivre sur le long terme. Dans un deuxième temps, le salaire minimum interprofessionnel de croissance est considéré comme le minimum vital souhaitable (il est aussi considéré comme réaliste, dans la mesure où une partie des personnes rencontrées n'ont pas de qualifications qui leur permettraient d'obtenir un salaire beaucoup plus élevé).

Cependant, pour arriver à ce revenu stable et minimal, les personnes rencontrées passent pas des stades d'activité qui correspondent également à des phases de vie et à des blocages ou des déclics entre des phases transitoires.

Ainsi, une des personnes rencontrées considère que la « manche » fait partie des activités de réinsertion, car elle est une activité professionnelle légitime. De plus, elle permet d'obtenir un revenu « confortable », dans une phase de vie où un travail « licite » n'est pas encore envisageable :

« Ça s'apprend pas la manche, c'est au feeling, on entend les autres. Je suis devenu un grand pro [il rigole], dans le milieu des mecs qui font ça dans le métro je suis connu comme tel. En moyenne je fais cent, cent cinquante balles de l'heure. Il y a des périodes dans l'année, et puis ça dépend de la météo, s'il pleut, s'il fait très froid, si c'est une très belle journée d'hiver. Je suis systématiquement sur la même ligne, sur la ligne 5, je fais République - Bastille, aller - retour. […] Les gens qui font la manche c'est positif, ils se réinsèrent, trouvent du travail, parce que c'est une façon de travailler. […] Ce qui m'a sorti de la merde c'est le métro. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Nous reviendrons également plus bas sur le fait que cet homme a des dettes à cause des amendes RATP, et qu'il craint qu'ayant un salaire, celui-ci soit saisissable. La manche est alors une activité intermédiaire entre le moment de décider d'une réinsertion et celui d'être à jour de ses dettes.

Ainsi, une partie des personnes rencontrées ne sont pas encore (ou ne se sont pas senties, à une période de leur vie) prêtes à chercher et à exercer un emploi à part entière, parce que cela induit un comportement hiérarchique et des règles qu'elles ne sont pas prêtes à tenir.

Des solutions peuvent s'offrir à elles, comme de travailler dans le cadre d'une association qui les a prises en charge, ou d'une entreprise d'insertion, qui leur fournit un CES ou un contrat provisoire :

« Je vais être salarié à quarante-six francs de l'heure. On commence mercredi l'hébergement. Depuis le depuis le début du mois je fais la mise en place, le nettoyage, on cherche des lits. Pour ça, on veut se faire payer. Faire du bénévolat ça va quand

vous êtes à la retraite, mais quand vous êtes en âge de travailler… Je suis pas gagnant, pas perdant. Si j'ai un problème d'argent, le Secours ils peuvent me dépanner. Comme j'avais travaillé, je n'avais plus d'allocation logement et le logement passerelle coûte mille trois cents francs par mois. Les ASSEDIC étaient finies et le Secours Catholique m'a aidé parce que je faisais du bénévolat. C'était il y a même pas deux ans, en 1998. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Il s'établit ici une sorte de contrat social entre l'ancien sans-abri et l'association. L'ex sans-abri prend cette expérience comme une avancée dans sa trajectoire personnelle, car cela lui offre un revenu, tout en évitant une confrontation trop brusque au marché du travail :

« Ça fait trois ans que je fais ça. Aller voir un patron et lui dire que je cherche du travail, je ne le ferais pas. Dans les maisons de gardiennage, toutes les contraintes font que c'est vraiment dur. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

D'un autre côté, l'association ou l'entreprise d'insertion y trouve un intérêt non seulement « moral », mais également en termes de coûts :

« Je travaille à l'imprimerie qui m'a été recommandée par CAPI, un organisme d'état qui s'occupe des Rmistes. Ça a pour but de me mettre en condition de produire dans mon métier. Car ce qui a fait mon handicap dans le métier de l'imprimerie, c'est qu'après 6 mois de non-travail, on pense que vous avez oublié la machine. Le patron croit que vous allez casser la machine, or les machines coûtent très cher, puis elles évoluent assez vite. Je m'y plais, mais je fais plus que ce que je dois faire, je suis producteur, mais je n'ai pas beaucoup le choix, et j'ai des fiches de paye. Je suis à 7000F brut. Mon studio me coûte 3000F, 1500 F avec les aides de la CAF. Mon contrat d'insertion se termine à la fin du mois, mais il est reconduit pour 18 mois car je produis pour pas cher. » (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

D'autres ont une trajectoire qui les fait effectivement passer « en douceur » d'un emploi « protégé », lié à une association ou une structure de réinsertion, vers un emploi « réel », dépendant d'une logique de compétence et d'offre et de demande. Ainsi, un jeune homme voit son TIG (travail d'intérêt général), demandé suite à une condamnation, transformé en CDI, car son employeur souhaite le garder :

« En ce moment, au niveau financier, je n'ai rien. Le travail d'intérêt général, ce n'est pas payé. Le juge m'aide pour manger le midi. Ma copine me dépanne, mais c'est dur. Elle me force à prendre de l'argent. Alors je travaille en plus : je fais la plonge dans des restaurants. 4 heures dans un resto, c'est payé 300 francs, c'est au noir. Je connais les endroits. Je les connais depuis l'âge de 17 ans. Je ne fais que ça comme boulot de ce genre, la plonge, c'est tout. Je tourne dans deux, trois endroits. Avant, je le faisais 3

fois par semaine. Maintenant, c'est plus rare, je travaille toute la journée au TIG. J'ai encore 20 heures à faire, deux jours et demi. Mais mon employeur, il me prend après. C'est un CDI tout de suite après. Je serai payé 6 400 francs par mois. C'est la première fois que j'ai un CDI. Je suis content, heureux. Je me suis dit "C'est bien pour moi, c'est Dieu qui m'a donné ça". Je me suis dit "C'est bien pour l'appartement". [Comment vous pensez que ça va se passer, le travail ?] Ça va aller. La jardinerie, tondre le gazon, je prends mon pied. Je le tonds bien, en plus. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

D'autres encore se sont inscrits dans des associations intermédiaires ou des agences d'intérim et sont sujets aux fluctuations des missions proposées :

« J'ai accumulé les missions d'intérim au fur et à mesure. J'avais un premier contrat pour prospecter pour de la vente d'espaces publicitaires, mais c'était une magouille, je me suis retrouvée au commissariat sans comprendre pourquoi. Au début j'allais chercher des chèques, ils engageaient des gens comme ça. Maintenant j'ai retrouvé du jour au lendemain, ce qui m'a bien rendu service, et ils payent à la fin du mois, 5500F nets. Aujourd'hui pour vendre des éditions aux juristes comptables, il faut connaître et savoir vendre, c'est un travail à temps complet. On est payé à l'heure, donc 35h ça fait 1000F de moins. J'ai fait des mois à 7000F avec les heures supplémentaires, mais plus maintenant. Que faire ? Je peux espérer des contrats en télémarketing mieux payés, ou trouver carrément autre chose, mais ce n'est pas évident. Trouver une autre société... » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Le passage entre les associations intermédiaires et les agences d'intérim peut d'ailleurs être considéré comme une autonomisation, car cela correspond à une sortie du secteur social, et à une logique de compétitivité (« sélection ») :

« Je vais dans des associations intermédiaires depuis début 1999. Je travaille avec deux d'entre elles. Aujourd'hui, je me suis inscrit chez ADECCO. Ils sont vachement sélectifs. Ils m'ont inscrit comme préparateur de commandes, manutention. J'essaie de travailler le plus possible, mais je n'arrive pas à cotiser assez l'ASSEDIC. Il faut avoir travaillé 4 mois sur les 8 derniers mois. Le maximum que j'ai fait comme mission, c'est six semaines d'un coup, avec E. Les boulots, c'est la polyvalence, du bricolage, des déménagements, de la manutention, chauffeur livreur, de l'administratif. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Les emplois proposés sont peu qualifiés et ponctués de moments « creux », ils sont donc un passage dans l'activité professionnelle et deviennent des emplois pris à défaut d'un contrat de travail :

« J'ai fait quelques missions d'intérim, mais je voulais un vrai contrat de travail. J'ai fait de la manutention, du déménagement, de la sécurité. Ma mission la plus longue, c'était dans la sécurité, pendant un mois, sinon c'est trois jours, une semaine. Ma dernière mission remonte au mois de décembre [il y a trois mois]. Pourtant je n'arrête pas de les appeler, mais rien, rien, "je suis désolé pour vous", "non rien"... » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Une partie des personnes rencontrées ont aujourd'hui un emploi ou une succession d'emplois en CDD. Ainsi, une jeune femme doit ses difficultés de logement au fait qu'elle ne réussit pas à avoir un CDI, qui légitimerait auprès des bailleurs une demande de logement. Le CDD ici, alors qu'il est un but à atteindre pour certains ex sans-abri, est considéré comme une exclusion sociale et ajoute à la précarité de vie :

« Je ne prospecte que dans certains secteurs d'activité. C'est vrai que je travaille plus volontiers dans le milieu culturel. Mais dans l'absolu, j'ai une formation d'assistante en marketing. On ne me donne que des postes de secrétaire. Les employeurs m'emploient de manière sous-qualifiée. Je parle trois langues [français, anglais, allemand]. Personne n'exploite ces capacités. On ne me donne pas cette chance. J'ai un objectif. Je voudrais faire un bilan de compétences et envisager une formation diplômante. Quand je postulais pour un CDI, on m'a souvent dit que j'avais un profil surgonflé pour le poste. Mais quand je suis sur un poste intéressant, quand je demande un poste de chef de projet ou de produit, on me dit que je n'ai pas la formation correspondante. Est-ce que c'est parce que je suis une femme, parce que la conjoncture est mauvaise ? C'est frustrant, quand je suis en CDD, je reste toujours dans l'ombre de quelqu'un. Soit c'est la personne que je remplace et à qui je vais rendre le poste, soit je suis l'assistante et suis dans l'ombre du chef. Maintenant, une formation s'impose. Je sais que ça va être possible de faire une formation qualifiante quand on est au chômage, l'équivalent du congé individuel de formation avec le FONGECIF. C'est une opportunité pour moi. Et puis je me dis autant profiter de ce changement dans ma vie pour faire une formation. J'aimerais une formation en droit européen ou en marketing international. Tout dépend de ce que l'ANPE propose. J'en avais discuté avec un collègue. Il va m'aider à trouver une formation. J'ai aussi eu envie de faire une formation de journaliste. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

La formation vient donc ici en complément d'un emploi, alors que dans les autres cas rencontrés, elle vient avant l'emploi.

Certains connaissent donc des emplois précaires, qui sont reconduits de semaine en semaine, ou de jour en jour :

« On se limite sur tout. J'en parlais à mon travail, on a des salaires limités, on pense tous qu'on va être augmentés et on a été baissés à cause des 35 heures, plus l'augmentation du plafond des paliers de prime à 20 ventes, on peut réussir au mieux à 8500F, mais une fois par an, même pour les meilleurs de la boite. Pour faire beaucoup plus de vente, il y en a qui vont voler des fichiers des autres. On a tous un ordinateur avec une lettre, et tout le monde peut y avoir accès. Moi j'y suis depuis huit mois, certains depuis trois ans, ils gagnent toujours moins. Les contrats sont au jour le jour, c'est le summum de la précarité. Ils ne nous mettent jamais à la porte mais font tout pour qu'on parte. Moi j'ai un contrat de travail par mois, avec un avenant en étiquette par jour. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Par contre, une des personnes rencontrées, celle qui est le plus abouti dans ses démarches de réinsertion, a appris à ne pas être déçue par un licenciement et progresse dans son rapport à l'emploi, même si cela correspond à une période longue, cinq ans après la fin de sa période de galère :

« Entre le premier et le deuxième travail, j'ai été licencié. Je suis resté un mois et demi sans travail. Ils ont considéré que je n'étais pas assez performant. J'ai encore beaucoup de manque de communication. C'est dû aussi à mon comportement. Au niveau communication, je ne suis pas au top. Par exemple, je n'ai pas su leur dire : ils m'ont formé et je devais donner une formation, mais je n'ai pas su dire que je ne m'en sentais pas capable, je n'étais pas capable de leur dire que je n'avais pas été assez formé pour faire ça. Du coup, j'ai formé des gens sur un produit que je ne connaissais pas suffisamment. Ça a été pénible. J'ai appris des leçons. Ça progresse. Je m'en rends compte, déjà. J'apprends à exprimer mes soucis, mes problèmes. Ce qui me gêne. De manière simple. Sans craindre quoi que ce soit. Les gens sont souvent capables d'entendre, en fait. C'est moi qui n'ai pas toujours le courage d'exprimer mes doléances. Mon poste, maintenant, est super. C'est de l'administration système. Je n'ai pas besoin d'aller devant des gens pour leur faire de la formation. Je fais ce que je voulais vraiment. Derrière les expériences pénibles, il y a ce que j'attendais. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Notons que certaines personnes rencontrées, si elles ont pu avoir, pendant leur période de galère, un refus du travail comme valeur (en « préférant » les revenus liés à la délinquance), développent aujourd'hui un discours très différent, qui considère que le travail est le seul moyen (avec les aides sociales, qui sont les bienvenues), pendant la réinsertion, d'avoir un revenu, et qu'il est un des critères mêmes de cette réinsertion. Cela se voit dans les parcours de ces personnes interviewées (qui passent toutes par la recherche d'emploi), ainsi que dans la transmission des valeurs à leurs enfants, le cas échéant :

« Les études, c'est la seule façon. Mes enfants me disent que je suis une battante mais que c'est pas facile parce que je n'ai aucun bagage. Ma fille, elle est très ambitieuse, elle veut avoir le bac avec mention et aller dans une grande école. Même ça c'est une question d'argent, c'est clair. Mon fils, il dit que sans bagage on n'a pas grand chose. Je leur ai inculqué les valeurs du travail, il faut toujours faire quelque chose. Je n'ai jamais pensé avoir de l'argent sans rien faire. Souvent la seule façon de s'en sortir c'est le travail. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

b. De la rue à l'hébergement, de l'hébergement au logement : vers la propriété et la sécurité

Les personnes qui ont été sans-abri que nous avons rencontrées ont également des conditions de logement assez diversifiées (elles ne dorment plus à la rue, mais peuvent être encore en grande précarité d'hébergement, ou être en foyer, en hôtel, en résidence, ou avoir un logement individuel, public ou privé). Elles sont passées également par différents types de lieux pour dormir (voir également le I.B.). Cependant, comme pour le logement, il existe une logique de réinsertion par le logement qui les conduit à rechercher des solutions de plus en plus stables. Il semble que d'une absence de logement ou d'un abri très précaire et très individuel (parking, tente, porte cochère, paliers d'immeubles, etc.), les personnes sans abri passent d'abord par une structure collective (qui impose des contraintes réglementaires, mais qui favorise la structuration sociale), avant de chercher ou d'obtenir un logement individuel. Ces différentes phases de logement correspondent à différentes modalités d'appropriation des locaux et font ressentir la complexité de l'accès à un logement pour des personnes qui ont été exclues et qui sont encore dans une situation générale de précarité (nous avons vu que le travail n'est pas encore un acquis stable pour la plupart des personnes rencontrées).

- **Les évolutions de « solutions logement »**

Les « solutions logement », pour reprendre un terme entendu à la fois de la bouche de personnes ayant été sans-abri et d'acteurs du système de réinsertion, sont multiples, mais renvoient à trois périodes principales, après ou en alternative à la rue : une période où la personne sans abri « se débrouille » pour ne pas dormir dans la rue (foyers d'urgence, hébergements, etc.), une période où la personne entre dans une structure de logement qui n'est plus seulement un foyer d'urgence, mais un lieu où plusieurs semaines ou plusieurs mois d'hébergement sont possibles, et qui est entourée de services sociaux, et une période enfin de logement individuel (dans le secteur public ou privé, selon les cas). Les deux dernières périodes citées correspondent à la remontée sociale, alors que la première correspond davantage à la gestion d'un quotidien de la rue (bien que le fait de rechercher à ne plus dormir dans la rue, alors que cela était devenu une habitude montre un déclic également, qui peut être une première étape de remontée sociale).

Ainsi, ce qui compte dans la distinction entre ces périodes n'est pas tant leur réalité objective et leur séparation stricte que la perception en pleine évolution des personnes qui ont été sans-abri et qui ne veulent plus le rester.

Tout d'abord, nous allons détailler les différents lieux d'hébergement des personnes rencontrées et les évolutions passées et futures que celles-ci perçoivent. Les principaux hébergements rencontrés lors de nos entretiens sont : l'hôtel à la nuit, la caravane, l'hébergement chez un proche, l'hôtel social, le foyer de réinsertion, la résidence sociale, le logement passerelle, le logement HLM, le logement privé. Notons que tout le monde ne passe pas par toutes ces étapes, mais par au moins une et souvent plusieurs, et que nous pouvons reconstituer une sorte de trajectoire, de degrés de réinsertion, entre chacune de ces possibilités de logement. Certaines sont alternatives les unes par rapport aux autres : ainsi, si le logement individuel, hors structures sociales, semble être l'idéal et l'objectif des personnes rencontrées, le logement privé n'est pas considéré comme devant arriver après le logement en HLM, mais est une solution alternative si le premier n'est pas accessible en termes de conditions de ressources, de garantie, etc.

L'hôtel

Le passage entre un hôtel à la nuit et un hôtel au mois permet de se stabiliser quelque peu et de faire une demande d'aide au logement :

> *« L'hôtel ça va faire deux ans au mois de février [depuis février 1998]. Je me suis installé par hasard, des bouiboui pas chers il y en a à tous les coins de rue. Par des relations j'ai appris qu'il y avait une chambre libre. Comme c'était une chambre au mois, j'ai pu avoir l'APL. Avant celui-là, j'étais dans des hôtels au jour le jour, mais c'est cent balles par jour. J'ai pas été pigeon voyageur, je restais longtemps dans les mêmes endroits. Avant, c'était totalement impersonnel. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Pour être un logement, l'hôtel comporte des particularités dans la manière de gérer le budget. En effet, il coûte relativement cher (par rapport à une prestation en logement social, par exemple), mais son prix comprend toutes les charges, ce qui permet de ne pas avoir besoin de planifier des dépenses supplémentaires à un loyer. Dans un premier temps, cela peut être considéré comme un aspect positif de ce type d'hébergement :

> *« L'hôtel c'est bien, c'est sans facture, c'est net [le chauffage et l'eau sont inclus]. Moi je déduis les allocs donc je paie mille balles par mois mais c'est net. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Le passage entre un hôtel à la nuit et un hôtel au mois peut se faire en particulier quand une association fournit soit l'adresse, soit des aides pour subvenir au budget de la personne qui a été sans-abri. Cependant, notons que ce passage ne se suffit pas en lui-même pour assurer un

« déclic » pour toutes les personnes sans abri, certaines ne supportant pas la déconnexion avec la rue :

> *« C'est moins cher [l'hôtel au mois, que l'hôtel au jour], mais surtout il faut pouvoir payer un mois d'avance. La Mie de Pain elle file un coup de main aux mecs. La plupart des mecs de mon hôtel, je les connais de la chorale [de l'association], on ne se voit pas en dehors de la chorale. La plupart sont très malheureux, ils ne supportent pas. Il y en a qui restent six mois et ils reprennent le duvet. Ils sont désocialisés, ils étouffent entre quatre murs. Avant juillet l'hôtel pour moi c'était quatre murs, un lit et un lavabo, je sortais le matin, je buvais toute la journée et je rentrais tard. C'est devenu ma maison parce que j'y passe ¾ de mon temps. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Pour cet homme, le fait de devenir abstinent d'alcool l'a conduit à apprécier davantage le lieu d'hébergement de l'hôtel social, alors que d'autres ressentent moins cette priorité.

De même, le passage d'un foyer d'urgence à un hôtel signifie la volonté de s'autonomiser et de prendre davantage de soins vis-à-vis de soi :

> *« [Actuellement] Je suis dans un hôtel à la Courneuve, depuis le mois de juillet. Je paye 1800 francs par mois. J'ai droit aux APL. Ils ont augmenté le loyer de 500 francs à cause du chauffage. J'ai trouvé cette annonce dans le journal. J'en avais marre des foyers. Il n'y a pas beaucoup de gens propres dans les foyers. On attrape des puces et des poux. Je suis allé dans deux foyers. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Parmi les atouts du logement en hôtel, se trouve la liberté de mouvement des personnes, même lorsqu'elles se trouvent avec d'autres personnes dans la même situation qu'elles :

> *« Les horaires sont libres, je connais quelques personnes comme ça. Il y a de tout, des noirs, des Français, des étrangers, des maghrébins. Tous ont une certaine politesse, on se dit bonjour. Même si on ne se connaît pas, on va pas se faire la gueule. C'est dans le XVIIIe, porte de Clignancourt. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Il peut donc exister un arbitrage entre coût et autonomie pour ce genre de logement : ce type de logement revient cher, comparativement à un foyer d'urgence, voire de réinsertion (mais nous allons voir qu'ils impliquent des contraintes), comparativement à un logement HLM (mais qui n'est pas accessible facilement pour des personnes de ce profil), mais qui permet une autonomie plus grande que la plupart des autres solutions intermédiaires de logement. Il peut donc être un premier stade de réinsertion, en ce qu'il permet d'entrer dans une logique de logement payant, mais ne peut être viable sur du long terme, car il demande une dépense financière trop importante, compte tenu des revenus des personnes en exclusion sociale :

« Maintenant, mon hôtel est trop cher. Je cherche un hôtel à Paris, moins cher. J'ai 1000 francs d'APL, 2200 francs de RMI, 2300 francs de loyer. J'ai la carte orange à acheter, 400 francs par mois. Il ne me reste plus grand chose pour vivre. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

De plus, le logement en hôtel peut devenir stigmatisant, car il empêche le développement de certaines activités (nous verrons les limites de l'appropriation de l'espace), ici les activités de cours particuliers, l'ex sans-abri n'osant pas dire et montrer qu'il habite dans un hôtel à ses élèves :

« J'ai recommencé à donner des cours de musique. C'était pas rentable, je suis obligé d'avoir un domicile, je peux pas les recevoir dans un hôtel. Les cours que je donne, c'est pas pour me vanter mais ils sont d'un excellent niveau. Alors théoriquement ils devraient être relativement chers or ils sont monnayables à cent francs de l'heure. Et s'il faut que je me déplace, je ne suis pas capable de donner un cours d'une heure, au lieu de ça il en dure trois. […] C'est pas rentable les cours sauf si tu as un local, que les gens se déplacent et que c'est de neuf à dix heures point. Ça ne vaut pas cent balles mais deux cent cinquante balles. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Le passage de l'hôtel à la nuit vers l'hôtel social favorise une stabilité plus grande des conditions de vie, une réflexion sur le long terme (et, nous le verrons, un investissement matériel qui peut se développer). Le passage, au contraire, d'un hôtel social à un hôtel « traditionnel » peut être le signe de la sortie du social, qui engendre des inconvénients, mais qui peut être vécu comme une phase nécessaire dans le processus de réinsertion (c'est la même personne qui marquait la différence entre association intermédiaire et agence d'intérim, et qui voyait cela comme une évolution logique) :

« Aujourd'hui, je suis depuis trois mois dans un hôtel indépendant. Une partie est prise en charge par l'allocation logement. Je sors du social. Ça fait une sacrée différence. On n'a plus personne avec qui discuter [les autres locataires, dans la même situation]. Il n'y a pas de cuisine collective. C'est chacun pour soi. Je ne parle pas avec les voisins. Je reste superficiel dans les relations. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Les foyers d'insertion et résidences sociales

Sous ces deux termes, se trouve une réalité d'hébergement qui se distingue des foyers d'urgence, qui accueillent pour une à quelques nuits des personnes sans abri. Ici, il existe un dossier à établir pour entrer dans ces structures, des entretiens avec des travailleurs sociaux, et une sorte de contrat entre les acteurs de la réinsertion et l'ex sans-abri : celui-ci (nous y reviendrons dans le II.), doit montrer qu'il est en réinsertion, qu'il cherche un travail et/ou d'autres solutions de logement pour le futur proche ou lointain. Le foyer ou la résidence peut

accueillir les personnes qui ont été sans-abri pendant des délais variables et négociables (selon l'effort que montre les personnes en exclusion), allant dans les cas rencontrés, de deux mois à deux ans :

> *« [Le logement en CHRS] Normalement c'est pour au moins six mois. Moi ça fait trois mois, donc normalement je peux y être jusqu'au 3 septembre. Une fois par mois on a un entretien avec un travailleur social qui nous suit, nous aide, nous conseille. Mais il ne fait rien à notre place, et ça je trouve que c'est appréciable, d'autres non. Donc ce travailleur m'a dit que compte tenu de mon attitude, je pourrais être reconduit. Ils cherchent aussi à nous stabiliser en terme de décharge d'angoisse, pour ne pas avoir l'anxiété du logement en plus. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

> *« [L'entrée à la résidence] Il y a eu une présélection avec quelqu'un d'ici [V.]. J'ai eu un entretien approfondi sur mon parcours, mes motivations, mes projets, mon fonctionnement. Ici, c'est une structure particulière à vocation sociale. Ils ont besoin de situer les personnes. Je représente un profil particulier, ça interpelle les gens, vu mon expérience professionnelle, mon âge, que je demande une aide. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Selon les cas (selon les structures et selon les conditions de vie des personnes qui sont hébergés dans ces foyers), les personnes qui ont été sans-abri doivent ou non participer à un loyer. **Pour celles qui n'en paient pas, cela est considéré comme positif car elles peuvent ainsi focaliser leur attention financière sur d'autres parties de budget (ou ont tellement peu de revenus qu'elles l'utilisent à l'alimentation essentiellement) :**

> *« Au foyer, je n'ai rien à payer. Je n'ai rien de plus à payer que quand j'étais à la rue. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Pour les personnes qui participent à un loyer, cela est également considéré comme positif, car habituant aux contraintes d'un véritable logement :

> *« Quand je suis arrivée ici, on m'a dit que j'avais un loyer. Ça me satisfait du point de vue de mon indépendance. Mais il y a un terme. Je peux rester au maximum deux ans. Je ne sais pas si c'est 6 mois renouvelables ou tout de suite deux ans. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, des contraintes et des échéances sont considérées comme plus ambivalentes, entre obligation de se structurer et d'avoir un projet et angoisse de ne pouvoir se stabiliser ou de vivre une vie « normale ». Ainsi, il existe des règles de conduite et de vie dans ces foyers et résidences, qui correspondent à une logique collective, alors que les personnes hébergées aimeraient parfois davantage d'autonomie :

« Le premier geste, le matin, c'est d'aller à l'ANPE. Le problème dans notre foyer, c'est que les chambres sont fermées pendant la journée, pour les vols, tout ça. Donc si on oublie quelque chose le matin, on est mal. Il faut qu'on soit sorti de la chambre à 7h45. Là il y a une nouvelle directrice, on a fait une réunion, et j'ai évoqué ce problème : le matin les gens attendent dans le hall. Il y en a qui travaillent dans le tertiaire, donc pas avant 9h, il y a des chômeurs, et à part acheter le journal le matin... l'ANPE les ASSEDIC, la CAF ça ouvre pas avant 9h. Donc les gens attendent, ils sont bloqués. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

« Il y a des contraintes, les horaires c'est 7 heures, 23 heures. Pour l'instant Yacine ne me demande pas de rentrer plus tard, peut-être l'année prochaine. Pendant les fêtes de Noël on m'a confié une carte, il va falloir la rendre parce que je l'ai que pour une certaine période. Je l'ai demandée parce que je partais ranger la boutique le soir et il fallait que je puisse revenir après 23 heures. Sinon hier la voisine m'a appelé, je suis descendue lui ouvrir, c'était pas très tard, onze heures dix. Mais c'est sûr qu'on va pas prévoir de rentrer à minuit ou une heure quand on doit demander à quelqu'un de nous ouvrir. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Cependant, l'aspect collectif comprend également une convivialité, qui peut être importante dans un moment de vie d'exclusion sociale :

« Je me sens très bien ici. Je dors dans un endroit propre, sécurisé, sans échéance proche. La structure est conviviale. Il y a de la convivialité avec les résidents et les gens qui travaillent ici. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, les échéances sont réelles et il peut y avoir remise en cause de l'hébergement, ou en tout cas renégociation des termes du « contrat » passé entre les acteurs du système d'action et la personne anciennement sans-abri :

« En ce moment je suis à Emmaüs pour trois mois, jusqu'à fin mars, et je dois trouver autre chose. À Emmaüs, la dame qui s'occupe de l'hébergement a demandé à me voir parce que la durée arrive à terme. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Notons enfin que les conditions de logement dans les foyers et résidences sont très diverses : du dortoir à plusieurs à la chambre individuelle, qui favorise davantage la personnalisation et l'impression de confort que l'hébergement peut procurer :

« À Emmaüs, j'ai une chambre individuelle, avec douche et WC sur le palier, mais ce n'est pas vraiment... Il n'y a pas de problème mais... La journée je sors dès le matin et je ne reviens que le soir. Dans le foyer du XIIIe, j'avais une chambre individuelle, ça m'a redonné du tonus. J'étais seul, j'ai travaillé un peu. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Hébergement et colocation

Une partie des personnes rencontrées n'ont pas encore de solution stable de logement (mais ont avancé par exemple sur le travail, sur les démarches administratives, etc.). Ainsi, un homme de 42 ans explique qu'il *« se débrouille. [Il est] en attente, [il a] déposé un dossier de logement »*. En fait, il est hébergé chez des amis :

> *« J'habite chez des amis depuis 1998. Depuis que j'ai arrêté de boire. Je change de lieu, de temps en temps, je vais chez d'autres amis. J'essaie de ne pas être trop lourd. Je peux aussi aller chez la mère de ma fille, mais c'est ponctuel. Je ne veux pas être une charge. En plus, l'amitié peut s'user, quand on demande toujours trop. Il ne faut pas que recevoir, il faut savoir donner. Ça me manque. Je donne partiellement du réconfort, de l'amour, de la tolérance, dans le cadre de mon association [Il est bénévole]. Donner, c'est l'essence même de la vie. C'est ce que la vie m'a appris. On ne peut pas vivre en circuit fermé. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Ainsi, l'hébergement, qui est un recours en début de galère, pour ne pas « tomber » à la rue, nous l'avons vu, est également un recours au moment où se reconstruit le cheminement de la remontée sociale (quand les personnes qui ont été sans-abri ont encore un réseau ou de nouveaux amis à qui demander ce genre de services, car nous avons vu également que certains « épuisent » leur réseau social au moment de la chute – nous reviendrons plus bas sur la reconstruction du lien social).

De même, la colocation peut être un recours aux deux moments de vie (chute et remontée) ou même, comme dans le cas décrit ci-dessous, un hébergement charnière pendant ces deux moments, qui permet de garder un lieu à soi, même si les conditions sont difficiles et renvoient ici à une *« arnaque »* :

> *« [Après une période en hôtel et une demande de logement en 1% patronal, refusée] J'ai continué à chercher toutes les solutions possibles. Dans Libération, j'ai trouvé une annonce pour une colocation pour une chambre avec jouissance des parties communes à partager avec une fille pour 3300 francs par mois tout compris. J'ai calculé que ça me revenait aussi cher que de vivre à l'hôtel. L'avantage de la colocation c'était d'avoir du temps devant moi, de ne plus être dans l'urgence, d'avoir mes affaires sur place, avoir une cuisine, une salle de bains, du confort. J'ai donc pris contact avec cette personne. En plus, l'appartement était près de mon boulot. Etre là-bas c'était une bouffée d'air pur. Ça devait se faire pour une durée de deux mois. Elle m'a fait un contrat de sous-location, je ne sais même pas si c'est légal. J'ai signé pour deux mois, j'ai soufflé. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

La colocation répond ici au changement matériel et symbolique, en rupture avec l'hôtel, considéré comme une solution d'urgence, instable, alors que le logement permet de *« souffler »*, de se sentir chez soi, de ressentir un apaisement de l'environnement, maîtrisé.

Cependant, il s'avère que cette colocation est réalisée au détriment de la jeune femme, qui a peu de moyens de recours :

> *« Comme j'étais demandeuse, je n'ai pas réfléchi, mais 3300 francs pour une chambre, c'était cher. Une fois j'ai vu le contrat et j'ai vu qu'il y avait un box. Je payais donc pour un garage même si je n'avais pas de voiture. C'est la fille qui mettait la sienne dedans. Ensuite, je me suis posé des questions quant aux charges. Je n'ai jamais fait venir personne dans cet appartement. Elle, elle vivait avec un homme. Son ami prenait des douches, utilisait l'électricité, on était 3 et on était seulement 2 à payer. J'ai aussi vu sur les quittances, incidemment, que le loyer s'élevait à 4 000 francs. Donc je payais pour les deux. Elle avait des allocations logement et moi je payais finalement tout le loyer. Ça a été un calcul dans sa tête. Je lui en ai parlé. Je lui d'abord parlé du garage. Elle est restée digne. Elle a dit que j'avais accepté le deal du départ pour 3 300 francs et qu'on n'avait pas à revenir dessus. Il n'y avait rien à faire. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

L'arbitrage est alors entre partir et rester et la colocation est un moment privilégié dans le parcours chaotique de cette femme :

> *« Je me suis faite avoir. Le seul avantage pour moi était de souffler et d'avoir été logée jusqu'à la fin de mon CDD. J'ai pu repousser l'échéance de la recherche de logement. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, cette femme maintient les liens administratifs nécessaires pour faire avancer son projet de logement sur le long terme, prévoyant la fin de son contrat de travail et une période de vie difficile en termes de revenus. **Mais le paradoxe du logement individuel est ici flagrant (nous y reviendrons) : sans garant et avec un contrat de travail précaire, cette solution logement est quasiment impossible à obtenir :**

> *« Même en colocation, j'ai toujours continué à chercher un logement. J'ai relancé mes dossiers à l'OPAC de Paris et au 3 F, j'ai fait une demande de logement par le 1% patronal. Les bailleurs privés n'acceptaient pas de me louer quelque chose parce que j'étais en CDD et je n'avais pas de garant. Mais pour moi, avoir un logement chez un particulier, ce n'est pas viable à long terme car à un moment ou à un autre, je vais avoir les ASSEDIC et je ne pourrais pas supporter un loyer. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Le logement passerelle

Une partie des personnes rencontrées ont bénéficié d'un « logement passerelle », c'est-à-dire d'un logement « accompagné » par une association ou des services sociaux, et qui est destiné à des personnes en difficulté.

Ainsi, un homme parle de cette démarche, entamée, mais non encore aboutie, en lien avec un travailleur social d'une des permanences sociales aux sans-abri :

> *« C'est aussi lui [l'assistant social de l'accueil Gambetta] qui m'a conseillé de me rendre métro Sully-Morland pour être inscrit dans le fichier des mal logés. Dans deux mois, on peut commencer à faire une action de logement passerelle, puis en HLM. Les logements passerelle, ce sont des foyers, ou des studios, quelquefois. La Mairie de Paris dispose d'un quota de logements gérés par l'OPAC, mais aussi en banlieue, gérés par d'autres sociétés. Les banques, les assurances ont un parc de logements important aussi. Et il y a un quota de logements à attribuer aux SDF qui manifestent la volonté de s'en sortir, comme ceux qui font une recherche d'emploi, par exemple. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Notons ici la connaissance que cet homme a acquis des rouages du système de logement social.

Pour un autre homme rencontré, c'est par l'intermédiaire d'une association pour laquelle il travaille qu'il a pu obtenir un tel type de logement :

> *« L'hiver 1997-98, j'ai fait un travail de gardiennage dans le centre d'hébergement, en face il y avait un hôtel où j'ai eu une chambre au mois à deux mille francs, je suis resté deux mois. Je suis allé voir où je pouvais avoir l'allocation logement. Je suis allé à la CAF de Créteil. L'après-midi je reviens ici et Hector me dit "Tiens dès juillet j'ai un logement passerelle qui se libère, ça t'intéresse ?". J'ai dit oui. C'est un logement attribué par le Secours Catholique pour placer une personne pour voir comment elle va s'en sortir, elle doit payer l'électricité, voir comment elle va s'en sortir. C'est en attendant de passer dans un logement. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Les personnes rencontrées qui bénéficient ou font une demande de logement passerelle expliquent bien que celui-ci est une transition vers un logement « normal », qui est l'aboutissement logique de leur trajectoire, si elles obtiennent ce logement intermédiaire.

Un appartement, un logement à soi

Les personnes sans abri que nous avons interviewées souhaitent toutes avoir, à terme, un logement individuel (à soi, pas forcément seules), privé ou public. Certaines en ont déjà un, d'autres ont fait des démarches, d'autres encore en sont à l'espoir et au rêve d'en obtenir un, dans un plus long terme. Ainsi, les sans-abri rencontrés sont dans une logique de « remontée sociale » qui implique un lieu à soi, elles ne la conçoivent aucunement dans une logique

alternative au logement : celui-ci est une condition de la réinsertion. Nous allons voir qu'il est également une condition de l'identité sociale.

Tout d'abord, il est important de noter que l'acquisition d'un logement individuel (en opposition à un hébergement collectif, comme un foyer, une résidence) est très complexe et que les personnes en réinsertion telles que celles que nous avons rencontrées ne rentrent pas dans les profils recherchés (les personnes considérées comme des « bons payeurs », voir II. sur le système d'action). Nous avons vu que la médiation d'un service social ou d'une association pouvait aider dans les démarches et aboutir à un logement passerelle. De même, un couple rencontré a pu bénéficier d'un « bail glissant » après un squat, grâce à l'intervention de l'adjoint au maire de la commune de banlieue où ils logeaient illégalement :

> *« Et quelques mois plus tard le département a racheté le pavillon [qu'ils squattaient]. L'adjointe au Maire, elle ne nous avait pas oubliés, elle a dit que ça fait deux ans et des poussières que nous y étions et qu'elle avait fait un deal avec nous. Je pense qu'elle a dit au Préfet : "Si tu as besoin de cette baraque, tu les reloges". On a vu un premier appart à Juvisy mais c'était trop tard, il était déjà pris. Après on a vu celui-là et le directeur du département a appuyé notre demande de logement. Finalement ils nous ont accordé un bail glissant, c'est-à-dire que c'est la direction du département qui se portait garante pour une personne qui était au RMI et qu'ils versaient une caution d'un an, au cas où cette personne ne peut pas payer. Ce bail, c'est pour une période de trois ans. Au bout des trois ans, le bail est passé à notre nom. Ils ne nous ont jamais demandé de garantie, ça fait cinq ans qu'on est ici [depuis 1995]. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

D'autres interlocuteurs nous disent faire les démarches annuelles nécessaires pour rester inscrits sur la liste des demandeurs de HLM, mais ont conscience qu'ils ne sont pas rassurants pour les bailleurs, en particulier de par leurs revenus, composés d'aides sociales ou de salaires précaires :

> *« J'ai rencontré une assistante sociale qui m'a parlé du 1% patronal. Dans mon entreprise, c'était réservé aux gens qui ont un CDI. J'ai eu une dérogation de la commission logement [car était en CDD] mais mon dossier n'a pas passé le stade du bailleur. Je n'ai aucun moyen de trouver un garant. Je viens d'une famille de 9 enfants, de milieu ouvrier. Je n'ai pas demandé à mes amis de se porter garant. C'est quelque chose de pas facile à demander. Je n'ai pas envie de m'endetter et que ça se répercute sur un ami »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, certaines personnes rencontrées considèrent que la stabilité commence par le logement, et qu'il est une condition nécessaire pour trouver et réaliser un emploi également stabilisé :

« La demande de logement date de 1995, je la remplis tous les ans, je sais qu'il faut renouveler. Mais faire les démarches, ça sert à rien parce que les revenus, je n'en ai pas vraiment. Alors que finalement il faut commencer par ça [avoir un logement], c'est le point de départ, ils demandent l'inverse. Depuis septembre, ma boutique est ouverte, je vends des choses, elle est dans le Ve, elle est ouverte du mardi au samedi de 10h30 à 19 heures, je travaille toute seule. Mais je n'ai pas encore de revenus. Je cherche un logement HLM parce que dans le privé c'est cher. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Au-delà du fait d'avoir un logement parce que cela est « normal », celui-ci est matériellement et symboliquement synonyme d'identité sociale et de recomposition familiale. Ainsi, le couple qui a obtenu un bail glissant décide à partir de ce moment de faire les démarches pour obtenir la garde du fils de l'homme, qui lui avait été retirée pendant sa période de galère :

« Dès que j'ai récupéré ce logement et j'avais Macadam [travail de responsable de boutique], je suis allé voir la personne qui s'occupait de Maximilien et je lui ai dit que j'étais le père, que j'ai un boulot et que la grand-mère [qui l'avait dénoncé comme alcoolique] avait été internée pour délire de persécution. Il m'a demandé pourquoi j'étais venu si tard, je lui ai demandé si je lui avais raconté ça avant est-ce qu'il m'aurait cru avec mon passé de mec dans la rue. Il m'a répondu que non. C'est bien de le dire ! » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

De plus, un logement qui appartient à la personne lui donne un statut social, une identité, qui rompt de manière forte avec le statut de SDF, sans domicile fixe. Il permet l'ancrage dans la société, dans la trajectoire de vie, il est une preuve matérielle d'une existence sociale :

« Je voudrais reprendre l'appartement de ma mère à mon nom. Je ne suis pas sûr de mon coup. Avec l'assistant social de Gambetta, j'ai cette inscription au fichier des mal logés. C'est long. Sauf si je peux prouver que je travaille, même un contrat de quelques jours, ça accélèrerait le processus. On a parlé de l'appartement avec ma mère. Elle est asthmatique. Elle fait des allers-retours entre Paris et la Nièvre, où elle va dans sa maison de famille. Ce n'est pas terrible pour elle. Elle envisageait d'habiter là-bas. Mais je lui ai dit que ce n'est pas possible, à cause de ses problèmes de santé. Si c'était à mon nom, elle aurait l'appartement à disposition jusqu'à la fin de ses jours, mais je pourrais me dire que je ne suis plus SDF, j'aurais un bail à mon nom un téléphone, des factures. Ce sont mes projets immédiats. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Au regard des autres également, l'ancien sans-abri peut montrer une adresse personnelle et non plus une adresse de domiciliation, qui stigmatise, marque, identifie la personne comme sans-abri ou sans domicile fixe, comme exclue de la société :

> *« À l'époque, j'étais domicilié à la Croix Rouge, c'était visible. On m'a dit à un entretien : "je n'emploie pas des clochards". Exister socialement et légalement c'est seulement quand tu as un logement. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

> *« [Il me donne sa carte de visite où sont inscrits son nom et son numéro de téléphone, ainsi qu'un dessin, qui remplit le reste d'espace] Avoir un téléphone, c'est pas une adresse, une adresse sur une carte c'est autre chose qu'un téléphone. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Le logement est également un lieu de construction identitaire, avec le rôle de la socialisation des enfants, de leur évolution sociale et personnelle. Ainsi, une femme montre que ses enfants (un garçon, une fille) ont besoin d'espaces privés (et elle aussi), pour grandir, devenir adultes, devenir homme et femme, car le logement abrite des espaces masculins et féminins, qui se construisent dès les interactions sociales familiales, alors que cela est rendu impossible dans les foyers et résidences sociales :

> *« J'ai fait une lettre à l'OPAC pour dire que c'est inadmissible de me laisser comme ça avec deux enfants. Mon fils a le droit d'avoir sa chambre, je leur ai demandé comment est-ce que les enfants peuvent devenir des adultes qui ont confiance quand ils ont galéré depuis leur enfance ? Le logement c'est un droit, je ne demandais ni la charité ni l'hospitalité, je payais mon loyer, c'est la chose la plus primordiale. Mes enfants sont des adolescents qui ne savent pas ce que c'est d'avoir une chambre à eux, un lieu pour se retrouver avec eux-mêmes pour pouvoir grandir. […] Au début, je dormais avec ma fille, dans la chambre et mon fils dans le salon, c'était pour séparer les filles et les garçons. Depuis un mois, les enfants dorment ensemble. Je me sentais étouffer. Ils dorment tôt alors je ne pouvais rien faire, je devais me coucher en même temps qu'eux, je ne pouvais pas lire ou faire d'autres choses. Depuis un mois j'ai récupéré le petit salon [pour y dormir]. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Le logement est un garant de la stabilité sociale et de la socialisation « normale » et cette femme s'inquiète des répercussions à long terme, sur ses enfants, de sa propre errance. Le couple raconte de même l'évolution lente de leur comportement, à partir du moment où ils ont acquis un logement. Certains réflexes de la rue et du squat ont du mal à s'effacer, la confiance dans le lieu, dans un espace devenu privatif, est lente à se construire. L'apaisement après la violence, la confiance après la méfiance, le repos après les angoisses, progressivement, sont permis par le logement, qui n'est pas uniquement quatre murs, mais également une porte

(nous verrons l'importance de la clef) qui ouvre sur un univers privé, personnel, de couple, familial, qui se ferme sur l'extérieur, vécu comme une agression et dans l'incertitude :

> *« Notre chambre est tout près de l'entrée. C'est bizarre au début, j'étais tout le temps aux aguets, les bruits dans la cage d'escalier me réveillaient. Il m'a fallu près de six mois pour me déshabituer du squat, pour ne pas être sur mes gardes pendant la nuit. Pendant trois ans au squat, je n'avais dormi que d'un œil. C'est pour surveiller qu'on a choisi la chambre vers la porte. Ma femme n'a pas de problèmes pour dormir, quand on dormait sur le palier, elle a un problème de bronches qui m'obligeait parfois à passer la nuit entière à faire attention qu'elle ne fasse pas de bruit, qu'elle ne ronfle surtout pas. Tu mets du temps à te réhabituer après un squat. On retrouve ses marques peu à peu, au début je me réveillais au moindre bruit. On ne pense plus comme un marginal, alors qu'on pense en termes de survie dans un squat, c'est la protection la nuit et faire du fric le jour. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

- **Les degrés d'aménagement et d'appropriation des locaux occupés**

Comme nous avons commencé à le voir ci-dessus, le logement renvoie à des comportements, à une identité sociale primordiale pour les personnes rencontrées. Il renvoie également à une appropriation de l'espace, à un retour des objets, qui signifient également la réinsertion et la remontée sociale, car ils sont les signes extérieurs de l'appartenance, de l'identité, et de l'existence sociales d'un individu. Ils sont des repères (de mémoire, d'habitus, de relations sociales) qui avaient disparu pendant l'errance (volontairement ou de manière contrainte) et qui peuvent refleurir dans certains lieux, pour autant que ceux-ci soient considérés comme suffisamment personnalisables. Espaces et objets reconstruisent les pierres de l'appartenance au monde et à la société, ils sont la culture matérielle des individus, qui se projettent en eux et les utilisent dans leurs relations sociales (les vêtements sont très importants dans la mise en scène de soi à l'extérieur, en particulier au travail, les moyens d'informations permettent ensuite les conversations, les moyens de communication sont une base de la constitution et du maintien du réseau social, etc.). Il est donc important de voir les évolutions de perception des solutions d'hébergement à travers leur appropriation (ou leur non-appropriation), pour comprendre quels sont les différents statuts des espaces de logement attribués, trouvés.

Il semble que les espaces où vivent les personnes sans abri aient trois stades d'appropriation : dans les espaces collectifs, la personnalisation est réduite à son minimum (certains craignent d'ailleurs de montrer des affaires personnelles de peur de les perdre). Ensuite, il existe des espaces intermédiaires, où existent des appropriations, un étalement plus grand d'objets, enfin, l'espace personnel est celui où peuvent se concrétiser les activités domestiques et familiales.

Ainsi, les espaces se séparent entre ceux qui sont « sûrs » pour les objets et ceux qui ne le sont pas. Une femme qui habite sur une péniche d'une association a perdu un appareil photo qui représentait son lien avec ses enfants et un souvenir de son mari :

> *« J'ai un appareil photo que mon mari m'a offert pour mon anniversaire. La semaine dernière ils ont ramené une fille cinglée qui me l'a planquée dans les tuyaux d'un évier. J'ai pleuré toute la nuit, c'est avec cet appareil que je prenais des photos pour mes enfants, je me dis que si j'ai tout perdu, avec les photos on peut récupérer beaucoup de choses. »* (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

Ce type de lieu, collectif, ouvert aux autres, semble donc être le degré zéro de l'appropriation et de la personnalisation possibles. Il semble qu'il y ait une étape franchie lorsque les personnes ayant été sans-abri ont une clef. Cet objet a une force symbolique et matérielle très importante, dans les discours des personnes rencontrées. Contrairement à l'idée que la clef enferme, ou parce qu'elle enferme (par rapport à l'extérieur), cet objet permet une liberté de mouvement et d'expression :

> *« Ce qui est bien, c'est que j'ai une clef pour fermer. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

> *« Il y a un truc, le premier truc que tu prends dans la gueule c'est de ne plus avoir de clefs. Ça a une valeur terrible, le jour où tu n'as plus une clé sur toi, tu n'existes plus. À l'hôtel j'ai ma clé, je ne passe pas par la réception, je vois le patron une fois par mois pour payer. C'est interdit de faire le ménage chez moi, j'ai mon aspirateur, je suis chez moi, je ne supporte pas qu'on entre. Avoir un trousseau de clefs c'est très important, c'est très difficile de les accepter au début. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« Ce que ça change, c'est surtout ça [il sort les clefs dans sa poche et les fait tinter bruyamment en les rapprochant de plus en plus près du visage de l'enquêteur]. Avoir les clefs ça fait déjà beaucoup. Quand t'es là [dans la rue] tu te demandes "Où je vais dormir" c'est [il secoue la tête pour signifier que c'est pas bien]. À partir du moment où j'ai eu la clef [il sourit]. Déjà à la caravane je l'avais. Et puis prendre le dernier métro [en sachant où on va dormir], ça fait un bien. »* (Homme, 77 ans, divorcée 2 enfants, niveau seconde)

> *« J'ai une clef, je suis libre. On fait ce qu'on veut, je peux rentrer à l'heure que je veux ».* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Les personnes qui parlent ici peuvent être en hôtel, en appartement, en foyer collectif avec chambre individuelle, donc dans des situations d'hébergement assez diverses et plus ou moins stabilisées. Cependant, elles ressentent l'espace, la pièce, qui leur est attribuée comme

sécurisée face à l'extérieur, comme la possibilité d'avoir une propriété privée, et comme un lieu à leur disposition, dans le temps et dans l'agencement qui en est fait :

> *« On est quand même plus heureux [en logement passerelle]. Le gros problème c'était les affaires, rue Rambuteau j'ai donné mes affaires, j'en ai laissé dans une cave où je ne suis jamais retourné. Ça a dû être foutu en l'air. J'avais mis les choses avec l'accord de la personne. J'évite de passer rue Rambuteau comme là-bas il y a beaucoup de copains qui boivent. J'y vais le dimanche, l'après-midi je sais qu'il n'y a personne. Le logement déjà les affaires sont en sécurité, le soir j'ai pas le problème de trouver un endroit où dormir. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Il existe dans ces lieux une liberté de mouvement et d'expression qui est nouvelle par rapport à la période d'errance. Le logement est un point d'ancrage qui permet une mobilité volontaire, et non plus contrainte, une circulation avec un but, et non plus une errance, un lieu qui peut recevoir des objets et une expression privée de soi, ce qui était absent de la rue (ou réduit au minimum et focalisée sur le lieu de couchage).

À partir de ce moment où les individus acquièrent un espace privatif, il existe une appropriation et une personnalisation de ces lieux, même si cela ne se développe pas au même degré, selon que le lieu est provisoire ou plus ou moins définitif.

Ainsi, un jeune homme en foyer décrit sa chambre :

> *« Là où je suis, c'est bien. J'ai une chambre pour moi tout seul. J'ai la télé. Un poste de radio. Je peux chanter avec ma guitare et un micro. J'ai des habits, que j'ai achetés. J'ai un meuble pour la nourriture, une commode. Un lavabo, une cuisinière, un évier. Un lit d'une personne. Il y a aussi un petit frigo, mais pas de congélateur. Sur le palier, il y a les toilettes et une douche, pour plusieurs chambres. Il y a cinq chambres à mon étage, les toilettes et la douche, c'est pour tout l'étage. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Notons l'importance qu'il accorde aux activités individuelles de loisirs (chanter, regarder la télévision, écouter la radio).

Un autre homme, plus âgé, parle également des loisirs, mais aussi de l'activité de ménage :

> *« J'ai pas le droit de coller un poster au mur, on ne peut pas mettre un clou. C'est normal c'est un hôtel. J'ai des objets personnels que j'ai récupérés chez ma frangine : une lampe de chevet, les trois guitares, les bouquins j'en ai très peu. J'en avais des tonnes qui se sont perdus ou ont dû rester chez la nana qui m'a foutu dehors, j'ai des disques. Je ne suis pas photo ni lettres, je ne suis pas passéiste, la vie c'est devant. J'ai toujours été comme ça. Moi je n'ai pas de photos, ma sœur elle a tous les albums de famille. Moi je regrette de ne pas avoir des photos de ma fille, je lui demande chaque fois mais elle ne m'en envoie pas. Maintenant je suis tombé dans l'excès inverse*

[J'avais une hygiène limite]. J'ai toujours eu un tempérament bordélique, ma chambre d'hôtel aujourd'hui tu peux manger par terre. Je m'approprie peut-être l'endroit. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Une femme décrit les évolutions dans les objets qu'elle peut avoir autour d'elle. La résidence où elle loge (un studio) peut être légèrement aménagée (changement de mobilier) et personnalisée avec les objets récupérés :

« Dans le studio, je n'ai pas envie d'accrocher des trucs aux murs, c'est neuf. Je n'ai pas demandé si je pouvais mettre des choses aux murs. On m'a installée dans un studio avec deux lits. J'ai demandé qu'on enlève un lit. Il y avait une armoire qui faisait bureau. J'ai demandé qu'on la change pour en mettre une plus grande qui fait penderie en prévision de mettre toutes mes affaires. C'est la première fois que je peux ramener mes affaires et les déballer. Même en colocation, j'ai à peine déballé mes affaires. J'attendais qu'on me fasse de la place avant de faire venir mes affaires. Je vais installer tous mes vêtements, ma lampe halogène, ma chaîne hi-fi, mon téléviseur. Ici, sinon, on loue la télé dans la chambre. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Un jeune homme explique que les activités domestiques sont également des activités familiales, sociales, qui permettent les relations intimes et amoureuses, les attentions :

« [Qu'est-ce qui vous manquait quand vous étiez dans la galère ?] La télé, le travail. Je fais la cuisine, je fais la vaisselle. Je m'occupe de ma copine. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Les premiers objets acquis ou récupérés de lieux de stockage par les personnes ayant été sans-abri sont des vêtements, ainsi que des produits d'hygiène ou des produits proches du corps (draps, par exemple), des photographies, des livres parfois (*« J'ai des livres. Des Daniel Pennac. Des SAS. J'aime bien les polars, les livres d'aventure. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)), de la vaisselle, un appareil radio et/ou une télévision. Cela renvoie à différents domaines d'activité : des objets qui correspondent à l'image de soi vis-à-vis des autres (vêtements, hygiène), des objets d'inscription temporelle et sociale (photographies, décoration), des produits culturels (livres, CD, musique, télévision), qui permettent des loisirs en même temps qu'une inscription dans l'univers privé, enfin des produits domestiques (vaisselle, aspirateur), qui renvoient à l'activité domestique, à l'appropriation par le rangement et la purification, ainsi qu'à la responsabilisation envers l'espace. Enfin, une personne rencontrée souligne le fait de pouvoir *« brancher le téléphone et les Mobicartes »* avec une prise dans l'hôtel où il loge.

Cependant, il existe des limites d'appropriation de certains espaces, soumis à des règles collectives (hôtel, foyers). Ces limites peuvent être des limites sanitaires (douche et toilettes hors des chambres, qui empêchent une gestion intime des moments de soin corporel),

des limites d'appropriation du lieu (*« J'ai pas le droit de coller un poster au mur, on ne peut pas mettre un clou. C'est normal, c'est un hôtel. »*) ou des limites de relations sociales, et en particulier de relations intimes :

> *« [Est-ce qu'il y a des règles ?] Il ne faut ramener personnes. Ne pas fumer dans la chambre. [Est-ce que vous vous sentez chez vous ?] Non, il n'y a pas ma femme. Elle ne peut venir que dans la salle des visiteurs. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

> *« Je sais pas si tu te rends compte du décalage, ce soir je dors chez ma copine dans un duplex bourgeois qui fait cent soixante mètres carrés, avec le mobilier qui va avec. À l'hôtel je n'ai pas le droit d'amener quelqu'un dans la chambre. Avec l'hôtelier, je le connais, on se tutoie, je pourrais le faire mais j'y tiens pas, je suis fier. Ça a à faire avec la fierté personnelle, même si c'est propre, déjà l'hôtel vu de dehors, faut voir la gueule. Dedans c'est propre. Le problème, c'est de ne pas avoir de douche pour moi, elle est sur le palier. Aujourd'hui je dors un soir sur deux chez ma copine. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

De même, au niveau des équipements domestiques, les résidences sociales montrent les limites de la personnalisation :

> *« J'ai gardé mon lave–linge [après la séparation de son concubin]. Le problème ici c'est d'avoir le branchement pour le lave-linge. L'homme à tout faire m'a dit les règles "Ici, ce n'est pas un foyer, ce n'est pas un hôtel, mais vous n'êtes pas chez vous". Peut être que le lave-linge, ça fait trop maison. Je vais peut-être m'acheter des draps. Ici, je sais que ce n'est pas chez moi, mais je vais m'organiser presque comme si j'étais chez moi. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Ces limites peuvent être consciemment développées dans les centres d'hébergement, car leur fonction n'est pas de sédentariser les personnes, mais de leur donner un ressort pour une autre solution logement :

> *« C'est un peu un studio sauf qu'il y a une cuisine séparée. J'ai des petits tableaux mais je ne les ai pas pendus parce que j'attends un HLM, même s'il n'y a pas vraiment de date-limite. Ils aiment pas que les gars restent longtemps. Si j'avais pas eu le dossier HLM, le Secours Catholique m'aurait pas fait basculer sur les logements passerelle. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

De plus, il peut exister des arrangements de personne à personne, pour introduire des objets qui permettent l'individualisation des pratiques :

> *« Actuellement, j'ai une radio, un fer à repasser, une télé. Je les ai achetés cet été. J'ai aussi une plaque électrique. Normalement on ne peut pas à l'hôtel. J'ai aussi de la*

vaisselle. J'ai tout acheté à Tati, c'est du neuf. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

En effet, l'acte d'alimentation qui reste collectif, alors que le logement s'individualise, peut être considéré comme stigmatisant dans une période où un espace privé devrait favoriser ce type d'activité personnelle :

> *« Je ne mange pas tous les jours. Je mange le matin des fois. Je vais rarement à la Mie de pain. Les gens sont trop sales. Je ne comprends pas pourquoi ils sont si sales. Je ne veux pas attraper des microbes. C'est dur de devoir retourner à la Mie de Pain pour manger le soir.* » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Au niveau de l'origine des objets installés dans ces espaces personnels, une logique chronologique semble également se dessiner.

Dans un premier temps, les personnes qui entrent dans un lieu d'hébergement, un logement individuel, cherchent à récupérer des affaires qu'elles ont pu stocker ailleurs (chez des amis, dans une association, etc.) et à en acquérir par divers moyens peu onéreux (dons, seconde-main, magasins hard-discounter, etc.) :

> *« Mes affaires sont toujours stockées dans l'association. Je vais les rapatrier ici demain.* » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, si, dans un premier temps, ces objets « font l'affaire » et dépannent, ils peuvent devenir stigmatisants, car ils gardent en mémoire (ou plutôt ils font se remémorer la personne) les traces de leur origine et surtout celles de la trajectoire de la personne qui les a acquis :

> *« J'ai une télévision, une personne me l'a donnée, une demoiselle quand je me suis installé. Sur Rambuteau, j'ai demandé, une demoiselle de vingt ans m'a dit que sa mère a une télévision dont elle se sert plus. Une fois une dame avait un fauteuil convertible en lit, je pouvais mettre une belle housse dessus. J'ai des affaires au dépôt. Comme je faisais partie de l'équipe service, quand j'allais chez les gens, quand je voyais un meuble qui me plaît, je marquais mon prénom dessus. Je souhaite en travaillant après racheter tout neuf pour ne pas avoir à dire que ça vient du Secours Catholique. Ma fierté serait de dire que c'est moi qui les ai achetés. Si je peux, je rendrai ces affaires et les achèterai moi-même. Pour ne pas être redevable. Moi j'estime quand même qu'on est redevable même si en étant bénévole on l'est moins. [Acheter une chambre à coucher ça coûte combien ?] Un bon lit avec un bon matelas ça doit coûter trois mille et quelque. Et une armoire, une commode, en tout ça doit faire dans les huit mille. C'est vrai que t'as du bon. Regarde dans une cuisine, ça coûte encore plus cher. Il faut que je déménage, avant je dois gagner au loto. Pour pouvoir dire que c'est à moi.* » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Il existe ici une volonté de purifier les lieux et les objets de la galère, en repartant sur des bases matérielles neuves, qui sont symboliques du départ social nouveau. Cependant, il peut y avoir une ambivalence de comportement, entre la volonté de maintenir un lien avec la vie d'avant la galère, et la volonté de faire peau neuve par son environnement matériel :

> *« Je suis venue qu'avec les vêtements, les livres et les ustensiles. Je vais repartir à zéro quand j'aurais un logement, je n'ai que deux ou trois cartons chez ma mère. Les choses que je transporte toujours avec moi c'est les photos, j'ai des vielles photos de la famille, des amis et des photos des enfants, et les livres, les miens et ceux des enfants. Les choses dont je me suis séparée c'est par exemple, je me suis saignée pour acheter un piano pour les enfants et j'ai dû le laisser sur place [dans l'appartement de l'oncle], et puis des poteries que j'aimais bien. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Certains objets (qui peuvent être les seuls à avoir été gardés pendant la période de galère) restent encore présents pendant la période de réinsertion : ce peuvent être des papiers, des photographies également, qui ont une valeur sentimentale forte, ainsi que des vêtements, stockés et non portés pendant la période d'errance :

> *« [Est-ce que vous avez des objets que vous avez gardés pendant toute la période de galère ?] Non, je ne vois pas. Je n'avais rien. Si, une photo de mon petit frère, c'est tout. Quand j'étais en galère, je n'avais rien, pas de sac, pas de papiers, pas de portefeuille, rien. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

> *« J'ai toujours mes habits. Depuis que la mère m'a mis dehors, j'ai fait tous les arrondissements de Paris, avec mes vêtements, des photos d'album de famille avec mes frères et ma mère. En France je suis venu avec juste un sac, des habits de quoi me changer, mon portefeuille pour mettre mes papiers, alors je traîne toujours le même sac, avec les mêmes affaires presque. Dans mon portefeuille j'ai ma carte de séjour, ma carte Paris Santé, mon livret CCP. J'ai donné et j'ai perdu quelques trucs quand je vivais avec la mère, il y a quelques trucs qu'on m'avait offerts, un poste radiocassettes. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

En terme d'évolution de comportements, notons qu'un même logement peut changer de statut parce que la personne change de perception face à l'espace, ou, au contraire, qu'un logement doit être quitté pour évoluer. Ainsi, un homme explique qu'à partir du moment où il a arrêté de boire, il a développé un investissement domestique beaucoup plus fort et que la chambre d'hôtel qu'il occupe, de *« totalement impersonnelle »*, est devenue *« sa maison »* :

> *« [L'hôtel] C'est devenu ma maison depuis le mois de juillet [1999] parce que je ne fréquente plus les bars, parce que j'ai le temps du temps libre et puis j'ai un autre budget, j'ai six ou sept mille balles que je ne dépense plus pour boire. J'ai racheté un ordinateur [on apprend plus loin que c'est sa compagne qui le lui a offert], une*

télévision. L'étape suivante c'est un appart. J'ai eu plein de possibilités, j'attends. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Par contre, une femme exprime le fait qu'elle a besoin de changer de lieu d'hébergement (une résidence sociale) pour trouver, dans l'espace, une identité sociale :

« Ici c'est une solution temporaire, il faut faire vite pour partir, même les meubles c'est pas terrible. On est dans un endroit où rien nous ressemble, les meubles étaient déjà là. C'est vrai que la disposition est pratique, le lit on ne pouvait pas le mettre ailleurs parce que c'est tout petit. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Ses enfants également souffrent du manque de projection dans l'avenir qu'offre cette résidence sociale, au contraire d'un logement privatif :

« Les enfants font beaucoup de projets. Ma pauvre fille il y a un an me disait "Quand j'aurai ma chambre, j'aimerais qu'elle soit de cette couleur". Sarah vit mal qu'on soit là. Je leur ai demandé de m'aider, je leur ai dit qu'il fallait qu'on garde le moral, qu'ils ne prennent pas trop à cœur. Yacine il faisait la tête. Je leur ai demandé de rester gais, de considérer ça comme un passage. Avec Sarah c'est plus difficile. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Notons également que certains ne recherchent pas une accumulation d'objets à outrance, même dans un logement individuel, et qu'ils préfèrent se « libérer » des objets :

« Je me casse plus la tête. Alors dans la cuisine, j'ai un four avec quatre plaques, un frigo, une ou deux poêles, une table avec des chaises et une télé. Dans la chambre, j'ai un lit, une télé, une c'est J. qui me l'a donnée, l'autre c'est F., le reste j'en veux pas. Quand j'ai déménagé [de l'appartement passerelle au logement définitif], j'étais déjà tellement ennuyé d'avoir trois cartons que je me suis dit que je n'en veux plus des choses. J'ai aussi une chaîne avec des CD classiques. C'est ce qu'il faut, c'est le minimum. J'ai des cartes postales quand on m'en envoie, et puis j'ai la grande photo de l'équipe de France champion du monde, j'ai aussi des photos de navire parce que j'aime beaucoup la navigation. Je n'ai pas refait faire rien du tout, ni les peintures. Je m'en fous. Avec toutes les équipes du Secours Catholique j'aurais pu. Je veux pas, l'appartement il est pareil que quand je suis arrivé, je me suis installé dedans sans rien changer. Ça va comme ça, j'aurais aimé un studio parce que là un deux-pièces c'est un peu grand mais je ne vais pas me plaindre mais si ça avait été plus petit j'aurais été aussi content. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Objets et espaces sont donc des révélateurs des évolutions de comportements des personnes ayant été sans-abri, en même temps qu'ils participent de cette évolution, en créant

une appropriation des lieux, la construction d'une nouvelle identité personnelle et sociale, qu'ils favorisent la mise en action domestique, familiale, intime, professionnelle (par les vêtements). Nous allons revenir sur les fonctions sociales de certains de ces objets dans les parties ci-dessous et montrer comment ils montrent les rituels de passage entre une vie de galère et d'exclusion vers une vie réinventée.

c. De l'abandon de soi aux soins corporels

Si une partie des personnes rencontrées avaient déjà, quand elles étaient en galère, la carte Paris Santé (l'équivalent municipal de la nouvelle Couverture Médicale Universelle – CMU – mise en place au début de l'année), d'autres n'avaient pas entrepris ces démarches. Les personnes rencontrées (entre janvier et juin 2000) qui sont en cours de réinsertion font les démarches pour obtenir la CMU, et cherchent à faire soigner différentes parties de leur corps, et retrouvent le souci de leur apparence :

> *« Avec le RMI, j'ai droit aux soins, j'ai une couverture sociale qui est dans le RMI. C'est très important. […] Je suis bénéficiaire de la carte Paris Santé État. Il faut que je retourne à la Sécu la semaine prochaine, pour vérifier que la carte Paris Santé, la CMU et la carte Sésame Vitale soient bien en relation. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, il existe des situations qui ne permettent pas une couverture aussi large et gratuite. Ainsi, cette femme, qui travaille en CDD et qui ne réussit pas à trouver de logement stable, qui est actuellement dans une résidence sociale, ne peut obtenir une couverture maladie complète :

> *« Je paye à chaque fois que je vais chez le médecin et je me fais rembourser après par la sécurité sociale. Je paye le tiers payant. J'ai une dent abîmée qui est importante parce qu'elle apparaît dans mon sourire. Je ne vais pas chez le dentiste parce que je sais que ça va coûter cher. Mes lunettes ne sont plus adaptées à ma vue depuis trois ans. Je ne vais plus chez le gynécologue. Tout ce qui est suivi, j'ai laissé tomber. À l'hôpital, quand j'y suis allée pour mon infection, ça a été pris en charge mais j'ai payé le médecin et les médicaments. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Paradoxalement, parce que son budget est serré, elle ne peut se permettre d'avoir un recours au système de santé aussi important que certaines personnes rencontrées qui, grâce à la CMU, font *« une révision complète »*, pour reprendre le terme de l'un d'eux.

De plus, le passage entre des revenus minimum et des revenus légèrement plus conséquents (mais qui correspondent à de nouvelles contraintes financières, comme le paiement d'un loyer, par exemple) peut être un moment de fragilisation de la couverture santé. Ici, une personne explique un arrangement avec la personne en charge de son dossier

santé, mais cela signifie que cette logique de continuité des soins n'est pas officielle ni systématique :

> *« J'ai une carte Paris Santé, on m'a donné ça à l'époque où je n'avais pas du tout d'argent, pour me faire soigner gratuitement. C'est pour quand on a moins de 4000 francs par mois, et je n'avais pas encore le RMI. Si le médecin accepte, c'est gratuit, et ça me permet de prendre la plupart des médicaments aussi. J'avais des problèmes dentaires, c'était bien pratique, et je dois y retourner encore. Or le dentiste c'est 2500 francs par an. Je bénéficie toujours de la carte, je l'ai eu l'année dernière grâce à quelqu'un de sympa. J'avais le SMIC mais il a pris six mois avant. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

La connaissance des droits aux soins peut avoir lieu pendant la période d'errance ou plus tard, au moment de la remontée sociale, mais il existe des canaux d'information comme les associations, qui aident les personnes sans abri à « monter » leur dossier :

> *« J'ai la carte Paris Santé. C'est une dame d'Emmaüs qui m'a fait mon dossier et je l'ai eue trois mois après. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

> *« Je n'ai pas eu la carte Paris Santé tout de suite. Quelqu'un a dû m'en parler, je suis allée à la mairie du XIIIe, où il y a un bureau spécial. La CMU, j'ai reçu un papier plus tard, et le changement est automatique. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

L'inscription à ces systèmes de soin peut donc avoir lieu pendant ou après la période d'errance. Par contre, la systématisation des soins est un trait caractéristique d'une reprise en charge de soi, au moment d'une remontée sociale. Nous avons vu que certaines maladies sont fréquentes chez les personnes sans abri. Elles ne s'arrêtent évidemment pas instantanément au moment où les personnes développent une logique de remontée sociale. Par contre, elles sont davantage gérées et soignées.

Tout d'abord, notons que le moment d'une certaine stabilisation de logement peut être critique, car s'il permet de se reposer, de « souffler », comme nous l'avons vu, il peut également être un temps de fragilisation, de baisse des défenses, d'attention de soi qui peut provoquer la maladie ou la laisser s'exprimer :

> *« En arrivant ici [à la résidence], je suis tombée malade, j'ai fait une infection pulmonaire. J'avais déjà une bronchite que j'ai sûrement attrapée quand j'étais à l'hôtel. Mes chaussures prenaient l'eau et mes affaires étaient éparpillées, je ne les avais pas sous la main. J'ai dû attraper froid un jour. Quand je suis arrivée ici, la bronchite s'est aggravée. Je suis allée aux Urgences de l'hôpital, j'ai été sous perfusion pendant 48 heures. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

La prise en charge de soi peut être multiple. Nous avons vu l'importance de la décision d'abstinence d'alcool dans le « déclic » : il convient alors de gérer cette décision et de la maintenir pendant la période de remontée sociale qui, nous l'avons vu également, peut être une période également difficile, avec des hauts et des bas :

> *« J'ai fatalement eu un comportement alcoolique. Aujourd'hui, j'en suis à 16 mois d'abstinence totale ! Mais je ne suis que en voie de guérison, jusqu'à la fin de mes jours. J'ai une approche différente de certaines associations, qui pensent qu'on n'est plus alcoolique à partir de deux ans d'abstinence. J'ai une sorte de puce électronique dans le cerveau, qui est capable de reconnaître le produit alcool sur un plan chimique. Je suis abstinent depuis 16 mois, je me répète, mais c'est ma vie qui est sauvée. S'il faut faire des prévisions sur un plan matériel, financier, pour mon ménage, il faut vivre au jour le jour. Chaque soir, il faut se dire "Je n'ai pas bu aujourd'hui". Le lendemain matin, il faut se créer un programme pour la journée et il faut s'y tenir. Il faut, tous les jours, se remettre en question. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

De même, les dépressions sont encore soignées pendant cette période :

> *« Aujourd'hui, je prends encore un peu de Valium, à dose infime par rapport au début. Je n'ai plus d'antidépresseur. J'ai essayé de couper la dose par deux de moi-même, au bout de deux ou trois jours de traitement, mais je sentais des angoisses, un resserrement. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Certains expriment d'ailleurs une remise en forme complète, une prise en charge très importante, un programme de soins sur un an ou plusieurs années, qu'ils ont entamé après leur déclic personnel :

> *« Et puis la rue ça fait des problèmes de santé terribles. On m'a arraché sept dents. Je suis au passage d'une remise à niveau total. Les gens dans la rue ne soignent rien, pas les caries, ils soignent l'urgence. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« Là, je viens de prendre des lunettes. C'est avec la CMU. Je suis allé chez Alain Afflelou et ils les ont faites rapidement. Je vois des dentistes régulièrement. Je commence à émerger. J'aurais encore avancé d'ici la fin de l'été. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Cette prise en charge de soi passe non seulement par des soins médicaux, mais également par une hygiène de vie plus globale, rendue possible par une augmentation de revenus, mais aussi par une stabilisation des manières de vivre, avec des horaires, des priorités différentes de celles de la rue ou de la galère :

> *« J'essaie de me nourrir sainement, je refais du sport. Avant, je mangeais ce qui me passait sous la main. Ou quand j'avais de l'argent, j'achetais des tas de trucs, des*

bonbons, comme un enfant. Maintenant, j'essaie de me nourrir sainement, de manger des légumes, des fruits, de ne pas trop m'empiffrer. De prendre soin de moi. Je suis allé pendant deux ans chez le dentiste. J'ai tout refait mes dents. Je ne me lavais pas les dents, quand j'étais toxico et je mangeais n'importe quoi. Le fait d'être toxico, ça attaque les dents, aussi. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

« Je ne fume plus de cigarettes depuis trois ans. Avant, je fumais un paquet par jour. [Ça a dû être dur de tout arrêter à la fois ?] Quand c'est une joie, ça va. C'est un cap à passer. On se sent plus libre, pour faire autre chose. Pour une vie meilleure. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

De même, les soins du corps sont également ceux des vêtements et de l'apparence, qui deviennent importants de par le regard des autres, les personnes en réinsertion sociale souhaitant se distinguer du statut de SDF et devenir « anonymes », *« comme tout le monde »* :

« Là, maintenant, je ne ressemble plus à un SDF, non ? Je ressors les vêtements de quand je travaillais. Je suis allé au pressing, les donner à nettoyer. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Certains ont des difficultés de budget, mais ont des stratégies pour avoir un aspect soigné, tout en ne dépensant pas trop d'argent :

« Je vais chez le coiffeur tous les deux RMI. La coiffeuse me connaît maintenant, alors elle fait une coupe qui tient le coup pendant deux mois. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Une femme explique les difficultés que cela représente, en particulier de chercher à avoir une apparence compatible avec le travail, alors que ses conditions de vie, de revenu et de logement sont encore très précaires :

« Depuis un an, je ne me suis pas acheté de vêtements ni de chaussures. Pour le travail, ça va, j'ai des tailleurs. Cet hiver, mes chaussures prenaient l'eau, c'est pour ça que j'ai attrapé froid. Ça fait un an que je ne suis plus allée chez le coiffeur. Pour les produits de beauté, c'est le minimum. Il y a une grande différence avec le temps où j'avais des ressources. J'allais tous les dimanches chez le coiffeur. Ce n'était pas cher, 100 francs. J'ai les cheveux frisés. J'y allais toutes les semaines pour me les faire tirer. Maintenant, je me débrouille toute seule pour le faire. Ce n'est pas très grave [de ne pas avoir les cheveux parfaitement lissés] parce que je ne travaille pas. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Une autre femme exprime les priorités en termes de vêtements, mais aussi son espoir de pouvoir retrouver une consommation plus ludique, avec l'achat de bijoux, par exemple, qui ne sont pour le moment pas à l'ordre du jour :

> *« Sinon j'ai mes papiers, mes vêtements. Je n'en ai pas racheté depuis longtemps. Des bijoux j'en ai perdu beaucoup. Là je renouvellerais bien ma garde robe. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

De même, les personnes qui ont été sans-abri peuvent modifier leurs priorités budgétaires. Par exemple, un ancien alcoolique peut utiliser son ancien budget alcool à des produits de soins aujourd'hui :

> *« Ma priorité est d'acheter les produits de toilette et les habits. J'achète de la lessive, du savon, du gel, du dentifrice. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Notons également que certaines habitudes peuvent rester, mais se construisent dans des règles nouvelles. Ainsi, cet homme qui a obtenu la garde de son fils continue à avoir une consommation modérée de drogue, mais à des moments et dans des lieux qui ne sont pas ceux où son fils peut le voir :

> *« Je fumais du shit, ça m'arrive encore aujourd'hui mais jamais en présence du môme. On fume si le pote passe mais si le môme est dans la pièce, on ne lui demande jamais de sortir pour fumer, lui passe d'abord. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

d. De l'argent au jour le jour à la gestion financière et la responsabilité fiscale

L'argent est un bien rare pour les personnes en réinsertion (parfois plus rare que dans la période de galère, où l'argent tournait beaucoup plus vite pour certains, qui avaient besoin d'un revenu élevé pour subvenir à la drogue ou à l'alcool). Nous avons vu que les sources principales d'argent sont les aides sociales et le travail salarié. À cela s'ajoutent des dons en espèces ou en nature (vêtements, tickets de métro, etc.), de la part d'amis, d'associations ou de travailleurs sociaux. Nous avons vu également que certaines choses gratuites devenaient payantes au moment de la remontée sociale (comme les factures, le loyer, etc.), ce qui amène une pression importante, face à un revenu qui commence par être faible.

Les signes de la réinsertion au niveau de l'argent peuvent se lire dans trois domaines : les démarches de régularisation d'une situation d'endettement ou d'interdiction bancaire, la gestion des types de comptes et enfin les priorités d'achat et de budget, c'est-à-dire la gestion des dépenses d'argent.

- **Les démarches de régularisation**

Nous avons vu dans l'analyse des « chutes » vers la galère que des problèmes financiers étaient des causes ou des conséquences de problèmes plus globaux, qui conduisaient à la rue ou à l'errance. Ces problèmes ont été comme gommés pendant l'errance, certains sans-abri n'ayant plus d'identité fiscale, bancaire, etc. Il y a eu abandon (volontaire ou contraint) des démarches liées à la situation financière précédant l'errance. Au moment de la réinsertion, la question du placement des sommes d'argent qui sont susceptibles d'entrer redevient importante.

Ainsi, les personnes rencontrées qui avaient des dettes ou des interdictions bancaires commencent ou envisagent de régulariser leur situation, auprès de leur – ancienne – banque. De plus, les impayés d'impôts (pas de déclaration parfois pendant plusieurs années) les conduisent à se régulariser auprès des services fiscaux :

> *« L'an dernier, je me suis livré aux impôts, j'ai expliqué ma situation. J'ai donné un certificat de RMI. J'ai vérifié, je n'ai pas d'arriéré avec les impôts. Je n'ai eu une petite dette que quand je vivais avec la mère de ma fille. L'année dernière, je suis allé me livrer également à la Banque de France, j'ai demandé un dossier de surendettement. J'y suis allé le 7 octobre. Je l'ai remis en mains propres. J'ai eu un accusé de réception. Je l'ai envoyé au Crédit Lyonnais. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« Je déclare mes impôts. Je donne mon adresse à Gambetta et on me renvoie un papier comme quoi je ne suis pas imposable. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

> *« J'avais fait un dossier de surendettement, j'ai déménagé dans un autre centre (autre AS), donc ça a changé, j'ai tout donné à la travailleuse sociale d'Hermel, qui met tout ça en ordre mieux que moi. J'espère qu'ils ne me donneront pas de réponse le plus longtemps possible. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, certaines personnes rencontrées passent par un stade où elles commencent à se régulariser, mais ne peuvent se permettre d'être saisies de leurs revenus. Elles apprennent alors à jouer avec les règles, certains revenus ne pouvant être saisis. Il existe ici un paradoxe, certains anciens sans-abri n'ont pas intérêt à avoir un salaire, car ils seraient sinon saisis sur leur compte, alors que le RMI ne peut l'être :

> *« Le RMI est insaisissable. Moi, je n'ai que le RMI qui entre sur le compte du livret A. Et j'ai mis un chèque à cinq reprises pendant ma formation et mon stage. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« J'ai un livret à la Caisse d'Épargne sur lequel il y a les virements de mon RMI et des allocations. Je ne peux plus laisser de l'argent sur un compte, je suis persécuté par le fisc, et je suis interdit bancaire. J'ai pris un paquet considérable d'amendes RATP. À l'époque de la grande persécution, on prenait 400 francs d'amende, et comme le*

recouvrement se fait par le Trésor Public. Ils peuvent pas toucher au fric que je touche socialement. C'est intéressant, la RATP commence à comprendre ça, je crois qu'il existe un médiateur. Je suis en bons termes avec les mecs de la RATP, on se connaît, on discute. Un type qui fait la manche X temps, il se fait connaître. Si demain je trouve un boulot, on me saisit mon salaire. Le jour où je sors de fac et je prends un boulot déclaré, la première démarche ça va être de transiter par le fisc. C'est simple, soit on me laisse la possibilité de travailler, soit je retourne faire la manche parce que je n'ai pas la possibilité fiscale de travailler. À la Mie de Pain il y a un conseiller juridique. Il doit y avoir des moyens, soit d'échelonner la dette… Je n'ai aucune idée de combien je leur dois, pendant un bon moment je me suis pris au moins une prune tous les quinze jours, plus tout ce que je devais en impôts, en impôts locaux. Fiscalement je ne sais pas où j'en suis. Pour ça l'hôtel c'est pratique, je suis insaisissable. Mes revenus sociaux sont stables, l'hôtel c'est pas chez moi. Tôt ou tard il faudra rentrer dedans, je ne suis pas prêt. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cet homme exprime ce paradoxe, mais le pense comme un moment transitoire. Sa volonté de remontée sociale le pousse à chercher une solution à plus long terme et donc à négocier avec les services fiscaux et bancaires. Il se tourne donc vers l'aide et l'intermédiaire d'un conseil juridique d'une association.

- **Le compte : de la Poste à la banque**

La Poste est un recours offert aux personnes sans abri pour percevoir les aides sociales et parfois les chèques (d'amis, d'employeur, etc.), pendant la période d'errance:

« Je n'avais pas d'autres solutions pour ouvrir un compte. J'étais viré de la banque. Je me voyais mal aller vers une banque. Je ne touchais pas encore le RMI. C'était en 1992/1993, au moment de mon changement de domicile : j'ai fait une ouverture de compte à la Poste dans le département 93, avec une adresse chez la grand-mère de mon amie, où on habitait depuis qu'elle était au chômage. Je l'ai ouvert avec 100 francs et point à la ligne. Je n'avais pas de chéquier. C'est un compte de dépôt, c'est un livret A avec une carte qu'on ne peut utiliser que pour les opérations sur le livret A. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« J'ai un compte bancaire à la Poste, c'est pas possible dans une banque, on ne peut pas avoir un compte si on n'a pas de revenus. J'ai un chéquier. L'allocation RMI, quand je l'avais, elle allait directement sur le compte. Le compte à la Poste, je l'ai ouvert dans le XIXe, je suis toujours restée là. Il y en a pourtant partout des postes. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Les contraintes peuvent être fortes : pas de chéquier, pas de carte bancaire, sauf une carte de retrait (ou des demandes au guichet), un délai d'encaissement des chèques très long (15 jours) :

> *« [Pour l'indemnité de l'entretien] Je préfère des sous [qu'un chèque] parce que le livret A il leur faut seize jours francs pour l'encaisser. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Cependant, certains n'ont pas d'autre choix que d'utiliser ces services :

> *« J'ai un compte depuis 20 ans, j'ai toujours eu un compte, mais je ne peux plus m'en servir. Donc j'ai mon Compte Chèque Postal, qui m'a sauvé du jour au lendemain, parce qu'on peut voir son salaire versé dessus sans mettre d'argent au départ. Les autres banques investissent, La Poste a moins ces possibilités. Avec mon interdit bancaire je ne pouvais rouvrir un autre compte dans une autre banque, mais à La Poste oui, j'étais très étonnée, ça m'a sauvée. L'AS m'a dit « Ce n'est rien", elle m'a donné 100 francs pour ouvrir mon compte, et voilà. Je reçois mon salaire dessus. Je n'ai pas de carte de retrait, je retire au guichet. Je n'ai pas de carte car j'ai besoin de 3000 francs pendant les 15 premiers jours, hors ce n'est pas possible avec la carte. Ça me casse les pieds de faire la queue, mais c'est vivable. Je vais à La Poste une fois par semaine, et je paye tout en espèces, à côté de mon travail. Ça me prend 10-15 minutes, s'il y a trop de monde je repasse. À cette Poste ça va, on n'attend pas trop, mais il y en a où on attend une heure. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

À La Poste, il est possible de faire évoluer le type de compte attribué. Ainsi, le CCP favorise une gestion plus rapide des chèques, qui deviennent plus courants, plus réguliers pendant la période de remontée sociale, car ils proviennent de salaires :

> *« Avant de me livrer à la Banque de France, j'ai demandé un conseiller financier de la Poste. J'ai demandé si je pouvais ouvrir un compte chèque postal CCP. On a fait la demande d'ouverture sans remise d'argent. C'est pour le cas où j'aurais un chèque. Si j'ai un emploi, j'aurai des chèques. Si je le mets sur le compte livret A, ça va mettre 15 jours à être transmis. C'est trop long. J'ai le compte livret A depuis 1994. C'est un compte de dépôt rémunéré. Si on met le chèque, on n'est pas payé avant 15 jours. Alors qu'avec le CCP, on a accès au réseau bancaire normal. J'ai mis 100 francs dessus symboliquement. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, tout le monde ne se renseigne pas ou ne peut pas faire évoluer facilement leur compte postal, parce que leur situation financière ne le permet pas encore :

> *« Il y a d'autres services à La Poste, d'autres formes de compte, mais je ne leur ai jamais demandé quoi que ce soit. »* (Femme, 48 ans, célibataire, bac+2)

Le livret A qui est le compte accessible aux personnes sans abri a un statut ambivalent. Il est un recours très important mais stigmatisé parce que correspondant à des conditions de vie difficiles. Un homme exprime cette stigmatisation en essayant de la nier :

> *« J'ai eu le RMI juste avant d'être à la rue. J'ai un livret A. La Poste a beaucoup de comptes livret A, il n'y a pas que des rmistes. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Certains gardent pendant leur période d'errance un compte dans une autre banque que la Poste, qui n'est pas rétribué, et donc non actif, mais qui peut resservir le jour où des rentrées d'argent reviennent :

> *« Aujourd'hui j'ai deux comptes, mais factices, je ne les utilise pas, tant que je ne les aurais pas couverts, alors pas avant un moment ! »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, certaines personnes sans abri renouent les liens avec leur banque, pour se mettre à jour des dettes éventuelles :

> *« Avant, ma banque, c'était le Crédit Lyonnais. J'étais un client honorable. Maintenant, j'ai une créance de 31 000 francs depuis 1991. [Quand avez-vous quitté le Crédit Lyonnais ?] C'est le Crédit Lyonnais qui m'a quitté ! Enfin, ils me relancent, en 1998, à l'amiable. Je leur ai répondu au bout d'un mois, en novembre 1998 : "Je me mets à votre disposition, voici ma nouvelle adresse". »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Une partie des personnes rencontrées s'arrangent pour avoir un accès à l'argent le plus rapidement possible. Ainsi, un homme en formation rémunérée (par le Conseil Général, qui donne des chèques provenant du Trésor Public) peut toucher l'argent immédiatement :

> *« Je vais à la Poste. Quand je remets un chèque, qu'il est de moins de 5000 francs et qu'il est émis par le Trésor Public, alors il y a remise du chèque et sortie d'argent immédiatement. Pendant la formation, j'étais à 80% du SMIC. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Certains s'arrangent à deux, comme ce jeune couple dont la femme a un salaire régulier mais pas de compte :

> *« Ma copine, quand elle touche ses chèques, 6 ou 7 000 francs, elle me donnait et je lui rendais en liquide. Elle n'avait pas de compte. Il n'y a pas de problèmes entre nous, on est fidèle l'un envers l'autre. Les revenus de ma copine, ce sont des revenus déclarés, elle a des fiches de paie, et tout. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Cependant, le compte postal est considéré comme une étape, dès lors qu'il y a projet de réinsertion. Les personnes rencontrées qui ont des revenus stables choisissent de partir de la Poste pour entrer dans une banque :

« J'ai fait un livret A. Il faut 1000F pour ouvrir un compte bancaire, mais j'avais déjà eu 3000F de papiers de visite médicale. Et une carte c'est mieux que le livret A à La Poste. Je l'ai fait le mois passé pour avoir mon salaire, mais je vais changer, ça ne m'intéresse pas. Si j'ai besoin de quelque chose le soir c'est fermé, et après 18h basta, on n'a plus de droit. Avant je n'avais jamais eu de compte, je gardais l'argent sur moi. Quand on n'a pas de vie stable, on ne peut pas faire tout. » (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

« Je suis à la Société Générale depuis le mois de février. La Poste, c'est trop long, les chèques, c'est deux semaines. Je n'ai pas eu de mal à la banque, ils ne demandent rien. J'ai seulement une carte de retrait. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Ainsi, la Poste est un recours pendant la période précaire de l'errance et pendant une partie de la période de réinsertion sociale. Mais à terme, les personnes qui cherchent à « s'en sortir » préfèrent une forme moins stigmatisante et moins contraignante de gestion des comptes. Elles se tournent alors davantage vers une banque (d'autant plus si elles avaient une banque avant leur période de galère, certains ayant *« toujours eu un compte à La Poste »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études), nous pouvons supposer qu'ils le garderont ensuite également).

- **Les priorités de budget et d'achats**

L'argent devient ou est depuis la galère un bien rare pour les anciens sans-abri. Les personnes rencontrées ont des revenus allant du RMI (environ 2 500 francs) à un salaire de 15 000 francs, pour un homme sorti de galère depuis plus de cinq ans. La plupart ont des revenus inférieurs ou équivalents au SMIC. De plus, ils ont des charges également diverses (d'une absence de charges complète au paiement d'un loyer, de l'alimentation, des loisirs, des vêtements, du mobilier etc., voire d'une pension alimentaire). Par contre, aucune des personnes rencontrées n'a contracté de crédit, par exemple.

Il existe des **pratiques de gestion de cet argent**, même si certaines fins de mois sont difficiles. Ainsi, la sortie d'**espèces** et la gestion de cette unique forme d'argent (pas de chèque, pas de virement automatique, pas de carte bancaire) est une manière de ne pas dépenser davantage que ce que l'on a entre ses mains :

« J'ai une carte de retrait à La Poste, je retire et je paye en liquide. Je mange et je vis avec ce qui reste, après le loyer, j'envoie aussi de l'argent à ma famille. » (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

« Je retire 1000 francs par semaine, j'essaie d'en garder un peu, mais ce n'est pas la peine, on ne peut pas faire des économies en ayant le minimum. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

De même, les dons, les **aides en nature**, permettent d'éviter d'acheter des produits de certains postes de consommation, comme l'alimentation (quand la personne continue d'aller dans une association pour les repas), les vêtements ou les tickets de transport :

> *« Parmi les choses que je n'achète pas il y a les vêtements, je les prends au Secours Catholique. Rien qu'avec le RMI ce serait difficile, heureusement qu'en faisant du bénévolat on n'est pas perdant. Pour manger on achète nous-même. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

> *« A Gambetta ils me donnent un billet de train et 300F pour l'hôtel quand je descends à Dax. Et de temps en temps une carte orange. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

> *« Je n'ai que le RMI. Deux fois j'ai eu un carnet de tickets de métro et 400F en liquide par une AS de la Ville, à Gambette et à Mazas. Et des produits de toilettes, dans un sac à dos Ranger. Si vous voyez quelqu'un avec ce sac à dos, vous savez d'où il vient. J'en ai déjà croisé. Dans le sac ils donnent un coupe-vent, une serviette, un gant de toilette, une brosse à dent, des choses comme ça. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

> *« Je suis hébergée gratuitement. J'ai 2450F de RMI. La plus grande part c'est pour la nourriture, je fais des courses, à manger, c'est un peu ma participation. J'achète des cigarettes (Benson), les tickets de transports parfois. Je ne paye pas EDF. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Les fins de mois pouvant être difficiles, le recours aux associations peut advenir au moment où les revenus ne suffisent plus à payer l'essentiel :

> *« Le RMI est versé le 5 de chaque mois. Je n'ai plus d'argent aujourd'hui. Ce soir, je vais aller manger à la Mie de Pain. Avant, j'allais à Baudricourt avec la carte. Ils font logement et nourriture ».* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

De plus, il existe des **priorités** dans les achats des personnes ayant été en errance. Ainsi, les lieux d'achat sont plutôt des hard-discounters, certains postes de consommation sont peu investis, ou les promotions et soldes sont privilégiés :

> *« Pour le métro, je m'achète des tickets, ou une carte hebdomadaire. Je n'achète pas de carte orange. Ici, je fais mes courses. Je jongle. Je vais à ED. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

> *« Actuellement, avec ce qui me reste comme argent, je ne peux pas faire grand-chose. Pour manger, je vais chez ED. J'achète des trucs en promotion. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Les enfants peuvent également être considérés comme prioritaires (quand ils sont présents, par des achats directs, quand ils sont absents, par une aide à l'autre conjoint) :

« J'en donne [de l'argent] à ma compagne. J'aide aussi la mère de ma fille, je paie les vacances de ma fille [qui vit chez sa mère]. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

« Le gamin il a tout ce qu'il veut, il est gâté, c'est pour le passé [l'enfant a été placé dans une famille d'accueil pendant les années d'errance de son père]. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Les enfants qui sont avec leur parent qui a connu la galère savent également être raisonnables dans leurs dépenses :

« Les enfants ne me demandent pas de partir en vacances. C'est moi qui leur donne leur argent de poche. En septembre ils ont eu de l'argent de la famille de leur père, ils ont eu 600 ou 800 francs. Comme c'était la rentrée, ils ont acheté toutes leurs fournitures scolaires avec. J'étais vraiment impressionnée, je ne leur avais pas demandé de le faire, c'est eux qui ont décidé. A Noël ils ont eu 300 francs chacun, ils ont acheté des pulls. J'ai toujours acheté les fournitures, je ne savais pas qu'on pouvait être aidé, l'assistante sociale [de la résidence sociale] m'a donné des formulaires. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Certains arrivent à faire des économies sur l'alcool, nous l'avons vu, d'autres en font par exemple sur les cigarettes :

« J'ai arrêté les clopes parce que j'ai calculé qu'on dépensait trois mille deux cent vingt-cinq balles à deux, on fume une cartouche à deux tous les deux jours. J'ai dit stop, avec le tabac roulé on descend à mille deux cents. C'est parce que l'assurance pour l'appart nous est tombée sur le coin de la gueule, c'est sept cents balles retirés. On a deux ou trois mille balles à gauche. Je me suis dit que si je suis gêné par sept cents balles c'est qu'il y a un malaise dans ma gestion. Avec un paquet de tabac on fait deux jours, ça fait vingt balles au lieu de cinquante-deux balles par jour. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Par contre, il peut exister des **contraintes** liées au type de vie intermédiaire des personnes ayant été sans-abri, qui impliquent des **dépenses fortes** pour des petits budgets :

« J'ai plus beaucoup de boulimie d'achat, j'ai vécu la grande société de consommation. Je fonctionne à l'essentiel. Mis à part le quotidien qui est cher, je mange au restaurant toute la journée, et un resto c'est minimum 70 ou 80 francs, je dépense pour manger deux cents francs par jour. J'ai un train de vie de ministre. C'est interdit d'avoir un frigo ou une plaque à l'hôtel. Il y a une cuisine mais j'en connais pas la couleur. Avant 95 le resto c'était un loisir, je déteste le resto pour bouffer, j'en ai marre. J'ai un petit resto ou deux qui sont très cuisine familiale, c'est plus des restaurants. Je vis au jour le

jour, j'ai jamais des budgets considérables. Les seuls besoins actuellement c'est l'informatique. j'ai jamais fourré le nez dans Internet, comme je suis curieux ce serait dangereux que je le fasse. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Il existe également des **« non-achats »**, pour des choses jugées non prioritaires dans la vie telle qu'elle est menée :

« Je n'achète pas de montre, c'est trop cher. Peut-être que j'en achèterais plus tard. Une montre c'est sept ou huit cents balles. Une autre chose qui est chère c'est une voiture, surtout sans permis. Pour ça il faut avoir de l'argent. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

« Les vêtements, je n'en achète pas, les chaussures non plus. J'ai 1000 francs par semaine, ce n'est pas facile à vivre, de se nourrir, il faut tout acheter. Avant j'avais l'habitude de passer le week-end au nord de Paris, il faut payer le train et l'hôtel, c'est plus dur maintenant. J'allais au restaurant avec des amis maintenant, c'est un problème. Si je veux me racheter du Dior je ne peux pas. Je fais plus attention sur tout. la nourriture je fais attention à manger équilibré, mais je ne m'achète plus de vinaigre balsamique alors que j'adore ça, parce que c'est cher. Il y a plein de choses que je n'achète plus. Les vêtements surtout, les chaussures. Même les soldes je ne peux pas les faire parce que je n'ai plus d'argent. j'ai réduit le théâtre. Les voyages et les vacances, forcément. Car en plus, les 5500F de mon salaire c'est prime de précarité et congés payés inclus, les voleurs ! » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

À côté de ces attentions très fortes, il peut exister des *« folies »*, des achats qui sont plus ludiques, qui permettent de laisser s'exprimer le besoin de consommer, dans une période de vie sous contraintes :

« Moi je dépense de l'argent pour l'ordinateur. Ma femme elle dépense une fortune dans les solderies en vêtements, vernis à ongles, babioles. Quand je rééquipe ma carte graphique ça fait mille deux cents balles, ça fait un trou. Pour les jeux, il y a beaucoup de boutiques qui font l'échange, ce qui fait beaucoup de programmes pour pas cher. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Un événement comme l'entrée de deux RMI le même mois peut être ainsi l'occasion de *« se faire plaisir »* et de *« [reprendre] une vie normale »* :

« Pour le RMI on m'avait dit qu'il y aurait un retard d'un mois, donc je n'y suis pas allé le premier mois, et en avril j'ai eu l'heureuse surprise d'avoir deux fois le RMI sur mon compte ! Je me suis acheté une paire de chaussures. Je me suis offert une folie : un restaurant à 80F, alors que c'est ce que je dépensais par jour au resto quand je travaillais, aujourd'hui c'est une folie. J'ai acheté des cigarettes, des tickets de métro.

Je n'ai fraudé que quand je n'avais vraiment pas d'argent. Je me suis acheté une revue, même si je peux en lire à la bibliothèque, mais là ça fait du bien de pourvoir racheter des choses pour soi, c'est un peu la reprise d'une vie normale. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Au niveau de la balance entre les dépenses et les revenus, la situation des personnes rencontrées reste précaire malgré leurs efforts. Ainsi, **un des objectifs des personnes ayant vécu au jour le jour pendant plusieurs mois ou plusieurs semaines est d'épargner**. Mais cela est encore impossible dans leur situation :

« Je ne faisais pas d'économies car j'avais l'argent des missions, ils me le viraient sur mon compte, et chaque fois je le dépense. J'ai un compte CCP avec l'argent que j'ai gagné d'une mission, mais j'ai tout dépensé, alors qu'il faut que je m'habille, j'achète des cigarettes. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

« En ce moment je travaille très peu [il fait la manche dans le métro], avant je travaillais tous les jours à cause de l'alcool. Là je recommence à travailler, je n'avais pas travaillé depuis les fêtes. J'avais aussi prévu du fric pour le ravalement dentaire. Mais je suis en train de reprendre, je suis à sec. Deux heures de métro me suffisent, même pas tous les jours. Je fréquente quelqu'un depuis trois mois, je passe des moments chez elle pendant lesquels je ne paie pas le resto alors ça limite la casse. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

« Si j'avais des sous, je m'achèterais une paire de chaussures, pas des habits. Si j'avais 1000 francs par mois que je ne toucherais pas, j'aurais de l'argent. Je le placerais sur un livret. » (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Certains sont même amenés à contracter des dettes :

« J'ai dû emprunter de l'argent à des amis et à de la famille. Je les rembourserai d'un coup quand j'aurai assez. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Même l'homme qui gagne 15 000 francs par mois n'arrive pas *« encore »* à mettre réellement de l'argent de côté, car *il « rattrape »* le temps où il ne pouvait rien dépenser :

« [vous en faites quoi, de l'argent (de l'emploi occupé comme informaticien) ?] Je n'en mets pas de côté, pas vraiment. C'est mon objectif. Pour l'instant, j'ai beaucoup de choses à rattraper. J'ai confiance. Je ne fais pas de folie. Je n'arrive pas à en mettre clairement de côté, pas encore. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

De plus, il existe des données extérieures aux personnes rencontrées, qui impliquent en particulier des retards de paiement des aides sociales, qui peut conduire ces personnes en

précarité financière à avoir des découverts, à ne pas pouvoir honorer des dépenses. Ils sont dépendants des jours d'arrivée du RMI ou des allocations chômage, qui peuvent subir des retards ou des ajournements, lors de changements de domicile, par exemple :

> *« J'avais un portable, c'était un outil pour ma recherche de travail. Ça fait 2 mois qu'il est coupé faute de compte crédité. Quand j'aurais de l'argent sur mon compte, je vais payer l'abonnement de ces 2 mois passés sans avoir pu l'utiliser. je vais encore être dans la difficulté parce que mes ASSEDIC vont être versées début février et le prélèvement de 700 francs pour le portable va être fait le 29 janvier. Donc mon chèque va encore être refusé. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

> *« On a deux comptes parce que le RMI de ma femme, c'était plus facile pour des raisons techniques de ne pas changer le compte pour ne pas le perdre. On a vu que juste un changement de domicile, ça a fait qu'on n'a plus rien touché pendant six mois. C'est parce que quand on était au Formule 1, on était domiciliés à Paris, à l'Armée du Salut et quand on était à Epinay, on était domiciliés à la Croix Rouge à Juvisy. Le transfert d'une caisse à l'autre nous a coupé le RMI pendant six mois. Heureusement qu'on avait les bouquins [qu'ils vendaient aux bouquinistes] ou une autre source de revenus. Pour mettre l'APL en place, ils ont mis six mois, j'ai envoyé des lettres à l'office HLM pour dire que je ne pouvais pas payer mille sept cents francs de plus, pour finir ils ont été d'accord de nous faire une avance. On paie six cents balles plus cinq cents balles d'EDF, c'est à cause du chauffe-eau de deux cents litres et changer un bouilleur comme ça c'est trois mille balles. Sylvie et moi on a six mille cinq cents balles. »* (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Notons enfin que **la relation à l'argent est importante dans les relations sociales** et que les différences qui peuvent apparaître entre un homme en situation de réinsertion et une femme qui n'a pas connu de telles difficultés dans sa vie peuvent être ou devenir un frein à leur relation :

> *« L'ordinateur je le dois à la nana avec qui je suis, c'est elle qui me l'a offert. À l'origine, je devais récupérer un ordinateur de la Mie de Pain, mais ça ne c'est pas fait, ça traînait. Cette femme, elle n'a aucun souci d'argent, elle est un poil plus âgée que moi. Je ne veux pas me retrouver dans la position du gigolo, me faire entretenir, le principe me fait chier. Si je l'écoute, elle pourrait m'entretenir. […] Je suis très fleurs pour ma copine. Ça pose un tas de problèmes, on a un gros décalage de fric, pour elle le fric n'existe pas. C'est, ça va devenir un poids, un problème, je ne me fais pas beaucoup d'illusions. La vie de couple… je suis un mec de passage. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

L'argent joue un rôle très fort dans la réinsertion, il est évident de le dire, mais il est important de comprendre les évolutions de rapport à l'argent que cette volonté de remontée sociale entraîne. En effet, l'argent facile de la délinquance, de la drogue, est banni, seul l'argent des revenus ou des aides sociales devient légitime. De plus, l'objectif annoncé des personnes rencontrées est l'épargne, cette sécurité financière qui leur manque, à la fois pour inscrire matériellement leur réinsertion, mais également pour la concevoir symboliquement, comme une possible stabilité de vie.

De plus, la consommation est considérée par les anciens sans-abri comme un but dans leur vie sociale : pour être comme tout le monde, avoir accès aux mêmes objets, aux mêmes services, aux mêmes loisirs, qui prouvent l'inscription dans notre société, mais qui permettent également le partage et le lien social (pouvoir discuter d'un livre ou d'un film, aller *« boire un verre entre potes »*, voir ses enfants avec les mêmes jouets et les mêmes loisirs que les autres, etc.). Si certains craignent la consommation *(« Je n'ai plus de boulimie d'achat, j'ai vécu la grande société de consommation : je fonctionne à l'essentiel »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)), c'est parce que c'est l'engrenage des achats, des dettes, qui les a conduits à la rue. Cependant, ils n'envisagent pas une alternative qui s'opposerait à cette manière de vie, mais plutôt une distanciation nuancée face à ses dérives. Cependant, la situation de manque pendant la galère et pendant la réinsertion conduit également à tenter de « rattraper » ce qui n'a pu être vécu, approprié, pendant ces périodes de vie.

e. La communication : des points d'ancrage dans une mobilité volontaire

Les personnes ayant été sans-abri recherchent aujourd'hui, dans leur parcours de réinsertion, à être plus joignables, plus visibles socialement, alors qu'elles ont pu chercher ou être contraintes à une sorte « d'invisibilité » et de manque d'accessibilité pendant leur période de galère. Les personnes en remontée sociale sont « mobiles », c'est-à-dire qu'elles sont amenées à changer de lieu d'hébergement assez régulièrement (passer d'hôtel en foyer, de foyer en résidence, de résidence en logement passerelle etc., voir plus haut), et elles sont également amenées à être mobiles dans leur journée, car certains foyers ne les laissent pas rester dans leur chambre dans la journée, et parce que les recherches d'emploi demandent également de nombreux déplacements.

Dans ces conditions, la joignabilité devient un enjeu très fort, car la mobilité entraîne une possible difficulté à être accessible rapidement et facilement. Il convient donc de trouver des « points d'ancrage » dans ces mouvements, ces flux, cette trajectoire, qui soient efficaces. Cependant, les points d'ancrage « classiques » de l'urgence et de l'errance sont stigmatisés : l'adresse de domiciliation des associations peut être connue des employeurs qui refusent alors d'embaucher une personne ne possédant que cette adresse, de même pour les réceptions d'appels téléphoniques, complexes dans les foyers, les associations, etc.

- **Le téléphone**

Une solution trouvée par une grande partie des personnes rencontrées, pour le téléphone, est le téléphone portable. Celui-ci permet en effet d'être joint, sans référence à un lieu précis, qui change, ou qui est stigmatisé comme un lieu pour sans-abri :

> *« J'ai un portable. L'année dernière, j'avais un Tatoo, mais quand je me suis retrouvé smicard pour cinq mois (formation), j'ai pris un portable. Pour la recherche d'emploi, c'est important. Les gens ne savent pas où on est, mais ils peuvent nous joindre. C'est une Mobicarte. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« Le téléphone portable je l'ai pris parce que j'avais pas envie d'expliquer que j'étais là ou là. C'était facile de me contacter. On pouvait rester en communication. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

La décision de prendre un téléphone portable dépend des revenus qui entrent et de l'évolution des conditions de vie. Ainsi, une formation, un rappel d'aides sociales etc., peuvent être des moments où la prise d'un téléphone portable est envisagée. De même, il peut y avoir une évolution entre « pager », dans un premier temps, et mobile, ensuite :

> *« J'ai le téléphone, ça remonte au RMI, j'étais dans le même hôtel depuis longtemps avant de toucher le RMI, l'ALT. Et l'allocation logement est la seule prestation en France qui est rétroactive, M. m'a demandé si j'avais les quittances de loyer. J'ai demandé au propriétaire de l'hôtel de me les faire et j'ai déposé X mois de quittances. j'ai touché 14 000 balles. Le premier truc que j'ai acheté, c'est le téléphone. C'est un contact social, il me sert très peu mais il y a des caps. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cependant, les personnes rencontrées sont dans des situations vis-à-vis de l'emploi qui sont précaires. Elles ne peuvent obtenir de forfaits. Elles doivent donc acheter des cartes qui ont une tarification à l'unité plus chère. Il existe un paradoxe dans l'acquisition d'un téléphone mobile pour une personne en réinsertion : la mobilité a un prix plus élevée pour les personnes en remontée sociale (en absolu et en comparaison avec le budget) que pour les autres personnes. Un arbitrage s'opère donc entre le besoin d'être joignable et les restrictions financières qui s'imposent dans la gestion de l'argent :

> *« Ça [le téléphone] c'est un autre pas, il y en a plein qui s'achètent des téléphones. Ça me permet d'être joignable, à l'hôtel c'est trop compliqué, on peut laisser une commission et tout. Par rapport à mes proches, à la Mie de Pain, à toi, à ma copine. J'appelle peu parce que ça coûte cher. La Mobicarte c'est une escroquerie, mais je ne peux pas prendre d'abonnement, il faut un compte en banque. Pour ouvrir un compte en banque il faut des fiches de paie. Je préférerais avoir un forfait parce que ça coûte très cher. On m'appelle peu aussi. J'ai fait une profession, un travail dans lequel on utilisait*

beaucoup le téléphone. À Marseille j'avais souvent des factures de 3500 francs. J'ai réellement perdu, je suis désocialisé complètement pendant un an. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Retrouver une sociabilité grâce aux communications téléphoniques est ici jugé prioritaire. De plus, l'acquisition du téléphone mobile est considérée comme une étape dans les relations sociales, qui ne peuvent se redéployer sans certains supports matériels.

L'utilité du téléphone mobile se situe dans les deux sphères principales de vie, à savoir le monde professionnel et le monde privé. Au niveau privé, le téléphone portable permet de « transgresser » les règles d'un foyer ou d'une résidence, qui n'accepte pas toujours les appels ou bien les limite à certaines plages horaires. Mais il permet également d'être déconnecté, pour profiter de moments avec ses enfants :

« J'ai un portable et puis j'ai un téléphone à la boutique. Je ne suis jamais là [à la résidence] et le soir je demande aux gens de ne pas me déranger. C'est vrai que quand je suis là [avec les enfants], j'aime être vraiment là et non pas être au téléphone avec des copines. Le téléphone portable je l'ai depuis que j'ai galéré, depuis que je n'ai pas de lieu chez moi [depuis le départ de chez l'oncle], depuis mai 1998. Je l'ai pris pour rester en contact, pour ne pas disparaître complètement. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Vis-à-vis des employeurs, le mobile est « anonyme », c'est-à-dire qu'il ne donne pas d'indication sur le lieu où l'ancien sans-abri habite ou se trouve à un moment donné, alors qu'un téléphone fixe peut devenir obsolète, avec les changements de résidence :

« Sur mon CV c'est un ancien numéro d'un foyer où j'étais avant dans le XIIIe *et où je ne vais plus. J'ai un portable depuis l'année dernière, pour le boulot, pour qu'on puisse me joindre, mais pas pour appeler ! Je n'ai pas d'unité sur ma carte, je peux juste recevoir.* » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Nous voyons ici que les personnes qui ont un téléphone portable trouvent des manières de ne pas dépenser trop dans les communications. Ainsi, elles sont obligées en général de prendre une carte, mais celle-ci leur permet également de ne pas dépasser le temps de communication voulu. **De plus, même sans recharger le crédit d'unité, le téléphone peut continuer à recevoir des appels, ce qui permet de continuer à être joignable, même si l'on n'a plus les moyens d'appeler.** Enfin, pour envoyer des appels, il existe d'autres lieux ou d'autres moyens que le portable :

« Pendant la colocation, je n'étais pas joignable non plus, je donnais le numéro d'un de mes amis. À Emmaüs on pouvait nous appeler, mais moi j'ai préféré ne pas donner mon numéro. À la résidence, on a tous un numéro différent qui va jusque dans nos chambres,

donc on peut me joindre. Par contre, si je veux appeler, il faut que je descende à la cabine dans le hall. Il y a deux postes, un à côté de l'entrée, mais ce n'est pas très confidentiel, et l'autre est exposé aussi, pas très intime. Et ce quel que soit l'objet de la conversation. Si j'appelle un employeur, je n'ai pas envie que quelqu'un m'entende. Heureusement, il existe des cabines et bientôt j'aurai un portable. Je peux aussi téléphoner de mon lieu de travail, pendant les pauses, à midi ou le soir, en plus on ne paye pas donc je ne vais pas m'en priver. Sinon j'appelle de la résidence. Ce sont des postes à carte. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Notons que certains préfèrent en « rester » à la carte téléphonique utilisable d'une cabine :

« *Le téléphone, c'est avec une carte, dans les cabines. Au foyer, j'ai ma femme qui m'appelle, enfin ma copine. Le mobile, c'est un jouet, un gadget, pour moi. Et c'est trop cher.* » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Par contre, d'autres sont passés ou envisagent de passer au forfait et peuvent d'ailleurs craindre qu'il ne soit dépassé :

« *Je n'avais plus rien. Je suis restée longtemps sans pouvoir être jointe. J'ai eu un portable Mobicarte avec France Télécom mais ça coûte une fortune. Je dois en racheter un maintenant. Maintenant que j'ai une adresse et un compte postal, je dois pouvoir prendre un forfait. Voilà un truc indispensable, mais qui va me coûter cher.* » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

« *Le portable, j'ai 150 minutes pour 230F par mois avec SFR. Je ne l'ai jamais dépassé pour l'instant. je l'ai depuis cinq mois, je l'ai pris car on en donnait deux à un ami pour le prix d'un, donc je n'ai pas payé l'appareil, je ne paye que le forfait. Au moins j'ai un répondeur, ça c'est bien. Pour l'emploi, tout ce qui est contact. Le plus important c'est ça, le téléphone.* » (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Le passage à un téléphone mobile, puis à un forfait, renvoie à deux moments : un moment de mobilité volontaire, mais encore contraignante (avec des règles collectives, un manque d'intimité, etc.) vers une période de plus grande stabilité au niveau bancaire, financier, des revenus, qui peuvent être les garants pour l'attribution d'un forfait. Le téléphone fixe peut être encore une autre étape, car il correspond à l'arrivée dans un logement à soi. Ainsi, une femme qui a connu, depuis qu'elle est en France, un cheminement chaotique, explique qu'elle n'a « *jamais eu de ligne téléphonique à [elle]* », ce qui est une manière de dire qu'elle n'a pas connu de « chez soi » non plus.

- **L'adresse, la domiciliation**

Au niveau de l'adresse, il n'existe pas de service aussi « clair » que le téléphone mobile pour les communications téléphoniques. **En effet, le portable est un moyen de retrouver**

une identité sociale tout en évitant la stigmatisation des associations. Par contre, pour l'adresse, les domiciliations se font encore dans les associations et les adresses sont connues par les administrations, voire par les employeurs :

> *« Si je donne mon adresse, pour la plupart des gens, c'est insignifiant, mais pour la CAF, la Sécu, dans les permanences, ils connaissent [ils savent que c'est une domiciliation]. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« [Domiciliation ?] Je suis domicilié rue Bouret, à l'Armée du Salut. J'ai eu l'adresse par l'assistante sociale. J'y vais deux fois par semaine. Je regarde mon courrier. À mon foyer, ça ne peut pas être une domiciliation. Sur mon bulletin de paie, c'est marqué 32, rue Bouret. Mais mon employeur ne sait pas ma situation. Je n'en parle pas. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Certains préfèrent donc s'arranger d'une autre manière et tenter des accords à l'amiable avec des concierges, des réceptionnistes d'hôtel, etc. :

> *« Je n'ai pas besoin d'adresse, la gardienne [de l'appartement de l'oncle] me garde le courrier, une fois par semaine je vais le chercher. Je trouve que c'est pratique de ne pas faire de changement d'adresse tant que ce n'est pas mon adresse à moi. Au prochain changement, je ferai tous les changements [quand elle aura trouvé un logement définitif]. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Il existe donc un écart entre le lieu où habite réellement la personne concernée et son adresse de domiciliation. Alors que le téléphone mobile évitait des déplacements, le courrier en produit, mais il permet par contre d'éviter les changements d'adresse incessants :

> *« J'ai dû reprendre une domiciliation administrative à Solidarité Jean Merlin, dans le XVIIIe, donc normalement je peux aller à l'ANPE à Guy Mocquet, mais comme j'habite réellement dans le VIIe, je vais dans le VIIe avenue Franklin Roosevelt. C'est marrant, parce que quand je travaillais je n'aurais jamais pu habiter ces quartiers. Le foyer demande qu'on ait une domiciliation ailleurs, pour éviter de gérer en plus le courrier, faire suivre et tout quand les gens partent. Moi je donne quand même cette adresse pour les réponses à des CV, ça m'évite de cavaler tous les jours dans le XVIIIe. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Il existe parfois des questionnements dus à cette discordance entre domiciliation et résidence : où aller voir l'assistante sociale (sectorisée), où s'inscrire à l'ANPE ? Où faire les démarches administratives ?

Il semble néanmoins exister des moyens de faire transiter les courriers et les adresses entre différents lieux :

« C'est aussi pour ça que j'étais allé voir l'assistante sociale du XIXe, car je n'avais plus ni mon bureau ni la colocation, donc plus d'adresse, donc j'ai eu une boîte postale ouverte dans le centre de la rue Joinville, après elle l'a fait adresser à Emmaüs, puis à la résidence. Ça ne m'a rien coûté. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Au niveau du contenu du courrier reçu dans ces domiciliations, elles diffèrent peu de la période de galère. Outre les avis mensuels ou trimestriels d'aides sociales (allocations chômage, RMI), les nouvelles d'amis ou de membres de la famille, ce qui peut être nouveau est la correspondance avec les employeurs :

« Je reçois des chèques, des amendes, des cartes postales. Les chèques, ce sont ceux des amis. Les amendes, c'est la RATP, je ne les paie pas. Les cartes postales, c'est la famille, les amis. Mon petit frère, il m'envoie une carte une fois par semaine. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

« Mon adresse est au siège général d'Emmaüs. Pour le courrier j'y vais presque tous les jours pour le récupérer. Je reçois des réponses de CV, négatives ou en attente, l'AFPA. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

« Pour ma domiciliation, je vais chercher le courrier au moins une fois par semaine. Il y a un carnet où sont notés les recommandés. Ils donnent le courrier de la main à la main. C'est eux qui le gèrent. Je reçois une carte postale de ma fille, de ses vacances, ou des documents officiels, comme les relevés trimestriels de la CAF [le RMI], les relevés de la sécurité sociale. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Les contenus des courriers reçus qui sont stratégiques (c'est-à-dire qui ne doivent pas être perdus) sont importants et l'ancrage dans une association permet de ne pas faire transiter ce courrier de lieu d'hébergement en lieu d'hébergement. La solution de cette domiciliation est néanmoins moins souple que la solution du téléphone mobile, car elle oblige à une inscription spatiale des pratiques (aller dans l'espace domiciliation de l'association) et elle peut entraîner **une stigmatisation de l'adresse**, qui est connue des services sociaux qui envoient les lettres, et peut être connue d'employeurs (qui constatent par exemple que plusieurs demandeurs d'emploi ont la même adresse).

f. Les activités et les loisirs

Les loisirs ne sont pas encore rentrés de manière forte et « officielle » dans les emplois du temps des personnes que nous avons rencontrées. Ils ne sont pas jugés prioritaires, en particulier quand ils demandent des dépenses d'argent. Cependant, ils commencent à se développer, tout d'abord par des activités gratuites, puis par des « extras », pour des occasions particulières. Certains considèrent également qu'ils sont importants pour **l'équilibre psychologique et social** et les intègrent donc davantage dans leur budget et dans leur temps.

Une partie des personnes rencontrées disent ne pas avoir de loisirs, car cela correspond à des dépenses :

> *« Ça fait des lustres que je ne suis pas allée au cinéma. J'évite aussi de m'acheter le journal, des magazines. Je n'ai pas pris de vacances depuis deux ans. Je n'achète plus de bouquins, de disques. D'ailleurs, je vais aller m'inscrire à la bibliothèque. Au restaurant, j'y vais seulement quand je suis invitée. »* (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

> *« Actuellement, je ne fais rien [au niveau des loisirs]. Je prends des magazines et le parisien dans le métro, dans les gares. Je ne vais pas au cinéma, je n'ai pas assez d'argent. Ça fait longtemps que je ne suis pas allé au cinéma. »*(Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

Cependant, ces personnes tentent de trouver des loisirs « gratuits », comme la lecture dans les bibliothèques ou par récupération de journaux. D'autres choisissent la marche ou la visite de lieux (champs de course, Paris, etc.) qui ne demandent pas non plus de dépenses :

> *« J'aime le foot, le rugby. Je ne joue plus, je suis les matchs. J'aime bien les chevaux, les courses à Vincennes, comparé à Longchamp, à Auteuil. J'y vais rien que pour le plaisir de voir les chevaux. J'ai été en Normandie, j'ai vu pas mal de chevaux. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

De plus, des associations offrent des possibilités de sorties gratuites qui peuvent être plus ou moins saisies :

> *« Le théâtre j'y suis allé la semaine dernière, grâce aux Restos du Cœur, ils assurent vraiment. Ils donnent des entrées gratuites, au cirque Bouglione, au théâtre Sylvia Montfort, surtout quand les pièces débutent. Je compte bien en profiter aussi. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

D'autres préfèrent des activités plus introspectives :

> *« J'ai la nuit pour me reposer. À la rue je me privais de loisirs, et j'en ai perdu le goût. Avant j'allais beaucoup au cinéma, je voyageais quand j'en avais. Je n'ai pas de télé mais j'en cherche une maintenant. Je n'ai pas de radio non plus. Je lis et j'écris, des choses qui concernent ma famille. J'écris un livre pour mes enfants, pour qu'ils aient conscience qu'il ne faut pas négliger les erreurs. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

Néanmoins, un risque des activités gratuites dans un cadre collectif, associatif ou de foyer, peut être l'impression d'enfermement :

> *« Avant je rentrais vite au CHRS après l'ANPE. Il y a un baby foot, un ping-pong. Quand on n'a pas d'argent, rester dehors… Puis au bout d'un moment, on se sclérose, on voit toujours les mêmes personnes qui ont les mêmes problèmes, on ressasse, ça*

devient très malsain de rester là-bas. On peut jouer au scrabble, aux cartes, mais il ne faut pas que ça devienne une habitude. Moi je me défoule en marchant. Alors j'ai revisité Paris, je redécouvre des coins de quand j'étais petit, il y a plein d'églises, certains musées sont ouverts comme Beaubourg, les bibliothèques pour lire les journaux. Ce sont des lieux de calme. J'ai pu lire un livre dans une journée par exemple. J'arrive à 10h, et à 17h j'ai fini le livre. Le calme c'est très important, ce qui ne veut pas dire que je suis solitaire, mais j'ai besoin de ces moments de repos. Le dimanche dans les églises il y a des concerts gratuits. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Certains, par contre, se permettent des loisirs payants, comme le restaurant, le fait d'aller boire un verre, ou le cinéma :

« Au restaurant j'y suis allé avec X [ISD 05], quand il a déménagé, on est allés manger ensemble. On connaît un bon petit resto italien pas excessif, on va parfois à midi. Le soir ça m'arrive quand j'ai la flemme de faire la cuisine. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

« Je sors encore histoire de prendre un café, rue Rambuteau. Je vais chez un ami qui a un café vers le XVIIIe, on parle de tout et de rien, il est entraîneur de chevaux, on parle de foot. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Les règles collectives des foyers et résidences peuvent être un frein aux sorties, aux loisirs, en particulier le soir (pour l'animation de groupe réalisée un soir, des personnes en foyer ont dû demander *« l'autorisation de minuit »* pour ne pas risquer de se retrouver à la porte de leur lieu d'hébergement) :

« Je sors une fois par semaine, pas plus, en moyenne. Je rentre, je leur fais à manger, je vérifie les devoirs et puis je ressors. Souvent c'est pour boire un verre. Soit je rentre avant onze heures ou je demande la carte. Pour avoir la carte je leur disais que je sors pour des raisons professionnelles, que je vais dîner. Je ne dis pas que je vais pour m'amuser, je vais voir un fournisseur. Je pense qu'ils comprendraient que c'est un droit de sortir, mais je ne le dis pas [les raisons professionnelles c'est plus légitime]. Il y a des femmes ici qui ont des amis. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Ainsi, bien que les sorties ne soient pas interdites, elles sont tributaires d'une autorisation, qui rend la personne dépendante de la structure, et qui préfère donc limiter ces activités nocturnes.

Certains choisissent également de partir en week-end ou en vacances, malgré un budget limité. La fraude aux transports et l'usage d'hôtels « économiques » permettent de limiter les dépenses :

« On part en vacances, on va jamais loin, mais on part douze jours en Normandie, quinze jours en Bretagne, c'est le retour aux sources, [il sourit] on va au Formule 1. On part en train, c'est le seul moment où je regrette de ne pas avoir de voiture. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

« [Loisirs ?] Non. Je fais des sorties à Lille. Une fois par mois, avec ma copine, on va à Lille. On dort chez des amis. On ne paie pas le train. On reste du vendredi soir au lundi matin. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Selon les intérêts et les passions de chacun, les loisirs mentionnés sont très différents. Cependant, notons qu'ils renvoient à plusieurs catégories d'activité : dans le logement / hors du logement, seul / collectif, gratuit / payant.

Notons également que l'arrivée dans un logement plus personnel induit des activités domestiques :

« Le samedi-dimanche, je fais le ménage chez moi. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

En termes de moyens de transports pour les activités, qu'elles soient professionnelles ou de loisirs, il peut également exister des freins financiers qui obligent soit à marcher, soit à frauder :

« Gambetta m'aidait pour la carte hebdomadaire, mais pas tout le temps. Sinon je marche. Une fois j'ai eu un PV, qui est monté à 1200F. Mais je ne me déplace pas non plus trop loin, je ne vais pas en banlieue, je n'aime pas trop, c'est un peu chaud. Ce matin je suis venu à pieds depuis le foyer du Père Lachaise. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

« Je me suis servi du titre de transport quand j'étais en cercle de recherche à la Cité des Sciences, parce que frauder tous les jours ça devient lassant. Même si je ne me suis jamais fait piquer. D'autres se font piquer trois fois par semaine ! Mais de toute façon on donne des vieux papiers donc ce n'est pas grave, ça tombe dans les oubliettes de la RATP. J'ai beaucoup marché aussi. Quand je n'avais pas d'argent pour les timbres, j'allais déposer des CV dans le VIIe, puis le XIIIe. On parcourt des kilomètres incroyables comme ça. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Les activités des personnes en réinsertion sont donc **centrées sur les démarches administratives et la recherche d'emploi** (ou la réalisation de l'emploi, le cas échéant). Cependant, il existe également des activités de loisirs (avec une prédilection pour les activités gratuites), des activités domestiques, quand le lieu d'habitation est stable et personnel, et du transport, qui peut prendre du temps, soit parce qu'il faut marcher, soit parce qu'il faut jouer

avec les contrôles et donc parfois pratiquer des circuits indirects pour arriver à la destination souhaitée.

Le développement des activités de loisirs est un indicateur d'une volonté de resocialisation, par l'acquisition de connaissances et d'informations (lectures, etc.), par le partage (restaurant, sorties entre amis), par le changement d'ambiance (musique, télévision).

g. Des relations utilitaires aux relations affectives, mais une reconnaissance du besoin d'aide

Les relations sociales des personnes qui ont été sans-abri sont **en pleine reconstruction** au moment de leur remontée sociale. Cela se produit aussi bien dans leur perception des acteurs du système d'aide sociale, que vis-à-vis de leurs anciens « camarades » de galère, que de leur famille ou amis.

♦ Relation au système de l'aide sociale

Les personnes en réinsertion acquièrent une distance plus grande vis-à-vis de l'aide sociale, dans les discours et/ou dans la pratique. Nous avons vu que leur but est l'emploi, mais la plupart acceptent néanmoins l'aide sociale, quand elle est possible. D'ailleurs, pour certains, le fait d'accepter d'entrer dans le système de l'aide sociale ne date pas du début de la galère, mais bien plutôt de leur déclic vers la réinsertion. En effet, tout se passe comme si l'acceptation de l'aide sociale était une étape d'intégration sociale, tout en rejetant, dans le discours, ces aides comme des solutions à long terme :

> *« Le système de l'assistanat me fait hurler, le RMI, c'est un système de l'assistanat c'est indispensable, c'est bien mais c'est pervers. J'ai mis très longtemps avant d'accepter le RMI, M. me l'a fait accepter. Très longtemps je l'ai refusé. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« Je n'avais aucune information, un jour cette assistante sociale m'a convoqué, elle était affolée de voir à quel point j'étais en dehors de tout ce qu'il y avait pour moi. Le RMI pour moi c'était égal à SDF, je ne fréquentais pas les gens dans ce cas, j'avais du mal à aller à l'aide sociale. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

L'aide sociale peut en effet être considérée comme une dépendance très forte et la personne se voit passive dans ce système. Certains refusent cette aide possible, quand cela entraîne une connaissance de la situation de vie dans des sphères qui n'ont pas à être au courant :

> *« J'ai toujours payé plein tarif à la cantine parce que je ne voulais pas qu'on connaisse notre situation. Quand Yacine est parti en Allemagne et aux Etats-Unis, j'ai toujours payé. Il est parti dans un lycée à Cologne et aux USA il était dans une famille, là-bas*

c'était dans une université, ça s'appelle comme ça, c'est différent. Pour qu'il parte tous les mois je mettais un peu d'argent de côté, par 400, 500 francs je suis arrivée à 3200 francs. Yacine m'a dit qu'ils avaient dit qu'il y avait à l'école des aides possibles mais je lui ai dit non, que j'allais me débrouiller. C'est parce que je ne voulais pas qu'à l'école on sache. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Cependant, après ce refus, vient la reconnaissance d'un besoin d'aide. Alors les travailleurs sociaux et les permanents ou bénévoles d'association sont les bienvenus dans les démarches et il peut même s'établir un lien de confiance étroit entre personnes :

« En plus, depuis mon stage, je vois un assistant social qui a un dossier me concernant depuis 1997. Il est à l'accueil Gambetta. C'est une écoute, une fois par mois, on se voit. J'ai un rendez-vous en février, la prochaine fois [on est mi-janvier]. Il me donne des tuyaux, il fait de l'aide spécialisée individualisée. […] Maintenant, j'ai des rendez-vous mensuels [à la place Gambetta]. Depuis que je ne bois plus, je n'ai plus de difficulté à y aller.» (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Il est important que se crée une relation entre le travailleur social et la personne en difficulté pour que l'aide soit acceptée :

« Il y a une assistante sociale dans le Xe qui s'occupe des immigrés, je vais la voir quand j'ai des soucis. Je lui ai demandé deux ou trois fois de l'aide alimentaire. Je vais toujours vers elle, sinon je suis obligée de tout recommencer. Si je devais changer d'assistante sociale, je n'irais pas. J'ai connu trois assistantes, la première m'a convoqué quand j'habitais chez l'oncle des enfants. Elle était dynamique et sympa, elle m'a donné les adresses des associations, m'a aidé dans la recherche d'emploi. C'est elle qui a trouvé les ateliers. J'en ai eu une autre mais ça n'a pas accroché et puis il y a Madame A. que je vois régulièrement. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Les relations avec les assistantes sociales peuvent même déborder le strict rapport professionnel :

« [C'est quoi, vos lieux de discussion ?] J'ai un excellent rapport avec l'assistante sociale de l'entreprise intermédiaire. Je peux parler comme je veux avec elle. Elle est très compétente. Elle m'a payé le resto, des fois, mais c'est toujours décent. C'est très bien. Il y a beaucoup de respect entre nous. Je lui ai envoyé un bouquet de fleurs il n'y a pas très longtemps. [Pour quelle occasion ?] C'est un peu personnel entre nous. Elle va partir. Mais je pense qu'on se verra toujours après. J'ai son numéro de portable. On va se démerder. Dès que j'ai un poste fixe, et un appartement, je l'invite chez moi, avec mon père et ma belle-mère. » (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, les acteurs du système d'aide sociale ont parfois des manières très formelles de réaliser les entretiens de suivi, et cela peut être pesant pour les personnes en réinsertion. Il convient donc de trouver des interactions moins strictes, plus libres, pour laisser exprimer des sensations et des sentiments, pour que s'instaure une complicité :

> *« Avec les deux bénévoles [qui sont disponibles pour chaque résidente] c'était pesant, c'était dur au début parce qu'on vous présente deux personnes qui sont pleines de bonne volonté… On n'arrive pas comme ça et je n'ai pas envie de parler à tel ou tel, de raconter ma vie. C'est obligatoire, une fois par semaine. Nous avions rendez-vous à 19 heures et ça pouvait durer deux ou trois heures. C'était dur surtout qu'on avait pas grand chose à se dire. À partir de décembre, on s'est arrangés, on ne se voit pas forcément le lundi. Moi j'arrive à leur parler plus librement, on parle de mon travail. On se voit avec plaisir, on plaisante, on a fait une sortie ensemble ça nous a rapprochés. Le dimanche on va déjeuner ensemble, c'est plus sympa que de devoir se parler quand on n'a rien à se dire. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Cependant, les relations avec le système d'aide sociale ne sont pas toujours aussi bonnes et une relation de méfiance et de conflit peut s'installer :

> *« Il y a quelques temps, j'ai vu un juge aux affaires familiales, pour ma fille. Elle a tout fait pour me rabaisser. Comme si je n'étais pas capable de m'occuper d'elle. C'est le pot de terre contre le pot de fer. Je me prends des gadins tout le temps. Il faut que je m'occupe de moi, il faut être décent, pour offrir quelque chose de décent à ma fille. Je pleure à droite, à gauche, pour avoir des aides sociales, mais je n'ai que des refus. Pourquoi ? Je ne sais pas. Ils répondent "la caisse est vide". J'ai cinq dents en moins, à 24 ans. Je n'ai pas le courage de faire toutes les démarches. Je n'ai pas la carte Paris Santé, il faut que je contacte l'assistante sociale de l'hôpital, pour avoir un soin, c'est trop galère. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

De plus, il peut se créer une relation de dépendance, implicite et inconsciente, qui empêche les initiatives personnelles :

> *« Un camarade m'avait trouvé du travail ailleurs mais je n'ai pas osé partir car c'est CAPI qui m'a trouvé ça, alors si je suis encore dans la galère, il faut que je puisse pouvoir les rappeler. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

En fait, après cette période de reconnaissance de l'aide, peut venir le temps de la distanciation et de la volonté de voler de ses propres ailes. Alors les acteurs du système de l'aide sociale ne sont plus considérés comme indispensables, ils peuvent même être considérés comme des contraintes face à la volonté individuelle :

« Aujourd'hui je me sens mieux. J'estime avoir beaucoup de chance. Je l'ai un peu provoquée. J'accepte d'être aidé, mais pas d'être dépendant. Je préfère être aidé avant d'atteindre une limite dévastatrice. Je suis très fragile intellectuellement, si je rate quelque chose, un rendez-vous, c'est un échec, alors je suis toujours une demi-heure en avance. Mais je manque de sûreté, et ça doit se ressentir en entretien d'embauche. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

« Je pensais au petit, au petit, mais pas à mes parents. La seule chose qui peut me sauver c'est trouver un emploi pour me sortir de ce système. De rester dans une association, c'est très mauvais, car je n'ai aucune vie, je dépends toujours de mon assistant social, je ne suis pas libre chez moi. Il faut trouver un moyen pour m'en sortir, j'ai trop souffert pendant un an et demi, donc il faut que je pense un peu à moi-même. Là je me suis laissé aller parce que je ne suis pas bien, je n'ai pas de nouvelles du petit. » (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

« [Vous faîtes encore des démarches ?] Non, plus maintenant. Je ne vois plus l'assistante sociale. Je n'en ai plus besoin. J'ai un cerveau, je peux me débrouiller. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

La distance se crée dans les discours, mais également dans les recours, moins réguliers, dans un relâchement du nombre de visites aux associations ou aux permanences sociales :

« Je ne vais plus aux Grands Frères, à part la chorale je n'ai aucune relation avec la Mie de Pain, je ne suis pas allé à Corvisart. Avec Xavier on se voit après les répétitions, on se voit très peu en dehors. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

- **Relations aux personnes en galère**

Pendant la période de réinsertion, il se crée également **une distance** avec les personnes connues pendant la galère, soit en tant que groupe (on ne fréquente plus les SDF), soit en tant que personne connue (les fréquentations de la rue). Il existe néanmoins des amitiés qui perdurent, au-delà de la galère, mais la distance se crée si les différentes personnes ne suivent pas la même trajectoire. L'ascension sociale implique une renonciation au réseau social de la rue.

Ainsi, un homme, devenu bénévole dans un premier temps de sa réinsertion, et qui a choisi ensuite de s'en distancier, revient sur les lieux de sa galère, mais les personnes qu'ils fréquentent alors lui font remarquer qu'il n'avait pas donné de nouvelles depuis longtemps :

« [À la gare Montparnasse, où il était installé pendant sa période de galère] J'y vais, ils me connaissent tous, ils me disent "On croyait que t'étais mort". Certains qui travaillent à la SNCF me disent que c'était sympa avec moi. J'y suis allé il y a deux

semaines, je suis resté avec les mecs qui ont galéré avec moi. Il y a des jeunes et ils font rien pour [s'en sortir], ils boivent, se droguent. Je reste un moment. Je suis content de les voir. […] Là-bas il y en a des qui sont bien amochés, par la boisson, il y en a qui sont morts. Quand j'y vais, c'est les grandes embrassades, il n'y a pas de jalousie. Si ils veulent s'en sortir, ils peuvent faire comme moi, on ne va pas forcer les gens. » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

De même, le statut modifié implique une relation différente aux autres personnes connues pendant la galère :

« Des copains de la rue, j'avais des bons copains avant que je parte, avant 1984, 1985. Je suis revenu en 1994, beaucoup sont morts, et d'autres je ne sais pas où est-ce qu'ils sont. En étant bénévole, parfois je rencontrais des gars que je connaissais, en ayant vécu dehors, je les connaissais. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

D'autres choisissent (consciemment ou inconsciemment) de se séparer de ceux qui ne suivent pas la même trajectoire qu'eux, alors qu'ils continuent à fréquenter ceux qui *« veulent s'en sortir »* :

« Je me suis fâché avec un bar que je fréquentais beaucoup, pour une connerie, je n'y remettrais pas les pieds. Là où je buvais un demi, je bois maintenant un café. Mais je passe moins, beaucoup moins de temps alors qu'avant je passais des journées entières dans les bars. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

« [Vous continuez à voir des amis qui datent de cette période ?] J'ai des amis qui sont mariés, qui ont des enfants. Une amie qui prenait du haschich, par exemple. Ils ont senti le danger. Ils ont capitulé, bien avant moi. Ils n'ont pas pris d'héroïne. j'ai cru que je pouvais arrêter quand je voulais. [Et des gens qui se droguent encore ?] En réunion [des Narcotiques Anonymes], oui. Sinon, non, c'est sans intérêt. Ça me fatigue. Des gens qui sont toujours en train de consommer, ça pourrait me donner envie, en plus. Ma réaction, c'est de dire que je n'ai rien à faire avec eux. La folie qui accompagne la consommation de drogue ne m'intéresse plus. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Nous avons vu que le « déclic » de la réinsertion passait par **une modification de la vision** de ce qu'est un sans-abri ou une personne en galère. Cela se concrétise dans les relations sociales, qui sont maintenues, voire renforcées vis-à-vis de ceux qui sont également en remontée (les personnes rencontrées vivent par exemple dans des résidences qui reçoivent les mêmes profils de personnes, vont dans des associations intermédiaires ou des entreprises d'insertion, qui recrutent les mêmes types de personnes, etc.). Par contre, ceux qui « restent » à la rue ne sont plus fréquentés en tant que tels (certaines personnes anciennement sans-abri

devenant bénévoles, ils peuvent continuer à les côtoyer, mais en ayant un statut très différent vis-à-vis d'eux).

- **Relations au réseau social (famille, amis, etc.)**

Les relations au réseau familial et social changent également pendant la période de réinsertion sociale. C'est un moment de mise au point et de construction de liens (nouveaux ou rétablissement d'anciens liens).

La famille

Nous avons vu qu'une partie des personnes rencontrées refusaient de parler de leur situation avec leur famille, que d'autres faisaient appel à elle, mais que celle-ci ne répondait pas toujours à leurs attentes. D'autres enfin continuent à avoir des liens plus ou moins distendus avec au moins une partie de leur famille. Le moment de la réinsertion peut être un moment de mise au point, ou au contraire être considéré comme trop prématuré pour entreprendre une refondation du lien familial.

Une partie des personnes rencontrées se refusent à dire leur galère à leur famille (en particulier leurs parents), même pendant la remontée sociale (ou à n'en dire que certains points). Ils gardent un lien pendant la galère, en mentant ou en omettant de parler de leur condition de vie et ne veulent plus revenir dessus, une fois le cap passé :

> *« Mon père est malade. Je vais le voir quelques fois. Je lui ai dit que ça allait. Je ne veux pas lui dire que je suis dans la misère. Je sais qu'il a de l'argent mais je ne veux pas lui demander. J'ai un contact seulement avec ma petite sœur qui est en Vendée, pas avec mes autres frères et sœurs. Je n'ai pas de contact avec les autres personnes de ma famille. J'ai su par ma petite sœur que j'avais un oncle qui travaillait à la BNP et qui s'est pendu parce qu'il avait le cancer. Mon père, ça le gênerait de savoir que je suis dans la misère. Il sait que je suis à l'hôtel. Le loyer de son appartement fait la moitié du loyer que je paye. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

D'autres ne souhaitent pas en parler avec leurs proches, même si ceux-ci se doutent de ce qui a pu arriver :

> *« Je leur ai pas raconté ce que j'ai vécu parce que c'est pas reluisant pour moi. C'est un petit amour propre. Quoi qu'ils savent, on a décidé ensemble de ne pas parler du passé. Quelques fois je fais des allusions. Ma fille est infirmière, mon fils est dans l'électronique, ma femme est aussi infirmière. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Pour des hommes d'origine étrangère, qui sont venus en France pour acquérir des revenus et un statut social meilleur qu'au pays d'origine, l'honneur défend également de décrire la galère et la misère vécues :

> *« Il ne fallait pas que ma famille l'apprenne. J'ai cherché du travail, mais je n'avais pas exercé depuis 6 mois. Là où j'ai donné ma démission, j'étais obligé de m'engager. ils cherchaient ma compétence. Ni lui ni moi n'avait le choix. Ma famille ne l'a pas su. Ils savaient que je n'envoyais plus d'argent, ma femme croyait que j'étais méchant, mais je n'ai pas osé lui dire. Je préférais qu'elle pense comme ça. J'ai plusieurs fois pensé retourner au Tchad, mais dans les conditions où moi j'étais, c'était suicidaire. Il me fallait au moins une valise mais je l'avais perdue. Aujourd'hui je pourrais me payer le voyage, pour voir ma femme et mes enfants, mais je n'ai pas de quoi payer les cadeaux qu'il faut ramener, alors je dois attendre. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

Le retour au pays implique des obligations sociales (redistribution par des cadeaux, par exemple), qui ne peuvent être assumées dans les conditions de vie de galère ou de remontée sociale. L'homme est donc empêché par la pression sociale à la fois de rentrer et de raconter son expérience en France telle qu'elle s'est déroulée.

Le regroupement familial est également difficile, à cause des conditions de vie et du cercle vicieux de la précarité :

> *« Ma famille est là-bas, [une femme et 4 enfants] et c'est mon problème. Quand j'étais Rmiste, j'ai fait ma demande pour faire venir ma famille, mais j'avais perdu mon emploi et j'avais 2000F, ce n'est pas assez pour faire venir ma famille ici. La Police m'a écrit, ils me disent que je suis seul donc je ne peux pas avoir d'appartement plus grand, et la police me dit que si je n'ai pas d'appartement plus grand, ma famille ne peut pas venir. Or quand je travaillais j'avais 7000F brut, et c'est ce que je gagnais quand j'ai fait ma demande, et ils n'ont pas pris ça en compte. Mais il faut que ma famille vienne, j'ai la CAF, mon salaire, ma femme est infirmière formée à la française, donc on peut vivre. Il faut qu'elle vienne, même si c'est quelques mois, ce sera au moins une chose que j'aurais réussi ici. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

D'autres par contre ont mis leur famille au courant, ou bien celle-ci a été informée car impliquée dans la galère de la personne. Ainsi, l'ex-femme et parfois les enfants, qui ont connu une séparation, voulue par l'un ou l'autre des membres du couple, sont davantage au courant de la galère. Par contre, cette famille conjugale a pu ne pas avoir de nouvelles du conjoint, soit parce qu'elle l'a refusée, soit parce que l'homme a choisi de couper les ponts. Si les ex-femmes ne sont pas toujours considérées prioritaires dans la reconstruction d'un lien au moment de la remontée, **les enfants** font partie du projet de vie des hommes et des femmes

qui ont ressenti la rupture comme un abandon (volontaire ou contraint) et qui veulent renouer des relations avec leur(s) enfant(s) :

> *« Quand j'ai attaqué la manche et que j'ai commencé à revivre un peu normalement j'ai repris contact avec ma frangine et ma fille. Pendant un an c'était la mort lente, l'autruche, l'alcool, le suicide. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cependant, les relations avec les enfants ne sont pas toujours sereines, en particulier quand ceux-ci sont adolescents au moment de la reprise de contact, et qu'ils ont vécu plusieurs années sans leur parent (et parfois dans une vision négative de cette absence) :

> *« Ma fille j'ai eu une lettre la semaine dernière, la situation est très bizarre, je l'ai vue il y a un an, elle était de passage. J'ai morflé de mon divorce, elle en a morflé énormément. Entre temps sa mère s'est chargée de lui donner une image pas géniale de moi. Ça revient tout doucement, je ne la brusque pas, j'attends. Elle a 19 ans et elle n'arrive pas à m'appeler "papa", chaque fois elle me file un coup de poing dans la gueule. Pour elle, c'est laborieux. Elle me manque, elle est très indépendante, elle suit des études de je ne sais plus quoi qu'elle réussit très bien, elle a un appart. Je lui avais écrit au mois de juillet, elle ne m'a pas répondu avant la semaine dernière. Il faudra beaucoup de temps avant de pouvoir parler. Elle a grandi sur des tas d'idées fausses. On écrit, le téléphone elle peut pas parler, moi non plus. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

La relation à l'enfant passe par la relation avec l'ex-compagne, et dépend de la résolution de conflits entre les deux conjoints. Il faut donc que la compagne ait également un déclic, un changement de vision de son ex-conjoint (qui pouvait être alcoolique, drogué, violent, etc.), pour que se crée un nouveau lien, plus serein, entre eux :

> *« [Votre fille de 15 ans est au courant de votre vie ?] Elle connaît tout. J'ai de très bonnes relations avec sa mère, maintenant. Je lui paie une pension alimentaire, j'ai fait des excuses concernant les déboires que je lui ai fait subir, pendant la vie commune et après, avec la drogue. Il y avait forcément des problèmes, mais je préfère ne pas en parler. »* (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Cependant, certaines femmes ne laissent pas leur ex-conjoint voir leur enfant :

> *« Mon projet a été gâché par la maman [de son fils]. Maintenant je n'ai plus envie de souffrir, je n'en peux plus. Parfois j'envisage de rentrer en Kabylie. Mais je ne veux pas laisser cet enfant, c'est sacré pour moi. Si je rentre, tout sera perdu, je perdrais tous mes droits, le juge verra que je ne suis pas là. Je ne peux pas faire ça à l'enfant. Si je ne l'avais pas, j'envisagerais de partir, je n'aurais aucune responsabilité. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Après une étape, pour ceux qui avaient perdu le contact, de renouement d'un lien avec cette famille conjugale (mais certains n'ont jamais totalement arrêté ce lien), vient un temps de « domestication » de ses enfants, par des visites, des lettres, des appels téléphoniques, pour entretenir ce lien et montrer que l'on ne partira plus :

> *« Avec mes enfants et leur mère j'ai toujours des contacts réguliers. J'écris régulièrement à mes enfants, ils me répondent si ils veulent. Ils connaissent ma situation. On ne leur a jamais rien caché. Mais je ne les ai pas vus depuis un an et demi. Je veux pouvoir être en mesure de les accueillir. Disons qu'on a une vie normale dans une situation anormale. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

De plus, certains souhaitent à nouveau habiter avec leur(s) enfant(s), et donc entreprendre des démarches, plus ou moins complexes. Lorsque les enfants sont chez leur mère, nous n'avons pas rencontré de personnes souhaitant obtenir la garde, contre la mère. Par contre, les enfants placés ne doivent pas le rester. Le moment de la réinsertion est donc le moment de **la reconstruction du foyer**, quand celui-ci n'existe plus :

> *« Mona a fait des démarches pour que je récupère les petits. Je vois mon fils tous les deux mois. Là j'ai mes papiers pour un an. Mon plus beau cadeau, ce serait de récupérer mon fils et sortir de ma souffrance. Edi est en Sologne avec ses sœurs qui sont en adoption simple, elles ne peuvent pas le voir lui. Edi je l'ai vu en septembre, décembre, le 22 février, et là le 27 avril je vais aller le voir jouer au foot. À partir de juin, je l'ai pour les vacances, je le vois plus souvent et si je trouve un logement je vais le récupérer, et je vais me battre pour les deux autres. Ils sont tous les 3 dans des familles différentes. Les filles sont en famille d'accueil depuis 1993. J'ai toujours été obligée de travailler. Quand les enfants étaient en pouponnière, je devais leur acheter des choses. Quand j'ai été incarcérée, le juge m'a demandé si j'avais de la famille ou des amis pour récupérer les enfants, mais je ne pouvais pas faire confiance aux gens que je connaissais. Sinon avant elles étaient avec moi. Maintenant elles sont à l'école. J'ai des nouvelles par téléphone, elles sont bien éduquées. Edi me donne des messages d'elles, car ils sont toujours en lien, je lui ai donné des cadeaux pour Karima et Basma, elles lui ont dit « Tu as de la chance de voir maman", ça m'a fait pleurer pendant une semaine. Je continue de leur écrire, mais je ne les force pas à me répondre. Il y a des conseils de famille, à la DASLA, ils m'ont monté le bourrichon parce que je suis arabe, mais j'en ai dans la tête. »* (Femme, 44 ans, séparée 3 enfants, CAP)

Au niveau des pratiques de sociabilité avec la famille, les visites et les invitations, concrétisent ces relations qui se développent ou se maintiennent. Les appels téléphoniques viennent également entretenir cette trame de sociabilité. Noël, l'anniversaire de l'abstinence d'alcool, l'anniversaire des enfants etc., peuvent être l'occasion de se voir et de refaire

connaissance (soit parce que le lien a été rompu, soit parce que la personne a évolué et souhaite le faire savoir à sa famille) :

> *« J'ai un bon contact avec eux, je les ai vus à Noël chez ma belle-sœur, ma mère habite Orléans [elle est venue pour les fêtes] et puis il y avait mon frère de l'armée, je ne l'avais pas vu depuis trois ou quatre ans, parce qu'il était à la Réunion. […] Des fois je l'appelle [ma sœur] pour aller chez elle. Ma mère travaille dans un magasin de chaussures, je ne sais pas quel âge elle a. Je lui téléphone chaque semaine, tous les quinze jours pour pas qu'elle s'inquiète. Si elle a un problème elle sait où j'habite, elle a l'adresse. Ma sœur, il faudrait que je l'appelle ce soir parce qu'elle est partie en vacances en décembre alors je ne lui ai pas souhaité la bonne année. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

> *« Mais j'ai passé Noël avec ma fille, sa mère et ma mère. C'est un bonheur. J'essaie de régulariser mes relations avec mon faible noyau familial. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, il est des cas où la réinsertion passe par une baisse ou une rupture de la relation familiale. Ainsi de cette thérapie contre l'alcool, qui a demandé que la sœur de la personne en galère cesse de le voir et lui donne son indépendance :

> *« Ma frangine j'ai débarqué chez elle. C'est elle qui connaît l'alcoologue de Roissy, il lui avait dit "Ton frère tu le laisses, c'est le seul moyen pour qu'il s'en sorte c'est de le laisser seul". Elle en a chié parce qu'elle habite un pavillon, elle a deux enfants, un travail de fonctionnaire, c'était très difficile de dire non. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Les relations amoureuses

Si les relations familiales préexistantes peuvent être difficiles et douloureuses à renouer ou à entretenir, les relations amoureuses sont la plupart du temps à construire complètement (nous avons rencontré des personnes qui ont noué des relations amoureuses pendant la période de galère, mais cela n'a pas toujours duré jusqu'au moment de la remontée). Dans les discours, la relation amoureuse est considérée complexe car oublié, mise entre parenthèses pendant la période de galère, et qu'elle demande un équilibre de vie encore inaccessible :

> *« J'ai pensé refaire ma vie, mais c'est impossible sans travail. Je m'étais dit pourquoi pas être avec une autre femme, l'autre a repris goût à la vie, alors pourquoi pas moi. Mais je suis déstabilisé, sans emploi, en foyer, je ne peux pas refaire ma vie. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

La succession des foyers, l'instabilité de la vie de galère, la reconstruction lente d'une identité et d'un équilibre au moment de la remontée, ne sont pas considérés aptes à permettre

une relation amoureuse, sentimentale. Il est encore trop tôt, selon une partie des personnes rencontrées :

> *« D'un point de vue sentimental, je n'ai connu personne depuis que je suis dans la galère. Je réalise aussi que c'est parce que j'ai été hébergée dans ces genres d'endroits, où on est chez soi sans être chez soi. On ne veut pas qu'on sache qu'on habite là. Puis je n'avais pas non plus l'esprit à ça. Je réalise ça depuis peu, que ça commence à me manquer ; j'ai toujours eu une vie privée très agitée, et du coup, depuis cette période… j'ai aussi pris dix kilos, tout va ensemble. Les périodes sans argent, on n'a pas l'esprit à sortir, on est mal dans sa peau. Bien s'habiller ça coûte cher. Je ne faisais pas attention, mais en ce moment je réalise tout ça. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

De plus, l'habitude de la solitude, de la « débrouille », sans ou contre les autres, produit un état d'esprit individualiste, difficile à modifier :

> *« [Avoir une amie] même actuellement ça serait dur, une personne seule a du caractère, et puis elle a ses habitudes. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Ainsi, même en cas de relation, le fait de vivre ensemble n'est pas envisagé dans l'immédiat :

> *« J'ai repris une relation depuis trois mois, c'est chacun chez soi, je ne revivrais plus jamais avec quelqu'un. Ça ne veut pas dire que j'ai perdu mes convictions profondes, je crois en l'amour, en l'être humain, je ne suis pas aigri. La relation de couple je marche sur la pointe des pieds, d'ailleurs elle en souffre un peu la femme avec qui je suis aujourd'hui mais elle est capable de comprendre. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Notons cependant que la période de remontée sociale permet une vie amoureuse et sexuelle plus complète que la rue :

> *« [Qu'est-ce que vous faîtes plus depuis que vous n'êtes plus à la rue ?] L'amour. Pas dans mon foyer, mais chez ma copine. Elle est près d'Aulnay-sous-Bois. J'ai le droit de rester. C'est une résidence pour femmes. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Pour un homme, qui est dans une situation plus stable que les autres personnes rencontrées (il est sorti de galère depuis cinq ans), la mise en couple a été possible, avec un mélange de partage de l'expérience de la galère et des points non détaillés :

> *« J'ai rencontré une jeune fille il y a un an et demi, et je vis avec elle depuis 6 mois. Avant, j'étais en appartement thérapeutique. Je lui ai raconté mon histoire. Je ne suis pas rentré dans les détails, mais je lui ai dit l'essentiel. Elle accepte la situation, surtout que je vais bien. J'ai la joie de vivre. Je sais que je suis un bon parti ! J'accepte mieux*

les choses. Avec mon amie, par exemple, ce serait pénible que ça s'arrête, mais ça ne remettrait pas en cause ma vie. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Les amis, les « fréquentations »

Si la famille a pu « résister » aux années ou aux mois de galère, les amis semblent être le reflet de périodes de vie et de manières de vivre, c'est-à-dire que la galère a creusé un fossé entre les amis d'avant et la personne en galère. Il convient ici de faire la distinction selon la période de galère : quand celle-ci a duré plusieurs années, les fréquentations de la rue ont remplacé en grande partie les amis, et la période de réinsertion écarte à nouveau les personnes rencontrées pendant la galère.

Certains considèrent alors qu'ils n'ont plus d'amis :

« Les amis il n'y en a quasiment plus. Je ne mets pas ce terme sur n'importe qui. C'étaient des relations de boisson. Depuis que j'ai arrêté de boire ça fait un sacré vide, avant j'étais au comptoir, maintenant je suis à table [assis] avec un café. Dès que j'ai du temps libre je suis chez moi, chez elle. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

D'autres, comme pour leur famille, pensent que le moment n'est pas encore venu de parler de leur situation à leurs anciens amis, qu'ils gardent néanmoins comme tels dans leur esprit :

« [J'ai coupé les liens avec mes amis après ma séparation. Je les ai vus de moins en moins. J'ai caché à mes amis ce que j'étais en train de vivre.] À l'heure actuelle, je suis encore coupée de tous mes amis. Je n'ose pas leur raconter. Je n'ai pas en vie de leur déférence, de leur pitié. Je ne veux pas leur dire que j'habite dans des foyers. Comme je ne sais pas de quoi demain sera fait, je ne sais pas quoi leur dire et je reste en retrait. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Néanmoins, un ou deux amis ont pu résister aux aléas de la vie, d'autant plus si leur situation est comparable à celles des personnes rencontrées :

« Je vois toujours mon meilleur ami, je le connais depuis quinze ans. Lui aussi est passé par-là il y a cinq ans, il a beaucoup galéré, plus que moi, il a vécu dans sa voiture... Et aujourd'hui il est tout à fait revenu. C'est un soutien important pour moi. On peut rester quinze jours sans se téléphoner. C'est le plus souvent lui qui m'appelle. J'ai une certaine pudeur, je ne veux pas m'imposer, style "Je n'ai pas de fric donc je viens manger chez toi". C'était une grande satisfaction de pouvoir lui offrir quelque chose, je l'ai amené à dîner quand j'ai eu mon double RMI. Ça veut aussi dire que je dépense pas mon argent n'importe comment. On nous surveille là-dessus. Au foyer on a dit à quelqu'un "Si tu veux de l'aspirine, tu as de l'argent, tu peux en acheter". Ça veut tout dire.. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

De plus, il a pu se créer des amitiés dans la rue, qui sont conservées ensuite :

> *« J'ai des amis, des gens dans le XXe, je repasse les voir, ce sont des juifs qui me donnaient à manger, des petits recours, ils tiennent un bar, alors j'y retourne de temps en temps. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

La perception des relations sociales et amicales qui s'établissent ou ne s'établissent plus peut être douloureuse ou ouvrir les yeux sur les « vraies » relations. Ainsi, un homme regrette la sociabilité qu'il connaissait et pense avoir changé, ou être rejeté, et cela l'attriste :

> *« Aujourd'hui je n'ai plus personne. Tous les copains que j'ai connus, je n'ai plus de contact avec eux. Parfois à l'ANPE ou à Emmaüs je les appelle pour parler un peu, je laisse des messages pour les revoir encore, mais malheureusement... Je suis quelqu'un de.. Avant j'étais... je sortais beaucoup avec des amis. Mais depuis cette expérience je me suis retrouvé dans la solitude. J'ai l'habitude maintenant. Or dans cet hôtel certains sont amis, ils discutent entre eux, moi je suis dans mon coin. J'ai envie de... Je me demande ce qu'il se passe. Parfois je rentre dans ma chambre, j'écoute la radio et je ne veux plus voir personne. Pourtant je ne suis pas solitaire, j'étais avec des amis, j'étais entouré par des gens, par la maman du petit, par mes parents en Algérie. Mais depuis deux ans... »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Par contre, une femme raconte l'évolution des liens amicaux qu'elle a connus, et comment des périodes de vie difficiles ont pu révéler des relations quelque peu hypocrites :

> *« Je vais moins souvent au restaurant avec mes amis, je ne vais plus au théâtre, mais au point de vue relationnel ça n'a pas changé. Je les vois moins. C'est de toute façon c'était un peu superficiel. Quand je suis revenue d'Afrique et que j'ai eu cet accident, je suis ressortie déjantée, sous euphorisants, avec plein d'argent, et les amis étaient avec moi pour l'argent, ils m'en ont piqué, mais je me suis vengée. On dit souvent que quand on a de l'argent on a des amis, c'est vrai. Maintenant je vois d'autres personnes. Ce n'est pas fondamentalement grave. J'ai d'autres formes de relations, plus saines, je vais au théâtre avec des gens des Restos du Cœur... J'ai perdu certaines choses mais... Durant toutes ces périodes de galère, je suis tombée sur des gens bien, ça fait du bien, ça positive. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Aujourd'hui, en période de réinsertion sociale, deux types de réseaux amicaux se créent chez les personnes rencontrées.

Un premier réseau est celui qui correspond aux **personnes également en réinsertion**, qui partagent une même activité (dans une association ou dans la recherche d'emploi) ou un même lieu d'hébergement (hôtel, résidence, foyer, péniche, etc.) :

« Dimanche dernier, j'ai regardé la télé et j'ai fait la connaissance d'une résidente qui a le même âge que moi, qui a deux enfants, qui est maghrébine. Elle vit là depuis le mois d'août. Le soir, elle faisait un repas et elle m'a invitée. Ici, je me retrouve dans un contexte familial. Beaucoup de résidents sont africains. Les femmes font à manger le midi ensemble dans la cuisine commune. Elles m'ont intégrée, je mange avec elle, mais je ne suis qu'une pièce rapportée. Ces relations peuvent déboucher sur des relations amicales. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

Il existe parfois des activités communes dans ces foyers ou associations qui favorisent la création de relations entre les « résidents », ou une structure de l'espace qui permet un côtoiement : pièce commune pour la télévision, salle de jeux (ping-pong, baby-foot, etc.) :

« [Résidence des restos du Cœur] Avec les autres on se connaît bien, ça se passe bien. Il y a six chambres par étage, une cuisine commune par étage, c'est mignon, tout neuf. C'est un moyen de lier connaissance, de se retrouver, puis moi j'aime bien parler, communiquer, je fais partie de ce comité de résidents pour qu'on soit le mieux possible. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, nous avons vu dans la partie sur le logement que cela pouvait également être considéré comme contraignant d'être toujours en collectivité.

Un deuxième type de réseau est celui qui se forme **en dehors des lieux de la réinsertion**, et les enfants peuvent être les intermédiaires des premières rencontres ou eux-mêmes développer des rencontres par l'école :

« Les enfants ne disent rien [sur leur situation]. Ma fille, parfois, elle passe le week-end chez la fille d'un député qui pourrait sûrement nous aider s'il connaissait nos problèmes. Mais je ne veux pas qu'ils connaissent nos problèmes. Elle est invitée chez la petite-fille du directeur d'Arte pour partir en vacances cet été, elle me répète sans arrêt qu'il faut que je contacte ses parents. Eux ils n'appellent jamais chez nous. Ils ne savent pas, je vais toujours bien habillée aux réunions, j'ai un costume [dans le sens d'une tenue spéciale, elle rigole], les gens ne remarquent rien, ils n'imaginent pas. Je ne veux pas que Yacine ou Sarah se sentent mal. Leurs copains ont des maisons magnifiques, ils voyagent à New York, en Israël, à Val d'Isère, déjà ça c'est différent par rapport aux miens. Quand on leur demande qu'est-ce que t'as fait pendant les vacances, c'est difficile. S'ils savaient comment on vit, je ne sais pas comment les enfants réagiraient. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Cette femme, qui a inscrit ses enfants dans une école privée du XVIe arrondissement doit gérer la différence d'appartenance sociale et de statut actuel. Elle « joue » alors un rôle pendant les réunions de parents d'élèves. L'apparence vestimentaire, physique, joue

ici un rôle également déterminant dans la présentation de soi, dans la mise en scène de soi, vis-à-vis de ce milieu social :

> *« C'est aussi pour ça que pour les réunions j'ai une tenue. Dans le XVIe c'est important de ne pas donner l'impression d'être dans le besoin. Je fais l'impossible pour que les enfants soient bien. J'ai demandé des bons pour la première fois mais je ne suis pas encore allée, je les ai demandés à l'assistante sociale [de la résidence sociale]. Ou bien je fais des ménages [quand elle a besoin d'argent]. Mais c'est vrai que quand j'ai vu que les manteaux pour l'hiver c'était 800 francs pour une doudoune, c'était impossible pour moi. Je pourrais essayer de les payer moins cher, de trouver une adresse. Pour finir ils ont mis des choses anciennes qui étaient encore en bon état. Je me suis rendu compte que pour Sarah c'était surtout une question de changer. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

Ses enfants, s'ils ont conscience de cette distinction sociale, commencent à faire coïncider les deux mondes sociaux :

> *« Il y a un copain de Yacine qui est dans un autre lycée qui est venu ici. Il a emmené une fois un copain ici, je ne lui interdis pas. Nous les adultes c'est pas pareil, on est très isolés ici, on se demande comment les enfants le font [oser inviter quelqu'un]. Je lui ai demandé si ça le gênait de montrer où on habite, il m'a dit : "Pas avec Romain" par contre, il n'est pas question que les copains de l'école sachent. Romain c'est particulier, c'est un copain de Yacine qui habite dans le XIXe, il le connaît depuis la maternelle. Ses parents sont aisés mais c'est différent, ils sont comme des frères. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

La logique de cette femme se retrouve pour ses propres amies, rencontrées depuis quelques mois (en période de remontée sociale), qui ne connaissent pas les conditions de vie de cette jeune femme, habitant en résidence sociale :

> *« Ce qui fait avancer, c'est l'éducation des enfants et puis de fréquenter des gens d'un niveau social, culturel plus élevé. Mes amies, elles sont styliste de mode dans la publicité, une autre est prof de gym, une autre est artiste, je connais aussi une professeur de Sciences Po, elle est prof en histoire de l'art et puis j'ai même un psy dans mon entourage. Je vois les gens toujours en dehors de mon lieu d'habitation, plutôt dans leur lieu à elles, elles habitent la plupart dans le Ve, je les vois chez elles. J'en ai rencontré une et ça a fait boule de neige, après j'ai fait d'autres connaissances. Des Rmistes, des chômeurs, j'en connais pas. Le problème, c'est qu'elles ne sont pas au courant de ma situation, à part la prof de gym [qui est la seule amie à avoir ses coordonnées téléphoniques à la résidence] mais elle pense que je suis à l'OPAC, elle ne sait pas que ce sont les Restos du Cœur. Je ne parle jamais de moi, je parle de mes*

enfants, du boulot, d'autre chose. Je ne vais jamais chez elles pour dîner, je suis toujours de passage, je ne veux pas m'engager dans un truc que je ne pourrais pas rendre [comme une invitation à dîner]. Comme je viens d'une cité, par ma mère, je sais que dans un lieu où les gens ont tous les mêmes problèmes, on avance peu. On n'a pas d'autres références. Demain une amie va me parler de son boulot, je vais connaître autre chose. Je suis au courant de beaucoup de choses, je suis au courant du cinéma, des bouquins, des expositions. Si je fréquentais des chômeurs on parlerait de choses que je connais déjà. Ça me fait peur, même dans la cité mes amis venaient toujours d'ailleurs, j'ai peur de trouver ça normal, de m'y complaire… et d'y rester. » (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

La logique est clairement ici une volonté d'ascension sociale, de dépassement de son origine sociale, d'acquisition d'une nouvelle culture et de nouveaux modes de vie. Le réseau social et amical révèle cette stratégie, en même temps qu'il en est un des instruments.

De manière plus générale, les personnes en réinsertion, implicitement souvent, cherchent à se détacher à la fois de leur ancienne vie et de leur vie de galère. Les témoins de ces époques sont donc peu maintenus (mais ce peut être également sur l'initiative des anciens amis, qui n'ont pas cherché à rester en contact avec la personne en errance). La famille est alors le seul maillon transversal de l'histoire de l'individu, qui peut néanmoins chercher à cacher des pans de son expérience, pour repartir avec elle sur de nouvelles bases.

Les relations professionnelles

Au niveau des relations professionnelles, deux situations peuvent se présenter. Soit la profession est liée et due à la réinsertion (entreprise de réinsertion, en particulier), dans ces cas, l'expérience d'errance est connue, même si les employeurs et collègues ne cherchent pas toujours à en connaître les détails, soit la profession n'y est pas liée, dans ce cas, les personnes rencontrées cherchent à ne pas dévoiler cette période de vie à leurs collègues et surtout à leur employeur.

Ainsi, l'expérience de tournage d'un reportage journalistique montre que les personnes en réinsertion ne sont pas prêtes à faire connaître leur situation, à visage découvert, car elles ne veulent plus être assimilées à la rue :

« Autour de moi très peu de personnes le savent. Au travail, personne. J'élude la question. Quelques amis le savent mais très peu ; ça a été un sujet de conversation récemment à la résidence, parce que des gens ont fait un film sur la résidence, ils voulaient nous filmer dans nos chambres, non mais ça ne va pas la tête ! tout le monde a refusé. Ils n'ont filmé que les pièces communes. Il y a deux ou trois visages découverts, et sur les autres une mosaïque. Et les gens ne comprenaient pas pourquoi

on ne voulait pas, mais on est dans la galère, ce n'est pas simple, on ne veut pas que les gens sachent ça, le travail, la famille… Si la résidence est à part, les Restos du Cœur c'est quand même la rue, la résidence a un statut très particulier. Une femme m'a dit "Moi je ne veux pas que ma petite sœur le sache, pour qu'à l'école on lui dise ta sœur elle est à la rue". Je n'ai pas envie, ça ne regarde pas les gens, on subit ça dans nos vies, je ne veux pas que les gens le sachent. Mais on a vu le film avant sa projection [Des racines et des ailes, février 2000]. » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Parmi les personnes rencontrées, il semble de plus que les relations professionnelles débouchent peu sur des relations plus amicales. Cela peut être dû au fait que la réinsertion implique des emplois à durée déterminée, et qu'il n'y ait pas de complicité particulière qui puisse se créer. De plus, si la personne en réinsertion n'a pas parlé de son parcours à son employeur, elle cherche à maintenir une séparation forte entre sa vie privée et sa vie professionnelle, pour que cela ne soit pas découvert. Néanmoins, il peut exister des relations professionnelles agréables :

« Dans l'entreprise où je suis, il y a un Breton très sympa. On s'entend bien avec les autres, mais on ne se voit pas encore en dehors du travail. » (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

« Je fuyais les heures du monde du travail. J'évitais les heures de repas et les sorties de bureau. J'évite moins maintenant. » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

De plus, il peut exister une volonté, un désir, de mixité sociale, de mélange de personnalités et d'histoires diverses, pour ne pas être stigmatisé :

« Le cercle de recherche à la Villette c'est un endroit d'accueil qui intellectuellement m'a fait beaucoup de bien. On est avec des chômeurs, mais qui ont un pied dans la vie normale, un appartement, une famille, une vie active entre guillemets. Alors que nous on s'est *marginalisé, puis après on* est *marginalisé. Dans ce lieu de rencontre, on ne nous dit pas qu'on est SDF, on est considéré comme les autres. Dans le groupe il y a des hommes et des femmes. Il faut faire un effort, pour oublier qu'on est SDF, et là on s'intègre facilement, mais ça demande des gros efforts. La première journée a été très fatigante intellectuellement pour moi. J'étais depuis deux ans dans une situation marginalisée, je n'avais rien de stable, pas de maison, pas d'activité, pas de repas stables, et ça on a l'impression que les gens le sentent, on se surveille. Dans les transports en commun je fais tout le temps très attention à ça, pour avoir l'air normal, c'est fatigant.* » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Cela renvoie de manière plus générale au regard des autres, nous l'avons déjà évoqué tout au long de cette partie. Il existe une réticence à dire aux autres que l'on a été SDF, que l'on

est encore en situation de précarité, et les personnes rencontrées font des efforts, mettent de l'énergie, dans leur image sociale, pour que celle-ci ne les étiquette pas comme des personnes en exclusion :

> *« On veut se fondre dans la masse, et à trop s'y fondre, on peut être repéré justement. Mais peut-être aussi que c'est un vieux truc de gamin, avec ma mère dans le métro ou le bus je me demandais toujours quelle pouvait être la vie des gens en face, quel était leur travail, on piquait des fous rires! Donc je me dis que forcément les gens doivent se demander aussi, et dans cette situation ce n'est pas très valorisant de se sentir observé. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

h. De la réception au don

Une partie des personnes rencontrées sentent le besoin d'aider à leur tour les personnes qui sont dans une situation d'errance (ou alcooliques, ou droguées). Il existe une volonté de passer de la réception d'aide, de service, au don.

Cela peut se faire au quotidien, par l'aide à un ami qui « chute », par exemple :

> *« J'ai commencé [à faire la manche] par hasard, j'ai rencontré un mec dans le métro, moi je dormais, lui il était moins dans la merde que moi, il m'a dit : "Viens ce soir, tu dors à l'hôtel avec moi" et puis je suis resté une nuit, deux nuits, trois nuits. Le troisième soir je me suis dit "Je ne vais pas me faire entretenir, je peux faire comme lui". C'était très difficile, c'est terrible d'affronter les gens, les yeux, je pleurais comme une madeleine. Le premier hôtel que j'ai eu on a partagé la même chambre pendant longtemps, pendant deux ans, jusqu'en juin 99. On était dans la même chambre. Je sentais le besoin d'être seul en juin mais je ne savais pas comment lui dire. Finalement il s'est barré tout seul, il est retourné dans la rue. Je l'ai rattrapé par le colbac, je l'ai emmené à la Mie de Pain pour qu'il fasse ses papiers mais il continue de boire, l'alcool c'est 95% de son activité. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Certains tentent de lier des contacts avec des personnes qui sont encore à la rue, en discutant avec elles, en leur parlant de leur propre expérience :

> *« Je fais le tour des accueils [du Secours Catholique] le soir et parfois je donne mon avis, j'ai des bons contacts. Quelques fois je me fous sur un banc quand je vois quelqu'un qui galère et je donne une cigarette, on discute. J'essaie de donner des conseils, si je vois que la personne est paumée. Je le fais souvent, c'est mon approche. Il y a une limite, je n'invite pas les gens chez moi. J'ai l'habitude de beaucoup cloisonner ce que je fais. Ici, je pense à ici. »* (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Mais les personnes en réinsertion peuvent également passer par une structure d'aide, une association, qui les a aidés ou non, pour devenir par exemple à leur tout bénévole :

> *« Je suis prêt à agir, aujourd'hui, en permanence. C'est grâce à l'association d'anciens buveurs, dont je suis membre actif. Tout est basé sur le bénévolat. Je tiens des permanences téléphoniques, au moins une fois par mois, mais je suis très jeune abstinent, trop jeune pour le faire efficacement. C'est difficile et dangereux d'être des deux côtés de la barrière.[…] Le 115, c'est une solution pour les SDF, moi, je ne l'ai pas utilisé. Mais j'ai fait des permanences au centre d'accueil [d'une association]. J'étais au bar, c'est un comble ! On ne servait que des boissons chaudes, parfois des petits gâteaux, quand ils étaient riches. Je faisais ça en même temps que ma recherche d'emploi, trois matinées par semaine. C'était après ma cure. Six mois après .»* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

D'autres encore tentent de construire un projet professionnel basé sur la notion d'aide aux personnes démunies :

> *« Pour l'instant les métiers qui m'attirent c'est surtout des métiers de contacts. Le but du coup du loto c'est de prendre un petit café, de faire un resto social avec des repas à trente francs par personne. On peut faire manger les personnes à ce prix, il faut savoir gérer ses comptes. C'est une façon pour qu'il y ait moins de monde dans la rue. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Cette recherche de don peut s'accompagner d'**une critique du système d'aide sociale**, qui se pense comme généreux, mais qui cache des intérêts personnels :

> *« Je m'en sors bien, j'ai envie de faire quelque chose pour aider les autres. Je refuse le bénévolat. J'ai fait une formation interne à la Mie de Pain, c'était intéressant parce que la psychosocio m'intéresse. Etre bénévole c'est pervers, en plus je fréquente une bénévole à la Mie de Pain. On s'est rencontrés pendant la formation, elle est aussi bénévole à SOS Amitié. C'est pervers parce que la plupart des bénévoles ce sont des vieux clous qui s'emmerdent et qui ont un besoin de materner, ça devient très vite "mon petit" [il imite une voix mielleuse et nasillarde]. Or c'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. Quelques-uns uns vivent ça sainement. La plupart ne se font du bien qu'à eux. Je connais bien le social, j'ai été marié pendant quinze ans à une assistante sociale et j'ai moi-même été éducateur pendant un an. Les travailleurs sociaux disent qu'il faut s'interroger sur la perversion de s'occuper des autres. Le travailleur social OK il y a une formation, c'est un métier. Le bénévolat il ne reste que la perversion. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Notons enfin que cette volonté de donner peut également être un stade, un passage dans la vie de la personne en errance :

> *« À un moment j'ai voulu être bénévole, mais je n'ai pas réussi à faire cette démarche, je ne sais pas si j'ai toujours envie aujourd'hui. Je ne m'estime pas stable. Je serais très maladroit dans mes démarches. Je n'ai pas encore retrouvé la confiance et la sérénité. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Le bénévolat ou l'aide sont des « thermomètres » qui calculent si la personne se sent prête à replonger dans ce milieu qu'elle a quitté, avec une nouvelle identité et un nouveau statut social. Cependant, après une période longue de réinsertion, certains préfèrent oublier ce milieu et avoir d'autres objectifs de vie.

i. Du doute à la foi

Comme le bénévolat, **la foi religieuse, spirituelle**, n'est pas présente chez toutes les personnes rencontrées, mais elle est une évolution importante pour certaines d'entre elles. La croyance en un Dieu a pu accompagner certains sans-abri pendant leur période d'errance, mais nous avons également constaté que pour d'autres, elle s'est créée dans la rue ou au moment du déclic, alors que les personnes étaient auparavant athées ou non pratiquantes. De plus, il a pu se développer **une spiritualité très particulière.**

Notons d'abord que pour certains, la religion n'est aucunement un recours :

> *« Je ne suis pas pratiquant, non. Je suis contre tout ça. »* (Homme, 34 ans, séparé 1 enfant, Bac+2)

Pour d'autres, par contre, elle fait partie des activités du quotidien et est un soutien :

> *« J'essaye de trouver du travail. Je prie, j'ai de l'espoir. Dimanche dernier, je suis allé au Sacré-Cœur. Je demande au Seigneur de me trouver du travail. J'ai des amis, mais je ne peux pas déranger les gens. Je me sens plutôt seul. »* (Homme, 42 ans, célibataire, certificat d'études)

D'autres ont découvert une croyance qu'ils ne connaissaient pas avant leur errance. Deux des personnes rencontrées, qui partagent un profil très proche, sont ainsi passées du catholicisme à l'islam. Ce sont deux jeunes, issus de cités de banlieue parisienne, qui ont « fui » leur famille très jeune et se sont retrouvés en galère à ce moment-là :

> *« [Vous parliez de Dieu, vous êtes croyant ?] J'ai fait mon catéchisme, pendant 6 ans et mes deux communions. Il faut croire en Dieu. Ça m'a aidé. Je me reconstitue dans l'Islam. C'est dans la tête que ça a changé. Mes amis, c'est tous des Algériens. Des*

Kabyles. Ils boivent, ils fument, mais ils sont dans l'islam, aussi. » (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

Nous pouvons faire l'hypothèse que dans une période de vie où toute démarche est médiatisée par des intermédiaires, l'islam peut sembler une religion plus « individuelle », qui se vit de manière plus personnelle, et elle est également une religion de sociabilité, avec d'autres musulmans, par le partage des rites quotidiens.

Notons également que des associations d'anciens alcooliques et d'anciens drogués prônent la foi religieuse :

« J'ai la foi en Dieu. Aux Réunions, c'est suggéré de trouver une relation avec Dieu, tel qu'on le conçoit. De se mettre en relation avec quelque chose de plus fort que nous, un Dieu d'amour. [Vous êtes pratiquant ?] Je suis un peu allé à l'église. Je vais de temps en temps à la messe. Je m'intéresse à d'autres religions aussi. Je m'intéresse au Coran, je suis intéressé par le bouddhisme, le christianisme, les témoins de Jéhovah, tout. C'est très intéressant. Je suis tout, moi. Hindouiste, aussi. Je suis un être humain, j'ai besoin d'amour. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Cette demande de foi s'accompagne de préceptes forts, de toute une ritualisation de la vie, ainsi que de règles et « étapes » de vie, qui forment un ensemble qui peut s'apparenter à une « société secrète » :

« On a des formats, des étapes à suivre [dans l'association d'anciens drogués]. C'est un contrat entre nous et nous, entre nous et Dieu. Les étapes, je les connais par cœur : Première étape : Nous avons admis que nous sommes impuissants devant notre dépendance et que nous avons perdu la maîtrise de notre vie. 2. Nous en sommes venus à croire qu'une puissance supérieure à nous-même peut nous rendre raison. 3. Nous avons décidé de confier notre vie et notre volonté aux soins de Dieu tel que nous le concevons. 4. Nous avons fait l'inventaire moral sans peur et approfondi de nous-même. 5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-même et à un autre être humain la nature exacte de nos torts. 6. Nous avons pleinement consenti à ce que Dieu élimine tous nos défauts de caractère. 7. Nous lui avons humblement demandé de nous enlever nos déficiences. 8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons résolu de leur faire amende honorable. 9. Nous avons directement fait amende honorable à toutes ces personnes, en tous les cas où c'était possible, sauf lorsque cela pouvait leur nuire ou faire tort à d'autres. 10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et avons promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus. 11. Nous avons recherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu. 12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat

de ces étapes, nous avons donc essayé de transmettre ce message aux dépendants et d'appliquer ces principes à tous les domaines de notre vie. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Toutes ces étapes ont été données de mémoire par notre interlocuteur, qui les suit pas à pas :

« Aujourd'hui, je suis à la sixième et septième étape. Elles vont ensemble. Et j'ai déjà fait amende honorable avec la mère de ma fille. C'est la neuvième étape. Je travaille de manière pas très régulière la dixième. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

Cette ritualisation s'accompagne du développement d'un prosélytisme :

« Quand j'ai l'occasion, j'essaie de transmettre le message à ceux qui souffrent encore. Quand je croise un toxico qui me demande une pièce, je lui donne la pièce et je lui propose aussi de venir aux Réunions. » (Homme, 32 ans, séparé 1 enfant, en couple à nouveau, formation CNAM)

La foi religieuse, qui a pu apparaître au moment de la rue, dans une certaine sociabilité, ou au moment de la réinsertion, par l'intermédiaire d'associations, est une religion « syncrétique », appropriée, transformée, par rapport aux dogmes classiques. Islam peu sévère ou au contraire règles de vie très strictes à suivre par étapes, elles sont des repères dans la vie de certaines personnes en remontée sociale, qui y trouvent un appui et un entourage de personnes qui connaissent et reconnaissent la souffrance individuelle accumulée, tout en la transformant en un rite collectif, qui peut manquer dans la période de réinsertion.

j. De la vie sans lendemain aux projets et à la réflexion sur l'avenir

Une autre grande caractéristique de l'évolution intellectuelle, pourrait-on dire, des personnes en réinsertion, est la planification, la programmation, la construction de projets d'avenir, alors que la période d'errance était une période de vie *« au jour le jour »*.

Une partie des personnes rencontrées craignent l'avenir, car le présent est encore incertain pour elles. En réunion de groupe, à la question de ce qui est négatif dans l'avenir, les personnes ont répondu *« la rechute. [C'est une crainte ?] Oui. »*

Par contre, les **définitions de l'avenir** sont de plusieurs ordres. Pour certains, il est la promesse d'un **retour à la situation antérieure** : *« revenir en arrière, reprendre ce qu'on avait avant d'intéressant »*. Pour d'autres, par contre, c'est la **nouveauté et le changement** qui doivent définir leur avenir : *« changement », « [revenir en arrière] Non, ce sera tout à fait*

différent », « plus apprécier sûrement, voir différemment ce que je fais au travail, pour moi, c'était banal d'habiter dans de chouettes endroits ».

De plus, le changement, l'évolution, doivent se produire dans la perception des choses et des personnes. Si l'un des intervenants dit que l'avenir provoque une *« méfiance des événements et des personnes »*, d'autres parlent au contraire de *« confiance dans l'avenir, on découvre enfin que la vie est belle et que ça vaut la peine », « Oui, on n'a plus rien à perdre », « l'encouragement »*. Au niveau de la perception de la société occidentale, les personnes réunies parlent de *« simplicité, dématérialiser beaucoup de choses », « on ne voit plus le besoin d'acheter »*. Mais d'autres parlent également de l'avenir comme pouvant apporter *« la richesse : le loto, un bon tiercé, et puis c'est bon. Tout le monde a sa chance »*.

L'avenir est donc perçu comme inconnu, mais relevant soit d'une volonté de se distancier des périodes précédentes (et de la société de consommation), soit d'entrer dans un schéma « classique » qui inclut un travail, un logement, et une vie de famille. Pendant les entretiens, nous finissions en demandant comment la personne voyait son avenir (question qui venait après la description de la trajectoire et la situation actuelle). Les réponses données renvoient donc en général à un avenir plus « concret », plus en lien avec la vie des personnes interviewées que celui qui est décrit, idéal, imaginaire, de la réunion de groupe. Il est davantage perçu dans la continuité des démarches et des efforts réalisés pendant la période de réinsertion.

Pour certains, l'avenir semble tracé car **une certaine stabilité** se fait ressentir et que la personne ne recherche pas à se créer un avenir « au-dessus de ses moyens ». Ainsi de cet homme de 46 ans, qui pense sa vie davantage derrière lui, et qui n'a qu'un espoir de grand changement : gagner au loto :

> *« Je fais pas de projets, je préfère vivre au jour le jour. J'ai un petit chez moi, la retraite ce sera le minimum vieillesse, ça me fait rien. Il faudra que je travaille, j'ai quarante-six ans, à cinquante ans ce sera bon de me mettre à la retraite. Je vais faire ce truc de gardiennage jusqu'à cinquante-cinq ans, après on verra. Je ne vais pas faire des projets, je ne peux pas en faire à part souhaiter que je gagne au loto. Chaque mercredi soir, depuis que j'ai arrêté de boire, je me suis dit que l'argent que je mettais dans la boisson je le jouerai au loto. Quand j'étais en Vendée, le plus que j'ai gagné c'est dans les mille francs, ensuite j'ai gagné dix, trente francs, ça remboursait les tickets c'est tout. »* (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

De même, un homme de 77 ans parle de mort et non de vie pour son avenir :

> *« À mon âge, quel avenir on peut avoir ? J'aimerais finir tranquillement, j'ai eu assez de tribulations pendant ces 77 ans. Je vais avoir des occupations comme j'en ai toujours eu. Attendre tranquillement que ça arrive, sans maladie. Une belle mort,*

comme ma tante qui s'est couchée le soir et ne s'est plus réveillée. Et puis je désire comme tout le monde gagner au loto mais comme je ne joue pas » (Homme, 77 ans, divorcé 2 enfants, niveau seconde)

Nous retrouvons cela chez un homme qui *« attend la retraite »* ou un jeune qui *« attend d'avoir 25 ans et d'avoir le RMI »*.

Pour d'autres, l'avenir est **encore incertain**, et il leur semble angoissant, inconnu et peu stabilisé, la réinsertion n'étant pas encore un acquis, mais en pleine construction :

« [Avenir ?] C'est incertain. Je crois en moi. Je pense que ce sera meilleur pour moi. On acquiert de la sagesse d'années en années. Je me suis vu changer et j'adore. Mais j'ai 24 ans et je ne peux pas m'épanouir, aller en boîte, au restaurant. Personne ne veut croire en moi. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

« [Comment vous voyez le futur ?] J'en ai aucune idée, je ne me pose pas ce genre de question, c'est trop angoissant. D'une manière ou d'une autre je retomberai sur mes pattes. Je n'ai plus l'âge de faire joujou, à quarante et un ans, il faut s'arrêter. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

Pour une troisième catégorie de personnes, l'avenir et les projets font **partie intégrante de leur vie**, le deviennent, en tout cas :

« Je commence à me projeter dans le futur. » ((Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)*)*

Alors, l'avenir renvoie aux thématiques de l'emploi, du logement et de la famille. Certains n'ont pas une idée précise du contenu de ces thématiques ni de la manière d'y parvenir :

« Ma recherche, c'est un emploi durable, même si ce n'est pas technico-commercial [sa formation]. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« Il me faut un endroit pour dormir, rentrer chez moi. C'est comme si c'était un rêve, c'est inaccessible. Mettre des biftons sur un compte, rentrer chez soi le soir. Ce que j'ai au fond de moi, beaucoup ne pourrait pas encaisser toutes les souffrances que j'ai vécues. Ce serait le suicide direct ! […] Aujourd'hui, je suis SDF. J'ai plein de valeur à exploiter, en moi, mais je ne fais rien. Je suis dans la rue, à observer les gens. Je suis à la recherche de mon Eldorado. [Ce serait quoi ?] C'est mon appart, une boîte où je peux faire mon trou. Mais je ne suis pas enfermé dans le système, j'apprivoise d'autres valeurs. Humaines, surtout. Quand on était encore primate, on les avait déjà en nous. On se battait à coups de massue, mais c'était pas une souffrance psychologique dans la jungle urbaine. Surtout quand on est seul et qu'on n'a pas une tune. » (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

Cette trilogie de l'intégration sociale permet la sécurité, la stabilité de la vie, la routinisation, également :

> *« J'espère ne plus vendre de journaux, avoir un emploi stable. À quarante-cinq ans, j'aimerais avoir une famille, un appartement, vivre comme les autres mais je ne me fais pas trop d'illusions. J'aimerais ne pas devoir me dire chaque matin il faut que je fasse tant pour l'hôtel et tant pour la nourriture. On sait jamais le matin ce qu'on va faire. J'aimerais un emploi stable. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Cependant, certains ont des projets plus concrets, plus précis, qu'ils ont commencé à engager dans leurs démarches et leurs activités de remontée sociale.

- **Emploi**

Ainsi, nous avons vu que des personnes avaient entamé des formations et elles espèrent trouver un emploi en relation avec cette formation. D'autres envisagent pour le moment la formation :

> *« Mon objectif, c'est de découvrir l'outil informatique. J'en étais resté au Minitel et au télex. La secrétaire se chargeait de tout, quand j'étais commercial. Je faisais mes rapports et mes offres de tarifs chiffrés sur papier, de manière manuscrite. Aujourd'hui, mon alter ego commercial a un portable, ou au pire, un PC au bureau. Il communique par mail, il utilise Powerpoint. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« L'alcoolisme en France c'est mal géré et mal perçu, je vais en faire mon métier. Je vais faire de l'alcoologie à la fac l'an prochain. Il y a un moyen de compresser deux ans en un. Toutes les grosses maisons comme la SNCF, la RATP, EDF et La Poste s'intéressent au problème de l'alcoolisme d'où leur intérêt pour la prévention. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« Sur le long terme, j'aimerais finir mon BTS. J'ai des super notes à l'AFPA. C'est un système de prof une fois par semaine, mais sinon, c'est autodidacte. C'est un BTS froid et climatisation. J'en ai encore pour deux ans. »* (Homme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Si la stabilité d'un emploi salarié séduit la plupart des personnes rencontrées, une personne qui avait déjà monté une entreprise envisage de le faire à nouveau, aidée de son expérience en la matière (qui l'a menée à l'errance) :

> *« Le travail, je veux changer à la fin du mois. Je veux bien continuer dans le télémarketing, mais en étant bien payée et avec des possibilités d'évolution. J'ai trouvé ça du jour au lendemain, mais là c'est sans possibilité d'avenir. Ce qui me plait aussi c'est que dans ce genre de boîte on ne me demande pas mon âge, et ça c'est très précieux. Je pense que ça doit pouvoir se trouver comme travail. À plus long terme, je*

ne sais vraiment pas. Ça ne durera peut-être pas longtemps. Pourquoi pas recréer une société ? en ne faisant pas la même chose... mais je n'ai pas envie d'être à mon compte pour le moment, je voudrais un travail où on gagne à peu près bien sa vie. Il me faut des sous pour me remettre à mon compte, ce n'est pas évident. Il faut que j'explore toutes les possibilités. Peut-être au niveau commercial... » (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

- **Logement et lieu de vie**

Dans les projets à plus ou moins long terme, le logement indépendant est un projet en construction en même temps qu'un idéal, nous avons commencé à le voir dans les parties précédentes. Les dossiers HLM sont en cours, les personnes pensent à évoluer entre hôtel et autres solutions de logement, etc. :

« Pour moi, c'est clair que je continue à creuser les pistes HLM pour avoir un logement à vie à loyer modéré adapté à ma situation. Je n'ai pas de CDI. Même si je suis dans une dynamique de salariée, je travaille en CDD et en Intérim et à un moment, je vais toucher les ASSEDIC. Comme ces allocations sont dégressives, je ne peux pas me permettre d'avoir un loyer important. » (Femme, 40 ans, célibataire, Bac+2)

« Je pense qu'après, je prendrai un hôtel moins cher et je poserai l'APL. Si je reste dans un hôtel au mois, au bout de deux mois, j'aurai droit à l'APL. Il faut compter 2500/2600 francs par mois pour payer l'hôtel. Le RMI plus l'allocation logement, ça me ferait 3 700 francs, donc il me resterait 1000 francs par mois, pour vivre, c'est peu. Je vais finir par accepter de prendre un hôtel meublé et attendre 2003. À la retraite, j'aurai 7000 francs par mois. Mais je ne peux pas la prendre plus tôt, parce que je n'ai pas assez d'années de travail. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Cependant, certaines personnes rencontrées envisagent également des voyages ou de partir à l'étranger pour *« finir [leurs] jours »*. Ce peut être le cas de personnes d'origine étrangère, qui souhaitent retourner dans le pays de leur naissance, mais aussi de personnes qui ont vécu un moment à l'étranger, et qui pensent que rien ne les retient davantage en France que ce qui les pousse à repartir :

« J'attends ma retraite pour retourner vivre en Algérie [y a vécu comme coopérant pendant plusieurs années]. Ma petite-fille, que je ne vois pas, elle est à moitié kabyle. Je ne connais plus personne, là-bas, mais ce n'est pas grave, je m'entends bien avec eux, je n'ai rien à foutre en France. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

« Je n'aurai pas beaucoup de sous à ma retraite, donc je pense que je retournerai en Afrique [originaire du Tchad]. » (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

D'autres cherchent davantage à voyager de manière ponctuelle ou pour des projets professionnels :

> *« Le billet pour le Canada, il faudrait que je gagne des sous, mais ce ne sera pas entre maintenant et le mois de juillet. Et je ne partirai que si j'ai des adresses et des rendez-vous potentiels. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

> *« J'aurais l'impression d'être sorti de la rue quand j'aurais un petit logement. Je ferai des petits voyages aux Baléares, au soleil. On craque avec la vie qu'on mène, les gens ils vous bousculent, en province c'est plus cool. »* (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

- **Une famille**

Nous avons vu que les relations amoureuses étaient difficiles à construire, et qu'elles faisaient partie de la réinsertion sociale. Elles font donc partie, avec le fait de vouloir avoir des enfants, **des projets d'avenir des personnes rencontrées** :

> *« Je n'arrive pas, dans cinq ans, dans dix ans… J'aimerais rencontrer quelqu'un, à deux c'est plus facile. Pour rencontrer quelqu'un il faut le vouloir. Depuis que je suis là [à la résidence sociale], je pense plus à moi. Avant dans l'appartement de leur oncle, je me sentais redevable, je n'ai jamais fait entrer un homme là-bas. Et puis ici les enfants sont plus en sécurité, là-bas je ne les laissais pas seuls le soir. Je peux avoir une vie sociale plus épanouie. »* (Femme, 42 ans, divorcée 2 enfants, CAP)

> *« Pour l'avenir, ce qui est important, c'est d'avoir des enfants. »* (Homme, 20 ans, célibataire, niveau seconde)

De plus, des personnes d'origine étrangère souhaitent, maintenant qu'elles sont plus stabilisées, faire venir leur famille en France, dans le cadre du regroupement familial, par exemple :

> *« Je dois voir qui est l'assistante sociale de ma rue, pour m'aider dans le regroupement familial. C'est mon plus grand mal, que ma famille revienne. »* (Homme, 52 ans, marié 4 enfants, CAP)

- **Des projets plus personnalisés**

D'autres ont des projets qui correspondent de manière plus personnalisée à leur trajectoire de vie. Ainsi, un homme qui a entamé un procès à son employeur suite à un accident du travail, espère qu'il va le gagner :

> *« C'est ma fierté, si je gagne, c'est que même en étant SDF, on a raison des gens qui ont de l'argent. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Cette action en justice est alors une revanche sur le passé.

Un autre, également dans la logique qui combine lien et distanciation avec son parcours antérieur, souhaite écrire un ouvrage sur les sans-abri :

> *« Je voudrais faire un bouquin pour faire vivre tous les gens qui ont vécu comme moi ! Beaucoup de gens se sentiront concernés. »* (Homme, 24 ans, séparé 1 enfant, niveau seconde)

*****

La projection dans l'avenir est possible quand des bases sont posées, au niveau matériel, social, mental. **L'autonomie face aux acteurs de la réinsertion sociale** est donc un but, en même temps que le lien avec eux est très important dans les trajectoires de réinsertion. De plus, même s'il existe des critiques ou une distanciation des anciens sans-abri face à la société de consommation et à ses dérives, ils entrent tout de même dans un canevas qui reprend, dans sa trame, cette même logique sociale et matérielle. L'argent et sa gestion, le corps et la mise en scène de soi, la communication, les loisirs, sont autant de domaines imbriqués dans la vie sociale, qui la portent, qui la construisent, et la sociabilité n'est possible qu'à travers le partage de ces objets, de ces services, de ces actions, de ces pratiques, qui renvoient à des normes sociales, celles de notre société contemporaine.

Alors que les « clochards » peuvent être caractérisés par une recherche de vie alternative (encore que pour certains, il semble que ce soit davantage le poids des habitudes et la perte d'énergie qui soient en cause dans le fait de rester à la rue, plus que le choix et l'envie), les personnes sans domicile fixe, qui se retrouvent dans des situations de précarité contrainte, n'ont pas choisi de manière libre ce type de vie. Il peut exister également un moment de stabilisation dans la rue, qu'il est d'ailleurs difficile de dépasser, mais ces personnes, une fois cette période passée, ne regrettent pas la rue et ses conditions de vie. Elles ne sont pas nostalgiques de cette phase de vie, même si elles en tirent des « leçons » positives. Elles cherchent au contraire à s'en détacher, par des actions concrètes sur les gens et les choses, en utilisant les ressources à leur portée.

Nous allons voir que **les services de la réinsertion** ne sont pas toujours adaptés à la manière dont se passe la réinsertion, à savoir une **graduation des besoins**.

4. Les services de la galère et de la réinsertion

Lors de la réunion de groupe, et parfois lors d'entretiens, il a été fait mention de développement ou de création de services d'aide, d'accompagnement de ces deux périodes de vie que sont la galère et la réinsertion. Les personnes rencontrées ayant davantage de distance face à la galère qu'à la réinsertion, ils ont davantage développé ces types de service :

> *« [Vous avez d'autres suggestions d'améliorations de services ?] C'est un peu tôt pour le dire, le chemin n'est pas fini. »* (Table ronde)

Cependant, nous verrons que les services liés à la galère peuvent également favoriser la réinsertion. Les services proposés partent des pratiques des personnes rencontrées, mais sont des idées de développement ou de création, à partir de manques ou de difficultés ressentis.

a. L'argent et les moyens de paiement

Les services autour de l'argent et des moyens de paiement ont été peu développés de manière créative par les personnes réunies en groupe. Elles ont cependant fait part de difficultés et de pratiques, ainsi que de représentations sur les prestataires financiers.

Ainsi, les personnes rencontrées ont encore souvent **des moyens de paiement restreints** : carte de retrait simple, chéquier, mais qui parfois *« ne sert surtout pas, parce que s'il servait, comme c'est sans provision… »*. La carte de retrait ou le guichet sont les deux moyens de retirer de l'argent, et les espèces restent, pendant la galère, le seul moyen de paiement, ce qui est considéré comme dangereux, en particulier dans des conditions de vie aussi précaires : *« L'inconvénient, c'est qu'on est obligé d'avoir des espèces sur soi, pour payer le loyer et tout, et si on est attaqué… »*.

La perte du chéquier, voire du compte bancaire, nous l'avons vu, sont des **signes de la chute sociale**. Reste l'accès à La Poste, celle-ci étant considérée comme un lieu pratique et facile d'accès pendant la période de galère :

> *« Je ne savais pas que ça existait, c'est l'assistante sociale qui m'a dit que j'allais ouvrir un compte postal, je croyais ne pas pouvoir, puisque je n'avais rien. Elle m'a donné 300 francs. J'ai ouvert un compte postal, c'était facile. »*

Cependant, en termes d'inconvénients, nous l'avons vu également, le délai de paiement est considéré comme très long et donc très gênant, pour des personnes qui connaissent des flux irréguliers et minces : *« Ça met quinze jours pour l'encaisser. »*

De plus, en termes d'image, La Poste, de par son accessibilité aux plus défavorisés, devient un lieu stigmatisant en période de réinsertion :

> *« Mais ça fait pas réinséré justement, d'avoir un compte postal. N'importe qui peut le faire. C'est vraiment être asocial. »* (Table ronde)

L'avantage de La Poste pendant la galère se retourne contre elle pendant la période de réinsertion, et les personnes rencontrées cherchent à en partir pour accéder à une banque, considérée comme plus anonyme, plus « normale ».

b. Le stockage des objets

Le stockage d'objets qu'on ne peut garder avec soi (trop d'objets, trop encombrants, etc.) pendant la période de galère est un problème important pour les personnes rencontrées. En

effet, les objets de la vie antérieure à la galère sont des souvenirs, et conservent également une valeur marchande. Certains souhaiteraient les conserver quelque part, d'autres en revendent. Les personnes rencontrées doivent en fait faire un tri entre les objets qu'ils peuvent ou souhaitent garder sur eux ou proches d'eux, les objets à stocker quelque part, en attendant que la situation s'améliore, et les objets à donner, vendre, à abandonner, parce que tous les objets d'une maison ou d'un appartement ne peuvent être conservés. Nous avons vu qu'il existait des moyens de laisser des objets, meubles, vêtements chez des amis, pour une partie des personnes rencontrées, et que les personnes sans abri conservaient sur elles ou proches d'elles (dans des « caches » ou des consignes) certains autres objets, en particulier des papiers, des photographies.

Des personnes présentes à la réunion de groupe racontent leur manière de conserver certains objets :

> *« Il y avait une consigne gare de Lyon, ça coûtait 150 francs par mois, et c'était énorme. J'avais quelques papiers, une pièce d'identité, un permis de conduire, un tout petit peu d'argent, des instruments de retrait d'argent, quelques vêtements. Il y a des caméras qui filment. Moi, j'avais une petite consigne mais c'était suffisant pour y mettre une bombe et pendant le plan Vigipirate, il n'y avait pas de consigne. Ça me coûtait plus que 150 francs par mois, parce que si vous avez besoin de prendre quelque chose au cours des trois jours, il faut repayer. »* (Table ronde)

En effet, ces consignes coûtent quinze francs pour trois jours, mais en cas d'ouverture pendant la période couverte, il faut à nouveau payer quinze francs pour la refermer. Les sans-abri tentent alors de calculer le moment d'ouverture de la consigne pour que cela arrive le jour où le paiement se termine. De plus, cela oblige à venir tous les trois jours à la gare, car sinon, la consigne est ouverte :

> *« Un jour, j'ai oublié de venir, ça a été ouvert par le responsable de la consigne. J'ai dû donner le détail [de ce qui se trouvait dans la consigne] et payer une indemnité. »* (Table ronde)

De plus, les consignes donnent un ticket *« avec le numéro du coffre, comme une combinaison, la date et l'heure, il s'agit de ne pas perdre le ticket. »*

Notons que les personnes sans abri peuvent tester les différentes gares pour trouver une consigne moins chère :

> *« Moi aussi, je l'ai fait d'abord à gare du Nord, et après j'ai découvert que la gare de l'Est était moins chère, alors j'ai vite changé. À la gare de l'Est, c'était 15 francs et gare du Nord, c'était 20 francs. »* (Table ronde)

Il existe également des associations qui gardent des objets, mais elles ne sont pas toujours connues et limitent le stockage dans le temps :

> *« Il y a des associations qui permettent de garder les objets gratuitement.*
> *-Ben, ça, si tu as des adresses…*
> *- Il y a le centre X., mais c'est limité à quinze jours. »* (Table ronde)

De plus, les associations demandent parfois quelque chose en retour, ne serait-ce que des renseignements sur la personne qui souhaite déposer des affaires, et cela est considéré comme dérangeant.

En termes d'amélioration de ces lieux de stockage, les personnes présentes à la réunion de groupe évoquent la nécessité de *« multiplier les espaces où on peut laisser ses affaires »* et *« la gratuité »*.

En termes d'avantage de ce type de service, une personne voit ces lieux comme *« un point d'ancrage, où les affaires restent »* ; *« ce sont des repères très basiques qui permettent de s'organiser »*. Mais les services actuels limitent cette possibilité : *« Si on pouvait y aller quand on veut, on y poserait peut-être plus de choses »*.

Ce service correspond à un service de la période de la galère *: « Là, je vous parle de la période qui constitue vraiment le fond, ça fait deux endroits [lieu pour manger gratuitement et consigne] où on a quelque chose à faire. »* Cependant, la notion même d'organisation et de point d'ancrage peuvent permettre de libérer de l'énergie et du temps pour penser à d'autres démarches, en même temps que ce lieu peut aider à garder une identité sociale (garder ses papiers, ses bulletins de salaire, ses souvenirs, etc.) qui se perd en période de galère (matériellement – par la perte ou le vol de ces objets – socialement et symboliquement – par le changement de perception de soi par soi et par les autres).

c. La domiciliation

La domiciliation est un service déjà proposé par des associations ou des services sociaux, mais nous avons vu qu'elle devenait stigmatisante, en période de réinsertion. En effet, administrations, employeurs, peuvent connaître ces adresses et faire le lien entre celles-ci et la situation de la personne concernée.

Tout comme la consigne, la domiciliation favorise néanmoins, dans un premier temps, le maintien ou le retour d'une identité sociale :

> *« Mon point d'ancrage, c'est acquérir une adresse. Etre domicilié quelque part. Moi j'ai une adresse dans une structure, c'est juste "Courrier ? – Non. – Au revoir !". On trouve une part d'identité en sachant qu'on a une adresse, on peut me rejoindre, par exemple l'administration. »* (Table ronde)

Là encore, le service tel qu'il existe aujourd'hui possède des limites. Ainsi, de la volonté des associations de personnaliser l'échange avec la personne sans abri, ce qui peut être pris pour de l'inquisition :

> *« Il y a différents lieux, tu te présentes aux associations avec une pièce d'identité, qui te domicilient.*
> *- L'association doit te connaître un peu et savoir que tu es en galère.*
> *- On ne te demande pas ta vie.*
> *- Moi, si, on m'a demandé quand même.*
> *- Moi aussi, je suis domicilié dans une association près de la gare de Lyon, ils m'ont laissé mariner pendant quinze jours ou trois semaines avant de me proposer une domiciliation, donc ils veulent s'assurer qu'on est bien dans la galère. »* (Table ronde)

L'anonymat peut donc être une **perspective à développer pour une domiciliation**, dans un double sens : que l'adresse ne soit pas connotée sans-abri ou association caritative, et que l'accès au courrier et au service se fasse sans questionnements.

d. Les communications téléphoniques

Nous avons vu que les communications téléphoniques étaient importantes au moment de la réinsertion, pour joindre et être joint au niveau professionnel et privé. Les anciens sans-abri prennent des portables, mais les cartes coûtent très cher, surtout comparé à leurs revenus. Des « ruses » existent, comme le fait de prendre un téléphone mobile pour être joint, mais d'utiliser des cartes pour les téléphones publics pour joindre. Le portable est non seulement un point de chute téléphonique, mais il peut devenir un substitut à une adresse :

> *« L'intérêt du portable, c'est de s'en servir comme un téléphone, c'est certain, mais ça se substitue à l'adresse, on peut riper sur la question de l'adresse ou du portable et dire par exemple qu'on n'est pas d'ici mais qu'on a un portable. Ça peut marcher au niveau du travail, dans une ANPE, ou chez le médecin. Ça m'a servi à occulter le fait que je n'avais pas d'adresse. C'était une deuxième adresse. »* (Table ronde)

De plus, il existe des lieux où les communications téléphoniques sont gratuites, comme les agences ANPE, ou parfois les foyers et résidences sociales. Cependant, les appels sont souvent « bridés », c'est-à-dire contrôlés : ainsi une personne raconte, pendant la réunion de groupe, que les appels en agence ANPE ne peuvent se faire vers des portables. Cependant, elle a trouvé le moyen de contourner le problème : *« Pour joindre un portable depuis l'ANPE, il faut faire le 56, au lieu du 06, ça marche. »* De plus, les appels peuvent être considérés comme un service exceptionnel, et non pas un service normal. Ainsi, dans son foyer, une personne peut demander à téléphoner, *« mais il faut expliquer à l'animateur référent, suivant sa personnalité, il vous aide »*.

À noter également que certains appels coûtent cher, alors qu'ils sont très utilisés par les personnes sans abri ou en réinsertion. Ainsi des appels à la CAF, *« il faut faire le 0800 qui pique 8 unités d'entrée, alors bravo le social »*.

e. La vie intime

Un point évoqué dans les services souhaités, à améliorer, est **le rapport à la vie intime.** Ainsi, l'hébergement ne prend pas en compte la vie affective et sexuelle des personnes sans abri :

> *« La sexualité aussi, les structures de réinsertion sociale nous prennent souvent pour des mineurs de ce point de vue-là. Dans la structure où on est aujourd'hui, c'est absolument impossible. L'autre jour, il y a un bus qui est venu nous prendre, j'avais appelé le 115 et dans le bus il y avait un couple et elle disait que ça faisait trois mois qu'ils faisaient le 115 et que lui partait dans le coin des hommes et elle dans celui des femmes. »* (Table ronde))

Il existe alors des lieux et des stratégies pour trouver un peu d'intimité :

> *« Sous les ponts de Paris. Les sanisettes à 2 francs. On parle rarement de cet aspect-là mais c'est très important dans la réinsertion. Un jour j'avais demandé un hôtel où aller à deux, il faut s'inscrire des mois à l'avance ! Faut pas être pressé !*
> *- Tu t'inscris et après tu cherches la nana c'est ça ?*
> *- Il y a les bois aussi, Boulogne, Vincennes. Moi j'aime bien, c'est agréable. En février on garde le manteau c'est tout.*
> *- Ça te laisse obligatoirement à ce moment-là dans le monde des gens SDF. Il est inenvisageable que demain je rencontre une femme et que je lui dise "Viens on va faire tac-tac dans la sanisette en bas". »* (Table ronde)

Cette situation est donc également considérée comme stigmatisante et maintenant dans un statut très spécifique, alors que l'entrée dans un logement (qui peut se produire dans un délai assez long après les premières démarches de réinsertion) semble être actuellement le seul moment où les rapports sexuels peuvent commencer à s'épanouir.

De même, au niveau des « besoins naturels », les structures et services accessibles sont limités et les conditions d'utilisation sont très mauvaises :

> *« Pour faire pipi, alors vous avez le choix entre.. alors tout à l'heure en partant je vais faire dans la cour, sinon il faut que je paie 2F. Il y a Mac Donald. Celles de Marks & Spencer sont très bien aussi.*

- Je trouve scandaleux qu'il n'y ait plus de pissotière libre. C'est pour ça que c'est dégueulasse partout, on est obligé de faire n'importe où.
- Oui mais c'est vrai que les anciens urinoirs ça pue.
- Pour les filles c'est pire, entre deux voitures…
- Il faut penser à une nouvelle architecture avec la gratuité et la propreté.
- À Denfert il reste un urinoir à l'ancienne.
- À Gare du Nord il y a une dame-pipi. » (Table ronde)

f. Les loisirs

La période de réinsertion peut favoriser le redéploiement d'activités de loisirs, même si les freins financiers sont encore forts. Notons qu'en termes de service, une personne présente en réunion de groupe a évoqué la carte de cinéma illimitée, qui coûte 98 francs par mois et qui est considérée comme entrant dans la logique appréciée de l'accès à un service qui n'est pas stigmatisant, car conçu et approprié par une large frange de la population :

> *« Il ne faut pas que ce soit des services qui soient dans l'optique d'une réinsertion par le boulot uniquement. On a besoin de se détendre, de penser à autre chose. UGC en lançant leur carte à 100 balles le mois, ils ont fait du social sans le savoir. Moi je l'ai prise. Je consacre 100 balles à un budget détente, j'estime que pour se réinsérer, j'ai besoin de me détendre.* » (Table ronde)

Il peut exister une opposition, en terme de relation à l'autre, entre les structures spécialisées, qui ont leur intérêt et leur fonction appréciée, mais qui sont considérées comme enfermant la personne dans un milieu, et les lieux, plus ouverts sur les autres, où le sans-abri n'est plus identifié comme tel :

> *« Il y a plein de structures d'accueil de jour, mais on reste dans le même milieu. J'ai pris une carte UGC, ça me coûte 100F par mois, je vais à la bibliothèque, j'ai un refus presque physique d'aller dans ces structures. B. lui, est presque demandeur de ces structures d'accueil. On y discute, il y a de la camaraderie. Mais même quand je travaillais j'avais du mal à rester avec mes collègues, même si j'avais de très bons rapports avec certains. Mais j'ai besoin de cet isolement.* » (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Ces loisirs favorisent *« la mixité sociale »*, la détente, l'appréciation collective d'un bien culturel, l'anonymat de la situation, et tous ces points sont considérés comme entrant dans la définition d'un « bon » service de réinsertion.

g. L'accompagnement, les conseils et l'accueil

Les personnes en réinsertion peuvent se sentir seules dans leurs démarches et avoir besoin d'appuis de la part des services sociaux à un moment donné. Ainsi, une jeune femme exprime son souhait d'avoir accès à un conseiller pour le RMI, pour que l'aspect insertion du contrat soit développé :

> *« J'aimerais qu'il existe un conseiller RMI qui me dise les différents types de contrats qui intéressent les employeurs, car ce serait subventionné et ça ne leur coûterait pas cher. J'aimerais faire ça six mois ou un an. Idéalement j'aimerais un conseiller RMI en face de moi, qui connaît tous les contacts pour me relier les chômeurs longue durée ou en RMI – pour moi c'est la même chose – et les employeurs, quelle que soit la branche. Il serait dans un bureau, dans un centre social, il faudrait que je puisse le rencontrer plusieurs fois, que je lui expose ma recherche et lui ferait des recherches de son côté et m'apporterait l'information. Il faudrait que je puisse le rencontrer physiquement, plus qu'au téléphone, environ tous les quinze jours, ça suffit. »* (Femme, 32 ans, célibataire, Bac+2)

Ainsi, ce conseiller remplirait les mêmes fonctions que les conseillers ANPE, mais au niveau du RMI.

De plus, l'accueil dans les structures d'hébergement peut être considéré comme spartiate, peu développé au niveau « humain » :

> *« Je suis allé au CHRS. Mais c'est sûr que même dans les structures d'accueil il y a des manques. En terme de réintégration justement. Ne pas avoir accès à "ses appartements" quand on veut, je trouve ça un peu choquant. Il y a un peu une perte d'identité. On n'a pas d'argent, on est dehors de 8h à 17h, il y a une salle, mais elle n'est pas accueillante. »* (Homme, 47 ans, séparé 2 enfants, Bac+4)

Ainsi, l'accueil n'est pas toujours un service développé et les personnes sans abri peuvent se sentir infériorisées dans leurs relations avec les différentes structures. Les notions de conseil et d'accompagnement, plutôt que de surveillance ou l'absence de relations, sont alors considérées comme des services à développer pour les personnes sans abri, comme cela est fait pour d'autres catégories de population.

h. Avantages et inconvénients d'un service « tout en un »

Parlant des types de services à créer ou à développer, les personnes présentes à la réunion de groupe avaient deux opinions différentes. Les uns proposaient un service « tout en un »,

c'est-à-dire un lieu qui proposerait différents types de service (consigne, domiciliation, pause, etc.) :

> *« [Il faudrait] Un endroit où mettre ses affaires c'est important je trouve, quitte à aller prendre un café quelque part, aller chercher son courrier, si la poste peut le faire, qu'elle le fasse. Ce serait bien que quelque chose soit fait à ce niveau-là.*
> *- Ce serait bien qu'il y ait une domiciliation où on peut laisser un sac de fringues, où on ait une boite aux lettres, une consigne et le RMI reçu en même temps, un package spécial galérien. »* (Table ronde)

Par contre, d'autres craignent que ce système n'enferme encore la personne dans un statut et dans une situation de sans-abri :

> *« Avoir tout en un c'est aussi une forme de dépendance. Mais peut-être qu'au niveau matériel ce serait trop rapide, on est dans une phase où on a besoin de se restructurer. C'est des étapes obligatoires dès le début, si vous n'avez plus d'adresse postale, vous êtes morts. C'est vrai que c'est la galère de cavaler d'un endroit à l'autre pour la boîte aux lettres, l'ANPE etc. mais en même temps, ça fait du bien parce qu'on a l'impression qu'on se remélange à une vie mobile, on part "bosser" même si c'était pas vraiment bosser. Même faire sa correspondance, c'est juste partir du matin au soir. Moi, qu'il fasse bon ou mauvais je partais, j'allais à l'ANPE faire du courrier, ou alors dans les bibliothèques de la Ville de Paris pour être au calme et lire la presse du jour ou faire mon courrier, on vous demande rien. On est presque heureux, et ça c'est l'effet de se remettre les pieds à l'étrier d'aller lire vous êtes à une grande table il y a les élèves à côté de vous, la mamie avec son Figaro qui s'étale, ça fait partie de la vie c'est bien. C'est bien de sortir de ce petit groupe. »* (Table ronde)

L'idée qui se dégage de tous ces services est la notion de mixité, de mélange social, et donc d'anonymat vis-à-vis de la population totale, car la réinsertion passe en fait par une *« réintégration »*, c'est-à-dire une volonté de se fondre dans la masse de la population.

II. LE SYSTEME D'ACTION DE L'AIDE SOCIALE ET DE LA REINSERTION

Les personnes sans abri ou en grande précarité de logement ont accès à un ensemble d'institutions, d'associations, d'acteurs collectifs, qui peuvent leur apporter diverses prestations (conseils, aides financières, alimentation, hébergement, etc.). Certaines sont spécifiques à leur situation de sans-abri (centres d'hébergement d'urgence, associations spécialisées, etc.), d'autres « traitent » différents cas de figure dont le sans-abrisme (prestations du RMI, dons de nourriture, conseils juridiques, etc., associations s'occupant de la pauvreté ou de l'exclusion sociale au sens large, etc.).

Les personnes sans abri rencontrées ont plus ou moins cherché à entrer en contact avec ces acteurs sociaux, et nous avons vu qu'elles ont pu le faire différemment selon leurs périodes de vie (demandant des prestations différentes aux mêmes structures selon leur trajectoire ou allant dans des structures différentes selon ces mêmes étapes). Nous avons donc choisi d'appeler ce système d'action « aide sociale et réinsertion » car, nous le verrons, il n'existe pas toujours de différence de prestations entre l'aide sociale de manière générale et la réinsertion, en particulier, ou, pour le dire autrement, la réinsertion est parfois davantage un état d'esprit et une rencontre de personnes qu'un dispositif cristallisé, avec des frontières et des définitions d'actions fixes et stabilisées.

Le panorama évoqué ici n'est pas une analyse exhaustive de l'existant en matière d'aide sociale, mais plutôt une tentative d'éclaircir quelque peu l'accès aux structures dont ont pu parler les personnes en galère rencontrées. Nous avons surtout cherché à comprendre comment les structures percevaient les sans-abri et quelles étaient leurs conceptions de l'aide et de la réinsertion. En effet, nous allons voir qu'il existe une grande variété de prestations « offertes » aux personnes sans abri, mais que **c'est bien l'interaction entre une offre et une demande qui construit la réinsertion**, dans le sens d'une recherche d'évolution de la position de sans-abri vers une position considérée « meilleure » par les sans-abri comme par les structures. Mais nous verrons également que cette conjonction entre offre et demande est une représentation sociale de la réinsertion, admise par les différents acteurs en présence, et qu'elle laisse sur le bord de la route une partie des personnes concernées.

A. LES PROFESSIONS DE L'AIDE ET DE LA REINSERTION

Nous allons chercher ici comment sont structurés les « services » aux sans-abri, à la fois en termes d'activités, de réseaux, de logiques d'actions, mais également en termes de représentations, d'opinions, de valeurs. Nous avons rencontré pour cela des acteurs appartenant à des structures assez diverses : associations, entreprises d'insertion, administrations, etc. Nous ne recherchons pas ici la complétude des informations sur ce système d'action, mais plutôt des pistes qui doivent nous permettre de mieux comprendre le

faisceau des services disponibles, comment ceux-ci sont construits face aux sans-abri, et comment ils sont pensés en termes de réinsertion (ou en d'autres termes).

1. La vision des populations concernées par ces dispositifs

Dans un premier temps, il est important de cerner quelles sont les visions qu'ont les professions de la réinsertion des personnes sans abri. Cela modèle les actions et les services proposés, ainsi que **la définition de ce qu'est la réinsertion.** Répondre à la question « qu'est-ce qu'une personne « réinsérable » permet de mettre en perspective la question des modalités mêmes de la réinsertion.

a. Les catégories de sans-abri : causes et modes de vie dans la rue

Les personnes sans abri[2] sont catégorisées par les structures qui les côtoient selon leur parcours antérieur et selon leur manière de vivre la rue, la précarité.

Tout d'abord, notons que les **associations montrent une connaissance importante des personnes sans abri, car elles sont celles qui les côtoient le plus dans la durée et dans la profondeur des relations**. Ce sont elles également qui semblent prendre le plus de recul et qui analysent le plus qui sont les sans-abri, à partir des informations qu'elles ont. C'est pourquoi nous retrouvons dans cette partie essentiellement le discours des associations sur les sans-abri en tant que phénomène de société. Les personnes rencontrées dans les administrations développaient moins ce point, et parlaient essentiellement en termes de dispositif, plus abstrait, de réinsertion (et d'exemples frappants, nous le verrons, qui stigmatisent les personnes exclues). Les membres d'associations ont développé un discours et une réflexion plus large sur le « problème sans-abri ».

♦ Un problème de société

Les personnes sans abri font partie d'une société et de ses évolutions. Elles sont une conséquence de la structuration de la société française contemporaine. Plusieurs associations réfléchissent au lien entre histoire contemporaine, évolution sociale et phénomène de la galère ou du sans-abrisme :

[2] Notons que le vocabulaire peut être un enjeu pour les acteurs de l'aide sociale. Ainsi, certains nous ont reproché d'utiliser le terme de SDF, quand il nous est arrivé de l'utiliser, alors que pour d'autres, il ne pose pas de problème particulier : *« On travaille avec le clodo moyen. Je ne fais pas de différence entre SDF, sans-abri, clodo, ce sont tous ceux qui sont dans la rue, qui n'ont rien. »* (Entreprise d'insertion). Certains de nos interlocuteurs tentaient de contourner le mot en parlant des *« personnes en difficulté »*, *« en galère »*, *« exclus »*, etc., mais ne pouvaient abolir le problème en lui-même de cette manière. Il est vrai que le terme SDF peut se rapporter à une notion abstraite et administrative, voire policière, mais le fait de reprocher l'utilisation de ce terme aux chercheurs semblait dénoter davantage une volonté de contradiction et une manière de montrer leur propre connaissance des hommes, au delà du terme.

« Dans notre société il n'y a plus de relation sociale, avant les fondements c'était le travail, la famille, la vie de quartier. Même le fou du village avait une identité. Il n'y a plus ça aujourd'hui, en même temps c'est un mal pour un bien. L'abondance de travail dans les années soixante a masqué la réalité des fractures humaines comme l'alcoolisme, l'inceste. Aujourd'hui la situation est à vif, le travail n'était qu'un cache-misère. Certains ont raté la mutation du travail, certains ne savent pas lire et écrire alors qu'on en est à l'informatique. » (Espace solidarité insertion)

Le travail est en effet en cause pour plusieurs acteurs sociaux rencontrés, qui montrent la dureté d'une situation où la **personne est infériorisée**, parce que sur un **marché très concurrentiel** :

« Aujourd'hui, les patrons font croire aux chômeurs qu'ils ne valent rien : "j'en ai cinquante comme toi qui attendent pour le même poste". Les employeurs jouent sur ça parce qu'ils ont le choix. Alors que tout le monde a son rôle à jouer et à fournir à la société. » (Espace solidarité insertion)

De plus, si le phénomène s'est amplifié ou s'est transformé et est devenu plus visible, ou bien encore est devenu un « problème de société », cela ne signifie pas qu'il y ait une égalité des « chances » de devenir SDF :

« Le film Une époque formidable *nous a fait beaucoup de tort. Il a fait croire que tout le monde peut se retrouver à la rue. Or, ce n'est pas vrai. Ça dépend de son réseau social, de son environnement familial. De plein de choses. »* (Association généraliste)

- **Les causes de la rue**

En ce qui concerne les causes de l'arrivée à la rue, les acteurs de la réinsertion voient un faisceau de trajectoires individuelles, qui peuvent se relier par quelques indicateurs. Ainsi, l'alcool est donné comme un point commun à de nombreux itinéraires de descente sociale :

« Il n'y a pas de parcours type. Une bonne partie d'entre eux a basculé à cause de l'alcool. Oui, le point commun entre eux, c'est l'alcool qui a fait une rupture dans leur vie, suivie du divorce, des dettes, et surtout, l'absence de relations sociales constructives. Ils n'ont eu personne pour les aider au moment de la chute. Leurs liens sociaux ont été fragilisés et ils recréent des liens très forts dans la rue. Des fois, on en voit qui arrivent dans la rue et on essaye de les sortir le plus vite possible avant que ça s'enkyste. » (Entreprise d'insertion par le travail)

L'alcool est davantage un symptôme d'une vie qui se fissure et qui va se briser par l'accumulation d'indicateurs, comme nous l'avons vu en première partie. L'absence de relations sociales fixes, stables, de confiance, est également un point important. L'expulsion,

le départ volontaire, sont autant de perte de points d'ancrage sociaux, ce qui déstructure toute la vie de la personne :

> *« Dans la rue, les gens sont très mélangés, hétérogènes. Il y a ceux qui arrivent à Paris, qui viennent d'ailleurs. Ils ont rompu. On trouve des expulsés. Je remarque que les hommes seuls partent avant d'être expulsés de leur logement. C'est différent des femmes avec enfants, qui attendent jusqu'au bout qu'on les expulse. Ça peut être un jeune qui quitte sa famille, on ne sait pas si c'est volontaire ou non. Quand ils arrivent, ils ne connaissent personne. S'ils nous rencontrent (je veux dire toutes les associations), on peut dire que ça va pour eux. Par contre, ils peuvent rencontrer des squats ou la petite délinquance. Il y a plusieurs raisons qui font que les gens deviennent SDF. Ils ont pu quitter leur lieu, leur territoire. Par exemple, ils viennent d'une cité de relégation d'une ville de province et ils sont montés à Paris. Ce n'est pas un hasard s'il n'y a que quelques centaines de SDF en banlieue. »* (Association généraliste)

L'acteur social se place donc ici comme une alternative à la fois au réseau social antérieur et à la délinquance. Nous verrons en effet plus bas que les personnes sans abri qui font de la délinquance forment une catégorie à part pour les associations.

De plus, les acteurs d'associations font des distinctions entre hommes et femmes, dans la manière de « tomber à la rue » ou de l'éviter :

> *« Il y a eu une étude du CREDOC, relatée dans Libération de la semaine dernière, qui montrait que les femmes subissent des choses à l'intérieur de la cellule familiale. Il y a plus de solidarité familiale que pour un homme, mais elles subissent aussi les violences à l'intérieur de la famille. Les femmes qui arrivent dans la rue n'ont pas d'enfants, ils ont été placés ou abandonnés. »* (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)

En effet, de l'avis d'éducateurs sociaux ou de membres d'associations, les femmes ne connaissent pas le même parcours dans la rue que les hommes. Elles sont moins nombreuses à y arriver et elles y restent moins longtemps (sauf quelques femmes « clochardes », nous y reviendrons). Elles sont d'ailleurs davantage prises en charge par les associations, qui les laissent également moins de temps sans « solution logement ».

- **Les modalités de vie à la rue**

Au niveau de la vie à la rue, les acteurs de l'aide sociale et de la réinsertion s'accordent pour donner une typologie « basique » qui distingue les personnes qui sont en transition dans la rue et celles qui y sont installées, avec une troisième forme particulière : les routards. D'autres caractéristiques, comme le sexe ou l'âge, viennent également compléter ces typologies :

« Il y a trois choses bien différentes : – L'errance : quelqu'un qui a quitté, poussé par des problèmes familiaux, de travail, il veut se refaire une identité, il est anonyme, poussé par la nécessité. – Le routard : il part volontairement, c'est un rite initiatique. – La clochardisation : ce sont des errants insérés qui se sont défini un territoire, qui ont une utilité sociale, il est connu, il a un réseau. Les valeurs de la société sont une impasse pour eux, le travail et la famille. Ils ont un tissu social, un endroit, le clochard est inséré. Il fait partie de la société à sa manière. À une époque, les clochards se prévenaient pour se cacher du CHAPSA. La tranche d'âge est plus élevée. » (Résidence de logements passerelle)

Ainsi, pour un responsable d'association, la grande majorité des personnes sans abri « tournent » en fait, ils ne vont pas le rester très longtemps. Par contre, il est important pour eux qu'ils soient « repérés » et « abordés » par une structure d'aide, car cela conditionne le temps de sortie de la rue :

« Il y a celui qui vient d'arriver à la rue. Qui a besoin d'un coup de main plus ou moins important selon la durée de vie à la rue. Plus on est depuis longtemps à la rue, plus c'est long et difficile de s'en sortir. On compte qu'il faut quatre fois le temps passé à la rue pour se réinsérer. [C'est quoi, se réinsérer ?] Enfin, pour trouver un chemin de réinsertion. En fait, il y a un temps de deux mois, notre constat, c'est qu'au-delà de deux mois, des habitudes de rue s'installent. La référence du SDF devient la rue et la vie à la rue. Avant, c'est sa vie antérieure qui est sa référence. Il a encore l'idée d'un travail, d'un logement. Après, vous n'arrivez plus à tenir dans un logement. La difficulté, c'est d'accrocher, "d'aborder". » (Association généraliste)

Ainsi, cet acteur social donne des chiffres et des pourcentages qui pourraient paraître rassurants et inquiétants à la fois, car ils signifient que les personnes sans abri ne le restent pas dans leur grande majorité, mais par contre, qu'il en arrive d'autres sans discontinuer, et que le « problème » structurel n'est pas prêt d'être résolu :

« Sur les 3000 personnes à la rue actuellement à Paris (qui vivent dans des centres d'hébergement d'urgence ou pas), je dirais que : 80%, dans un délai de deux ans, vont pouvoir repartir, trouver une solution logement, pas toujours un logement. Avec un coup de main différent selon les gens, ils vont retrouver une vie « normée », plutôt que normale. Et puis, il y en a 600 ou 700, 20%, qui sont ce qu'on appelle les clochards, ils resteront clochards, malgré l'aide qu'on peut leur apporter. La majorité des SDF, avec du temps, ils retrouveront quelque chose. Ce public [les 80%], ils arrivent à Paris, après de longs périples, quelquefois. Ceux qui arrivent, de plus en plus, ce sont les étrangers sans papier, les gens des pays de l'Est. Il n'y a qu'à voir, dans nos centres, c'est écrit en russe, en allemand, en arabe, en espagnol. » (Association généraliste)

De plus, il existe des populations un peu particulières, comme les femmes qui sont soit prises en charge par les structures assez rapidement, soit ont été prises en charge par d'autres types de personnes, comme les proxénètes. Dans ce cas-là, les associations que nous avons rencontrées se sentaient mal adaptées et parlaient de structures spécialisées, qui oeuvraient davantage et de manière plus centrée pour ce genre de populations :

> *« [Prostitution ?] Les femmes qui arrivent chez nous en général n'ont fait que de la prostitution occasionnelle. Pour les prostituées, un cap est franchi. Il y a un autre genre de prostitution, c'est la femme qui se met en ménage pour trouver un logement. C'est dans les solutions logement ! On sait que c'est une forme de prostitution, mais on ne sait pas à l'avance si ça marchera ou pas, dans le ménage, donc on ne peut pas empêcher. Une prostituée, quand elle est à la rue et qu'elle se vend, nous, on en a peu de déclarées. Sauf les prostituées occasionnelles. C'est une autre action sociale. Il y a des associations spécialisées. C'est pareil pour les accros (drogue). C'est un autre travail. Là aussi il y a des associations spécialisées. »* (Association généraliste)

De même, une autre minorité correspond aux buts définis des associations rencontrées, à savoir l'aide aux sans-abris, mais pose des problèmes d'adaptation de la structure à l'évolution de la société : ce sont les jeunes, qui ont un profil différent des plus anciens, en particulier en termes de rapport au travail :

> *« Dans les gens qu'on reçoit, on a 17% de femmes, 20% de jeunes (de moins de 25 ans). Le problème avec les jeunes aujourd'hui, c'est qu'un jeune de moins de 25 ans, contrairement à quelqu'un qui a trente ou quarante ans, n'a aucun savoir-faire. Avant, un jeune avait commencé un apprentissage, il connaissait un peu une formation manuelle. Aujourd'hui, les jeunes qui sont partis de chez eux sont allés à l'école mais n'ont jamais travaillé. »* (Association généraliste)

Pour certains, il existe également des comportements différents vis-à-vis des « drogues », au sens large :

> *« [Éducateur] La différence entre les jeunes et les vieux de la rue, c'est une différence de défonce. Les jeunes prennent des cachets, de la bière, tout ce qui peut les défoncer. Les vieux marchent à l'alcool. Les vieux sont affaiblis, ils ne peuvent pas supporter la même chose que les jeunes. »* (Entreprise d'insertion par le travail)

Notons également que ce responsable d'association différencie également les squatters, qui forment des communautés de vie, et qui ne viennent dans les associations que pour des points précis, comme les prestations que ne peuvent leur fournir leur lieu de vie :

> *« Il y a aussi les gens qui sont en squat. Certains viennent manger. Prendre une douche. Mais ils ne dorment pas. Alors qu'on sait qu'ils n'ont pas de logement. Ils sont très*

discrets sur ça. Il y a beaucoup de squats. Des gros squats, quelques-uns, et beaucoup de petits squats. On a du mal à entrer en contact avec eux. On les voit surtout par très grand froid (-15°). À 0°, on vit encore dans un squat. Ou alors ils viennent pour se doucher. Ceux qui vivent de la drogue ne sont pas en contact avec nous. Les squatters, on ne les connaît pas bien. On sait qu'ils sont plus ou moins en contact avec la délinquance. On ne sait pas à quel degré. Il y a des familles, qui sont squatters, mais pas choisis, par exemple, quand un immeuble est déclaré insalubre. Ce sont des populations très diverses. » (Association généraliste)

- **Types de remontée sociale**

Au niveau de la réinsertion possible, des actions à mener avec ces différents types de personnes, nous y reviendrons plus bas (dans les prestations proposées par les associations), mais notons tout de même que les typologies construites dès la chute se retrouvent au niveau de la remontée sociale. Ainsi, les clochards sont considérés comme non insérables ou tout au moins comme les plus difficilement réinsérables, car ils sont ancrés dans la rue, au niveau du temps et de l'espace :

« Il y a ceux qui forment le noyau de clochards. Mais on ne sait pas faire la déclochardisation. Et il y a des noyaux partout. Ce sont quelques personnes. Chaque ville a ses clochards. Et dans ce groupe, il y a les routards, qui tournent. » (Association généraliste)

Par contre, les femmes font partie des personnes qui peuvent être aidées assez facilement, il existe une précarité plus « superficielle », en comparaison de la précarité des clochards, considérée comme très profonde :

« Et il y a un public plus stabilisé. Ils ont connu une rupture récente. Ils regravissent les échelons de la réinsertion. Par exemple, une femme que son mari met dehors. Sans rien. Mais elle a un boulot. Elle ne peut pas tenir longtemps dans un hôtel. Quand on sait ça, on met en place un service SARAH (Service Accueil Rapide Adultes Hôtels). Ce qui manque, c'est un logement. C'est pour 6 semaines, c'est du dépannage. On donne des méthodes pour trouver un logement et on propose des structures. On compte qu'il faut en moyenne 42 jours pour trouver une solution logement sur Paris (en foyer, en faisant travailler ses relations, etc., en colocation). Par contre, l'hébergement chez des amis, ça ne marche pas bien, c'est trop temporaire. » (Association généraliste)

De plus, le terme employé pour la « remontée sociale » dépend des phases antérieures et, comme nous l'avons vu dans nos analyses en première partie, une partie des personnes sans abri n'ont en fait jamais connu d'insertion sociale, alors que d'autres ont besoin de retrouver une insertion sociale :

« Il y a deux catégories de SDF, pour les jeunes on parle plutôt d'insertion, et pour les plus âgés, on parle de réinsertion. Parmi les SDF, il y a beaucoup d'hommes, et de plus en plus de jeunes qui n'ont pas le RMI parce qu'ils ont moins de vingt-cinq ans et qui sont refusés par les hôtels sociaux parce que le travail d'éducation qu'il faut faire avec eux est trop important. » (Association généraliste)

Ainsi, pour les acteurs de l'aide sociale, il existe différents types de sans-abri, qui correspondent à des trajectoires de vie distinctes, et également à des manières variées d'appréhender la réinsertion. Nous allons voir que cela correspond à des types de relation avec les institutions, entre autonomie et dépendance.

b. Les interactions possibles avec les institutions : l'injonction paradoxale de l'autonomie/dépendance

Il existe une représentation sociale forte en ce qui concerne la réinsertion, qui apparaît clairement ou en filigrane dans les discours des acteurs de l'aide sociale. En effet, pour ceux-ci, **la personne sans abri est réinsérable si elle est suffisamment autonome. Cependant, elle ne doit pas être non plus trop autonome vis-à-vis des institutions**. Ainsi, les clochards, qui refusent l'aide, sont sans lien avec les institutions, mais ne sont pas considérés comme réinsérables, justement parce qu'ils n'adhèrent pas aux projets des associations. De plus, nous verrons que dans les faits, il faut un minimum de dépendance acceptée pour espérer évoluer de la rue vers une situation de vie plus « normée », pour entrer dans les typologies des structures et pour correspondre à leurs définitions de la personne réinsérable.

La catégorie de sans-abri la moins réinsérable selon les acteurs du système d'action de l'aide sociale est la catégorie des clochards. En effet, ceux-ci refusent le lien avec les associations, ne leur demandent rien, ils vivent en dehors de ces institutions :

« On en a repéré 200, qu'on va voir régulièrement. Il y a une femme, on sait où elle est, toujours au même endroit, sur sa bouche de métro, quand on vient vers elle, elle nous dit "pas de demande, pas de demande", tout le temps. Ces gens-là, c'est très difficile pour qu'ils fassent quelque chose, il faut être à l'affût. Mais on se dit que peut-être, un jour, il y aura une demande. » (Association généraliste)

Il existe néanmoins des actions menées auprès des clochards, pour leur assurer une survie, et en même temps une surveillance, pour repérer les nouveaux, qui pourraient être davantage enclins à se lier avec le mouvement associatif :

« [Clochards] On mène des actions auprès de ces gens aussi, mais l'aide efficace, on la cherche encore. On ne sait pas comment faire. Nous, on propose les repas du soir, à 5 francs, en hiver, c'est gratuit. Il y a les boutiques de jour, les centres d'hébergement.

On a des équipes de maraude, la nôtre est pédestre, on le fait depuis un an. On fait la maraude entre les Halles et les quais de Seine, jusqu'au pont de la Bibliothèque de France. Et une autre vers la gare de Lyon. On sait que dans ce coin-là, il y a 200 personnes qui dorment dans des cartons, dans le tunnel des Halles, sous les ponts, ou à la poste du Louvre. On entre en contact avec eux, mais on ne peut pas les reloger. On repère les nouveaux. On discute. On lui propose de venir à la boutique. On facilite les rendez-vous avec le médecin. On leur dit que s'ils sont étrangers, ils doivent venir accompagnés, pour arriver à se comprendre. On ne veut pas prendre en charge les personnes. Si on veut qu'il s'en sorte, il faut qu'il le fasse lui-même. On prend rendez-vous pour lui chez le médecin, et le lendemain, on lui dit, pour qu'il aille. C'est rare qu'ils soient seuls. Ils sont structurés, il y a souvent des groupes avec un leader. On ne fait pas pour eux, mais on facilite les choses. On leur dit : venez prendre un café, un vêtement. On se promène avec quelques plats, des vêtements. Le soir, dans nos sacs à dos, on a du café et des plats. On fait des propositions, mais il ne faut pas aller trop vite. » (Association généraliste)

Ainsi, les systèmes de « maraude », pédestre, en car, en camion, ont pour objectif de rencontrer les personnes qui ne viendraient pas en boutique de jour, dans les infrastructures associatives, de venir au devant des demandes et d'entendre, le cas échéant, la personne faire un pas vers l'association. Cela permet également de « dépister » les nouveaux sans-abri, qui ne sont pas encore installés de manière forte dans la rue, pour les inciter à entrer dans la logique associative.

Cependant, les clochards sont exclus d'un grand nombre de dispositifs, car ils n'ont justement pas de demande, pas de projets :

« L'hébergement d'urgence, le terme est bizarre, les hébergements d'une durée moyenne de trois mois, ce n'est plus de l'urgence. Il faut qu'il y ait un lien entre cet hébergement de courte durée ou de durée moyenne et la mise en place de projets des personnes. Les clochards n'ont pas de projets, ils peuvent même être définis comme ça. Par contre, un projet, ça peut être simplement quelqu'un qui a besoin et qui demande à être logé. » (Association généraliste)

« Les personnes qu'on ne prend pas, ce sont ce que j'appelle les "SDF clochardisés". Ils viennent prendre des repas chauds en hiver. Mais ils ne peuvent pas se plier au règlement, on est obligés de les mettre dehors. Ils sont dehors depuis X temps. Ils font la manche. Ça fait 25 ans qu'ils sont dans la rue. Ils ne peuvent pas se réinsérer. Ils ne peuvent même pas faire une carte d'identité. Avant, on faisait des repas le jeudi. Ils arrivaient saouls, sales. On leur disait d'aller à la douche, mais ils passaient à travers. Ils ne venaient pas régulièrement. Ils ne se pliaient pas à l'heure. Les "mamies" [bénévoles âgées] se sont fait bousculer. On a arrêté. On a toujours des vêtements à

leur donner, on accepte qu'ils prennent une douche, s'ils viennent le demander. » (Association généraliste)

Certaines associations ont pour objectif d'aller plus loin que les autres dans l'aide aux personnes clochardisées, en considérant qu'ils ne sont pas « perdus » pour la réinsertion. Il existe alors un paradoxe encore plus fort entre le discours sur l'autonomie, la responsabilité, d'une part, et la dépendance, le soutien de l'autre. En effet, dans une entreprise de réinsertion, par exemple, les éducateurs pensent que même les clochards sont capables de travailler. Mais pour cela, ils emploient des méthodes très fermes d'encadrement et se disent eux-mêmes *« paternalistes »*. Ils développent alors un discours basé sur deux fondements contradictoires : les sans-abri sont responsables de leur destinée, mais l'entreprise d'insertion doit leur donner un cadre très fort pour arriver à l'objectif de commencer et de garder un travail :

« Nous sommes contre certains constats. Un constat qui est fait est que les SDF sont en grande détresse. Nous on dit qu'ils sont responsables de ce qui leur arrive, qu'ils ont la possibilité de repartir. Il faut les connaître et leur mettre des coups de pieds là où il faut. Il y a des gens qui sont endormis et qui ne sont plus considérés comme responsables. Nous on montre que des personnes peuvent s'en sortir, mais restent des personnes fragiles. Notre prise en charge se fait en fonction de leur passé. Les autres entreprises d'insertion suivent les gens sur 6 mois ou un an alors que nos démarches se font sur plusieurs années.

- [Gérant] Ici, les coups de pieds sont des coups de main.

- [Éducateur] On critique la maraude car ça fixe les SDF, même si ça part d'un bon sentiment. On commence à être entendu par les autres associations qui tournent l'oreille vers ce qu'on met en place. Avant, personne n'allait vers les SDF. On bosse avec le Samu Social, on est intervenant dans des groupes de réflexion.

- [Gérant] On essaye au maximum de tenir cette logique du logement en lien avec le travail. Certains ne sont pas capables d'aller en appartement. Ils ne sont pas capables d'avoir des rapports normaux avec les gens. Ils ne sont pas capables de gérer leur budget, de payer un loyer, même modeste (entre 1000 et 1200 francs pour un studio). Les studios sont dans des immeubles normaux, ils sont dispersés, on ne veut pas faire de ghetto, le but est de les remettre dans la vie. Ce n'est pas simple à gérer pour nous parce que les gens picolent, ils peuvent balancer des trucs par la fenêtre. On continue à les suivre dans les logements. » (Entreprise d'insertion par le travail)

Cependant, ce système a également ses limites, et la dépendance envers les institutions est stigmatisée quand elle est trop forte :

« [Éducateur] Il y en a pour lesquels on ne peut rien faire. Ils sont trop accros à l'assistanat. Pour eux, tout doit être gratuit, surtout pour les plus jeunes. D'autres sont

trop faibles physiquement pour travailler, d'autres sont trop dérangés dans leur tête, ils sont incapables de rester plus d'une heure sans taper sur le voisin, d'autres n'ont pas envie de bouger, ils font la manche, ils ont leur système bien en place. » (Entreprise d'insertion par le travail)

De plus, la responsabilité de l'échec peut alors être reportée sur le sans-abri et non sur l'association :

« Si la personne part d'ici alors qu'elle ne va pas mieux, on se dit qu'on ne peut pas faire à sa place. » (Entreprise d'insertion par le travail et le logement)

Pour les autres associations rencontrées et pour les administrations**, tout se passe comme s'il existait un type de personne « réinsérable »**, qui entre dans des critères qui **valorisent l'autonomie**, mais qui **demande en fait de suivre les règles** qui sont établies par ces institutions, et donc de « rentrer dans le moule » de la réinsertion institutionnalisée.

Ainsi, les associations parlent d'un « déclic », qu'il faut déceler ou provoquer :

« S'ils sont prêts à élaborer des projets, on les accueille dans des CHRS, pour faire une formation. Ce qu'on cherche, c'est le déclic. Qu'ils se disent "je peux faire autre chose". » (Association généraliste)

« On ne se substitue pas à eux pour la recherche d'emploi. Bien sûr, on a des réseaux, des adresses, on reçoit des annonces. Mais on se rend compte que c'est moins efficace. Parce qu'on est dans le faire-faire, dans ces cas-là. Moi, je préfère le soutien. Quand quelqu'un nous dit, j'ai un poste, envoyez-le-moi, ça ne marche pas. C'est trop brusque. Il n'y a pas de parcours. C'est un choc, de se remettre dans les horaires, se réinsérer trop rapidement. Ça ne donne pas le temps, ça déstabilise. » (Espace solidarité insertion)

« L'esprit de compétition fait parfois décliquer des trucs dans leur tête. On organise du karting, ça marche bien. […] On cherche à impulser des initiatives. Ces initiatives peuvent prendre des formes variées, parfois c'est simplement parler, donner une soupe chaude, un café et puis faire un bilan de revenu pour savoir ce qu'ils ont, un bilan logement. Et puis on fait tout pour qu'ils aient une demande, à partir de ce moment ils viennent dans le bureau pendant la journée pour faire certaines démarches avec moi. […] Le plus important c'est de mettre en place une relation de confiance. C'est cette confiance qui va permettre à chacun de faire sa part de travail, je cherche à impliquer les SDF. Chacun a sa part de travail, les gens doivent s'impliquer, ils doivent devenir acteur. Être acteur pour les SDF c'est par exemple de faire ses démarches, de se délier de l'alcool, et je crois que ce n'est pas les aider que de tout faire à leur place. » (Association généraliste)

En fait, ce discours de l'autonomie semble être une défense contre des critiques passées ou en tout cas une distanciation face aux pratiques associatives antérieures :

> *« Le problème, ce sont les plus jeunes. Ils n'ont pas l'expérience professionnelle des plus vieux, ils ne savent rien faire. Ce sont des toxicomanes, ils se disent routard, mais ils ne bougent pas beaucoup. Nos outils ne sont pas adaptés aux jeunes. Les actions classiques de remise à niveau sont peu efficaces. On constate que l'assistanat est dangereux pour les jeunes qui sont dans la rue. On est en contact avec eux, mais ça n'a rien donné encore. Ils n'ont pas forcément envie de bosser, ils s'en sortent en vendant du shit, en touchant le RMI. Ils n'ont pas eu d'existence d'ouvrier, ils n'ont pas la valeur travail comme les vieux. Ils ne savent pas ce que c'est de travailler tous les jours, ça correspond à rien pour eux. Certains disent "on a des droits mais pas de devoirs et maintenant que j'ai un appartement, tu peux toujours y aller pour je travaille". On est obligé de les virer. Il y a des gens qui connaissent le système et qui grattent, mais ça n'arrive pas souvent. On passe un contrat moral. »* (Entreprise d'insertion par le travail)

> *« Les Apennins ça a beaucoup changé, avant il y avait un entretien obligatoire, on donnait des aides financières, des tickets restaurant, on montait un dossier social. Ça a changé depuis le changement de l'assistance vers une philosophie de l'accompagnement. On organise un petit déjeuner de qualité avec du bon pain, du vrai café, des nappes, des bénévoles qui s'assoient avec les personnes sans domicile qui ne sont pas contraintes de se raconter pour avoir ça. Il y a des salles de lecture, une bibliothèque, une salle de documentation. Les bénévoles partagent le petit déjeuner, ils essaient parce que parfois ils sont dans une attitude de service. Mais les personnes peuvent rencontrer quelqu'un de manière individuelle si elles le souhaitent. Ce qui est important c'est de ne pas avoir besoin de se raconter, on peut le faire si on cherche des solutions, dans ce cas, on donne un rendez-vous pour l'après-midi. Parce que l'après-midi c'est pas ouvert au tout venant. »* (Association généraliste)

Ainsi, il existerait une évolution de la logique associative, qui serait davantage un service offert aux sans-abri qu'un lieu enfermant et liant de manière forte les sans-abri aux acteurs associatifs. L'accompagnement est alors un lien moins contraignant, « à la carte », la personne sans abri pouvant solliciter des interlocuteurs, sans *« être obligée de se raconter »* (ASSOC04). De même, une association montre la relativité des demandes et reconnaît n'être qu'un acteur parmi d'autres dans l'offre de l'aide sociale et de la réinsertion :

> *« [La prise en charge de tous les problèmes] ce serait démesuré par rapport aux compétences et aux disponibilités des bénévoles. Le suivi global serait trop lourd. Et en plus, c'est s'enfermer dans une relation duale qui peut conduire à aller trop loin, à amener le bénévole à prendre sur ses épaules la misère de quelqu'un. La personne en*

difficulté n'a pas besoin d'être atomisée entre des services mais ne doit pas avoir un seul recours, car c'est risqué pour elle et le bénévole. Les personnes logées peuvent être très demandeuses auprès des bénévoles. Mais il peut aussi y avoir rejet. Nous proposons l'accompagnement systématiquement une fois que la personne est installée. Si la personne refuse l'accompagnement, elle ne respecte pas le contrat. Dans ce cas, on fait un travail de conviction pour lui faire accepter l'accompagnement. Il y a donc des écarts entre les gens : certains sont très demandeurs et d'autres refusent l'accompagnement en disant : "ce qui m'intéresse c'est d'avoir un logement, pour le reste, je peux me débrouiller tout seul". » (Résidence de logements passerelle)

Mais ici encore se dévoile le paradoxe des associations, qui souhaitent être une aide, mais qui peuvent être considérées uniquement comme un recours stratégique par les sans-abri, qui peuvent chercher différentes structures, selon leurs demandes. Ce membre de l'association montre les limites de l'acceptabilité de l'accompagnement : celui-ci est défini comme un choix pour le sans-abri, mais s'il est refusé, la personne ne peut avoir accès au logement. Ainsi, quand la personne est trop dépendante, elle est considérée comme trop passive et non apte à gravir les échelons de la réinsertion, mais quand elle est trop autonome face aux associations, elle est considérée comme ne remplissant pas son contrat. Mais alors quel est le contrat, le but des associations ? N'est-ce pas que la personne s'autonomise vis-à-vis d'eux ? Le problème posé alors est sans doute la reconnaissance de l'aide effectuée. Les associations ont besoin de cette reconnaissance pour continuer à exister, à se penser comme efficaces. C'est ici un problème d'identité qui se pose pour ces associations.

Ainsi, suivant la même logique du problème de reconnaissance, une association a trouvé une solution différente et pense que les sans-abri ne doivent pas être des *« consommateurs d'associations »*, mais doivent passer par des étapes précises. Un document décrivant le parcours « idéal » du sans-abri dans l'association montre le faisceau des services offerts, mais également le maillage dans lequel la personne en galère doit passer pour avoir droit à la réinsertion :

« On a observé que les personnes sans abri s'étaient créé des habitudes dans plusieurs domaines, ce qui remet en question l'assistanat qui enferme les gens dans des circuits fermés vu le nombre [sous-entendu élevé] d'aides à prendre, le nombre d'endroits où on peut se servir sans contrepartie, sans s'exprimer. Les personnes sans abri ont un parcours avec des endroits précis pour dormir, s'habiller, petit déjeuner… Si on ne laisse pas la place à l'échange, on risque de passer à côté d'un projet avec la personne et laisser les gens dans une activité de consommateur. Donc notre démarche c'est d'aller vers les gens, on a fait un schéma théorique du parcours que les personnes sans domicile ont dans notre association [cf. schéma]. » (Association généraliste)

L'association légitime sa position en développant le thème de l'expression, de l'échange, mais cherche en parallèle à maintenir les sans-abri dans sa logique et dans son infrastructure propre, et semble craindre la « concurrence » des autres structures d'aide.

Au niveau du logement, ce décalage entre discours de l'autonomie et pratiques de maintien dans une logique unique est flagrant. Ainsi, les associations et les administrations « présentent » aux bailleurs (sociaux ou privés) des personnes qu'elles définissent comme autonomes, mais également avec des critères normatifs de la personne « réinsérable », comme l'explique cette responsable d'un bureau d'attribution de logement d'une administration :

> *« On présente aux bailleurs sociaux que des gens autonomes, notamment psychologiquement, au niveau de leur comportement. Ils doivent avoir un comportement de bon père de famille. On ne peut pas passer des familles qui n'acceptent pas le contrat social, c'est-à-dire payer un loyer, ne pas faire de bruit, ne pas gêner les voisins. Quand des personnes qui viennent d'un logement d'insertion sont proposées à la Préfecture, c'est qu'elles sont jugées par les associations ou les travailleurs sociaux comme capables de s'insérer dans la société. On ne peut pas loger de SDF car les bailleurs veulent connaître le comportement de leurs futurs locataires et demandent les quittances de loyer du logement précédent. Les SDF, les squatters sont refusés par les bailleurs. Ils doivent avant aller dans du logement d'insertion, c'est-à-dire un logement sas. »* (Service attribution de logements d'une administration)

Ainsi, le logement est considéré comme étant l'aboutissement d'un parcours, pendant lequel l'ancien sans-abri doit faire ses preuves : les associations et les services sociaux se sentent contraintes par les bailleurs, qui cherchent des personnes « solvables » et qui ne dégraderont pas les logements, et à leur tour, elles contraignent les sans-abri à correspondre à ce que souhaitent les bailleurs.

L'expérience des associations avec les sans-abri montre qu'il existe en effet une adaptation nécessaire pour des sans-abri qui ont vécu longtemps à la rue :

> *« On défend les pensions de famille, avec une vie semi-collective. Parce qu'ils ne pourraient pas vivre seuls dans un HLM. Quand ils ont un logement trop tôt, quand le gars se retrouve dans un studio ou un HLM, on sait, toutes les associations ont eu des suicides, ou alors il y a un retour à l'alcoolisme. La solitude est terrible. Il faut y aller progressivement. La vie semi-collective peut être importante, type pensions de famille. Il faut des relations. Pas de l'assistance sociale. »* (Association généraliste)

> *« On ne loge pas beaucoup de SDF, un peu parce qu'ils ne sont pas prêts à être mis directement dans une situation de logement ordinaire. Pour eux, il faut envisager un parcours qui les fait passer dans des centres d'accueil, des chambres d'hôtel car il y a*

une réelle difficulté de passer de la rue à un logement. Si la personne est dans la rue depuis moins d'un an, ça va, ça ne joue pas. Si elle est dans la rue depuis plus longtemps, il lui faut un temps de réappropriation pour retrouver des repères, se faire aux contraintes. » (Résidence de logements passerelle)

Cependant, alors que les associations peuvent faire des distinctions dans les histoires de vie, il semble qu'au niveau du passage vers un logement (social ou privé), ces nuances disparaissent et que les dossiers montrant une rupture de logement, une instabilité provisoire, soient mis dans la même catégorie que les sans-abri de longue durée. Il faut donc toujours une caution associative ou des services sociaux pour espérer obtenir un logement. Ainsi, une femme rencontrée cumule depuis le début de son activité professionnelle des contrats à durée déterminée sans période d'inactivité. À 48 ans, elle est célibataire, et cela semble effrayer les propriétaires de logement, car elle n'entre pas dans leurs critères de stabilité. Elle est donc hébergée dans une résidence sociale, après des hébergements chez des amis ou en colocation. Elle doit passer par le canal des hébergements intermédiaires pour espérer être épaulée dans une demande de logement « normal ».

En particulier, les administrations ne cherchent pas à comprendre les raisons des personnes sans abri quand elles refusent un logement. Elles considèrent qu'elles sont une décision irrationnelle :

« Il n'y a pas longtemps, j'ai eu le cas d'une famille de Sri Lankais qu'on a suivie de près parce qu'on avait peur que le bailleur récupère le logement, qui a refusé un appartement de 4 pièces dans le Marais, entièrement refait, pour un loyer inférieur à 3 000 francs. Cette famille habite dans une pièce de 25 mètres carrés et a refusé l'appartement parce qu'elle ne veut pas quitter le quatorzième arrondissement. L'employeur de l'homme a essayé de le convaincre tout le week-end pour que la femme accepte. Les gens comme ça, qui refusent, on les laisse dans leur clapier, on ne leur re-propose rien d'autre parce qu'on a déjà passé du temps avec eux. » (Service attribution de logements d'une administration)

Ici, les raisons de la famille ne sont pas prises en compte et seul compte le fait que le logement soit mieux en termes d'espace et de condition de vie que le lieu d'habitation actuel. Mais pourquoi voulaient-ils rester dans cet arrondissement ? N'était-il pas possible de leur proposer quelque chose dans ce quartier ? Le service d'attribution des logements utilise ses propres critères de ce qui est bien et les applique à tous.

Certains acteurs sociaux ont conscience que le logement implique un changement de vie important et que cela peut redéfinir les relations sociales et familiales :

« Parfois, de meilleures conditions de logement mènent à la déstructuration de la famille parce que l'espace libère des choses. Les gens ne sont plus occupés par la survie pendant tout leur temps. Avoir de bonnes conditions de logement, ça permet de libérer du temps et de l'énergie pour penser à autre chose. Nous avons eu le cas d'un couple de SDF qui a eu des difficultés relationnelles quand ils ont été relogés. Les choses se sont redéfinies entre eux parce qu'avant ils étaient soudés dans la lutte. »
(Résidence de logements passerelle)

Cependant, alors que dans les discours, les acteurs du système de l'aide et de la réinsertion insistent sur le fait que la demande, le projet du sans-abri sont importants et définissent une avancée dans les étapes, ils ne semblent pas assumer l'autonomie et les modes de vie à reconstruire dans un logement. Il n'est pas question ici de dire qu'il faut attribuer un logement autonome à tous les sans-abri qui en feraient la demande, car bien sûr, le jeu des contraintes est très important : nombre de demandes par rapport aux offres, solvabilité financière, nécessité de ne pas dégrader des locaux, sont des critères importants et compréhensibles dans la prise de décision. Cependant, il semble qu'il y ait une stigmatisation systématique des personnes qui ont été sans-abri, mais qui n'entrent pas dans le cadre d'un certain parcours d'hébergement, et ceci limite peut-être les initiatives personnelles et l'autonomie des personnes sans abri qui cherchent à se « réinsérer ».

Il existe en fait un paradoxe, voire une injonction paradoxale, qui fonde le système d'action de la réinsertion : permettre à la personne de devenir autonome, tout en la cadrant dans une structure qui est la « voie royale » (dans l'état actuel de l'offre de logement et de travail) pour qu'elle atteigne cet objectif. Les acteurs sociaux de la réinsertion sont pris dans cette contradiction et construisent un discours qui tente d'intégrer ce paradoxe : c'est la notion de contrat social ou d'accompagnement.

c. Conditions et modes de réinsertion : la personne, le travail et le logement

La réinsertion passe par des étapes matérielles à franchir (types de logement, types d'activité, d'emploi, en particulier) en même temps que par un état d'esprit des personnes sans abri. Nous avons vu que les personnes en réinsertion rencontrées développent ces pratiques (chercher à franchir des étapes concrètes) et ces discours (la notion de déclic, le discours sur la graduation des étapes). Les associations et les acteurs sociaux de la réinsertion, de manière plus générale, théorisent cette structuration du système d'action pour la légitimer et pour légitimer leur fonction qui, nous l'avons vu, pourrait paraître sinon paradoxale. Cependant, un autre paradoxe apparaît : alors que les acteurs de la réinsertion insistent au niveau des discours sur la réinsertion de la personne, sur la reconnaissance de « l'homme », sur ses capacités d'autonomie, en fait, dans les pratiques, les buts des actions sont de trouver

un travail et un logement. Ils sont les indicateurs et les catalyseurs (c'est-à-dire qu'ils en impulsent la dynamique) matériels de la réinsertion sociale.

Alors que la première approche avec les personnes sans abri cherche à les positionner dans une relation sans hiérarchie, la réinsertion implique la notion de contrat social, c'est-à-dire de droits et de devoirs. Ainsi, un membre d'une association explique la position que sa structure tient face aux personnes sans abri au moment de la première rencontre :

> *« L'objectif est de se concentrer sur la resocialisation et de ne pas mettre les personnes dans une position de demandeur, de toute manière il n'y a rien à demander, il n'y a qu'un café à donner et des fois s'il fait trop froid, on donne des gants ou un bonnet si on en a. Et puis on repère les habitués et ceux qui viennent d'arriver [à la rue] alors à ceux-là on leur donne des adresses. Tout est sous la forme d'un échange informel, d'une discussion. »* (Association généraliste)

Mais la relation évolue au fur et à mesure du temps et de l'intégration de la personne sans abri dans la structure :

> *« On intervient en trois temps, la première démarche consiste à aller vers les gens, dans un deuxième temps, on accueille les gens dans des lieux à plusieurs vitesses. À chaque moment, on formalise l'idée de contrat de manière différente. La maraude tourne de 22h30 à 5 heures du matin, c'est une rencontre fortuite avec les personnes]. Par contre au centre d'accueil, on fixe la personne. Notre travail consiste à négocier des activités, dès que la personne est d'accord de faire quelque chose, elle fait partie de l'équipe. »* (Association généraliste)

La notion d'intégration dans une équipe peut être formalisée autrement dans le discours, avec des termes qui montrent une certaine dépendance du sans-abri :

> *« La mise en confiance c'est long, on apprivoise les gens, c'est pour ça que nos accueils sont agréables, il faut que la confiance s'établisse. »* (Association généraliste)

> *« Le terme apprivoisement vient avant la réinsertion. »* (Association généraliste)

L'action des associations est alors de séparer la personne sans abri de son état de sans-abri, pour lui impulser une dynamique, parfois contre son gré, ou en lui faisant dépasser ses propres perspectives :

> *« Le plus difficile c'est de les sortir de leur train-train, métro, manche. On utilise un terme qui choque parfois mais il faut les sortir de leur biotope. Moi je leur demande souvent : est-ce que vous êtes capables de partir en province ? Quitte à ce qu'ils se retrouvent à bosser chez Emmaüs, j'essaie toujours de les couper de leur milieu. »* (Association généraliste)

« Souvent les hommes se laissent aller, il faut les menacer pour que les choses bougent un peu. Souvent les gens restent isolés, ne reprennent pas contact avec leurs ex-femmes, leurs enfants, car leur situation familiale a pu être l'objet d'une rupture, ce qui crée un problème psychologique dans les relations à l'autre. Donc ces personnes ont des difficultés pour élaborer des projets dans le temps. » (Entreprise d'insertion par le travail et le logement)

Cependant, à partir de ce moment, doit se développer la notion de contrat social, c'est-à-dire un échange entre la personne sans abri qui s'engage et l'association qui l'accompagne :

« Nous, on ne donne rien sans compensation. La réalité est faite de droits et de devoirs. » (Entreprise d'insertion par le travail)

Ainsi, dans les entreprises d'insertion, le travail sert d'activité contractuelle entre les bénévoles, les éducateurs, d'une part, et les anciens sans-abri d'autre part :

« L'accompagnement social consiste à établir une relation avec la personne, créer de l'activité économique est un outil, le travail est un support. On passe du temps avec les personnes on prend en compte la problématique de chacun et ça, ça ne les laisse pas indemnes. On se côtoie toute la journée. On voit comment la personne vit, comment elle supporte. On est dans un cadre d'obligations, c'est un terrain propice pour élaborer ce que la personne va vouloir et pouvoir. » (Entreprise d'insertion par le travail et le logement)

Le lien social est possible quand il y a obligation réciproque des partenaires. Le travail est ici un moyen autant qu'un but de l'insertion sociale.

Travail et logement sont les deux grands thèmes débattus dans les associations, quand on évoque la notion de réinsertion sociale. Les positions ne sont pas toujours claires, dans le sens que ces deux thématiques ne sont pas toujours assumées pleinement comme les critères de réinsertion, alors que dans les faits, les associations et les services sociaux utilisent ces critères dans leurs définitions de la réinsertion sociale.

Certains acteurs sociaux pensent que travail et logement sont des moyens de la réinsertion, qu'ils l'aident et qu'ils en sont même les piliers :

« Pour moi la réinsertion, c'est que la personne devienne de plus en plus autonome et qu'elle ait des moyens matériels et financiers. Une première étape, c'est par exemple pour un SDF de lui faire passer deux nuits à l'hôtel pour voir comment ça se passe, s'il réussit à gérer sa vie quotidienne ou si ça ne marche pas du tout. » (Association généraliste)

« Quelqu'un d'inséré, c'est quelqu'un qui est capable d'être autonome, qui retrouve sa dignité, qui ne va pas faire la manche parce qu'il n'a pas élaboré d'autres solutions.

C'est quelqu'un qui se décarcasse pour aller bosser à droite à gauche. Qui dit logement, dit travail, qui dit travail, dit logement. » (Entreprise d'insertion par le travail et le logement)

« Pour ce qui est de la réinsertion, avoir gardé un travail, c'est une donnée importante. » (Association généraliste)

« Ce qui est important, c'est le logement, c'est ça qui les fait travailler. Et aussi la valorisation du travail en tant que tel. Ils veulent être comme les autres. Ils ont 20 ans de boulot derrière eux. […] Quand ils ont un logement et un emploi, on voit des évolutions physiques et mentales importantes. Ils vont mieux physiquement et aussi dans leur tête. » (Entreprise d'insertion par le travail)

Cependant, le travail seul n'est pas toujours un critère de réinsertion en tant que tel. Ainsi, il existe une sorte d'ironie de la reprise économique, qui conduit à ce que des personnes toujours sans-abri et toujours sans véritable remontée sociale aient un travail :

« Il y a trois ans, même pas 20% des SDF avaient un travail. On a senti la reprise économique tout de suite. 60% des gens en hébergement d'urgence ont un travail. Mais il faut voir le genre de travail qu'on propose aujourd'hui : CDD, intérim, temps partiel, etc. Ça ne permet pas une solution logement. Ils ont besoin de nous. Par exemple, quelqu'un qui décroche une formation pour février, alors qu'on est en décembre, que fait-il en attendant ? » (Association généraliste)

Néanmoins, le fait d'avoir un travail peut procurer une aide, un suivi plus important de la part des services sociaux ou des associations, qui tentent de réunir les deux binômes travail et logement :

« Ce n'est pas jouable quand les gens restent dans la rue et travaillent ici. » (Entreprise d'insertion par le travail)

« C'est sûr que quand ils travaillent, on essaie de les protéger un peu plus. Pour pas que ça craque. Il y en a qui vont au travail tous les jours, et qui dorment dans la rue. Mais c'est dur. Il vaut mieux qu'ils puissent se laver, tout ça. Donc on cherche d'autant plus à leur trouver un hébergement. » (Espace solidarité insertion)

D'autres associations ont par contre un discours alternatif vis-à-vis du travail et du logement, considérant que ceux-ci ne font que reproduire le schéma social qui a conduit à l'exclusion et à la galère :

« Le terme [de réinsertion] est galvaudé, nous on a laissé tomber la réinsertion professionnelle. Dans un contexte de crise, de chômage, de crise du logement. On a surtout des gens cassés, très peu viennent d'une famille riche. De génération en

génération ils déroutent, les parents sont pauvres et ça se répète, c'est un contexte de pauvreté. La réinsertion si c'est un boulot et un toit, bof… La société produit de la pauvreté, notre pédagogie c'est d'être solidaire de la souffrance de l'autre, de comprendre ce qui permet d'aider à son tour. La situation des personnes sans domicile découle du rejet, de l'inadaptation à un système qui est trop dur. Les rapports sociaux sont des rapports de force, les gens ont essayé mais ils n'ont pas pu. La réinsertion voudrait dire qu'on fait reprendre des forces aux gens pour répéter le schéma qu'ils ont déjà vécu. Nous on veut au contraire une société plus fraternelle, "on m'a aidé, j'aide" parce que c'est inacceptable que des gens dorment dehors ou ne mangent pas à leur faim. Réinsérer la personne est un projet qui se développe de façon globale. » (Association généraliste)

Cependant, les prestations proposées sont davantage tournées vers la création d'une mini-société composée d'anciens sans-abri, en « circuit fermé », plutôt que vers une volonté d'intégration dans la société globale :

« C'est par exemple l'équipe de services [composée d'anciens SDF] qui va monter l'hébergement d'hiver. Ils vont le faire début janvier parce qu'il y a des travaux à faire et qu'on attend des autorisations. Et puis on va réhabiliter un lieu sûr que la ville nous loue pour cinq ans, c'est trente places, c'est l'idéal pour pouvoir faire une activité pérenne comme on aime, à taille humaine. » (Association généraliste)

En fait, en général, il semble que les associations aient un discours qui privilégie la personne et sa reconstruction « globale », c'est-à-dire par différents biais, mais les indicateurs d'une indépendance face aux structures d'aide restent le logement et le travail. Le terme de « réinsertion » peut donc alors être rejeté par les acteurs sociaux, car il est connoté comme correspondant à l'assouvissement de besoins strictement matériels, mais ceux-ci font tout de même partie du processus de construction d'un lien entre la structure d'accueil et le sans-abri :

« L'insertion c'est pouvoir dire bonjour à la concierge, c'est de ne pas se chier dessus, c'est avoir une vie sociale, sortir la tête de l'eau. » (Entreprise d'insertion par le travail)

« [C'est quoi, la réinsertion ?] C'est différent pour chacun. Je n'aime pas trop ce mot. Il faut que la personne se restructure. Il faut qu'elle reprenne confiance en elle et en les autres. Qu'elle comprenne qu'elle a sa place. Tout être est unique, chacun a son rôle à jouer parmi nous tous. Tout le monde a à faire quelque chose. Il faut leur donner ça. » (Espace solidarité insertion)

« On cherche à développer l'envie de vivre. On reçoit les gens comme ils sont et on développe l'envie à travers la créativité, on met en place un positionnement dans la société, c'est par exemple être inscrit dans des fichiers, payer le métro, savoir ce que c'est L'ANPE. On a un concept, des moyens et des référents. Le problème de l'insertion il

faut l'aborder au quotidien, il est lié à des besoins de base, manger, santé, dodo et puis aussi à l'envie de vivre, il faut susciter le désir de vivre. Le rôle de l'insertion c'est justement de susciter le désir de vivre. D'un côté il y a les besoins, l'insertion est certes liée à une demande, de l'autre côté, la notion d'auto-prise en charge qui passe par l'envie, elle est essentielle. » (Espace solidarité insertion)

Le discours valorisé est celui qui parle de l'individu, de l'unicité de l'être, qui a des ressources et des richesses, qu'il convient de faire découvrir :

« On travaille l'individualité dans le collectif. Je suis convaincu qu'on aime les autres d'autant qu'on est bien dans ses pompes. Ceux qui se révoltent ce sont le plus souvent des gens qui ne sont pas libres. Le fondement de notre travail c'est l'individu, c'est la priorité des priorités. Dans un projet de vie il faut faire quelque chose qui construise, comme faire coïncider le métier avec les valeurs profondes d'un individu. C'est cela le développement humain. » (Espace solidarité insertion)

En termes d'échanges, là encore, la position des associations peut sembler paradoxale. En effet, celles-ci se questionnent sur leurs méthodes et leur approche et disent passer de l'assistanat à l'accompagnement. En particulier, l'écoute supplante le questionnement sur la vie passée des sans-abri :

« À un certain moment on s'est demandé quelle pouvait être la spécificité de notre association : "on est quoi ?" La réponse qu'on a donnée c'est qu'on est des chrétiens motivés, qu'on respecte les hommes et qu'on a une mission d'accueil. On a décidé de faire un travail par rapport à nos convictions. Les gens souffrent plus de ne pas être reconnus en tant qu'homme donc on a décidé de retrouver la personne plutôt que de donner à manger. On s'est dit que ce qui était important pour les gens, c'est de pouvoir compter sur quelqu'un. Au lieu de répondre à un besoin, on va établir un dialogue, la souffrance la plus dure c'est de se dire "je ne compte pour personne". À partir de 1996, on a réadapté nos activités à cette nouvelle façon de faire. Tout en répondant à des besoins élémentaires, on va établir des liens dans une ambiance conviviale et informelle. Pour ça il fallait trouver un cadre dans lequel il n'y avait pas trop d'enjeux, c'est-à-dire que les gens ne doivent pas avoir à se raconter pour avoir une aide, ils n'ont pas à justifier leur présence, tout en sachant que les gens ont des besoins. On a démarré des nouvelles activités dans cette optique et il a fallu aussi réorganiser les anciennes qui sont parfois difficiles à changer. » (Association généraliste)

Cependant, cette posture peut avoir du mal à être tenue tout au long du suivi :

« Longtemps on a cherché à donner une satisfaction immédiate (de l'argent, à manger…) aux personnes sans domicile. Maintenant on cherche plutôt à recevoir

quelqu'un, à se mettre à sa hauteur, à partager la vie, à parler de soi, du temps, de ses états d'âme. Les bénévoles doivent plus donner de soi et moins de technique. Les bénévoles ont une formation mais on leur demande surtout d'être eux-mêmes. Avant c'était plus simple quand on donnait la pièce. […] Nous notre action vise justement à ne pas obliger les gens à se raconter tout de suite, ils peuvent se raconter s'ils le veulent, bien sûr que s'ils veulent aller à l'hôtel, ils vont devoir parler, mais c'est pas tout de suite. » (Association généraliste)

Les associations se rendent compte que travail et logement sont les deux indicateurs les plus visibles et également peut-être les plus objectivables de l'extérieur :

« [Les priorités, ce sont le travail et le logement ?] C'est un peu l'arbre qui cache la forêt. Beaucoup de choses se font en même temps. Ça va des papiers aux problèmes de santé. Mais c'est vrai qu'on est satisfait quand les familles peuvent partir d'ici avec un logement autonome qu'elles peuvent payer sans retomber dans la précarité. Et pour ça, il faut un travail. Mais c'est vrai que le travail, c'est la face émergée de l'iceberg. » (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)

Le discours des associations prône donc la valeur de l'individu, ses capacités créatrices, son autonomie, son dynamisme, et développe les notions d'échange égalitaire et de contrat social (droits et devoirs de chacun). Cependant, à y regarder de plus près, on se rend compte que l'autonomie doit se placer dans un cadre, une structure, qui sont construits dans les associations et dans le jeu entre les différents « prestataires de service » sociaux (administrations, bailleurs, etc.). Les personnes sans abri doivent correspondre à des modèles de comportement et de situation de vie. Le travail reste une valeur essentielle dans cette définition et le logement doit se mériter, il est en quelque sorte le but ultime de l'indépendance, qui a dû se construire dans la dépendance au système. Les associations sont prises dans cette injonction paradoxale : « Soyez autonome, suivant les règles de notre structure », car elles sont prises entre les sans-abri, qui n'ont pas toujours de projet construit, et les autres acteurs du système qui demandent que les associations leur fournissent des personnes répondant à des critères d'autonomie financière et sociale. Le rôle des associations est alors de « transformer » les personnes sans abri en personnes intégrées à la société. Certaines choisissent alors une alternative, dans la construction de communautés de vie, de mini-sociétés, mais le contenu même des activités de ces groupements peuvent être complexes à définir, tant sont fortes les normes sociales de la réinsertion (en termes de logement et de travail).

2. Les prestations proposées par les différentes structures : la « filière » de la réinsertion

Il convient maintenant de comprendre ce que proposent les différentes structures que nous avons rencontrées, pour cerner les services et les positions des associations et administrations vis-à-vis des personnes en remontée sociale. Nous allons voir que là encore peut se créer une situation paradoxale : alors que les associations reconnaissent qu'il faut dépasser la notion d'assistanat pour passer à une relation en termes de soutien, d'accompagnement, qui enferme moins la personne dans la relation à l'association, leurs méthodes consistent à multiplier les services offerts et donc à réenfermer, d'une autre manière, les personnes qui ont recours aux associations. Cependant, les associations forment aujourd'hui un maillage de relais des dispositifs étatiques et municipaux, qui n'ont pas les moyens en infrastructure, en personnel et en « créativité » pour gérer les personnes sans abri. Les associations sont donc le lieu privilégié des services offerts aux sans-abri, en particulier parce qu'elles traduisent des dispositifs macrosociaux en relations microsociales, c'est-à-dire de personne à personne. Mais elles doivent également transformer les personnes sans abri en « anonymes », qui pourront intégrer les logiques prédominantes de notre société contemporaine : travail et logement, qui restent, au niveau macrosocial, les indicateurs de la réinsertion sociale.

Nous proposons donc une analyse en « filière », c'est-à-dire en suivant un itinéraire des services aux personnes sans abri, qui en fait est une boucle, qu'il faut dérouler. En effet, nous débuterons par le cadre législatif, qui donne les orientations au niveau central des actions de la réinsertion, nous continuerons par la description des associations, comme relais au niveau local de ces dispositifs, pour enfin voir comment les associations conduisent les personnes en réinsertion dans le système « général » du logement ou de l'emploi, dans la société, en dehors du système « social »[3].

a. Un cadre législatif au niveau central[4]

La politique de réinsertion en France passe par des dispositifs étatiques qui sont relayés par les services déconcentrés de l'État (préfecture, DASS, etc.)[5]. Au niveau municipal, des

[3] Cependant, ces trois lieux rétroagissent également les uns sur les autres, en influençant les décisions des acteurs de ces différents espaces (les associations peuvent influer le dispositif législatif, par exemple).

[4] Nous avons pu rencontrer des personnes faisant partie de dispositifs étatiques liés à la problématique de la réinsertion et de l'exclusion, ainsi que de différentes structures associatives, subventionnées ou non par l'État ou les collectivités territoriales. Par contre, nous n'avons pu avoir l'accord pour nous entretenir avec des personnels des services municipaux (CASVP, en particulier). Mais nous avons recueilli des discours sur ces services de la part des acteurs sociaux rencontrés.

[5] La Loi contre l'exclusion, promulguée le 29 juillet 1998, reprend un ensemble de dispositions législatives en les orientant davantage sur l'accès aux droits pour les exclus et la prévention contre l'exclusion. Ainsi, elle développe les thèmes de l'accès au travail, au logement, aux soins, à la citoyenneté (en permettant une inscription sur les listes électorales des personnes sans domicile fixe), elle propose des rééchelonnements de dettes, et développe la notion d'accès à la culture et à l'éducation.
Voir www.ureinpc.org/bibliotheq/Textes_loi/1998/lutte_exclu.html

services d'action sociale, des permanences d'accueil existent, ainsi que des mesures complémentaires de celles de l'État (par exemple, à Paris, la carte Paris-Santé, qui avait à peu près les caractéristiques de la CMU, couverture maladie universelle).

Les dispositifs étatiques sont de plusieurs ordres :

- Des lois qui dirigent les actions de réinsertion
- Des administrations qui développent des aides (en particulier financières) : l'ANPE, la Sécurité Sociale (avec la CMU), la Caisse d'Allocations Familiales (RMI), et qui comprennent des services sociaux et des services de conseil et d'orientation
- Des services déconcentrés qui sont chargés de traduire les lois en action (DASS, préfecture, etc.)
- Des lieux mixtes entre État et associations : les associations reçoivent des subventions de État pour gérer et développer des lieux d'accueil (CHRS, foyers, entreprises d'insertion, etc.) pour personnes sans abri

Au niveau central, la Loi contre l'exclusion (1998) en particulier offre un ensemble de dispositifs dont les personnes sans abri peuvent bénéficier plus ou moins facilement et directement : en particulier, des modifications du RMI (revenu minimum d'insertion, qui devient par exemple insaisissable), la CMU (couverture maladie universelle) et le logement social (réquisition ou liste des mal logés, nous y reviendrons).

Ces dispositifs sont gérés à différents niveaux de la structure étatique. Ainsi, la préfecture gère des dossiers de logement social, la DASS donne les *« subventions des structures d'accueil des SDF »* (Service solidarité insertion d'une administration), la direction du travail *« gère les contrats d'insertion du RMI »*, mais ces services ne sont pas *« en contact direct avec les SDF »* (Service solidarité insertion d'une administration). Par contre, il existe des *« plates-formes d'accueil qui font l'ouverture du dossier : associations mandatées, travailleurs sociaux, tout un réseau »*. (Service solidarité insertion d'une administration).

Ainsi, à un niveau local, les personnes sans abri peuvent aller dans des lieux d'accueil pour bénéficier de ces prestations sociales : dans les administrations concernées (guichets de la sécurité sociale, de la CAF, par exemple), dans les services sociaux des arrondissements, lorsqu'ils possèdent une domiciliation (foyer, CHRS, etc.), ou dans les CASVP (plusieurs selon le sexe, l'âge, l'ordre alphabétique du nom). Nous verrons que les associations proposent également ces services et comment elles se positionnent par rapport aux services municipaux ou étatiques.

Dans les services sociaux, les personnes sans abri sont reçues par des travailleurs sociaux qui « montent » des dossiers (de RMI, en particulier), qui les aident à faire leurs papiers d'identité, peuvent leur proposer des services ou des aides financières plus directes (argent, tickets de métro, carte orange, bons alimentaires, chèques services, etc.).

b. Les associations : relais locaux et créativité des services complémentaires

Les associations assurent au niveau local, pour une large mesure, le suivi des personnes sans abri et des personnes en réinsertion sociale. Elles se pensent comme les déclencheurs de la réinsertion, en impulsant des « déclics » aux personnes sans abri, par l'offre de services. Mais elles se positionnent également en complément face aux structures locales des dispositifs généraux (agences ANPE, guichets CAF, permanences sociales, etc.). De plus, elles sont prises dans la revendication d'une identité de prise en charge et d'intermédiaire. Leurs financements oscillent d'ailleurs entre une dépendance et une indépendance face aux structures publiques.

Elles peuvent offrir les mêmes métiers que les structures publiques (éducateurs, assistants sociaux), mais ont également les bénévoles, qui gèrent au quotidien le flux des personnes sans abri.

Au niveau des services, elles proposent à la fois des services de relais et d'inscription dans les institutions publiques et parapubliques, et des services plus « créatifs », intrinsèques aux associations (ateliers peinture, d'arts, séjours, etc.).

♦ Le financement des associations

Les associations qui s'occupent de personnes sans abri le font plus ou moins dépendamment des services publics. Ainsi, une partie d'entre elles bénéficient de subventions étatiques, des collectivités territoriales, et sont alors des relais de ces instances pour la gestion des dispositifs publics (RMI, etc.) :

> *« Les associations qui sont dans ce dispositif [du logement social] ont des subventions de État et doivent rendre des comptes. Elles sont contrôlées sur la qualité du suivi de l'accompagnement social lié au logement. Je fais une évaluation de l'association qui dès qu'elle est dans le dispositif doit embaucher un travailleur social pour assurer l'accompagnement lié au logement. Après ce contrôle, certaines peuvent avoir à rendre de l'argent à État. Parfois, on voit que la qualité de l'accompagnement est médiocre, donc on finance jusqu'à la fin du dispositif mais on ne fait pas de renouvellement. Les associations demandent à faire partie du dispositif de lutte contre la pauvreté car elles sont des subventions. C'est un marché parce qu'il y a de l'argent en jeu. Ça génère aussi de l'emploi parce que les associations recrutent des travailleurs sociaux dans le cadre du dispositif. »* (Service logement temporaire d'une administration)

Les proportions d'aides de État sont très variables selon les associations rencontrées :

> *« Le financement public doit représenter 5% de notre budget, le reste, ce sont essentiellement des dons. »* (Association généraliste)

« Tout l'hébergement d'urgence touche des aides de État. Ici, on n'a aucune aide, sauf l'APL et l'ALT, qui représentent cinquante pour cent de notre budget. » (Résidence de logements passerelle)

De plus, elles varient selon le type de services proposé : ainsi, une association peut recevoir des fonds pour son activité de logement social, mais pas pour ses accueils de jour ou uniquement pour le logement des enfants et pas celui des adultes, etc. :

« Le financement de l'aide sociale à l'hébergement, c'est État, et le conseil général finance pour les enfants de moins de trois ans. Sur Paris, on bénéficie d'une dotation globale pour 50 places. Dans certains départements, un lieu comme le nôtre pourrait être sur deux subventionnements. » (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)

Dans ces cas, l'aide publique implique des obligations de la part des associations :

« Quand on a eu accès aux financements publics, on a eu des contreparties à rendre. Différents organismes qui financent nos logements ont un droit de réservation sur nos logements. » (Résidence de logements passerelle)

Cette aide peut être calculée selon le nombre de personnes qui passent dans l'association, en particulier dans les entreprises d'insertion :

« En 1990, on est passé au statut d'entreprise d'insertion. Aujourd'hui, on a une convention avec la DDTE [Direction Départementale du Travail et de l'Emploi] qui correspond à une aide de 50 000 francs par an et par poste pour compenser la sous-productivité et l'encadrement plus lourd que dans une entreprise normale. » (Entreprise d'insertion par le travail et le logement)

Des services publics autres que ceux prévus dans les dispositifs de réinsertion à proprement dit peuvent être des partenaires financiers de certaines initiatives associatives :

On a les boutiques. À Paris, on a une convention avec la DASS, le département de Paris et la RATP depuis 1996, qui vise la création de 12 espaces. Actuellement, il y en a 11. La RATP donne un investissement en partie, la DASS et le département assurent le fonctionnement. Ils donnent 900 000 francs chacun. ». (Association généraliste)

L'Europe commence également à se retrouver dans les financements des associations de réinsertion :

« Notre espace solidarité est financé par un fond européen. » (Espace solidarité insertion)

Les autres financements des associations sont les dons, et pour certaines d'entre elles, leurs propres « productions ». Ainsi, la récupération d'objets et leur revente permet à une grande association de s'autofinancer :

« Tout cela [les différentes structures de l'association] était autofinancé, en quelque sorte, par la récupération et les dons d'objets. Mais on a décidé de faire appel à des fonds du public, donc on a créé la Fondation X. » (Association généraliste)

- **Le positionnement des associations face aux services publics**

Les associations sont assez critiques vis-à-vis des services publics, mais sont légitimées par les inadaptations de l'aide publique aux réalités du sans-abrisme. En effet, les associations se positionnent, dans la « filière » de la réinsertion, au moment de la mise en pratique des dispositifs étatiques ou municipaux. Elles servent de relais entre le niveau central de décision et le niveau local des personnes sans abri. Ainsi, elles assurent une partie du travail des administrations :

« Dans nos boutiques, il y a les services du RMI. On a 300 dossiers RMI spécialisés SDF. Dès qu'ils ont un habitat, ils sont pris en charge par les assistantes sociales de secteur. » (Association généraliste)

« Il y a la permanence, où l'on fait les entretiens de suivi. C'est un soutien moral individuel, on fait l'étude de nouveaux logements, on engage les contacts avec notre partenariat : les CASVP, tout ce qui est santé, alcool, l'office des anciens combattants, etc. On fait des démarches. On prend en charge la personne jusqu'à ce qu'elle ait des droits et qu'elle s'en sorte. C'est un suivi de longue durée. » (Association généraliste)

En effet, il existe des flux entre administrations et associations. Les permanences, services sociaux, peuvent envoyer les personnes sans abri dans différentes associations, et celles-ci envoient les personnes sans abri dans les administrations (pour des démarches, pour un suivi en cas de logement temporaire, etc.). L'information circule dans les deux sens. Les associations sont à la fois le relais des grands dispositifs des services publics vis-à-vis des sans-abri, mais également un relais entre le sans-abri et l'administration au quotidien.

Cependant, les associations se positionnent comme des lieux plus chaleureux, plus accueillants, offrant des services et des aides plus personnalisés aux personnes sans abri qui viennent les rencontrer :

« On offre une qualité de relations humaines que l'assistante sociale débordée ne peut pas donner. » (Association généraliste)

« Le SAMU, ils ont aussi un accueil de jour, mais le travail de suivi n'est pas mis en place, la plupart du temps, ils ne font que ramasser des SDF. » (Association généraliste)

« Il y a les permanences d'accueil [des CASVP] où les individus peuvent rencontrer des assistants sociaux, mais il y a beaucoup de monde et pas beaucoup de temps pour le social. Par contre, ils ont du fric, ils donnent des tickets restau. Ici, c'est beaucoup plus

individuel, là-bas il y a plus de deux cents personnes pour le RMI, ça manque de convivialité. Et ces centres, ils ont un peu l'allure d'une prison, il y a des barreaux aux fenêtres, il y a beaucoup de violence. » (Association généraliste)

De plus, les associations peuvent avoir à « gérer » les règles de État, voire à les détourner, pour mettre en place une relation avec des personnes sans abri, considérant que le long terme est leur temporalité :

« Si je respectais le code du travail, en cas de problème, je ferais un premier et un deuxième avertissement, et après, ce serait le licenciement. Le but n'est pas de virer les gens. Donc on n'est pas dans la gestion gestionnaire. Les contrats sont renouvelés, on les arrête, on les recommence. Avec certaines personnes, ça marche, on fait des contrats. Avec d'autres, on ne se formalise pas. Certains n'ont pas de contrats. » (Entreprise d'insertion par le travail et le logement)

« On fait des contrats de travail à durée indéterminée avec une période d'essai de un mois. Mais c'est illégal car en tant qu'entreprise d'insertion, on doit faire des contrats de deux ans maximum. On triche, on dit à la DTE [direction du travail] qu'on fait ça par souci éthique. Ils ne disent rien. Des fois, on ne remet pas le même nom sur les contrats. On ne veut pas les mettre encore dans une incertitude. On sait bien qu'au bout de deux ans, dans le contexte actuel, 9 sur 10 n'auront pas d'autre boulot. Il y a peu de rotation, les gens restent. On n'a pas la rotation des autres entreprises d'insertion. Elles font travailler les gens sur des temps courts, ça les arrange, mais ce n'est pas de l'insertion. Avant, au bout de 2 ans, on arrivait à leur trouver un emploi. Depuis 5 ans, les sorties de notre entreprise sont rares. Ils partent soit parce qu'ils sont trop vieux, soit parce qu'ils sont trop malades. » (Entreprise d'insertion par le travail)

Ainsi, les associations sont dépendantes des services publics, qui les subventionnent, qui leur fournissent leurs activités, mais elles rendent également service à État, qui ne pourrait assumer, à travers ses propres structures, le suivi des personnes sans abri. Les associations qui s'occupent des sans-abri se sont donc créées dans un manque d'infrastructures et de relais étatique, et nous allons voir qu'elles ont développé un discours alternatif à celui de l'aide de masse.

♦ Le positionnement des associations face aux sans-abri et face aux autres associations : entre prise en charge totale et partenariat

En effet, les associations s'occupant des personnes sans abri et qui tentent de les réinsérer ont un discours qui tranche avec le suivi de masse des instances publiques. Nous avons vu qu'elles privilégiaient une relation à taille humaine, et elles assurent un suivi personnalisé. Cependant, elles ont parfois tendance à s'approprier cette population de sans-abri et de personnes en réinsertion, et elles les enserrent dans un système unique, celui qu'elles ont créé.

Historiquement, les associations rencontrées se sont préoccupées de la population des sans-abri depuis longtemps, mais l'ont particulièrement institutionnalisé (ont créé des services, des branches spécialisées) à partir des années 80. En effet, les associations qui existaient déjà avant cette période s'occupaient de personnes en précarité, en exclusion sociale, mais pas spécifiquement des personnes « sans domicile fixe ». Les clochards faisaient partie de leurs actions et il existait des soupes populaires, par exemple, mais c'est à cette période que le phénomène a connu une montée en puissance, pour devenir un « phénomène de société » :

> *« [Notre association] a une délégation dont l'action spécifique est l'aide aux personnes sans domicile, elle existe depuis quinze ans. C'est l'hiver 84-85, pendant le grand froid, il y avait de plus en plus de personnes sans domicile. Dès l'hiver 83-84, on s'est dit qu'il faut mettre en place une réponse spécifique pour les personnes sans domicile, parce qu'avant tout se passait sans différence [pour les personnes avec et sans domicile]. Et puis il y a l'évolution de la pauvreté entre 1983 et aujourd'hui. Il y a les nouveaux sans domicile qui "arrivent sur le marché". À l'époque le RMI n'existait pas et puis le phénomène s'est fait connaître par la presse, par le Samu social, les restaurants du Cœur et puis toute une multiplication des associations qui a conduit à la prise de conscience d'un phénomène complexe. »* (Association généraliste)

> *[Notre association] C'est pour 80% dirigé vers les personnes très âgées, seules et pauvres. Depuis le début des années 80, on s'est rendu compte qu'il y avait non seulement de la précarité, mais aussi une nouvelle pauvreté. L'aspect SDF nous a pris à la gorge à cette époque. Donc on a créé une antenne spécifique en 1987-1988. On a des antennes territoriales, et des fraternités thématiques, comme la nôtre. ».* (Association généraliste)

De même, certaines associations se sont créées à cette époque pour répondre à de nouveaux besoins, ou des besoins plus visibles, comme cette association basée sur le logement :

> *« La première association a été créée en 1988 à l'initiative de deux frères et de la femme de l'un d'eux, qui étaient militants [dans une association spécialisée dans les problèmes de chômage]. Ils se sont aperçus que le problème du logement était crucial pour les exclus ou les gens en difficulté. Ils étaient petits entrepreneurs dans le bâtiment. À leur niveau, ils avaient déjà eu une démarche d'insertion dans leur entreprise. »* (Résidence de logements passerelle)

Il en est de même des journaux de rue dont le premier a *« bénéficié d'une dérogation d'autorisation que François Mitterrand [lui] a délivrée »* (Journal de rue).

Un membre d'une association explique ce déploiement des associations qui œuvrent en faveur des sans-abris par la conjoncture économique et sociale de l'époque :

> *« L'abondance de travail dans les années soixante a masqué la réalité des fractures humaines comme l'alcoolisme, l'inceste. Aujourd'hui la situation est à vif, le travail n'était qu'un cache-misère. Certains ont raté la mutation du travail, certains ne savent pas lire et écrire alors qu'on en est à l'informatique. »* (Espace solidarité insertion)

Depuis les années 80 jusqu'à aujourd'hui, les associations reconnaissent un changement de leur orientation : de l'urgence à la réinsertion, du besoin et de l'assistanat à l'accompagnement et à la prise en charge de la personne dans une vision plus complète de ses envies et de ses besoins :

> *« Plusieurs choses ont changé : il y a le passage du besoin à l'envie, la formation à l'écoute. »* (Espace solidarité insertion)

> *« Longtemps on a cherché à donner une satisfaction immédiate (de l'argent, à manger…) aux personnes sans domicile. Maintenant, on cherche plutôt à recevoir quelqu'un, à se mettre à sa hauteur, à partager sa vie, à parler de soi, du temps, de ses états d'âme. Les bénévoles doivent plus donner de soi et moins de technique. Les bénévoles ont une formation, mais on leur demande surtout d'être eux-mêmes. Avant, c'était plus simple quand on donnait la pièce. »* (Association généraliste)

De plus, certaines associations parlent d'une « professionnalisation » de leurs activités :

> *« On est passé directement du XIXème siècle au XXIème siècle, de la Caritas, la charité, on passe directement de Caritas à la professionnalisation. On traite en partenariat avec d'autres institutions de la grande précarité. »* (Espace solidarité insertion)

Cependant, au niveau de la prise en charge des personnes sans abri, l'idée de la multiplicité des angles d'approche face à la personne en exclusion conduit à deux discours différents, voire contradictoires, au sein des associations. Certaines tentent en effet de développer le partenariat pour répondre à ce développement de services à proposer, alors que d'autres cherchent à diversifier leurs propres services pour répondre à cette problématique en interne.

Ainsi, une partie des associations pensent leur mission comme un tout, qui doit arriver à gérer tous les besoins et toutes les demandes de la personne sans abri ou en réinsertion :

> *« On a toute une palette de réponses, pour que la réponse soit la plus adaptée possible à la demande de la personne. »* (Association généraliste)

> *« La réinsertion, c'est vraiment un ensemble, c'est avoir un budget, c'est aussi se soigner, avoir un travail, ça forme un tout. »* (Association généraliste)

Une association s'occupant de personnes de plus de cinquante ans a également cette logique, la réinsertion n'étant plus considérée comme une autonomie face à la structure, mais comme la possibilité de terminer sa vie de manière tranquille et dans un suivi :

> *« Dès que la personne arrive, on la loge, on ne la lâche plus, parfois jusqu'aux funérailles. »* (Association généraliste)

De plus, certaines structures tentent de mettre de l'ordre dans les initiatives des personnes sans abri, pour limiter les activités qu'elles sont susceptibles d'avoir en dehors de l'association :

> *« Certains SDF ont quatre assistantes sociales, ils changent. Face à la multiplication des interlocuteurs, il faut fixer. »* (Association généraliste)

Cependant, la pluriactivité devrait permettre, selon ce type d'associations, une sorte d'indépendance, d'autonomie, qui se situerait dans le choix des activités diverses proposées :

> *« L'idée, c'est de travailler sur l'insertion par une activité d'auto-prise en charge. On donne un espace aux personnes pour qu'elles puissent s'auto-prendre en charge dans un cadre. Ce n'est pas un lieu de vie. Ici, c'est un lieu d'activités : des prestataires viennent faire des prestations. Il y a des ateliers d'art plastique, d'écriture, d'insertion par la remobilisation professionnelle et citoyenne [celui-ci est obligatoire], des ateliers de percussion, une chorale, un psychologue. »* (Espace solidarité insertion)

Cette association a un discours mixte, tentant à la fois de *« fidéliser »* les personnes en réinsertion dans leur atelier d'insertion, par exemple, et à la fois *« de ne pas trop personnaliser la relation. […] Les personnes ont plusieurs référents, ils en ont un pour l'accès aux droits, un pour l'insertion et un animateur d'un atelier. C'est bien de ne pas trop personnaliser la relation. Chaque fois qu'ils changent de lieu, ils changent de référent. »* (Espace solidarité insertion)

Nous retrouvons cela dans une autre association qui choisit de former ses bénévoles dans cette perspective double du soutien et de l'action par la personne en réinsertion elle-même :

> *« Dans cet accompagnement relationnel, il y a une certaine globalité car on ne peut pas saucissonner les problèmes de la personne et dire quand elle vous parle de ses problèmes de santé "ah non, désolé, je ne m'occupe que de votre problème de logement". Mais nous insistons auprès de nos membres pour qu'ils ne prennent pas en charge tous les problèmes des gens. Par exemple, si la personne suivie a un problème de travail, le bénévole va l'aider à chercher une association, à prendre contact avec l'ANPE, mais ne va pas prendre en charge son problème à sa place. S'il y a un problème d'alcoolisme, de drogue, le bénévole va aider à la recherche d'un médecin,*

d'un dispensaire, mais ne va pas prendre en charge le problème. » (Résidence de logements passerelle)

Par contre, une autre partie des associations rencontrées craignent l'enfermement et la dépendance de la personne sans abri ou en réinsertion dans une même structure et préfèrent séparer les problèmes et les besoins, pour obliger l'individu à se diriger dans des sphères différentes d'activité et de vie :

« On a des CES [Contrats Emploi Solidarité], ils ne sont plus logés chez nous. On a des accords avec d'autres associations. Est-ce que tu peux loger quelqu'un qui travaille chez nous et inversement ? Il devient un salarié à part entière. Il faut une relation distincte avec un employeur et avec un propriétaire. Et un CES doit trouver un travail ailleurs après son CES chez nous. Une personne n'est pas insérée, si elle est dans un cocon, si c'est toujours les mêmes personnes avec qui elle est en relation. » (Association généraliste)

« On oriente les personnes vers d'autres structures. Il ne faut pas que la personne pose toutes ses clefs au même endroit. On ne doit pas être dans la fusion. Il faut qu'on investisse dans la relation car la personne en a besoin. Mais il faut être vigilant pour ne pas être dans une relation fusionnelle. » (Entreprise d'insertion par le travail et le logement)

Cette double volonté de suivre la personne et non pas un seul de ses problèmes et de lui permettre une certaine autonomisation relève là encore d'un paradoxe, qui se résout donc de différentes manières selon les associations, entre la légitimation de la prise en charge globale et la volonté de varier les structures d'accueil, en passant par la diversification des services, pour offrir du choix au sein même de la structure.

- **Les services proposés**

Les services proposés par les différentes associations rencontrées sont très variés et très disparates. Une partie des associations sont spécialisées dans un domaine (le logement, l'emploi, l'aide alimentaire, etc.) ou ont commencé ainsi. Mais aujourd'hui, les associations diversifient de plus en plus leurs services, en cherchant à répondre à d'autres besoins que l'alimentation, l'hébergement et les aides financières, en complément de celles-ci qui restent très importantes quantitativement et qualitativement pour les personnes sans abri et en réinsertion. De plus, certains services sont davantage liés à l'urgence (offrir un repas, un lit pour une nuit, des vêtements, une douche, par exemple) et s'adressent aux personnes sans abri en général, alors que d'autres sont plutôt tournés vers la réinsertion (atelier emploi, aide aux dossiers de logement, etc.) et concernent donc les personnes qui ont le « déclic » de la remontée sociale. Enfin, des services sont développés pour créer ce « déclic » de la réinsertion, par des moyens très divers (bains de pieds collectifs, karting, chorale, arts plastique, photo, vidéo, etc.).

Plusieurs thématiques communes se retrouvent dans les présentations des services proposés par les différentes structures rencontrées, qui cherchent à favoriser *« la stabilité personnelle »* :

> *« Quand quelqu'un vit trois mois dans la rue, il faut trois ans de travail pour réaccéder à une stabilité personnelle, il faut multiplier par dix. Cela nécessite d'intervenir le plus vite possible au niveau du logement, des droits comme le RMI ou l'APL, et au niveau de la santé. Et pour que les gens vivent avec la stabilité, là, le travail porte sur la reconstruction de l'individu. »* (Espace solidarité insertion)

Au niveau du travail de réinsertion, il convient donc pour les associations de faire *« reprendre confiance »*, de s'assurer que les personnes soient *« prêtes »* à s'engager dans une dynamique de remontée sociale :

> *« Quelquefois, il y a des gens qui viennent à l'atelier emploi et qui ne sont pas prêts. On le sent et on peut les diriger vers autre chose. Par exemple, il y avait une femme qui est venue à l'atelier, elle n'avait pas travaillé depuis 17 ans. Elle est venue à l'atelier, mais elle n'arrivait pas à avoir un projet. Alors, je lui ai proposé d'aller à l'atelier théâtre. Elle a fait ça, et maintenant, si elle redemande, elle pourra revenir à l'atelier emploi. »* (Espace solidarité insertion)

Il existe donc un parcours, informel ici, formalisé parfois, dans les associations, entre les différents services proposés, de la gestion de l'urgence et du sans-abrisme au quotidien, vers des activités (souvent ludiques) qui favorisent un « déclic » puis vers des ateliers ou des services orientés vers les grands thèmes de la réinsertion, le travail et l'emploi. Dans les faits, les personnes qui viennent dans une association peuvent cumuler différents services, mais il semble exister une frontière assez nette entre la personne sans abri et celle qui souhaite modifier son statut. Ainsi, dans les associations rencontrées, les personnes que nous avons contactées ont pu nous diriger vers certains types d'ateliers, certaines personnes, qui menaient des démarches de réinsertion, qui avaient un emploi, même précaire, ou qui cherchaient un emploi, ou qui cherchaient un logement, ou qui avaient trouvé une solution d'hébergement plus ou moins stable, etc. Au contraire, des services d'accueil et de permanence de jour sont considérés comme regroupant des personnes qui restent sans-abri, qui viennent trouver un refuge, de la chaleur, des interlocuteurs, dans l'association, mais qui ne développent pas d'entreprise de réinsertion. Nos observations ont également montré cela : les salles communes sont investies par des personnes qui cherchent un réconfort pour le moment présent (ou cherchent à acquérir des vêtements, à prendre une douche, à discuter avec un bénévole ou un autre sans-abri, etc.), alors que les ateliers auxquels nous avons assisté (emploi, vidéo, par exemple) sont investis par des personnes ayant un projet, ne serait-ce que dans le cadre même

de cet atelier (faire un CV, réaliser un film, etc.). Certaines associations structurent d'ailleurs leurs offres de services en deux temps dans la journée : une demi-journée ouverte à tous et une demi-journée en ateliers, avec prise de rendez-vous ou obligation de se présenter à une heure fixe.

Nous ne développerons donc pas les services d'urgence ou de gestion de la vie à la rue, mais donnerons plutôt des exemples des services qui nous semblent être les plus emblématiques des associations dans le domaine de la réinsertion (la liste n'est pas exhaustive, mais donne une typologie de services proposés).

Les services de « déclic » : des moyens ludiques pour changer de regard

Certains services, ateliers, peuvent être considérés comme des *« alibis »* par les associations, car ils sont des moyens de *« déclencher »* quelque chose chez la personne sans abri.

Ainsi, il existe des services de *« rupture »*, qui permettent aux personnes sans abri de changer d'environnement, d'activité :

> *« On fait par exemple un séjour en Normandie, dans une maison qu'on possédait (on nous fait des legs régulièrement), ce sont des séjours de rupture, pour les jeunes, pour les sortir du stress de la rue. Ils sont en pleine campagne. Dans la rue, il y a la violence, la fatigue, ils dorment mal, ils mangent mal. Là, ils dorment dans des chambres, ils mangent bien. Certains ne supportent pas, d'autres se transforment complètement. Il y a de la décompression et une sensibilisation au travail. On travaille le bois, du maraîchage. Ou ce qu'on appelle le second œuvre (peinture, fenêtres, etc.). Ce sont des courts séjours (15 jours). »* (Association généraliste)

Ce peut être également dans cette même association du *« karting »*, *« une pièce de théâtre »*, *« tout ça, c'est pour déclencher quelque chose. Pour avoir fait un exploit »*. De même, pour l'atelier peinture :

> *« C'est vrai qu'on ne mange pas avec de la peinture ! Mais ça permet de débloquer des situations. »* (Association généraliste)

Les services de reconstruction du corps et de la personne

Un autre type de service – qui peut être un déclic ou permettre le développement d'un projet, nous l'avons vu dans le cas de la volonté de se *« refaire une santé »* – est celui qui consiste à chercher à reprendre soin de son corps et de soi, plus globalement. Ainsi, les associations proposent des *« bains de pieds collectifs, qui sont des groupes de parole »*,

certaines font de la prévention SIDA, proposent un coiffeur, un barbier, un dentiste, un podologue, etc. Une association rencontrée propose un atelier maquillage et hygiène corporelle.

De plus, les associations proposent des activités culturelles, comme des jeux, de la pétanque, des bibliothèques, des places de théâtre, de cinéma, la création d'un journal, des ateliers cuisine.

Les services de « projet » : chercher un but

Nous avons vu que la remontée sociale se percevait dans le changement de regard sur le temps : en effet les personnes en réinsertion sociale ont (à nouveau ou de manière nouvelle) un but dans leur vie, après un moment qui les figeait dans un statut et dans un état. Les associations ont également théorisé ce phénomène :

> *« Les gens qui sont restés à la rue n'ont pas seulement perdu leur logement, leur travail, mais aussi la santé et leur identité. Dans la rue, on réapprend un nouveau mode de vie, on se crée une nouvelle identité dans laquelle il n'y a pas de temporalité. La projection n'existe plus, il n'y a que la bouteille et pas de lendemain et pas de désir. »*
> (Espace solidarité insertion)

Nous trouvons dans ce type de services la liaison avec les administrations, l'aide pour *« monter des dossiers »* de surendettement, de RMI, d'inscription sur les listes des mal logés, d'orientation vers l'ANPE, l'ASSEDIC, la CAF, la sécurité sociale. S'y trouvent également les ateliers de recherche d'emploi, avec construction des CV, préparation aux entretiens d'embauche, accès aux petites annonces, au téléphone, au Minitel, etc.

De plus, les services d'aide au logement ou à l'hébergement peuvent également être considérés comme des services de projet, car ils insufflent une dynamique de relogement, dans de meilleures conditions, par étapes (foyers d'urgence, CHRS, résidence sociale, logement passerelle, etc.).

Les services d'ancrage : redonner une identité

Ces services sont ceux qui correspondent à un ancrage identitaire dans l'association ou dans la société : refaire ses papiers d'identité, la domiciliation dans l'association…

Il existe dans certaines associations des services de bagagerie, pour garder des objets ou des vêtements pour la personne sans abri. Cependant, un responsable d'association montre les limites de ce service pour des personnes qui vivent encore dans la rue :

> *« On propose une bagagerie. Mais c'est très difficile à gérer. Il y a peu de bagages. Les gens ne tiennent pas beaucoup à ces affaires, parce que ce sont des vêtements donnés.*

Le problème, c'est qu'ils les déposent, et ils ne reviennent jamais les chercher. Globalement, bien sûr, ce n'est pas valable pour tout le monde. Certains reviennent. On se retrouve avec des sacs de vêtements qui pourrissent. Au bout de quinze jours, on enlève des casiers. On les garde dans un autre endroit. Si au bout de deux mois ou trois mois, il ne revient pas, on les récupère. Sauf si un gars est en prison, là, on sait qu'il reviendra après. Il saura où aller, il viendra ici. Donc on lui garde ses affaires. Mais pour ceux qui sont épisodiques, on ne les reverra pas. » (Association généraliste)

Tous ces services peuvent s'enchevêtrer et former le projet que l'association fonde sur la personne sans abri. Mais ces services peuvent également être appropriés par les personnes sans abri dans différentes associations, même quand certaines d'entre elles proposent tous les services ensemble.

Les associations sont donc prises entre la reconnaissance de leurs compétences et donc de la fidélisation des personnes qui font appel à elles (qui montrent ainsi leur attachement à la structure) d'une part, et le but même de leur mission, la réinsertion, qui signifie donc le départ des personnes anciennement sans-abri de leur structure.

Un membre d'une association qui développe plutôt un discours de l'autonomie dit ainsi :

« Le but, c'est de créer des supports pour que les gens puissent reconstruire leur vie dehors. Ici, on est un passage intermédiaire. » (Espace solidarité insertion)

c. Le passage du milieu associatif à la vie « anonymée » : l'exemple de la recherche de logement définitif

Tant que la personne en réinsertion se trouve dans le système de l'aide sociale, il a une identité liée à cette situation. Le passage de ce système d'aide et d'orientation à un système « anonyme », celui auquel la majeure partie de la population a accès marque une rupture forte dans l'identité de la personne, nous l'avons vu dans la première partie. Cependant, ce passage, en termes institutionnels, est complexe et empli de difficultés. Nous pourrons donner ici des exemples de ce passage et des transitions possibles, concernant le logement, car nous avons rencontré des responsables de cellules logement au niveau des services publics et des responsables d'associations spécialisées dans l'aide à l'accès au logement.

Nous avons ainsi rencontré une personne responsable du logement temporaire, dans un service déconcentré de État, qui s'occupe particulièrement du plan d'urgence pour le logement des plus démunis, dans le cadre de la loi contre l'exclusion de 1998. Ainsi, le dispositif prévoit la *« réquisition de logements »*, la constitution d'un *« fichier central des mal*

logés », qui *« s'appelle aujourd'hui le fichier central des demandeurs de logement »*. Cette personne parle de *« 150 000 demandeurs, et 3,75 fois plus de personnes à loger »* sur Paris. Les personnes sans abri doivent constituer un dossier et s'inscrire *« au siège. Le dossier est ensuite transmis à l'OPAC de Paris. Ce numéro [de dossier] est nécessaire pour toute demande de logement social »* (Service logement temporaire d'une administration).

Cependant, les dossiers des personnes sans abri sont bien souvent transmises par des associations, qui font le relais. Mais la logique de réception du dossier est différente du lien qui peut s'établir entre les membres de l'association et les sans-abri. Ici, la personne est son dossier, son numéro :

> *« Je suis en contact avec les candidats envoyés par l'association X et je les place à égalité de traitement avec d'autres candidats. Il faut que leur fiche soit bien remplie. Moi, je ne vois pas les personnes, je traite des dossiers. […] Moi, je privilégie les dossiers documentés. Maintenant, ça va mieux, ils se mettent à remplir les dossiers. Ils ont compris qu'ils doivent donner un maximum de chances à leur candidat. »* (Service logement temporaire d'une administration)

En plus d'aider à la constitution de dossiers, les associations sont intégrées dans les commissions d'attribution de logement de la ville de Paris, par exemple :

> *« La commission préfectorale se réunit, il y a le préfet, la DASS, la résidence X [appartenant à cette association] et les services sociaux de la mairie. Ils attribuent des logements Périssol, des logements d'insertion. »* (Résidence de logements passerelle)

La préfecture peut en effet être prioritaire pour des logements de bailleurs privés ou sociaux, et peut donc « pousser » des dossiers de personnes en exclusion auprès de ces partenaires. Cependant, les bailleurs, qu'ils soient sociaux ou strictement privatifs, se méfient des personnes qui ont été en précarité. Leur identité passée reste inscrite dans leur dossier, et aux différents niveaux des instances, administrations ou associations, l'on reconnaît qu'il est difficile pour une personne sans abri d'avoir accès à un logement :

> *« À la précarité de l'emploi correspond la précarité des revenus, le bailleur hésite à prendre de genre de locataires. »* (Résidence de logements passerelle)

> *« L'état a débloqué des fonds PLATS (ce qui signifie Plan Locatif Aidés Très Sociaux) pour les personnes qui sont au RMI, en CES, qui vivent des minima. Or peu de bailleurs veulent construire parce que faibles ressources signifient pour eux délinquance, impayés et augmentation des dépenses de la Mairie. »* (Résidence de logements passerelle)

> *« Le bailleur a sa logique. Il cherche une famille qui paie ses loyers, qui ne va pas bousiller l'appartement, qui a des ressources stables. »* (Résidence de logements passerelle)

« Le bailleur social veut des gens solvables. Il ne veut pas être en difficulté pour ne pas augmenter ses provisions sur charges, augmenter ses loyers et perdre des gens. » (Service logement temporaire d'une administration)

Alors, il existe un passage difficile entre les logements ou hébergements en résidences ou foyers (ou hôtels), solutions temporaires proposées par les associations, et les logements sociaux ou privatifs :

« Le passage entre l'hôtel et un logement définitif, c'est parfois long, parce qu'il faut convaincre le bailleur. » (Association généraliste)

De plus, il existe des stratégies de la part des bailleurs pour éviter ce type de population :

« Nous avons 30 % de refus de la part des demandeurs de logement. Je ne l'explique pas, je ne sais pas comment. Actuellement, c'est le bailleur qui se charge de prévenir le demandeur que son dossier a été choisi par la commission de la Préfecture. Je veux mettre autre chose en place : je veux que ce soit la Préfecture qui prévienne directement les gens que leur dossier est transmis au bailleur. Peut-être qu'il y aura moins de non-réponses ! [hors entretien, elle parle de choses « pas claires » qui se passent au niveau de l'OPAC et émet l'hypothèse que l'OPAC joue sur les délais de transmission de l'information au demandeur afin de récupérer le logement après un délai de vacance qui a donc été un peu forcé]. » (Service attribution de logements d'une administration)

Alors le bailleur a le champ libre pour prendre un dossier considéré plus « solvable » :

« Le bailleur ne peut pas mettre d'autres personnes dans un logement du contingent de la Préfecture [que celles proposées par la Préfecture]. Mais c'est théorique. Quand on fait des propositions et que la personne ne se manifeste pas, après un certain délai de vacance, le bailleur reprend l'appartement et met quelqu'un dedans. Le bailleur met une personne qui présente plus de garantie que les personnes qu'on propose. L'OPAC n'aime pas nos familles parce qu'elles ont un passé difficile. » (Service attribution de logements d'une administration)

Enfin, le nombre de demandes par rapport aux logements disponibles est tel que les dossiers des personnes sans abri, bien qu'officiellement prioritaires dans certains cas, sont refusés :

« On a 1 000 logements, 60 000 demandes par an, on a une mission impossible. On a 160 demandes par semaine provenant de travailleurs sociaux. » (Service attribution de logements d'une administration)

Alors que les associations peuvent fournir temporairement un hébergement aux personnes qu'elles suivent, aider au dossier de demande de logement social, et le « pousser » en

commission, les propositions de logement sont beaucoup moins importantes que le nombre de demandeurs et les dossiers des personnes sans abri sont stigmatisés chez les bailleurs. Il existe donc des freins importants à l'acquisition d'un logement définitif pour une personne sans abri. De plus, notons qu'il doit être encore plus difficile d'en obtenir un si l'on n'est pas soutenu par une association, qui peut plaider en faveur d'un cas, qui peut servir de caution morale ou financière auprès d'un bailleur, etc. Il peut donc exister un fort décalage entre le parcours de la personne en réinsertion, qui se sent prête à acquérir un logement, et les possibilités de le faire.

B. LE RAPPORT DES (EX) SANS-ABRI AUX INSTITUTIONS

Nous avons vu comment les différentes structures, institutions, d'aide et de réinsertion concevaient le sans-abrisme et les sans-abri et quelles étaient leurs ressources et leurs contraintes pour mener à bien la réinsertion.

Les personnes sans abri rencontrées ont également une opinion sur ce système d'action, et agissent en son sein. Quelles sont leurs ressources face à ces mécanismes d'aide ? Comment les perçoivent-ils ? Qu'est-ce que le mot même de « réinsertion » leur évoque ? Nous développerons ici à la fois des pratiques (sous forme de stratégies utilisées pour ou contre le système d'action) et des opinions (que se font les personnes en réinsertion des actions de ces structures).

1. Les types d'utilisation des structures et dispositifs de réinsertion par les personnes en réinsertion

Les structures d'accueil des personnes sans abri et en réinsertion offrent, nous l'avons vu, différents types de service. Les personnes en réinsertion ont potentiellement un choix face à cette offre. Nous avons vu qu'il existe de réelles contraintes, également, les personnes sans abri étant parfois obligées de recourir aux institutions de réinsertion pour faire valoir leurs droits. De plus, nous avons vu en première partie qu'elles ont besoin d'un soutien qu'elles peuvent trouver dans les structures d'accueil, en particulier dans les associations. Nous développerons ici différentes manières d'utiliser les dispositifs mis en place en matière de réinsertion.

Un premier type d'utilisation des structures d'accueil est celui qui consiste à n'aller dans ces structures que pour une **demande précise, ponctuelle** :

> *« Quand j'étais à la rue, j'y allais [Place Gambetta] une fois par an, pour le renouvellement de la carte Paris Santé. »* (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

> *« J'ai fréquenté le bureau d'aide sociale, une fois que mes papiers étaient réglés, je ne suis pas revenu. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Un autre type d'utilisation de ces structures (qui peut se retrouver chez les mêmes personnes que le type précédent) est de chercher à **diversifier les lieux d'accueil**, pour **obtenir des prestations, de manière récurrente, sans « épuiser » les possibilités** dans chacune des structures :

> *« On allait au Secours Catholique, au Secours Populaire, à Saint Vincent de Paul, on va rarement tout le temps dans le même endroit parce qu'ils ont beau être gentils et vouloir t'aider, l'aide n'est jamais à la hauteur de ton besoin alors t'es obligé de faire*

plusieurs assoc' et tu finis par être grillé. Les gens te disent qu'ils veulent plus te voir, t'es obligé d'espacer. » (Homme, 41 ans, en couple 1 enfant, Bac)

« Il y a quatre œuvres caritatives, le CASP, le Secours Catholique, le Secours Populaire et Saint-Vincent de Paul, ce sont les principales. Il y a aussi celles liées aux églises. Mais celles-là, ce sont les quatre les plus connues. J'y ai des entrées. Tous les mois, je vais au secours catholique. Ils me donnent 300 ou 400 francs de tickets services. Mais je suis connu, là-bas. Je dois changer, je tourne dans les associations. Je dis toujours que j'ai trouvé un travail. Ou que le RMI n'a pas été versé. Ils n'aident pas comme ça. Sinon, il y aurait la queue. [Il n'y a pas la queue ?] Il y a du monde. Au CASP, j'ai dit que je n'ai pas touché le RMI, pour pouvoir aller à l'hôtel. » (Homme, 57 ans, divorcé 2 enfants, Bac+2)

Cette stratégie permet d'obtenir des prestations, avec tout de même un suivi (la domiciliation, par exemple) dans certaines associations. De plus, cela permet de ne pas se sentir enfermé dans une structure.

Notons également que certains sans-abri ont des stratégies de gestion du lien social avec les structures auxquelles ils ont à faire. Ainsi, même si les structures d'accueil ne répondent pas à leurs attentes, ils peuvent tenter de garder un lien ou une relation avec elles, pour pouvoir faire à nouveau appel à elles en cas de besoin :

« J'ai passé huit jours dans un CHRS début décembre, c'était horrible, mais j'ai quand même fait une lettre pour remercier le responsable, si je dois y retourner… » (Homme, 35 ans, célibataire, Bac+2)

D'autres par contre préfèrent un suivi davantage personnalisé, par une personne ou une structure. Ainsi, des personnes en réinsertion rencontrées ont « leur » assistante sociale, soit de secteur quand elles ont une domiciliation, soit dans une permanence d'accueil, soit dans une association. Nous verrons que les opinions sont mitigées concernant ce corps de métier, mais quand les opinions sont positives, une relation sur le long terme se développe. Certains d'ailleurs *disent « [ne pas avoir] eu recours à d'autres sources d'information »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2). Ils s'appuient sur une personne pour leurs différentes démarches (ce peut être également un « référent », un bénévole d'association, etc.).

Un cas « extrême » de focalisation sur une structure s'est trouvé chez une des personnes rencontrées. Un homme en foyer d'hébergement, en banlieue nord de Paris nous explique qu'il est arrivé à l'automne dans l'association qui gère ce foyer, et qu'il doit en partir en juin, au moment de la fermeture. Cependant, il semble qu'il y ait un malentendu sur le « contrat » fixé entre l'association et lui, lui ayant des propos qui montrent que l'association n'agit pas

suffisamment pour lui, la responsable de l'association expliquant qu'il n'est pas assez dynamique et autonome pour qu'elle l'aide :

> *« Moi, ce que je veux, c'est un appartement. Je pensais qu'ils allaient me trouver un appartement. Ils auraient pu faire quelque chose. Je ne sais pas pourquoi ça ne marche pas. Le gars à côté de moi [qui a son lit près du sien], M., il m'a dit qu'ils allaient lui avancer les fonds pour un appartement. Il faut s'affoler un peu, ils vont fermer le centre. En plus, je n'ai plus de travail à partir du mois prochain. ils ont peut-être peur, je ne sais pas. Ils ne me proposent rien. [Peur de quoi ?] il y a tellement de gens qui prennent des sous, qui ne remboursent pas. Au départ, c'était pas entendu comme ça. Ils m'ont dit, fais des efforts, tu auras quelque chose au bout. Je pensais qu'en juillet, août, j'aurais mon studio. J'en connais des patrons qui pourraient m'embaucher, mais il me faut un appartement avant. »* (Homme, 35 ans, séparé 1 enfant, CAP)

> *« On essaie de brusquer le pour trouver un appartement. Il a passé son permis cariste, donc il pourrait trouver quelque chose [un emploi]. Par contre, s'il ne montre pas plus d'ardeur, je ne fais rien. Je pourrais. Je ne fais pas d'efforts. Il n'est pas assez motivé. Je travaille dans une agence immobilière. Si je fais quelque chose, j'ai peur que le proprio m'en veuille, s'il arrête de payer, ou je ne sais pas… »* (Association généraliste)

Ainsi, l'hébergé pense avoir rempli sa part du contrat, mais est également très dépendant de cette structure (il dit n'avoir fait aucune démarche en dehors de cette association, a eu un emploi CES par l'association), alors que la responsable du centre d'accueil pense qu'il n'est pas assez actif, mais semble également ne pas lui donner de pistes pour développer des initiatives personnelles[6].

Ainsi, il existe un continuum de mode de relation aux structures, entre dépendance et autonomie, pour les personnes sans abri, qui « choisissent » un degré d'appartenance à une structure, un degré de marge de manœuvre vis-à-vis d'elles. La dépendance peut également être une stratégie, car l'énergie et la charge mentales sont reportées sur le bénévole ou l'assistante sociale, alors que le choix de l'autonomie face aux institutions demande une dépense d'énergie et une gestion des différentes ressources disponibles plus importantes.

Il existe également une stratégie qui consiste à refuser l'aide sociale, l'entrée dans une structure, la relation aux institutions. Nous ne sommes plus dans le mode d'utilisation des structures, mais dans le refus de leur utilisation :

---

[6] Parmi les personnes que nous avons rencontrées, c'est cet homme pour qui le terme de remontée sociale nous a semblé le plus difficile à attribuer. En effet, il existe de manière objectivable une trajectoire ascendante depuis son arrivée à la rue, mais qui semble devoir s'essouffler après la fermeture du centre. Cependant, ceci est une impression du chercheur, et il conviendrait de revoir cette personne dans quelques mois pour connaître la manière dont a évolué sa situation.

« Le RMI, je l'ai depuis mai 1999. J'ai fait une première tentative de l'avoir par la mairie, mais je refuse les files d'attente. J'ai toujours refusé les associations, j'ai toujours refusé d'aller au vestiaire, pourtant ils distribuent partout des cartes de bouffe. Sauf la première année où le Samu Social m'a nourri le soir et hébergé. Dès que j'ai attaqué sérieusement la manche, je me suis débrouillé. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Pour lui, la manche est considérée comme un emploi, qui permet l'autonomie face aux différentes structures d'aide sociale. Cette stratégie de refus des prestations d'aide (il a tout de même le RMI, par l'intermédiaire de l'assistante sociale d'une association) est globale, car il vit à l'hôtel, il a décidé par lui-même d'arrêter de boire, etc.

Nous retrouvons ce discours de la recherche d'autonomie, ou en tout cas de la crainte de la dépendance et de la nécessaire parole chez d'autres personnes rencontrées :

« Je me débrouille seul. Je n'aime pas aller pleurer ou voir une assistante sociale, je n'aime pas leur parler. » (Homme, 42 ans, célibataire, niveau 5ème)

« Moi, je ne suis pas rentré dans ce cycle [des associations et des institutions], je suis toujours passé au travers. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

« J'étais dans une association, ça a duré trois mois. J'ai arrêté, parce que j'en avais marre d'être assisté. J'ai voulu m'en sortir seul. J'irais jamais voir une assistante sociale pour demander de l'aide. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Ainsi, l'une de ces personnes a trouvé de l'aide auprès d'une vieille dame et d'une association d'anciens alcooliques, s'est inscrit sur le fichier des mal logés, deux autres sont vendeurs de journaux et dorment à l'hôtel. Ils sont bien dans une trajectoire de remontée sociale, après un passage plus ou moins long à la rue, ils ont un hébergement, des revenus, mais n'entrent effectivement pas dans le parcours du logement social, par exemple, ou dans celui de l'emploi « normal ». Ils cherchent une solution alternative au parcours balisé par les associations (tout en ayant, en pratiques, des recours ponctuels à ces associations). Nous pouvons supposer que, comme les personnes qui choisissent des aides ponctuelles, et qui « tournent » entre différentes associations, ils pourraient être en demande de services de réinsertion qui seraient plus autonomes des structures d'accueil.

2. Les opinions sur les instances rencontrées par les personnes en réinsertion

Les opinions sur les structures d'accueil sont mitigées, comme l'étaient les pratiques de recours.

Il existe une différence entre structures publiques et associations. Les premières sont considérées comme globalement moins accueillantes, moins humaines, que les secondes :

« [La permanence sociale] Ça ouvre à 9 heures, mais il faut être présent à 8 heures. Il faut jouer des coudes pour entrer. Mais ça s'est amélioré. Maintenant, c'est informatisé. Il y a une "régie" qui attribue des fringues, des bons d'achat, des coupons de carte orange, pour les formations. » (Homme, 42 ans, célibataire, Bac+2)

Ainsi, l'accueil peut être impersonnel et les personnes qui y travaillent manque de disponibilité :

« Je vois toujours la même assistante sociale [à la permanence sociale]. J'ai été suivi par un CASVP, toujours le même. C'est bien, mais vu le nombre de personnes dans la rue, elles sont pas nombreuses. » (Homme, 46 ans, célibataire, niveau seconde)

Cette critique participe de l'impression que le service ne permet pas la réinsertion :

« Il existe des services sociaux à Paris, dont le Samu social, je connais bien, pour l'avoir pratiqué pendant un an. C'est pas la faute des gens qui y travaillent, mais on dirait quand même que tout est fait pour rajouter de la solitude à la solitude. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cela peut même conduire au refus des institutions et des structures et « renvoyer » la personne sans abri à la rue :

« Ça devient vite chiant et compliqué et inhumain, on finit par préférer un duvet et on dort dehors. Il y a le problème de la salubrité dans les centres, je ne voulais plus mettre les pieds dedans de peur d'attraper la gale. » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

De plus, en termes de relations interpersonnelles, les personnes rencontrées dans les centres par les sans-abri ne sont pas toujours au diapason avec leur demande :

« Pour en savoir plus sur les services sociaux de la Mairie, il suffit d'aller voir une salle d'attente. J'étais tombé sur une salope, une assistante sociale. Le RMI, tout le monde y a droit, le seul problème c'est la tranche d'âge. Elle m'a demandé : "vous vivez où ?" j'ai répondu "à l'hôtel", elle a ajouté : "vous payez comment ?" Je lui ai dit que je faisais la manche. Elle m'a demandé combien je gagnais, je lui ai donné une moyenne de combien je gagnais en faisant la manche. J'ai calculé 100 francs pour la chambre, 80 francs par repas, ce qui fait 260 par jour plus les autres, ça faisait 9000 francs par mois. Elle m'a dit que c'est un refus, que l'état de besoin n'est pas prouvé dans mon cas. J'ai une lettre officielle de la Mairie dans laquelle la manche est considérée comme une ressource. Elle m'a dit "vous cassez pas, vous ne l'aurez pas". » (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cet homme s'est ensuite tourné vers une association qui a monté le dossier RMI avec lui.

Par contre, des rencontres ont parfois lieu entre le sans-abri et l'assistante sociale, qui conduit à une bonne relation et un suivi :

> *« Je suis toujours très bien tombée sur les assistantes sociales, elles sont efficaces et sympas, elles sont vraiment là pour trouver des solutions. »* (Femme, 48 ans, célibataire, Bac+2)

Les **opinions sur les associations sont meilleures**, à partir du moment où la personne sans abri s'y investit tout au moins (certains assimilent toutes les structures et les refusent, nous l'avons vu). Les sans-abri reconnaissent un investissement de la part des membres des associations et un souci du suivi et de trouver des solutions aux problèmes :

> *« À X, ce sont des gens très intéressants, je suis à plat ventre devant eux, ils ont des compétences, des convictions, le directeur, il est impressionnant. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

> *« M. m'a tiré par les pieds, elle s'est battue pour que je vienne [à l'association]. Quand tu es travailleur social, si tu termines à 18 heures, à 18h15, tu as oublié, sinon tu ne vis plus. Il faut faire le tri entre le travail et l'affectif. Chez M., c'est une vocation. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

Cependant, il peut également exister des **critiques** envers les associations, qui **s'institutionnalisent** :

> *« Il y a eu des dysfonctionnements, c'est trop technocratique. À une époque, c'était plus humain. Ça devient trop carré. Avant, quand on avait besoin d'aide, on ne se faisait pas aider dans l'heure, mais on réussissait à faire quelque chose dans la journée. Maintenant, ils ont mis en place des commissions, il faut sauter un tas de barrières. »* (Homme, 46 ans, divorcé 1 enfant, Bac)

3. Les représentations de la réinsertion

Pendant la réunion de groupe, nous avons demandé aux personnes présentes leurs représentations de la réinsertion. En fait, il existe une critique forte du mot réinsertion, qui renvoie à un système institutionnalisé, qui ne répond pas aux demandes des personnes en remontée sociale, ainsi qu'une valorisation de l'autonomisation, comme processus de passage entre la rue et la dépendance d'une part, et la remontée sociale d'autre part.

Ainsi, le mot « réinsertion » a été rejeté dès le départ de la réunion, les personnes présentes ayant un vocabulaire très critique à son égard :

> *« [Si je vous dis réinsertion, qu'est-ce que ça vous évoque ?]*

- Kafka (c'est mon côté intello)
- Oui ! tout à fait !
- 50 institutions, 100 bureaux, 200 intervenants, 300 propositions, 400… vraiment découragent
- Aide-toi, le ciel t'aidera
- Oui certains sont pleins de bonne volonté, d'autres pas du tout, on n'a rien à voir là-dedans à la limite
- Ou alors ils n'ont pas de connaissances matérielles
- Combien d'institutions où j'ai présenté un projet et au bout d'une heure je suis reparti en me disant...j'ai fait quoi, je suis où ?
- Cette avalanche d'informations complémentaires et contradictoires à la fois qui finissent par nous perdre, surtout qu'on est fragilisé
- C'est pour moi un mot qui veut dire système administration mais ça a rien d'humain ça a rien à voir avec nous.
- Oui je me sens pas concerné par ce mot.
- Le mot est réservé à ceux de l'autre côté, pas nous, ceux qui disent « on va les réinsérer »
- Le mot est tout à fait négatif
- Très restrictif. » (Table ronde)

De même, le mot évoque des films comme *Mission impossible, Voyage au bout de l'enfer*.

La notion de réinsertion est plus ambivalente. Si le mot est rejeté, et remplacé par *« renaissance », « résurrection », « reprise », « projet de vie », « projet de vivre »*, et si le système de la réinsertion tel qu'il est actuellement est critiqué, la notion même renvoie bien au parcours des personnes en remontée sociale.

Le système de la réinsertion est en effet considéré comme *« étouffant »*, et favorisant la *« dépendance »*, c'est un *« carcan »* ; *« si on s'installe dans le dépannage, on devient assisté et c'est le système qui réfléchit à votre place »*.

En effet, le système de la réinsertion tel qu'il est décrit dans ces discours correspond à un système de dépendance et de violation de l'intimité des personnes :

« Quand les personnes vous donnent trop d'aide elles sont trop curieuses, nous demandent trop de choses.
- Non c'est la répétition "comment êtes-vous arrivés là ?"
- Ils nous demandent de refaire 50 fois le même CV.

- Moi j'ai le sentiment qu'en fait chaque interlocuteur posait des questions mais dans être trop demandeur de choses confidentielles et un jour je me suis dit que tout ça faisait un faisceau, chacun demandant certains renseignements sur ma vie.
- On est dans une phase où on est un peu faible et quand on vous déshabille moralement sans que vous vous en rendiez compte. C'est de l'introspection un peu malsaine. » (Table ronde)

De plus, l'aspect technocratique, trop balisé, trop « normé » est en contradiction avec les valeurs de l'individu et de la créativité. Nous retrouvons cela dans l'explication qu'une personne présente donne au sujet de son choix de film qui symboliserait la réinsertion, *Vol au-dessus d'un nid de coucou* :

« Miss R., l'infirmière en chef recadre sans arrêt dans le droit chemin alors que l'autre quand il se barre sur le bateau avec ses cinglés pour les emmener à la pêche à la ligne, c'est 1000 fois plus efficace que tous les médocs qu'on leur file. » (Table ronde)

De même, les personnes présentes évoquent la temporalité de la réinsertion, de la remontée sociale, qui ne correspond pas à celles des structures d'accueil :

« [Si la réinsertion était un animal ?] Le lièvre et la tortue. La tortue, c'est nous, le lièvre, c'est l'administration. Parce que nous, il nous faut beaucoup de temps et les gens en face de nous sont très pressés » (Table ronde)

Par contre, la dépendance est également une **phase** qui peut être positive, si elle ne dure pas, s'il n'y a pas installation dans ce statut :

« La plupart des gens que je connais sont anti-assistanat, certains grattent à toutes les portes et à tous les endroits où on peut récupérer du fric, mais ce n'est pas la majorité, ceux qui sont assistés en ont marre.
- Pour moi ça a été un passage.
- Oui oui, c'est un passage obligatoire.
- Mais un des premiers pas en avant c'est : que fais-je pour me débarrasser de cet assistant qui m'emmerde. » (Table ronde)

Ainsi, les actions données de la réinsertion sont *« tout remettre à plat », « demander de l'aide », « démarcher »*. L'action de la personne est donc primordiale dans le processus de remontée sociale. C'est elle qui peut transformer fondamentalement la situation. Ainsi, à la question « si la réinsertion était un animal », les personnes évoquent le *« phœnix, qui renaît de ses cendres »* ou *« le chat », « il se démerde tout seul »*.

La réinsertion sociale est donc considérée dans les représentations des personnes en remontée sociale comme un processus dont le sans-abri est la pièce centrale, qui peut être

épaulé par des structures, des personnes, mais qui ne doit pas se laisser enfermer dans ces instances, qui le vident de son initiative, de son dynamisme. Les personnes présentes à la réunion avaient suffisamment de recul pour percevoir à la fois l'intérêt du système de l'aide sociale, qui permet de baliser un champ inconnu et étranger (celui de toutes les prestations possibles), et les inconvénients qui sont la tendance à l'enfermement et à la stagnation dans un statut, ainsi que le manque de réactivité aux évolutions de la personne sans abri, qui souhaite épauler à différentes étapes de remontée sociale, alors que le système la considère davantage dans un état.

TABLEAUX SIGNALETIQUES

TABLEAU TERRAIN SDF

ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Type entretien	Intermédiaire	Age	Sexe	Situation familiale	Durée de la galère	Niveau d'étude	Durée
ISD 01	Association	57	H	divorcé, 2 enfants sans contact	galère depuis 1993	Bac+2, chimiste	1h30
ISD 02	Journal de rue	42	H	célibataire	galère depuis 1976	BTS comptable	2h
ISD 03	Journal de ru	42	H	célibataire	galère depuis 1978	arrêté l'école en 5e	2 h
ISD 04	Résidence sociale	42	F	divorcée, 2 enfants (fils 16 ans et fille 13)	précaire depuis 1958	CAP comptable	2h10
ISD 05	Association	77	H	divorcé, 2 enfants qu'il voit une fois par an	12 ans SDF, 7 ans galère	seconde lycée	2 h
ISD 06	Entreprise d'insertion	34	H	séparé, 1 fils de 3 ans qu'il voit peu	galère depuis 1997	Bac +2 en Algérie,	2h
ISD07	Résidence sociale	48	F	célibataire	précaire depuis 1 an	Bac+2 communication	2h
ISD 08	Entreprise d'insertion	20	H	célibataire	précaire depuis 4 ans	seconde lycée	1h30
ISD 09	Entreprise d'insertion	52	H	marié, femme et 4 enfants au Tchad	précaire depuis 3 ans	CAP imprimerie	1h30

ISD 10	Association	44	F	séparée, 3 enfants en Algérie, et 3 enfants en France placés en famille	clandestine depuis son arrivée en France en 1978, galère depuis 91	CAP cuisine passé en prison	1h30
ISD 11	Réseau	32	H	célibataire	précaire depuis 1982, toxicomane	BTS	1h30
ISD 12	Association	35	H	célibataire	précaire depuis 1994	Bac+2 philo en Italie	1h15
ISD 13	Association	31	H	séparé, 1 fille	précaire depuis 1998	Bac	1h30
ISD 14	Réseau	47	H	Divorcé, 2 enfants	Précaire depuis 1995, alcoolisme	Bac+4 comptabilité	1h30
ISD 15	Réseau	32	F	Célibataire	Précaire depuis 1995, squatte	BTS gestion forestière	1h15

TABLEAU TERRAIN SDF

HISTOIRES DE VIE

Type entretien	Intermédiaire	Age	Sexe	Situation familiale	Durée de la galère	Niveau d'études	Durée
HVC 01	Association)	42	H	célibataire	galère depuis 1991, rue 97-98	BTS commercial	4 h
HVC 02	Association	46	H	célibataire	galère depuis 1978	Seconde	2h50
HVC 03	Association	46	H	divorcé, une fille de 18 ans dont il n'a pas la garde	galère depuis 1995	Bac	3h30
HVC 04	Résidence sociale	40	F	célibataire	galère depuis 1999	Deug, trilingue	3h30
HVC 05	Association intermédiaire	42	H	célibataire	galère depuis 1999	Certificat d'études	2h45
HVC 06	Journal de rue	41	H	vit maritalement, 1 enfant de 9 ans et demi	galère depuis 1986, logement HLM depuis 1995	Bac comptable	3h
HVC 07	Réseau	24	H	célibataire (a une fille de 5 ans, qu'il ne peut plus voir)	galère depuis 1992	Niveau seconde	4h30
HVC 08	Réseau	32	H	séparé 1 enfant, vit à nouveau en couple	précaire depuis 1989, toxicomane, logement depuis 1 an	Formation CNAM en informatique	3h

TABLEAU TERRAIN ASSOCIATIONS

ENTRETIENS

Type entretien	Nature de la structure	Fonction de l'interviewé	Durée

Assoc 01	Association généraliste	Secrétaire général	2h
Assoc 02	Espace solidarité insertion	Permanente chargée de l'atelier recherche d'emploi	1h30
Assoc 03	CHRS	Directrice et éducatrices	1h
Assoc 04	Association généraliste	Coordinateur de l'antenne	2h30
Assoc 05	Association généraliste	Conseillère en économie sociale et familiale	2h
Assoc 06	Espace solidarité insertion	Animateur et coordinateur	2h
Assoc 07	Association généraliste	Directeur de la fraternité	1h
Assoc 08	Résidence sociale logements passerelle	Directeur de la résidence	1h30
Assoc 09	Résidence sociale logements passerelle	Responsable de l'association	1h
Assoc 10	Association généraliste	Responsable du centre	1h30

TABLEAU TERRAIN OBSERVATIONS

Type entretien	Nature de la structure	Nature de l'observation	Durée
OBS 01	Journal de rue	« Approvisionnement » des journaux par les SDF	3h
OBS 02	Service social d'urgence	Maraude de nuit	4h
OBS 03	Espace solidarité insertion / lieu de vie	Une matinée d'accueil	3h

TABLEAU TERRAIN ADMINISTRATIONS

ENTRETIENS

Type entretien	Service	Fonction de l'interviewé	Durée
ADM 01	Service solidarité insertion	Responsable	20 mn
ADM 02	Service logement temporaire	Assistant social	2h30
ADM 03	Service des attributions et de l'action sociale dans le logement	Responsable	1h30

TABLEAU TERRAIN ENTREPRISES

ENTRETIENS

Type entretien	Service	Fonction de l'interviewé	Durée
PME 01	Journal de rue	Responsable	2h30
PME 02	Entreprise d'insertion par le travail et le logement	Directeur	2h
PME 03	Entreprise d'insertion spécialisée dans le nettoyage / démolition	Gérant Chef d'équipe Educateur de rue	1h30

Bibliographie

OUVRAGES

Anderson, N., 1993, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan (préface d'O.Schwartz)

Boumard, C., 1999, *Domicile fixe : la rue*, Paris, Ed. Empreinte Temps Présent

Brébant, B., 1984, *La pauvreté, un destin ?*, Paris, L'Harmattan

Castel R., Lae J-F, *Le revenu minimum d'insertion, une dette sociale*, Paris, « Logiques sociales », l'Harmattan

Dubois, V., 1999, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica

Ferrand-Bechmann, D. (dir), 1990, *Pauvre et mal logé. Les enjeux sociaux de l'habitat*, Paris, L'Harmattan

Gaboriau, P., 1993, *Clochard*, Paris, Julliard

Guide, 1998, *La capitalisation des entreprises d'insertion*, CNEI

Harper, D., 1998, *Les vagabonds du Nord-Ouest américain*, Paris, L'Harmattan

Laé, J.-F., Murard, N., 1985, *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil

Moreau de Bellaing, L., Guillou, J., 1995, *Les sans domicile fixe. Un phénomène d'errance*, Paris, L'Harmattan

Paugam, S., 2000, *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF

Paugam, S., 1993, *La société française et ses pauvres*, Paris, PUF

Paugam, S., 1991, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF

Prolongeau, H., 1993, *Sans domicile fixe*, Paris, Hachette, Pluriel

Sansot, P., 1991, *Les gens de peu*, Paris, PUF

Vant, A. (dir.), 1986, *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris, Ed. du CNRS

Wodon, Q., 1992, *Logement. Le droit des exclus*, Paris, Ed. Ouvrières

REVUES, CATALOGUES

Esprit, décembre 1988, « L'extrême pauvreté et le RMI », Paris

Esprit, juin 1992, « La France de l'exclusion », Paris

Journal officiel de la République française, 6, 28 février 1987, « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », Wrésinski, J.

Crédoc - Consommation et modes de vie, novembre 1999, n°139, « Le logement social face à l'exclusion : bien mais peut mieux faire », Simon, M.-O.

Crédoc - Consommation et modes de vie, septembre1999, n°204, « Les personnes interdites de chéquiers »

Crédoc - Consommation et modes de vie, novembre 1999, n°138, « La construction sociale de la pauvreté »

Sociétés contemporaines, Avril 1998, « Les sans domicile, Etats-Unis, France », N°30, Paris, L'Harmattan

CNIS-Actualités du conseil national de l'information statistique, n°17, mai 1996, « Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement »

INED, Les Séminaires de la Valorisation de la recherche, « Etude des sans-domicile, Les cas de Paris et de l'Ile de France », séminaire du mercredi 19 avril 2000, « Un avantage sous contrainte. Le risque moindre pour les femmes de se trouver un abri. », Maryse Marpsat, Jean-Marie Firdion

Bulletin d'information en économie de la santé, Questions d'économie de la santé, n°13, juillet 1999, « Vie et santé des personnes sans domicile à Paris. »

Population et Sociétés, Bulletin mensuel d'information de l'Institut National d'Etudes Démographiques, mai 1996, n°313, « Devenir sans-domicile : ni fatalité, ni hasard. »

Sciences Humaines, n°29, Hors Série, Juin Juillet Août 2000, « Les nouveaux visages du capitalisme »

Problèmes Politiques et sociaux, 1996, n°770

Guide Pratique Paris pour l'insertion, Mairie de Paris

RAPPORTS ET MEMOIRES

Rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des « sans domicile fixe », juin 1990, groupe de travail animé par le cabinet du secrétaire d'Etat chargé à l'Action Humanitaire, et la délégation interministérielle de la Ville.

Menant, S., 1997, *Comment diffuser une information d'ordre social auprès de personnes en errance. Le cas des sans-abri de région parisienne*, Mémoire de DEASS

Gautheron, C., 1998, *La souffrance psychique du sans-abri : comment prendre en compte dans le cadre du RMI* , Mémoire de DEASS

Gautrat, J., Gounouf, M.-F., 1995, *Le rôle des bureaux de poste dans l'insertion des populations marginalisées* , Collection de la Mission de la Recherche de La Poste

Rosenberg, S., 1997, *L'insertion du bureau de poste dans les quartiers difficiles*, Collection de la Mission de la Recherche de La Poste

Gadrey, J. *Les « prestations sociales » de La Poste*, CNRS - Collection de la Mission de la Recherche de La Poste

ANNEXES PHOTOGRAPHIQUES

« Un itinéraire de la réinsertion »

Lors de la table ronde réunissant des personnes sans-abri ou l'ayant été, une consigne était de faire classer par une personne des photos dans l'ordre qu'elle souhaitait. Un homme a fait le classement suivant :

> Police – Canal – Jardin public – Métro Pharmacie – Cabine téléphonique – Foyer jeunes travailleuses – Piscine sauna – Pressing – Poissonnerie – Franprix / sens interdit – Bar-tabac – Enseigne La Poste – ANPE – Manpower – Immeuble en travaux – Immeuble vétuste – Crédit Lyonnais – Guichet externe La Poste - Epicerie – Sandwicherie – Vidéo club – Eglise – Mac Donald's – Agence immobilière – Tati Robe de mariée :

> *« La police, c'est les problèmes avec la justice. Je sors dans la rue, j'ai les moyens de prendre le métro, d'avoir une carte de téléphone, j'appelle le SAMU social, je cherche un hébergement pour me laver et manger (foyer, douches et pressing), je cherche un supermarché pas cher, et de quoi payer mes clopes, quelques timbres, du papier, des enveloppes pour pouvoir communiquer, ouvrir un compte, l'ANPE c'est pour le boulot, Manpower pour monter en grade. Ensuite j'ai un logement quitte à ce que ce soit un HLM, je vais au Crédit Lyonnais, je ne fais plus toutes mes courses dans un même magasin, voire à payer plus cher chez les épiciers. J'ai les moyens de payer plus cher, je peux avoir le ciné, des petits restos, je peux voir les films chez moi. Ensuite je peux acheter une petite maison à ma femme et je me marie. »*